L'essentiel pour comprendre

L'Australie

sous la direction de
Peter Brown et
Jean-Yves Faberon

PEM
Presses électroniques de la Maison de la Mélanésie - Paul de Deckker

L'essentiel pour comprendre

L'Australie

sous la direction de

Peter Brown
Professeur au Département de Lettres, Langues et Sciences Humaines, Université de la Polynésie française, membre du Laboratoire de recherche EASTCO (Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie ; EA 4241)

et

Jean-Yves Faberon
Professeur des universités honoraire en droit public

© Maison de la Mélanésie – Paul de Deckker
http://www.maison-de-la-melanesie-pauldedeckker.com
Illustrations de couverture : voir page suivante
ISBN : 978-2-9558903-3-2
Publication : 2ème trimestre 2021

Sur les illustrations de la couverture

Le pont de Sydney (Harbour Bridge)

© Photographie de Jean-Christophe Gay

« L'Opéra est un édifice splendide et je ne permettrai à personne d'y toucher, mais mon cœur appartient au Harbour Bridge ; Il n'a pas son allure festive mais il est bien plus imposant. En fait, vu de n'importe quel coin de la ville, ce pont s'insinue dans le paysage, sous tous les angles, comme un vieil oncle tenant absolument à figurer sur toutes les photos. De loin, il possède une sorte de dignité courtoise, une majesté discrète. Mais de près, il n'est que masse et puissance. Il se dresse au-dessus de vous si haut qu'on pourrait faire passer un immeuble de dix étages sous son arche, si lourd que rien ne peut lui être comparé. Tout dans ses matériaux – les blocs de pierre de ses quatre tours, le treillis de ses poutrelles, les plaques métalliques, les six millions de rivets (avec chacun une tête de la taille d'une demi-pomme) se situe dans la catégorie « géante » de son espèce. C'est un pont qui a été construit par des gens qui avaient vécu la révolution industrielle, des gens qui disposaient de montagnes de charbon et qui possédaient des hauts fourneaux dans lesquels on aurait pu faire fondre un cuirassé. L'arche seule pèse trente mille tonnes. Voilà ce que j'appelle un pont » (Bill Bryson, *Nos voisins du dessous. Chroniques australiennes*, Paris, Payot, 2017, p. 91-92).

Didgeridoo

© 123RF.com

« Didgeridoo : instrument de musique aborigène, utilisé traditionnellement dans la moitié nord du pays. C'est un petit tronc ou une branche d'eucalyptus évidé par les termites, d'une longueur moyenne d'un mètre trente, dont on a ôté l'écorce, poli le bois (fréquemment décoré de motifs traditionnels) et muni d'une embouchure faite de cire d'abeille. On n'en joue pas en soufflant dedans comme dans une trompette mais en faisant circuler l'air dans la cavité cylindrique. Le son quelque peu caverneux ainsi produit peut être modulé par la voix de celui qui en joue… Les Aborigènes l'utilisaient au cours de leurs cérémonies – à travers lui, c'est le chant même de la terre qu'on entend, disent-ils. Méprisé par les Blancs aux débuts de la colonisation, le didgeridoo est aujourd'hui trés populaire, non seulement dans toute l'Australie mais aussi à l'étranger (où l'on vend de nombreuses contrefaçons). C'est avec le boomerang un des symboles les plus connus de la culture aborigène » (Xavier Pons, *Les mots de l'Australie*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005, p. 33-34).

Illustration 1. Armoiries de l'Australie.
Crédit : 123RF.com

Note aux lecteurs

Dans le texte de chaque article, tout terme ou expression correspondant à un intitulé d'un autre article est suivi d'un astérisque.

Toutes les références bibliographiques sont assemblées à la fin de l'ouvrage.

Nous tenons à remercier vivement Florence Faberon, professeure de droit public à l'Université de Guyane et directrice des Presses électroniques de la Maison de la Mélanésie, qui a assuré avec patience et efficacité l'ensemble du processus éditorial pour assurer cette nouvelle édition mise à jour de notre ouvrage.

Avant-propos

Les Presses électroniques de la Maison de la Mélanésie publient la nouvelle édition 2021, en ligne et mise à jour, du remarquable petit ouvrage qu'elle avait promu, intitulé « *101 mots pour comprendre l'Australie* ». En effet l'excellente collection « *101 mots pour comprendre* » créée en 1997 et dirigée par Frédéric Angleviel (de l'équipe de la Maison de la Mélanésie) avait été reprise, pour ses trois derniers volumes, par les éditions du Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie. Or celui-ci qui était un établissement public de la Nouvelle-Calédonie n'existe plus, ayant été malheureusement supprimé par un précédent gouvernement. Il avait été convenu avec le dernier directeur du CDP NC que la Maison de la Mélanésie disposerait de ces trois ouvrages qu'elle a promus et financés. Cette initiative permet un accès gratuit à cet ouvrage très pédagogique à l'égard de l'Australie et tout particulièrement à l'égard des relations séculaires de la Nouvelle-Calédonie avec l'Australie. Cet ouvrage collectif, rédigé par les meilleurs spécialistes, de Nouvelle-Calédonie, de Métropole et d'Australie sous la co direction de Peter Brown et Jean-Yves Faberon fait donc l'objet de cette nouvelle édition mise à jour. Cette nouvelle donne permet un affranchissement de deux contraintes très gênantes dans l'ancienne collection : le blocage à un volume strict tant du nombre d'entrées de l'ouvrage que du nombre de signes de chaque contribution. La nouvelle collection entend revêtir les qualités de la précédente mais en profitant d'être une publication en ligne, pour acquérir une souplesse bénéfique. Elle s'appelle désormais « *L'essentiel pour comprendre* », composée pour chaque volume d'une centaine d'entrées et de textes d'environ 5 000 signes, cette limite pouvant être dépassée en cas de justification présentée par le ou les directeurs de l'ouvrage et admise par le président de la Maison de la Mélanésie et la responsable de ses Presses électroniques.

Sommaire

Sur les illustrations de la couverture 1
Note aux lecteurs 2
Avant-propos 3
Sommaire 5
Préface 7
Chapitre 1 : Peuples premiers 15
Chapitre 2 : Explorateurs 35
Chapitre 3 : Histoire 53
Chapitre 4 : Fédération australienne 77
Chapitre 5 : Géographie et Environnement 95
Chapitre 6 : Économie et Développement 123
Chapitre 7 : Cultures 151
Chapitre 8 : Institutions et Politiques 193
Chapitre 9 : Relations extérieures 235
Chapitre 10 : Nouvelle-Calédonie 263
Pour ne pas conclure... 283
Annexe 1 : Chronologie 289
Annexe 2 : Les hymnes nationaux de l'Australie 295
Bibliographie et sitographie 305
Table des auteurs 323
Les traducteurs 331
Liste des entrées par ordre alphabétique 333
Index analytique 337
Table des illustrations 347
Table des matières 353

Préface

Jean-Yves Faberon

Dans la filmographie d'Alfred Hitchcock existe une œuvre singulière et méconnue, un film « en costumes » et en couleurs, sur fond historique : *Les amants du Capricorne* (*Under Capricorn*), de 1949. L'intrigue se déroule à Sydney en 1835, aux débuts de la colonie de Nouvelle-Galles du Sud. Bien que racontant aussi l'histoire d'un amour contrarié, il s'agit fondamentalement d'un film sur les différences sociales si particulières d'une société fondée sur la colonie pénitentiaire et de la distinction entre les colons venus librement en ce nouveau monde pour y faire fortune et les hommes et les femmes qui, après avoir purgé leur peine au bagne, ont pu eux-mêmes réussir comme colons et parfois se trouver à la tête d'importantes fortunes. Dès la première minute du film, ils sont tous désignés comme les pionniers de l'Australie moderne : tous ceux qui ont travaillé à la construction d'une nation développée. Ce film illustre bien les tensions de cette société, vouée non sans contradictions à une pratique de l'égalitarisme. Il montre aussi les rôles spécifiques de sa composante irlandaise, il évoque le rôle de la puissance coloniale dans la distribution foncière, et encore de l'importance que va acquérir la richesse ovine… Tous ces thèmes doivent être évoqués fondamentalement dans notre ouvrage de base consacré à l'Australie. Mais nous n'oublions pas quant à nous, à l'inverse de ce que fait le film de manière alors trop habituelle, que l'Australie n'est pas née au XVIII^{e} siècle, et qu'elle était peuplée depuis des dizaines de milliers d'années par ses Aborigènes, le plus ancien peuple de la planète.

Notre projet de consacrer à l'Australie un ouvrage de la collection « *L'essentiel pour comprendre…* », héritière des « *101 mots pour comprendre* », ces petites encyclopédies de vulgarisation tout en visant à l'excellence scientifique, était ambitieux. En effet le sujet est monumental, rassemblant tous les champs du savoir sur une immense étendue : une histoire très reculée, une géographie démesurée, une sociologie très diversifiée, des politiques plurielles, une organisation originale, tout cela sur fond de débats toujours actuels… avec l'originalité d'éclairer un point de vue spécifique, celui de l'archipel voisin de Nouvelle-Calédonie,

d'autant plus que le premier éditeur de cette collection était le Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie et que cette nouvelle édition est assurée par la Maison de la Mélanésie, à Nouméa. C'est ainsi que cet ouvrage a la rare particularité de faire place à quelques entrées relatives aux relations entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie.

Il est naturel qu'un tel ouvrage français et dédié à l'Australie, à ceux qui veulent la connaître et à ceux qui en sont déjà passionnés, émane de la collectivité française de Nouvelle-Calédonie, voisine de l'Australie tant par la distance que par l'histoire et l'état d'esprit.

Dans la collection « *L'essentiel pour comprendre* », le présent ouvrage marque une innovation remarquable : devant la diversité des approches de son sujet général, ce livre se divise en un ensemble de contributions réparti en 10 chapitres, ce qui permet une meilleure pédagogie, par groupes d'analyses en thèmes distincts (Peuples premiers, Explorateurs, Histoire, Fédération australienne, Géographie et Environnement, Économie et Développement, Cultures, Institutions et Politiques, Relations extérieures, Nouvelle-Calédonie).

Pour expliquer tous ces thèmes si divers, nous avons fait appel à un ensemble de spécialistes. Ils sont répartis à peu près par moitié entre Australiens et Français et parmi ces derniers, à peu près par moitié entre ceux de France métropolitaine et ceux de Nouvelle-Calédonie.

Les deux directeurs de ce livre illustrent eux-mêmes cette nécessaire diversité : ce sont un Australien, professeur de lettres, et un professeur de droit public et de sciences politiques, Français installé en Nouvelle-Calédonie. Je tiens à souligner, dans cet attelage, l'apport incomparable de Peter Brown par sa connaissance très profonde de la complexité australienne.

Si nous avons un seul regret, c'est que notre grand sujet n'ait pu être illustré de quelques contributions de plus ! Fondamentalement, les peuples aborigènes auraient pu inspirer davantage d'études… ou grossir de leur présence presque toutes nos contributions. Nous aurions aussi pu dresser des portraits des Premiers ministres qui ont marqué l'histoire de leur pays ; ou nous attacher par exemple au thème du nucléaire ; ou encore à la notion de *mateship*, cette camaraderie affectueuse si caractéristique du sentiment d'être Australien. « Prix Nobel » aurait été justifié car l'Australie s'y est illustrée plus d'une fois, dans des domaines

variés. Nous aurions pu consacrer un texte à la question de l'hymne national australien… puisqu'on en compte au moins deux et que leur comparaison et leur évolution sont intéressantes : nous avons choisi de faire figurer en annexe à notre ouvrage les textes de ces hymnes, laissant le lecteur se faire lui-même son opinion. Annonçons aussi l'autre annexe : une chonologie d'ensemble. À l'égard du sujet si vaste de notre ouvrage, elle fixe les indispensables repères. La chronologie est l'armature indiscutable de l'histoire : elle est donc particulièrement indispensable non seulement à la connaissance mais aussi à la compréhension de l'Australie.

Ainsi avons-nous fait des choix. Voici comment nous embrassons les vastes horizons de notre sujet, en espérant que notre petit ouvrage collectif donnera à beaucoup l'envie d'en savoir plus.

En tout cas, nous n'avons pas voulu conclure ! Gustave Flaubert disait dans une lettre du 4 septembre 1850 : « La bêtise consiste à vouloir conclure. Quel est l'esprit un peu fort qui ait conclu ?… Contentons-nous du tableau ».

Peter Brown

Tel explorateur d'une autre époque, j'ai eu le sentiment, au fur et à mesure que ce travail avançait, d'aborder une nouvelle terre, accompagné de mon co-pilote français qui vit en Nouvelle-Calédonie, Jean-Yves Faberon, et de notre équipage transcontinental.

Je découvre, redécouvre autrement et sous de multiples facettes le caractère fascinant, intrigant, paradoxal – et grandiose - de cette terre, la mienne, cette Australie, « île-continent », unique dans le genre, dont la flore, la faune et la société humaine sont exceptionnelles à plus d'un titre. Pays de climats extrêmes ; pays immense dont les populations habitent une infime partie, le long du littoral, surtout sud-est ; « jeune » nation qui est le site de la plus vieille culture vivante au monde dont on ne cesse de faire reculer les origines : jusqu'à il y a 40 000 ans, pensait-on avec stupeur vers la fin du XX^{e} siècle ; jusqu'à il y a 65 000 ans croit-on savoir aujourd'hui ; et les recherches et découvertes archéologiques ne sont pas finies. Quant à l'avenir, à la fin du XIX^{e} siècle on pensait que le peuple indigène n'en avait pas ; au début du XXI^{e} siècle on

constate la richesse et la vivacité culturelles des peuples aborigènes, en dépit de multiples difficultés encore à surmonter.

L'histoire est en marche en Australie. Mais ce dynamisme peut présenter des paradoxes.

Pays qui n'est plus sûr de savoir comment désigner son premier peuple, ses peuples premiers ni ses colons du XIX[e] siècle ; où le passé du bagne s'est transformé de « tare » en objet de fierté il y a un demi-siècle mais où l'image qu'on en retient n'est toujours pas stable.

Nouvelle nation créée en 1901, l'Australie n'est proprement « indépendante » que depuis… 1986, si tant est qu'on accepte que le chef de l'État, la Reine d'Angleterre, est aussi la Reine d'Australie. Pays dont la majorité souhaitait en 1999 que l'Australie devienne une République mais qui a voté contre lors du référendum de cette même année.

Pays qui a un hymne national officiel que les gens « n'aiment pas » mais que la population a choisi lors d'un autre plébiscite, et un hymne officieux que les gens « affectionnent » tout en votant contre lui.

Pays dont il n'est pas exclu que « le mythe fondateur » et la date – Gallipoli, 1915 – soient destinés à évoluer dans les années à venir pour céder leur place privilégiée pour l'identité australienne à d'autres lieux, sous d'autres cieux, et à d'autres dates : Kokoda (Seconde Guerre, Nouvelle-Guinée), 1942 ; Canberra (Fédération), 1901 ; *Australia Acts*, 1986 ; d'autres histoires, telle Eureka (révolte), 1854…

De même, qui sait que la « fête nationale » qui commémore l'arrivée des Anglais et le début de la colonisation le 26 janvier 1788, n'est « nationale » que depuis moins d'un quart de siècle ? Sur fond de réévaluation de l'histoire, cette date est maintenant ouvertement contestée, et non seulement par des peuples indigènes : la question est soulevée également au Parlement.

Grand pays d'immigration depuis plus de 70 ans, ce qui a transformé ce que c'est que d'être « Australien » en renversant la politique exclusive de « l'Australie blanche » et en adoptant le « multiculturalisme » comme politique officielle, se trouve divisé par ses contradictions dans ce nouveau siècle face à la question des « réfugiés », du moins ceux qui arrivent par bateau. Grand pays démocratique qui a souvent été à l'avant-garde des politiques

sociales, pays des droits de l'homme et l'un des fondateurs des Nations Unies, l'Australie se voit taxée de défaillance humanitaire et statutaire par cette organisation.

Et la géographie, la géopolitique, comporte aussi une dimension identitaire : l'Australie est-elle encore un bout d'Europe dans le Pacifique Sud, est-elle en Asie qui serait sa destinée tant géologique qu'économique et démographique, est-elle en Océanie ? Ou est-elle autre chose encore ?

L'Australie découvre la richesse de son histoire précoloniale, des aspects méconnus, inconnus de son histoire coloniale, et la complexité de son histoire postcoloniale en cours.

Multiplier les sujets et les perspectives pour cerner l'objet d'étude dans sa diversité pour mieux faire comprendre l'Australie est justement l'un des buts de cet ouvrage. C'est Einstein qui disait que poser des questions est plus difficile que d'apporter des réponses. N'empêche, dans ce volume et avec tous les auteurs qui ont eu le grand mérite de bien vouloir relever le défi, nous nous livrons à ce double exercice en espérant que le lecteur saura en tirer profit et plaisir.

...Voilà ce que j'ai pu écrire en 2018. Or, trois ans plus tard il conviendrait d'apporter quelques modifications ou du moins des ajouts qui tiennent compte des événements qui se sont produits entre-temps et donc de l'évolution de l'histoire. Nous nous félicitons que cette nouvelle édition numérique puisse le faire, en fonction des articles et des décisions des auteurs respectifs. Début 2021, il faut constater que l'année qui vient de s'écouler a été hors normes à plusieurs titres, au point où quelques phrases et réflexions supplémentaires s'imposent d'ores et déjà dans notre Préface.

La première remarque à faire, c'est que l'été 2019-2020 est entré dans les annales du pays pour avoir été la pire année que l'Australie ait jamais connue en termes d'incendies, qui ont ravagé le territoire des mois durant, détruisant près de 6 millions d'hectares de forêts (20 % de la totalité), des centaines de maisons, des millions d'animaux, menaçant même les grandes villes.

Et pourtant, face à ce signe de changement climatique qui inquiète le pays et focalise l'attention du monde entier, l'Australie reste attachée à ses combustibles fossiles. Quelques mois plus tard le gouvernement très « climat-sceptique » de Scott Morrison est confirmé par les élections législatives.

L'Australie a été l'un des pays au monde à avoir le mieux géré la pandémie du coronavirus, quitte à introduire des mesures drastiques à l'occasion, comme les cent jours de confinement dur imposé dans l'État de Victoria, suite à l'éclosion des foyers épidémiques qui comptent pour 75 % de la totalité des cas en Australie. Cela étant, la pandémie a ranimé certains aspects du passé que l'on croyait ne plus jamais revoir : les États et les Territoires ferment leurs frontières à d'autres États ; l'État fédéral se trouve dépossédé, de fait, de son pouvoir constitutionnel sur l'ensemble de son territoire.

En revanche, ce rapport de forces a vu émerger un « conseil national des ministres » (*National Cabinet*) réunissant les premiers ministres des États et des Territoires, de même que le Premier ministre d'Australie, dans des réunions régulières autour de la crise sanitaire, initiative qui a été accueillie à bras ouverts par le grand public, heureux de voir un moyen de sortir du marasme de la politique partisane et venimeuse des vingt dernières années.

Une autre crise constitutionnelle d'envergure est revenue du passé préoccuper l'Australie en 2020, celle du célèbre renvoi du Premier ministre Gough Whitlam en 1975 par le Gouverneur général de l'époque, Sir John Kerr, au nom de sa Majesté la Reine Elizabeth II. Or, en 2020, au bout de quatre ans de réflexion, la Haute Cour a déclaré que la correspondance « secrète » entre la Reine et le Gouverneur général relèverait dorénavant du domaine public. Des retombées résulteront peut-être sur le débat relatif au devenir républicain de l'Australie.

La Covid a eu son impact également dans le domaine de la géopolitique. L'Australie a été l'un des premiers pays à demander une commission d'enquête internationale sur les origines du coronavirus et le rôle joué par la Chine. Dans les mois suivants les autorités chinoises ont annoncé une série d'actions visant les intérêts australiens dans plusieurs secteurs : commerce (nouveaux tarifs et taxes à l'importation de produits australiens), éducation (conseil donné aux étudiants chinois de ne pas poursuivre leurs études en Australie), tourisme (l'Australie désignée comme un pays « à risque »), sans parler du ton de moins en moins diplomatique émanant de Pékin.

Et la situation globale d'une Amérique perçue comme étant « en retrait » change la donne aussi pour l'Australie, qui aura de plus en plus à faire face à sa géographie régionale qu'elle a toujours eu quelque mal à assumer.

Or, si sa géographie « asiatique » pose encore problème, l'Australie échappe aussi difficilement à son histoire. La question de la place des populations aborigènes dans la société australienne contemporaine ainsi que l'idée que le pays peut avoir de son histoire restent d'actualité. Un exemple très concret, et spectaculaire en est le dynamitage, par la compagnie minière multinationale Rio Tinto, de la grotte de Juukan Gorge en Australie-Occidentale. En 2020, ce site sacré vieux de 46 000 ans a été explosé en toute légalité, le gouvernement de l'État concerné ainsi que le gouvernement fédéral se renvoyant la responsabilité, tant sur le plan environnemental que sur le plan des affaires aborigènes qu'ils ont la charge de protéger.

Le 31 décembre 2020, sur fond de débats et de divisions quant à la situation des peuples aborigènes, le Premier ministre intervient personnellement pour modifier l'hymne officiel en changeant un mot, remplaçant la phrase « *we are **young** and free* » par « *we are **one** and free* ». Mais si cette modification tient compte à sa manière du fait que l'Australie ne saurait se réduire à l'histoire (post-) coloniale, et qu'elle reconnaît que le peuple premier représente l'une des plus vieilles cultures au monde, il ne s'ensuit pas pour autant que cela suffise pour assurer « l'unité » de la nation.

De même, à la veille de la fête nationale le 26 janvier 2021, l'*Australian Broadcasting Commission* (ABC) publie un article intitulé *« Australia Day/Invasion Day »*. Suite à la critique immédiate adressée par le ministre fédéral de la Communication qui taxait la chaîne publique nationale d'avoir commis une « faute », quelques heures plus tard l'ABC, tout en défendant l'article en question, en a modifié le titre, devenu dès lors « *Australia Day is a contentious day for many* ».

Ce sujet en effet « controversé » n'est pas le seul qui soit destiné dans les prochaines années à animer les débats pérennes concernant « l'identité australienne ». Espérons que nous pourrons continuer à relever le défi d'en rendre compte dans ce *work in progress* que constitue dorénavant l'édition numérique de notre ouvrage consacré à l'essentiel pour comprendre Australie.

Chapitre 1
Peuples premiers

Temps du rêve (Dreamtime)

Illustration 2.
Lever de soleil dans le Bush. Crédit : Kimberley Forrest

Uluru (Ayers Rock)

Illustration 3. Uluru (Ayers Rock).
Crédit : Pixabay - Creative Commons

*Kanakas (*Blackbirding)

Illustration 4. Kanaka
Jeune travailleur insulaire dans une plantation de canne à sucre, Bingera, près de Bundaberg, vers 1898.
Crédit : La Bibliothèque du Queensland et la Bibliothèque John Oxley, négatif 2252.

1. Peuples aborigènes

Richard Broome

Les premières populations qui ont découvert l'Australie ancienne il y a environ 65 000 ans, venaient d'Asie du sud-est. Ces premiers navigateurs intrépides ont fini par coloniser un continent.

Près de 2 000 générations plus tard, la population aborigène a approché un million de personnes, réparties en 500 groupes culturels et linguistiques. Tous étaient des chasseurs et des cueilleurs, chacun façonné par son écologie locale. Certains vivant le long des rivières et des lacs devinrent semi-sédentaires, en raison de l'abondance de l'approvisionnement alimentaire et construisirent des habitations en pierre et en tourbe. Dans les zones semi-arides, des groupes se déplaçaient pour s'alimenter en animaux et végétaux. Ceux des îles du détroit de Torrès utilisaient des ressources marines et des techniques de jardinage apprises des contacts mélanésiens.

Ils étaient maîtres de leur environnement et riches à leur manière, satisfaisant leurs besoins. Ils ont vécu un mode de vie durable en raison de leur mobilité et de leur nombre relativement faible, pratiquant diverses méthodes de contrôle des naissances. Ils ont toutefois modifié le continent australien par le feu. Ils enflammaient de petites portions de terre pour rajeunir les herbes destinées au gibier et pour créer des voies de déplacement. Ce brûlage a été planifié et saisonnier, pour créer des mosaïques de terres brûlées afin de régénérer les légumes et de renouveler les espaces de pâturages. D'autres espaces ont été laissés non brûlés pour servir de refuges aux animaux. Ils ont ainsi changé le visage de l'Australie, en favorisant la résistance au feu des eucalyptus et d'autres espèces.

Ils avaient une vision profondément religieuse du monde, à la base de leur rapport à la terre. Les histoires de grands créateurs ancestraux de la terre ont sacralisé la propriété foncière, guidé son utilisation et impliqué tous les groupes dans leur environnement naturel. Un système totémique les invitait à pratiquer des rituels pour garder leur pays en bonne santé.

La souveraineté autochtone a été mise en cause par les revendications de la Couronne britannique à l'est de l'Australie

dès 1770. La colonisation britannique a suivi à Sydney à partir de 1788. Ces contacts du monde extérieur ont amené la variole et les maladies vénériennes, qui ont causé des ravages. La plupart des colons prétendaient que les peuples autochtones étaient primitifs, sauvages et avaient besoin de salut à travers la civilisation et le christianisme. D'autres pensaient que des « améliorations » étaient impossibles, et un tel pessimisme grandissait à mesure que la violence éclatait.

La lutte pour la terre s'est généralisée dès lors que les colons avec leurs moutons et leurs bovins se sont installés sur les terres aborigènes. Les irruptions minières et maritimes ont eu lieu et les pêches à la baleine et aux perles ont mis à mal la propriété autochtone locale. Une guerre de frontière sporadique et inégale a éclaté dans de nombreuses régions, à mesure que la colonisation s'est étendue. Les groupes aborigènes ont lutté contre les colons soutenus par des détachements de police ou militaires équipés dès les années 1850 de chevaux et d'armes à feu. Les estimations des morts autochtones violentes sur toutes les frontières dépassent les 20 000. Les nouvelles maladies, les violences, la spoliation des terres et la mise à mal des pratiques culturelles ont conduit à un déclin massif de la population aborigène, traumatisée. Dans de nombreuses régions, le nombre d'habitants a chuté de plus de 80 % en une génération : ce fut une catastrophe démographique.

Beaucoup d'autochtones se sont adaptés à leurs mondes radicalement modifiés. Les hommes et les femmes* ont gagné leur vie dans les nouvelles économies coloniales de l'élevage, de l'exploitation minière et de la pêche, encore qu'ils fussent mal payés : jusqu'à la fin des années 1960 dans le nord de l'Australie, la seule forme de récompense était d'être logés et nourris. Beaucoup ont appris l'anglais ou une forme créole, ont acquis de nouvelles compétences économiques et ont trouvé des façons de vivre aux confins du monde européen en s'efforçant de rester fidèles à leurs traditions culturelles.

Les colons, influencés par le darwinisme social et d'autres idées raciales, soutenaient que ces peuples autochtones misérables étaient une « race condamnée et mourante ». Les juridictions coloniales à travers l'Australie, à l'instar du Victoria en 1859, ont institué des lois racistes spéciales et ont établi des réserves et des missions pour protéger ce qui restait de cette race « inférieure ». En vertu de ces lois, qui ont prévalu sous une forme ou une autre

pendant un siècle, la vie quotidienne des Aborigènes a été gérée de façon à les transformer en bons fermiers chrétiens.

Pour faciliter cette construction sociale, les enfants issus d'unions mixtes ont été mis à l'écart pour éradiquer la culture aborigène. Ce déplacement a touché des milliers d'autochtones sur plusieurs générations, alors que les décideurs tentaient sans vergogne de « blanchir » la nation. En 1886, le Victoria adopta une politique d'absorption qui poussa ceux âgés entre 14 et 34 ans à se débrouiller tous seuls en dehors des réserves. D'autres États et Territoires ont ensuite progressivement adopté l'assimilation.

Les politiques de protection n'étaient pas entièrement négatives. Ces missions et réserves ont permis la survie des Aborigènes et leur ont permis de résister au contrôle du gouvernement. Les conversions, devenues communes, ont fourni une certitude chrétienne que tous étaient d'un « sang unique » et donc égaux. Pour beaucoup, les réserves sont devenues leur chez soi, et ils se sont battus pour les garder. Les premiers mouvements politiques aborigènes qui ont réclamé l'égalité civile dans les années 1920 et 1930 étaient principalement dirigés par des militants formés à la mission. Conjointement avec des sympathisants blancs, ces militants ont obtenu la fin de la législation raciale dans tout le pays dans les années 1960.

Les Aborigènes ont ensuite revendiqué des droits propres, en particulier des droits fonciers. Comme ils ne formaient que 3 % de la population, leur nouveau droit de vote a eu peu d'impact. Aussi beaucoup sont-ils descendus dans la rue, s'appuyant sur un argument moral pour faire pression sur les commissions d'enquête parlementaires. Ils ont également fait valoir leurs prétentions devant les tribunaux, en commençant par le premier procès (infructueux) sur les droits fonciers à Gove en 1968. Leur « ambassade sous une tente » en 1972 fut une référence de cette lutte, mais il y eut beaucoup d'autres points chauds locaux. Les revendications des droits fonciers ont mis fin à l'esprit bipartisan vis-à-vis la politique autochtone au cours des années 1970 et ont instauré vingt-cinq années de lutte politique. L'arrêt *Mabo** de la Haute Cour en 1992 a décidé que le titre autochtone foncier avait bel et bien survécu à l'acte de colonisation.

Les différences entre les partis politiques* progressistes et néo-conservateurs ont provoqué d'énormes dissensions au sujet de la politique autochtone à partir des années 1990. Le rapport

Bringing Them Home (*Ramenons-les à la maison*, 1997) a révélé que plus de 10 % des enfants autochtones avaient été retirés de leur famille au fil des générations, ce qui représentait une tentative d'extinction de l'autochtonie. Une controverse massive entre les progressistes et les conservateurs a suivi sur la question de savoir si cela avait été délibéré, constituait un génocide, ou était conçu pour le bien des intéressés. Des « guerres culturelles » ont également éclaté concernant le destin de la nation comme homogène ou multiculturelle. Des excuses sincères (bien que sans dédommagement) pour les enfants volés, présentées par le Premier ministre travailliste Kevin Rudd en 2008, ont été bien accueillies par la plupart des Aborigènes. Mais les sondages ont indiqué qu'un tiers des autres Australiens y étaient opposés.

Héritage de 200 ans d'oppression coloniale, le niveau de vie des Aborigènes demeure nettement inférieur à celui des autres Australiens. L'indice du progrès humain des Nations unies, qui teste la longévité, le revenu et l'éducation, a montré en 2001 une énorme disparité entre les Autochtones et les autres Australiens. Les scores autochtones sont 35 fois inférieurs à ceux des non autochtones. Pour les Aborigènes, les statistiques récentes révèlent que la longévité est de dix ans de moins ; le chômage dix fois plus élevé ; le taux d'incarcération quinze fois plus élevé ; le taux de suicide trois fois plus élevé ; dix fois plus de cas signalés de violence envers les enfants ; et les taux de violences domestiques multipliés par plus de quarante. La stratégie *Closing the Gap* (Combler l'écart) mise en œuvre depuis 2007 n'a obtenu que de maigres améliorations.

Les Aborigènes ont connu une renaissance culturelle remarquable au cours de la dernière génération, et souhaitent toujours exercer un plus grand contrôle sur leur vie. Leur réunion nationale à Uluru*, en 2017, a appelé à la formation d'une assemblée nationale autochtone en tant que « voix à porter au Parlement » et à la reprise des négociations sur un traité. D'autres cherchent également des changements symboliques, comme la reconnaissance des peuples autochtones dans la Constitution* australienne, et un changement de date pour la fête de l'Australie : le 26 janvier est considéré par beaucoup comme le jour anniversaire de l'invasion blanche en 1788. Le drame colonial en Australie n'en est pas encore à son dénouement.

2. Temps du rêve (*Dreamtime*)

Éléonore Lainé Forrest

Pour les peuples aborigènes* d'Australie, le monde et les hommes ont été créés au cours d'un âge qu'on appelle, en anglais, Dreaming ou Dreamtime (« temps du rêve »). Or, les mythes s'y référant sont aussi variés qu'il y a de cultures aborigènes* et forment une toile complexe d'histoires distinctes, malgré leurs nombreuses ressemblances. L'emploi du singulier dans l'expression française « le temps du rêve » n'est donc pas adéquat, ne mettant pas en lumière la richesse des histoires de la création.

Dans le Nord, en Terre d'Arnhem, le temps du rêve est appelé *Wangarri* ; au centre de l'Australie, *Tjukurrpa* ; à l'Est des Kimberley, *Ngarrangkarni.* Pour respecter au mieux cette diversité, on utilisera de préférence « les temps du rêve », au pluriel, ci-après.

Les temps du rêve correspondent au temps de la création qui dépasse la portée de la mémoire humaine et constitue la possibilité même de notre inscription dans une durée (possibilité qui n'est pas sans évoquer ce qu'Emmanuel Kant, quelques dizaines de siècles plus tard, décrira comme l'une des deux conditions *a priori* de la sensibilité). Ce temps, loin de coïncider avec celui du rêve, comme on l'entend ordinairement, éclaire une méta-réalité, une vérité fondamentale. Les Aborigènes* ne distinguent pas le passé du présent et du futur à la manière des Européens. Pour eux, le passé précède moins le présent qu'il ne persiste, contenu dans celui-ci. En ce sens, les chemins que les ancêtres créateurs ont tracés dans ce « temps d'avant le temps » continuent d'être empruntés par les Aborigènes* d'aujourd'hui et continueront de l'être par les Aborigènes* de demain.

Certaines histoires des temps du rêve disent que des Esprits, ancestraux et surnaturels, sont venus d'un ailleurs, très loin, au-delà des océans. D'autres supposent qu'ils ont émergé de la surface du monde. Mâles, femelles, ou les deux, ces esprits créateurs peuvent se transformer en animal ou encore s'intégrer à la Terre. Ils sont indépendants et imprévisibles ; bon ou mauvais – les Aborigènes* ne croyant pas en un âge d'or où le monde était le meilleur des mondes possibles. Au fil de leur errance, ces créatures ont donné forme à la Terre, jusqu'alors un disque plat, flottant dans l'espace, une vaste étendue silencieuse, sans aucun accident

sur sa surface. Elles ont créé les rivières, les montagnes, les arbres, les plantes, les déserts, d'une part, les animaux et les êtres humains, d'autre part. Elles ont aussi fixé les règles qui allaient régir les rapports entre les différents membres de leur descendance, les peuples aborigènes* à venir. Et quand elles en eurent fini, elles se changèrent en rochers, en points d'eau, en arbres ou en étoiles, établissant, à l'occasion de cette métamorphose, un lien entre les hommes et la Terre, entre le passé et le présent.

Le serpent arc-en-ciel apparaît dans la plupart des histoires de la création. Pour le peuple Murinbata, il s'est changé en homme et a fabriqué le didgeridoo, instrument à partir duquel il a fait sortir le premier garçon et la première fille. Évoquons aussi le mythe des sœurs Wagilag qui, lors de leur voyage, ont tracé le sol au moyen d'un bâton et, chemin faisant, ont donné vie aux animaux et aux plantes, puis les ont nommés. Après avoir marché plusieurs mois, elles s'arrêtèrent à un point d'eau, demeure du python Juluggul. Dérangé par le bruit que fit l'une d'elle, le serpent se réveilla et, en rage, causa la première pluie. Enfin, il y a le mythe de Bahloo, le dieu de la lune, habituellement représenté avec son amante, le soleil, Yhi. Avant de devenir un astre, il s'appelait Nullandi, l'homme heureux, et vivait sur Terre. Quand il vieillit, Baiame, le Grand Esprit, le monta au ciel et le changea en lune. En le voyant, Yhi tomba amoureuse de lui.

Les temps du rêve instituent l'ordre moral et social, naturel et spirituel de l'univers, un équilibre entre les hommes et le cosmos. Ils définissent les structures de la société et déterminent son fonctionnement. Leur transmission apparaît donc essentielle au sein des différents peuples aborigènes*. Elle se fait à travers la peinture, la danse et, avant tout, les cérémonies, inculquant la nécessité de « suivre le précédent ancestral » et insistant sur l'obligation de prendre soin du monde.

Enfin, les temps du rêve rappellent que les hommes ne sont pas propriétaires de la terre, mais qu'ils en font partie. Et quand ils disparaissent, elle demeure.

3. Uluru (Ayers Rock)

Nicolas Kurtovitch

On décrit souvent Uluru comme un monolithe mais c'est en fait la partie émergée d'une formation rocheuse du sous-sol dégagée par l'érosion. Du point de vue géomorphologique, il s'agit d'un inselberg (un relief isolé qui domine une plaine), une «montagne-île ». Les hommes blancs disent qu'Uluru, qui se tient quelque part au sud-ouest à l'intérieur de l'immense bassin central de l'Australie, l'Amadeus Basin, a soixante millions d'années d'existence autonome, singulière. La formation géologique s'est développée sur un vaste espace qui, il y a neuf cents millions d'années, était sous le niveau de la mer ou juste à son niveau, endroit propice pour l'accumulation de sédiments plus ou moins durs, résistants à l'érosion qui en ces lieux aime prendre différents véhicules : le vent, la pluie, l'eau* courante, et même la mer. Par six fois les basses terres autour du rocher ont été recouvertes, ou partiellement recouvertes, par l'océan. Le grand monolithe, lui, s'est toujours tenu au-dessus de la furie des eaux dont les vagues ont malgré tout donné formes et dessins en son pourtour. Aujourd'hui, ce qu'on voit de rouge sont les dunes de sable rouge apporté par les grands vents des âges glaciaires. De tous les sédiments déposés, seuls les plus résistants demeurent et ils sont Uluru ; les autres sont partis en poussière, et continuent de s'en aller, créant ainsi une perpétuelle réformation, invisible aux yeux des hommes mais sensible à leur cœur.

Ça, c'est l'histoire géologique racontée par les hommes blancs. Il y a aussi l'histoire des autres hommes, ceux qui ont une autre vue. Voilà l'autre histoire.

Les grands ancêtres se promenaient dans les environs, aux temps où rien n'existait encore, où tout se créait, ils aimaient prendre leur temps et apprécier l'immense espace. On voit partout leurs traces sur le continent et particulièrement dans les déserts. À Uluru, les Mala Hare Wallaby ont laissé les traces de leur combat contre le Dingo Kurpany, Kuniya la Femme Python est encore bien présente dans son combat contre Liru le serpent poisson, et il y a bien d'autres histoires, bien d'autres traces. Les grands ancêtres ont fait en sorte que tout soit clair et intelligible pour que leur enseignement permette aux hommes de bien vivre ici. Personne n'oublie ces enseignements, bien au contraire ; les classes se

poursuivent chaque année, les petits apprennent et finissent par savoir. Uluru est une université, une encyclopédie, une somme de savoir être, de sagesse, tout autant que de beauté. Certains peuples ont des cathédrales, des archives, des cordes à nœuds, des mémoires électroniques ; les Anunga ont Uluru. Ils ont aussi des chants, des généalogies, des danses et des peintures ; périodiquement tout est renouvelé, recréé, la vie est alors relancée, pas seulement la leur mais la vie de toute la planète, la nôtre donc également.

Des découvertes archéologiques indiquent la présence de campements humains dans la région il y a plus de 10 000 ans. En 1873, William Gosse visite Uluru et lui donne le nom d'Ayers Rock. Kata Tjuta et Uluru sont cartographiés pour la première fois.

À la fin du XIX^{e} siècle, des éleveurs tentent de s'établir en bordure de la réserve sud-ouest ; les interactions entre les Aṉangu et les Blancs se multiplient et deviennent plus violentes.

Le 26 octobre 1985, le gouvernement australien rétrocède aux Aborigènes* pour 99 ans la propriété d'Uluru. Par la National Parks and Wildlife Agency ils gèrent la montagne de façon coordonnée. La communauté des Mutitjulu, estimée à 300 personnes, est installée près du versant occidental d'Uluru. Dix-sept kilomètres le séparent, par la route, de la ville touristique de Yulara.

Une politique de double dénomination est officiellement adoptée. Le 15 décembre 1993, « Ayers Rock/Uluru » devient le premier nom double du Territoire du Nord. Le 6 novembre 2002, l'ordre est inversé en « Uluru/Ayers Rock ».

Le serpent insaisissable est un simple trait dans la pierre, c'est une ombre de pluie, une ombre d'eau venant des millénaires passés, il se livre et dit à sa manière tranquille le monde et les humains enlacés.

Partir au petit matin pour voir le soleil
sur mon cœur sur mon âme se lever sur Uluru
En passant la face nord les visages de millions d'Aborigènes
venus méditer par ici surgissent devant moi

4. Générations volées

Carine David

L'expression « Générations volées » (*Stolen Generations*) désigne la pratique du placement des enfants aborigènes*, et particulièrement des enfants métis, comme élément récurrent de la politique d'assimilation ou de « blanchiment » adoptée par des gouvernements australiens au XX^e^ siècle.

Le nombre d'enfants enlevés de force à leur famille et à leur culture en vertu de cette politique est difficile à estimer. L'enquête nationale sur la séparation des enfants aborigènes* et Insulaires du détroit de Torrès* de leurs familles estime à entre un tiers et un dixième les enfants autochtones enlevés de force à leurs familles et communautés pendant une période allant de 1910 à 1970. Les enfants étaient transférés dans des institutions religieuses ou associatives ou adoptés par des familles non autochtones ou placés pour travailler comme domestiques ou dans les fermes. Beaucoup d'enfants ont souffert de traitements inhumains et dégradants (y compris des abus sexuels). Les contacts avec la famille étaient le plus souvent nuls. Les enfants étaient par ailleurs souvent endoctrinés pour leur faire croire à l'infériorité des peuples et cultures aborigènes* et Insulaires du détroit de Torrès*.

Cette politique a longtemps été niée par les autorités australiennes. Dans les années 1970, les lois servant de fondement à cette politique ont néanmoins été abrogées. En 1995, le gouvernement australien demanda à la Commission des droits de l'homme* et de l'égalité des chances de mener une enquête nationale pour faire un état des lieux du droit applicable s'agissant du placement des enfants aborigènes*, de suggérer les évolutions législatives nécessaires et d'examiner les fondements d'une réparation des victimes. De vastes consultations à travers l'Australie, recueillant les témoignages d'Aborigènes* et d'Insulaires du détroit de Torrès*, de représentants des gouvernements et des églises, de parents adoptifs, de professionnels de santé, d'universitaires et de policiers ont eu lieu. Des centaines de soumissions écrites ont également été reçues. Le rapport final de l'enquête a été déposé au Parlement australien le 26 mai 1997.

Ce rapport, intitulé « *Bringing them home* » (Ramenons-les à la maison), a abondamment documenté l'expérience des

« Générations volées », constatant qu'une politique délibérée d'assimilation était à la base du processus, qualifié d'acte de génocide contraire à la Convention sur le génocide ratifié par l'Australie en 1949. Il a conclu que les victimes avaient droit à réparation, à la reconnaissance de la vérité et à des excuses officielles. Ce rapport s'inquiète également de la pratique de l'enlèvement contemporain des enfants de leurs familles par les services sociaux et préconise la mise en place de garanties contre la répétition du phénomène. En effet, alors que 2 785 enfants avaient été placés en 1997, ils étaient 16 846 en 2016, la politique dite de « l'intervention » du gouvernement Howard, au Territoire du Nord, ayant été un facteur dans cette augmentation.

Le rapport envisagea des modalités de réparation (proposant la création d'un fonds national d'indemnisation), la mise en place de services de liaison pour aider les familles à se reconnecter, la réadaptation des victimes de placement forcé, la sensibilisation par la mise en place d'une journée nationale d'excuses et l'inclusion de modules obligatoires sur les Générations volées dans les programmes scolaires.

La première réponse du gouvernement australien fut de rejeter la plupart des propositions émises dans le rapport, en particulier la nécessité d'excuses officielles et de réparation. Quelque 63 millions de dollars australiens furent néanmoins alloués sur quatre ans pour mettre en œuvre quelques mesures mais la réponse apportée était très en deçà des espoirs suscités par ce rapport.

Ce n'est finalement qu'au retour des travaillistes au pouvoir que des excuses officielles furent formulées par le Premier ministre Kevin Rudd lors d'une cérémonie organisée au Parlement australien le 13 février 2008. Ces excuses n'ont néanmoins pas marqué un tournant dans la politique gouvernementale à l'égard des Générations volées et des recommandations formulées dans le rapport « *Bringing them home* ». Des bilans indépendants produits par des associations établissent que seulement un dixième des recommandations ont été mises en œuvre. Seuls trois États fédérés* (le Queensland, Victoria et l'Australie-Méridionale) ont formulé des excuses officielles et ont institutionnalisé un mécanisme de réparation des victimes.

5. Arrêt *Mabo*

Mick Dodson

En 1992, la Haute Cour d'Australie a repoussé deux siècles d'application en Australie d'une notion infondée, *terra nullius* (terre sans appropriation) : elle a reconnu que le droit indigène avait survécu à l'affirmation britannique de sa souveraineté sur ce qui était la terre des peuples aborigènes* et des Insulaires du détroit de Torrès*. Eddie Mabo, originaire de Mer (Murray), une des îles du détroit de Torrès, avait saisi la Haute Cour pour faire reconnaître son titre foncier à l'égard de ses terres traditionnelles dans son île.

L'ironie est qu'en supprimant la notion de *terra nullius* comme fondement et justification de l'incursion britannique et de la prise de contrôle de l'Australie, il demeure un vide juridique à cet égard.

Le juge Brennan de la Haute Cour a déclaré que le titre autochtone a son « origine dans les lois traditionnelles qui lui donnent son contenu, lesquelles sont reconnues par les habitants indigènes, et les coutumes traditionnelles observées par ceux-ci ». Il a aussi affirmé : « la nature et les incidents du titre indigène doivent être vérifiés par rapport à ces lois et coutumes. »

L'une des principales différences entre le titre autochtone et d'autres formes de titre foncier est que les traditions dont dépend le titre autochtone peuvent s'étendre à la mer, aux récifs et à la zone intertidale.

La « preuve » du titre autochtone et de qui le détient - « une communauté, un groupe ou un individu » - dépend principalement des traditions orales.

La plus grande erreur que font beaucoup de commentateurs, en particulier les politiciens et les journalistes, en essayant de clarifier ou de décrire le titre indigène est de le caractériser comme une invention de la *common law*, ou pire encore, comme quelque chose que les juges de la Haute Cour auraient inventé eux-mêmes. En réalité, le titre autochtone a toujours existé. Il n'est pas une institution de la *common law*. Ce que la Haute Cour a fait, à travers l'Arrêt Mabo, a été de le reconnaître comme un droit de propriété, un titre préexistant. Mais il a bien précédé l'introduction des lois dans ce pays. Cela fait que lorsque nous, les peuples autochtones, revendiquons des droits et des intérêts fonciers autochtones, nous demandons la reconnaissance d'un droit préexistant.

Le titre autochtone est donc un droit légal substantiel. Ce n'est pas une mesure corrective. La reconnaissance comporte un devoir de protection, et non le démembrement, l'indexation et le démantèlement dont nous avons été témoins dans les textes et la jurisprudence.

La base concrète sur laquelle il est affirmé que les droits de propriété autochtones revendiqués existent bel et bien est suffisante pour étayer les affirmations selon lesquelles le groupe revendicateur a, tout comme les prédécesseurs avaient, un lien avec les terres concernées : il existe des lois et coutumes traditionnelles reconnues et observées par le groupe. Le groupe a continué à détenir le titre autochtone par ces lois et coutumes traditionnelles. Les demandeurs peuvent établir *prima facie* au moins certains des droits et intérêts revendiqués dans la demande. Un demandeur doit avoir, actuellement ou dans le passé, un lien physique traditionnel avec une partie des terres ou des eaux revendiquées.

Le contexte du droit foncier est certes complexe, mais un détenteur de titre autochtone ou un bénéficiaire pourrait être défini de façon générale selon les principes suivants, pris soit dans leur ensemble, soit en partie : descente d'ancêtres associés à la zone réclamée ; reconnaissance et acceptation par le groupe ; liens historiques ; connexion affective/ spirituelle ; lieux de conception ; lieux de naissance ; adoption ; reconnaissance par des groupes voisins ; d'autres associations avec la région.

Autre question est celle de savoir si des droits différentiels sont à prendre en considération : la possession exclusive comme critère principal, par exemple, pourrait donner plus de droits par rapport au droit de chasser comme critère unique. Or il est difficile de prendre en compte beaucoup de questions pertinentes sans avoir accès à l'ethnographie des groupes spécifiques impliqués.

Le titre autochtone évolue toujours en Australie et le défi que doivent relever les peuples aborigènes* et les Insulaires du détroit de Torrès* qui ont réussi dans leurs revendications est de savoir comment utiliser leurs terres pour le bénéfice économique, social et culturel de ces détenteurs.

6. Insulaires du détroit de Torrès

Julie Lahn

Les Insulaires du détroit de Torrès constituent un peuple indigène à la frontière entre l'Australie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les habitants, qui vivent dans 17 communautés insulaires distinctes, possèdent une culture maritime unique. Ils arrivèrent il y a entre 7 000 et 8 000 ans. Ils ont leur système de parenté et leur conception du foncier propres et ne partagent pas le concept de «temps du rêve* » des autres peuples indigènes. Cette population vit désormais majoritairement sur le continent mais garde de profonds liens avec ses îles d'origine. Lors du recensement de 2016, 59 000 personnes se sont identifiées comme originaires du détroit de Torrès.

Ces populations ont en commun un éventail de traits linguistiques, culturels et sociaux dans une région qui s'étend du nord du continent australien au sud de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mais elles affirment leurs identités propres : identités insulaires, infra-régionales et régionales, sous-tendues par un code moral appelé « la voie insulaire » (*ailan pasin*) qui transcende les différences entre communautés.

Comme d'autres peuples indigènes, les Insulaires du détroit de Torrès subirent la colonisation, en l'occurrence britannique, et plus tard l'intégration dans une société à majorité non-indigène, ce qui a profondément affecté leur histoire et leur identité.

Deux processus historiques en particulier eurent un effet transformateur : l'arrivée, dès les années 1860, des industries marines coloniales qui focalisaient sur la collecte des coquillages de perles et des bêches-de-mer, puis celle, en 1871, de la London Missionary Society. Aujourd'hui, les Insulaires qualifient cette période de l'interaction avec des « étrangers » et l'idéologie des missionnaires chrétiens comme une rupture abrupte avec les modes de vie traditionnels d'« avant le temps » (*bipo taim*).

L'héritage de cette période comprend la large participation des Insulaires du détroit de Torrès dans les industries marines où prédominent aujourd'hui écrevisses et poissons à nageoires ; et la présence importante des Églises chrétiennes dans chaque communauté. La période coloniale a produit aussi une parenté

hybride, beaucoup d'Insulaires du détroit de Torrès ayant aussi des racines océaniennes, asiatiques et européennes.

Ces expériences ont déclenché un bouillon de chants et de danses puisés dans des formes océaniennes tout en étant investis des traditions du détroit de Torrès. Ces chants et danses sont la propriété de communautés insulaires particulières. Ils font partie de leur vie sociale et cérémonielle, figurant régulièrement dans des cérémonies, marquant un nombre d'occasions importantes, tant laïques que religieuses.

Une *lingua franca* émergea durant la période coloniale, le créole du détroit de Torrès qui est d'usage répandu. Deux langues traditionnelles sont maintenues également : le Kala Lagaw Ya et ses dialects dans les îles de l'ouest et du centre (parenté avec la famille de langues austronésienne) ; et le Meriam Mir dans les îles de l'est (parenté avec les langues mélanésiennes).

Les Insulaires du détroit de Torrès ont lutté avec force pour réclamer leur autonomie en tant que peuple distinct. En Australie, ils sont surtout connus grâce à l'Arrêt Mabo* de la Haute Cour. Celui-ci a mené à la création du titre foncier introduit par l'État fédéral qui devint la référence pour toute revendication foncière faite par les peuples indigènes en Australie. Toutes les îles du détroit de Torrès ont été restituées à des groupes insulaires dans le cadre du titre foncier où des groupes de propriétaires fonciers participent à des structures de gouvernance à côté des représentants des Insulaires.

L'ère post-Mabo a déclenché un nouvel élan à l'égard des formes culturelles traditionnelles ; en même temps, les Insulaires du détroit de Torrès continuent à partager leur culture avec le monde extérieur, notamment à travers l'expression artistique (constructions élaborées tenues à la main ou mécaniques usées appelées « machines de danse » ; expérimentations avec des formes archaïques de masques fabriquées de coquillage de tortue) et des danses.

L'apport des Insulaires du détroit de Torrès à la société australienne est hors de proportion avec la taille de leur population. Habitant dans tous les États et Territoires du pays, ces Australiens indigènes continuent à puiser dans leur culture comme source de force leur permettant de contribuer aussi à l'avenir de leurs communautés dans la région de Torrès.

7. Kanakas (*Blackbirding*)

Suzanne Grano et Robert Longhurst

En Australie, le mot Kanakas désigne les insulaires du Pacifique qui furent recrutés pour fournir une main d'œuvre bon marché à l'industrie sucrière naissante dans le Queensland entre le début des années 1860 et l'année 1904. Ce commerce de rotations de recrutement dans les Îles Loyauté, les Îles Salomon et les Nouvelles-Hébrides (aujourd'hui le Vanuatu) s'appelait communément *blackbirding*. Le nom Kanakas, plutôt péjoratif en Australie au XXe siècle, y est rarement utilisé aujourd'hui, mais en Nouvelle-Calédonie le lien entre Kanakas et Kanak est incontestable.

Près de 62 000 insulaires du Pacifique ont ainsi été recrutés pour aller travailler pour les industries naissantes sucrière et pastorale. Les Loyaltiens (de Lifou ou de Maré) ont représenté un pourcentage significatif : les statistiques officielles indiquent qu'au moins 1 124 Loyaltiens s'engagèrent dans le Queensland entre 1863 et 1877. Entre 1865 et 1875, plus de 40 voyages de recrutement aux Îles Loyauté furent officiellement recensés. Il semble que de nombreux Loyaltiens se soient volontiers portés candidats ; ils avaient l'habitude de partir travailler loin de chez eux ; ils avaient quelques notions d'anglais, acquises à la faveur de leurs contacts avec les missionnaires britanniques. Cependant, de nombreux insulaires (y compris des Loyaltiens) ont été kidnappés par des négociants britanniques peu scrupuleux — la coercition par *blackbirding*.

Les Loyaltiens ont débarqué dans les petites villes* portuaires de Townsville, Bowen, Mackay, Bundaberg ou Maryborough. Les archives indiquent que bon nombre d'entre eux étaient affectés à leurs futurs employeurs au moment de la signature du contrat initial. Ils rejoignaient donc leur plantation dès leur arrivée et se mettaient immédiatement au travail. D'autres étaient affectés à des élevages situés dans l'arrière-pays, dans des conditions auxquelles rien ne les avait préparés. La chaleur parfois insupportable, comme le froid de la saison hivernale, faisaient de nombreuses victimes.

La résistance et l'endurance physique de la plupart des insulaires devinrent légendaires. Le paysage longeant les principales rivières du Nord du Queensland se trouva transformé grâce à leur labeur. La prospérité de l'industrie sucrière dans le Nord du Queensland reposa, pendant plus de quarante ans, sur le travail sous contrat des 62 000 Insulaires du Pacifique.

À l'expiration de leur contrat de trois ans, les insulaires furent généralement renvoyés dans leurs îles natales, tandis que de nombreux Loyaltiens préféraient signer un nouvel engagement pour pouvoir rester dans le Queensland.

En 1874, le recrutement dans les Îles Loyauté avait pratiquement cessé, et les Français offraient des emplois aux insulaires de Nouvelle-Calédonie. Sur les nombreux Loyaltiens recrutés, 541 seulement avaient été rendus à leurs îles en 1878. Nombre d'entre eux étaient morts en cours de contrat, victimes de la varicelle, de la rougeole et d'autres maladies respiratoires. Plusieurs centaines d'entre eux avaient choisi de s'installer en terre australienne.

En 1906-1908, par la mise en place de la politique dite de « l'Australie blanche », environ 7 000 travailleurs insulaires furent renvoyés de façon autoritaire. Cette mesure sépara les familles et brisa l'existence de nombreux travailleurs qui avaient consacré des années de labeur à l'État du Queensland. On estime à 4 500 le nombre de ceux qui furent autorisés à rester, au rang desquels figurent les Loyaltiens, arrivés en terre australienne en tant que citoyens d'un territoire dépendant de la France. Certains de leurs descendants ont fait souche dans toute l'Australie et dans les îles du détroit de Torrès et ils contribuèrent ainsi de façon significative au creuset culturel que constitue l'Australie aujourd'hui.

Le 7 septembre 2000, le Gouvernement du Queensland a officiellement reconnu les Australiens des îles du Pacifique sud comme un groupe social à part entière lors d'une cérémonie officielle au Parlement, à Brisbane. Le 14 août 2013, pour commémorer les 150 ans depuis l'arrivée en 1863 du premier bateau de Kanakas, une reconstitution a eu lieu à Ormiston House, près de Brisbane. Une partie du patrimoine culturel de cette communauté a été sans doute irrémédiablement perdue. Mais cinq générations plus tard, ces descendants des Kanakas essaient de renouer le contact avec leurs îles natales et avec des familles perdues de vue depuis longtemps.

Chapitre 2
Explorateurs

Cook

Illustration 5. Portrait de James Cook par Nathaniel Dance – 1775.
Crédit : Service de Documentation, Bibliothèque Nationale d'Australie, Canberra

La Pérouse

Illustration 6. Louis XVI donnant ses instructions au capitaine de vaisseau La Pérouse. Nicolas-André Monsiau (1754-1837).
Crédit : Photo RMN -
Grand Palais (Château de Versailles)/Gérard Blot

Flinders

Illustration 7. Carte des voyages de Matthew Flinders
Crédit : Summerdrought - Creative Commons

8. Terra australis incognita

Marc Joyau

Contrairement aux apparences, *Terra australis incognita* (littéralement « Terre du sud inconnue ») ne correspond pas à l'Australie.

L'idée qu'une « Grande terre du sud » puisse exister remonterait à Aristote (384-322 av. J.-C.). S'appuyant sur les enseignements de Pythagore (v. 570-v. 480 av. J.-C.) et sur sa conviction que la Terre est ronde, Aristote pense qu'un continent doit nécessairement occuper l'hémisphère sud pour équilibrer le globe terrestre et ainsi, en quelque sorte, « faire contrepoids » aux continents septentrionaux. Quatre siècles plus tard, Ptolémée (v. 100-v. 170 ap. J.-C.) conçoit une Géographie* qui le conduit à dessiner un planisphère comportant une surface gigantesque, un véritable continent qui occuperait tout l'hémisphère sud, d'est en ouest.

Si divers auteurs rapportent qu'au Moyen Âge des visions fantaisistes circulent sur les mers australes (certains y auraient placé le Purgatoire voire le Paradis chrétien, tandis que d'autres croyaient qu'elles étaient habitées par des gens ne mesurant pas plus de 50 cm de haut et possédant des oreilles aussi grandes qu'eux), il ne semble pas que ce millénaire ait développé une croyance particulière en l'existence d'une « Grande terre du sud ». L'intérêt pour la *Terra australis incognita* renaît véritablement au XVI^e^ siècle. Sans que l'on sache avec certitude comment les cartographes et géographes de l'époque ont pu en avoir connaissance (des récits de voyageurs et certaines cartes chinoises donnent à penser que l'existence d'une grande terre au sud de l'Indonésie était connue en Asie), elle figure sur un certain nombre de cartes, mappemondes et planisphères, comme par exemple dans l'Atlas du navigateur et cartographe français Nicolas Vallard, publié en 1547. Les premières grandes expéditions maritimes du moment ont en effet certes pour objectif premier de trouver la route des Indes, mais l'espoir de découvrir le continent inconnu n'y est pas non plus totalement étranger. À cela au moins deux motifs : l'appât du gain (ces terres lointaines regorgent certainement d'or et d'épices) et le désir d'y faire connaître la sainte parole.

En 1606, le navigateur hollandais Willem Janszoon est probablement le premier Européen à accoster en Australie.

L'événement a vraisemblablement lieu à l'embouchure du fleuve Pennefather dans le Golfe de Carpentarie. À sa grande déception, il ne trouve ni or ni épices. Les terres découvertes, baptisées « Nouvelle-Hollande », sont peu à peu cartographiées par les explorateurs qui suivent, mais ils n'y trouvent rien de précieux ni d'intéressant. En 1642, Abel Tasman est chargé de cartographier précisément la « Nouvelle-Hollande ». Sa mission, réalisée au cours de deux voyages (1642-1643 et 1644) n'est pas couronnée de succès. Il découvre toutefois la Tasmanie, qu'il baptise « Terre de Van Diemen » en l'honneur de son commanditaire. Surtout, de par la première circumnavigation qu'il fait de la Nouvelle-Hollande, il prouve qu'elle n'est qu'une île, et non la fameuse *Terra australis incognita*, supposée de plus grande envergure. Durant plus d'un siècle, la quête de la « Grande terre du sud » est abandonnée. Elle n'a repris qu'avec la rivalité coloniale opposant les Français aux Anglais. Bougainville ne toucha même pas l'Australie. James Cook* y parvint dès sa première mission astronomique et cartographique (1768-1771). Au terme de sa seconde expédition (1772-1775), il se déclara convaincu que la « Grande terre du sud » n'existait pas.

Comme en témoigne l'ouvrage du navigateur, explorateur et cartographe britannique Matthew Flinders (*A Voyage to Terra Australis*, Londres, 1814), *Terra australis* peut être employé pour désigner l'Australie.

En revanche, *Terra australis* incognita reste bien un continent imaginaire. Tout au moins pour l'instant. En 2017, des chercheurs australiens ont en effet affirmé avoir découvert un septième continent, qu'ils ont baptisé Zealandia, immergé à 94 % et situé au large de l'Australie…

9. Qui a découvert l'Australie ?

Olivier Ménard

Qu'elle ait été découverte plusieurs fois ou en plusieurs fois, l'histoire de son exploration maritime montre que l'Australie n'est pas que «poétiquement aimantée » comme l'écrivait André Breton.

Les premières découvertes

Qu'ils y aient accédé par pont de terre ou par voie maritime, les premiers explorateurs arrivèrent il y a environ 65 000 ans. L'introduction des dingos il y a 4 500 ans montre que des contacts par voie maritime ont eu lieu en provenance d'Asie du sud-est où les Austronésiens maîtrisaient déjà les voyages interinsulaires et la navigation hauturière ; ce qu'ont perpétué les pêcheurs des Célèbes en venant ramasser des holothuries. L'aventure maritime était portée par l'appétit de découverte, le désir de prodiguer la Sainte-Parole, l'appât du gain, le souhait de s'approprier de nouvelles terres et, à partir du XVIII^e^ siècle, la recherche de découvertes scientifiques. Malgré le traité de Tordesillas de 1494 qui partageait le monde non européen entre Portugais et Espagnols, les Néerlandais, Anglais et Français s'invitèrent à la course aux richesses et aux possessions ultramarines.

Des thèses contestées ont proposé une découverte de l'Australie par des navigateurs chinois au XV^e^ siècle ou par l'Espagnol Pedro Fernandes de Queirós en 1606. Une autre théorie, plus argumentée, plaide pour une découverte par le Portugais Cristóvão de Mendonça entre 1521 et 1524.

De Janszoon à Flinders*

L'histoire officielle consacre le navigateur néerlandais Willem Janszoon comme premier Européen à avoir accosté sur l'île-continent le 26 février 1606 en débarquant du Duyfken près de l'actuelle ville de Weipa (Queensland), pensant qu'il s'agissait d'une partie de la Nouvelle-Guinée. Suivirent d'autres Néerlandais dont Dirk Hartog (1616), Jan Carstenszoon (1623) et Abel Tasman qui découvrit et nomma, en 1642, une île qu'il nomma « Terre de Van Diemen », rebaptisée « Tasmanie » en 1856. En 1644, Tasman proposa d'appeler l'île-continent « Nouvelle Hollande ».

En 1699, à la tête de la première expédition d'exploration scientifique mandatée par l'Amirauté britannique, l'ancien flibustier William Dampier fut le premier Britannique à faire des relevés de l'Australie.

Arrivé sur l'Endeavour à Botany Bay en compagnie des botanistes George Banks et Daniel Solander, et déclarant que l'île était inoccupée, James Cook* prit possession le 22 août 1770 de la partie orientale de l'Australie au nom du roi d'Angleterre.

En 1772, Marc-Joseph Marion Dufresne devint le premier Européen à rencontrer des natifs en Tasmanie.

Parti sur le Gros-ventre avant le retour de l'expédition Cook*, Louis Aleno de Saint-Aloüarn débarqua à l'ouest de la Nouvelle Hollande et envoya Jean Mengaud de la Hage prendre possession de la terre au nom de la France le 30 mars 1772.

Le 26 janvier 1788 Arthur Phillip, arrivé à la tête d'une flotte de onze navires britanniques, fonda la colonie pénitentiaire de Port Jackson (future Sydney) qui devint la base du peuplement européen de l'Australie.

Au même moment, Jean-François de Galaup de La Pérouse* atteignit Botany Bay avant de disparaître en mer cinq mois plus tard. Les expéditions envoyées à sa recherche furent l'occasion de découvrir de multiples espèces grâce au naturaliste Jacques-Julien Houtou de La Billardière, membre de l'expédition d'Antoine Bruny d'Entrecasteaux (1792), puis de l'exploration des côtes d'Australie par Jules Dumont d'Urville (1826-1829).

Ces découvertes successives débouchèrent sur le relevé complet des côtes australiennes et la première carte figurant la totalité des 37 000 km de côtes de l'île principale de l'Australie fut publiée à Paris, en 1811, par Louis de Freycinet qui avait été membre de l'expédition de Nicolas Baudin. Mais c'est Flinders* que l'histoire a retenu pour avoir devancé Baudin dans son exploration et pour avoir proposé dès 1804 de remplacer le nom de « Nouvelle Hollande » par celui d'« Australie », ce qui fut adopté officiellement en 1824.

Toutefois, et sans compter leurs accompagnants, nombre de ces explorateurs ont payé de leur vie ces aventures australiennes ; massacrés (Cook*, Marion Dufresne), par naufrage (La Pérouse*) ou de maladie (Saint-Aloüarn, d'Entrecasteaux, Baudin).

Les Australiens ont depuis repris à leur compte les voyages *overseas* comme ils aiment à les appeler. En témoigne le triple tour du monde à la voile sans escale conclu par Jon Sanders en 1988 réalisant la plus longue distance jamais naviguée sans interruption par un bateau.

10. Cook

Marc Joyau

Bien que ce ne soit pas lui qui ait découvert l'Australie, James Cook a parfois été considéré comme un Christophe Colomb de l'Océanie.

Né en 1728 en Angleterre, il mourut en 1779 à Hawaï, tué par des indigènes au cours de sa troisième expédition dans le Pacifique. Après un passage dans la marine marchande, il s'engagea dans la *Royal Navy* (Marine royale britannique). À l'occasion du siège de la ville de Québec (1759), il cartographia l'embouchure du fleuve Saint-Laurent.

Remarqué pour ses talents, la *Royal Society of London* lui confia une première mission astronomique et cartographique dans l'Océan Pacifique sud. Il s'agissait d'observer, depuis l'hémisphère sud, le passage de la planète Vénus entre la Terre et le Soleil, mais aussi de rechercher la « Grande terre du sud » ou *Terra australis incognita**.

Le 25 août 1768, Cook appareilla de Plymouth à bord de l'Endeavour. Il était accompagné de quelques scientifiques, dont l'astronome Charles Green et le botaniste Sir Joseph Bank. Le premier devait notamment recueillir des informations permettant par la suite de calculer la distance à laquelle se situent les planètes par rapport à la Terre. Après avoir passé le cap Horn, Cook débarqua à Tahiti en 1769. Là, au lieu aujourd'hui appelé « Pointe Vénus », l'observation du passage de la planète ne donna pas les résultats escomptés. Il entreprit alors le second volet de sa mission, avec l'aide d'un Tahitien nommé Tupaia qui avait une grande connaissance, notamment géographique, de l'Océan Pacifique et qui embarqua à bord de l'Endeavour.

À la fin de l'année 1769, Cook atteignit la Nouvelle-Zélande, qu'il cartographia en détail. Décidé à rejoindre la « Terre de Van Diemen » (Tasmanie) pour savoir s'il agissait ou non de la partie d'un continent, son projet fut contrarié par des vents violents qui détournèrent l'expédition vers le nord. Longeant la côte sud-est de la « Nouvelle-Hollande » (Australie), Cook en profita pour la cartographier précisément elle aussi. Le 29 avril 1770, l'équipage jeta l'ancre et débarqua dans une baie baptisée Stingray Bay (Baie des raies), qui sera renommée Botany Bay en raison de ses richesses naturelles. Cook trouva la région accueillante, peu habitée, et la jugea propice à la colonisation. Cela mena Arthur Phillip à établir en 1788, à quelques kilomètres plus au nord, la première colonie britannique. L'expédition repartit ensuite en direction du nord, mais le navire heurta un récif de la Grande Barrière de corail, au large du cap des Tribulations. Les réparations prirent plusieurs semaines, que les scientifiques mirent à profit pour étudier la faune* et la flore*. L'équipage reprit à nouveau la mer et passa par le détroit de Torrès, prouvant ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Guinée ne sont pas reliées entre elles. Cette première mission,

qui s'achèva en juin 1771, permit à James Cook de prendre possession, au nom de George III, de toute la côte orientale de l'Australie qu'il baptisa «Nouvelle-Galles du Sud », la partie occidentale gardant le nom de «Nouvelle-Hollande ».

Bien que disposant à présent de nombreuses précisions sur la géographie* de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, une partie des membres de la *Royal Society of London* demeurait malgré tout persuadée de l'existence d'un continent austral beaucoup plus vaste et situé plus au sud. En juillet 1772, Cook appareilla donc à nouveau de Plymouth pour une seconde mission. Il disposait d'un nouveau navire, le Resolution et était accompagné de Tobias Furneaux, commandant un second navire, l'Adventure. Après une longue et périlleuse expédition qui le conduisit au-delà du cercle polaire antarctique, Cook revint en 1775, convaincu de l'inexistence de la « Grande terre du sud ».

Un an plus tard, il réembarqua à nouveau sur le Resolution, accompagné cette fois de Charles Clerke, qui commandait un autre navire, le Discovery. Il fit escale en Nouvelle-Zélande, étudia le littoral nord-américain, débarqua sur l'île de Vancouver et tenta, en vain, le passage du détroit de Béring. Par deux fois il fit escale à Hawaï. La seconde lui a été fatale. Il y fut tué en 1779.

Navigateur, explorateur et cartographe de grande renommée, de nombreux lieux portent aujourd'hui son nom. Tel est notamment le cas des Îles Cook, État d'Océanie associé à la Nouvelle-Zélande, et du détroit de Cook entre les deux îles de la Nouvelle-Zélande.

II. La Pérouse

Hélène Goiran

Le capitaine de vaisseau français Jean-François Galaup, comte de La Pérouse (1741-1788) a compté dans l'histoire de l'Australie, et l'Australie a compté dans l'histoire de cet officier de Marine, commandant de la grande expédition autour du monde décidée par le roi Louis XVI. Une commune côtière de la banlieue de Sydney, en Nouvelle-Galles du Sud, porte le nom de La Pérouse. Un musée qui porte son nom y perpétue le souvenir du passage de l'Astrolabe et de la Boussole, à la fin du XVIII^e^ siècle, et le père Receveur, aumônier de l'Astrolabe, y est enterré. L'escale en Australie a été l'occasion du dernier contact des marins français et de leur commandant avec d'autres Occidentaux avant leur disparition à Vanikoro (Îles Salomon). D'après des recherches en cours, des survivants de ce naufrage pourraient avoir atteint une île du détroit de Torrès, et reposeraient donc en terre australienne.

Le voyage autour du monde des navires commandés par le capitaine de vaisseau La Pérouse a commencé à Brest le 1er août 1785. Équivalent français des trois grandes circumnavigations britanniques dirigées par le capitaine de vaisseau Cook* entre 1768 et 1779, il était exceptionnel par son ambition et les moyens mis en œuvre, et avait pour objectif de cartographier le Pacifique, compléter les connaissances scientifiques et ouvrir de nouvelles opportunités commerciales en Extrême-Orient. Des peintres et dessinateurs, des savants parmi les plus grands de l'époque furent invités à participer à l'expédition.

L'Astrolabe et la Boussole ont traversé l'Atlantique, longé les côtes orientales de l'Amérique latine, franchi le cap Horn, touché notamment l'île de Pâques (Rapa Nui), Hawaï, l'Alaska, Macao, les Philippines, le Japon, la Russie, les Samoa, les Tonga avant d'arriver en Australie le 24 janvier 1788 à Botany Bay, non loin du port de Sydney (Port Jackson), où le bagne* allait s'établir (Sydney Cove).

Les équipages arrivèrent affaiblis à cette étape, près de deux ans et demi après leur départ de France ; douze hommes sont morts aux Samoa dans des heurts avec des insulaires, et les vivres frais manquaient depuis plusieurs semaines. La rencontre avec la flottille du capitaine de vaisseau Arthur Phillip, venue installer

plus de 700 condamnés au bagne, fut une bonne fortune inespérée. Bien que Londres et Paris fussent en conflit, la fraternité des gens de mer et l'honneur des gentilshommes officiers l'emportèrent de l'autre côté de la Terre. Pendant six semaines, les Français ont bénéficié du soutien des Anglais (même si La Pérouse et Phillip ne se rencontrèrent pas, ce dernier poursuivant la mission qui lui avait été assignée de prendre possession de la Nouvelle-Galles du Sud et d'y établir le bagne).

Avant de poursuivre leur voyage, La Pérouse et ses hommes se reposèrent, se soignèrent, s'approvisionnèrent et confièrent leur courrier, des relevés scientifiques et des documents officiels aux Anglais pour qu'ils les acheminent en France. Selon les instructions de Louis XVI, l'Astrolabe et la Boussole devaient ensuite longer la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie. Dans une lettre du 7 février 1788, écrite à Botany Bay et adressée au ministre de la Marine, La Pérouse confirmait : « Je ferai absolument tout ce qui m'est enjoint par mes instructions relativement à la partie méridionale de la Nouvelle-Calédonie ». Aujourd'hui, le passage de l'expédition en Nouvelle-Calédonie ne fait plus de doute : des analyses de minéraux retrouvés sur l'épave de la Boussole en 1964 à Vanikoro confirment leur origine calédonienne. Après leur départ d'Australie, début mars 1788, l'Astrolabe et la Boussole ont disparu. Des missions de recherches, conduites par d'Entrecasteaux puis Dumont d'Urville, restèrent vaines, jusqu'à ce qu'en 1826 un santalier découvrît à Vanikoro (îles Salomon) les épaves des navires.

Parmi les actions conduites pour explorer ces épaves et comprendre les conditions du naufrage et le sort des survivants figurent les campagnes de fouilles, sous-marines et terrestres, de l'association Salomon, basée en Nouvelle-Calédonie, appuyées sur des milliers d'heures d'échange entre experts et de consultation d'archives.

En 2017, l'anthropologue australien Garrick Hitchcock a publié des travaux selon lesquels des rescapés auraient réussi à gagner l'île Murray, dans le détroit de Torrès. Quoi qu'il en soit, le passage de La Pérouse, ses navires, et environ 200 Français à Botany Bay en 1788 est une réalité qui réserve à ce grand navigateur une place particulière à tout jamais dans la mémoire tant australienne que française.

12. Expéditions d'Entrecasteaux et Baudin

Dany Bréelle

Les expéditions d'Entrecasteaux (1791-1793) et Baudin (1800-1804) ont été deux voyages scientifiques français. La première partit sous l'autorité de l'Assemblée constituante et du roi Louis XVI, et la seconde sous celle de Bonaparte pendant le Consulat. Les instructions assignaient à Antoine Bruny d'Entrecasteaux la double mission « de rechercher les bâtiments du sieur de La Pérouse* » dont le gouvernement était sans nouvelles, et de faire « un voyage de recherches et de découvertes », puis à Nicolas Baudin de « faire reconnaître avec détail les côtes du sud-ouest, de l'ouest et du nord de la Nouvelle-Hollande dont quelques-unes sont encore entièrement inconnues ».

Les frégates de l'expédition d'Entrecasteaux, la Recherche et l'Espérance, gagnèrent la côte sud-est de la Terre de Diemen (Tasmanie) en avril 1792 ; on y découvrit le détroit entre la Tasmanie et l'île Bruny appelé depuis canal d'Entrecasteaux. L'expédition rejoignit ensuite la partie occidentale de la Nouvelle-Calédonie. Après avoir cherché en vain les traces de La Pérouse*, elle revint vers l'ouest, reconnut la côte sud-ouest de l'Australie (« Archipel de la Recherche », décembre 1792) et entra une seconde fois dans le Canal d'Entrecasteaux. L'équipage y rencontra les « naturels » (février 1793) décrits comme « des hommes si bons et si différents de l'idée que l'on se forme de tous les sauvages », puis se dirigea vers Tongabatou, l'est de la Nouvelle-Calédonie et les îles Salomon. Le retour de cette expédition depuis Java fut perturbé en raison de la mort de d'Entrecasteaux et de son successeur d'Auribeau, des répercussions de la Révolution française, et de la confiscation par les Anglais d'une grande partie des collections et documents cartographiques du voyage. Des copies de ces cartes informèrent l'officier de la Royal Navy Matthew Flinders* lorsqu'il entreprit la circumnavigation de l'Australie aux commandes de l'Investigator (1801-1803).

Retardées à l'Île de France (Maurice), les corvettes le Géographe et le Naturaliste de l'expédition Baudin n'arrivèrent en Nouvelle-Hollande qu'à l'hiver (mai 1801), saison défavorable à l'exploration de régions inconnues. En conséquence, le capitaine changea son itinéraire et commença sa reconnaissance en visitant des parties incomplètement hydrographiées (baies du Géographe et des Chiens-marins) des côtes occidentales d'où l'expédition se rendit à Timor pour se ravitailler. Après avoir mis voile vers la Tasmanie, Baudin ne débuta l'exploration des côtes « entièrement inconnues » de l'Australie méridionale qu'en avril 1802. Ce

retard d'un an par rapport au calendrier prévu permit à Flinders* de découvrir en premier la partie ouest de ces côtes, alors que l'expédition Baudin reconnut en premier les parties est. Les deux capitaines se rencontrèrent les 8-9 avril 1802 (Baie de la Rencontre) et l''entrevue fut courtoise. Cependant la côte ouest de l'Australie méridionale a occasionné des désaccords relatifs à la désignation des sites. Suite à l'état de santé critique de son équipage, Baudin rejoignit la colonie anglaise de Port Jackson (Sydney) en juin 1802, profitant de la brève Paix d'Amiens, avant d'entreprendre une seconde campagne de reconnaissance des côtes australiennes.

Le travail des savants fut encadré par de très grandes institutions scientifiques françaises telles que le Jardin du Roy converti en 1793 en Muséum d'Histoire naturelle et l'Institut de France créé en 1795, et par la Société des Observateurs de l'Homme fondée en 1799. À leur retour, l'ingénieur-géographe de l'expédition d'Entrecasteaux, Beautemps-Beaupré, puis l'officier Louis Freycinet de l'expédition Baudin dressèrent des cartes où les éléments du littoral australien étaient positionnés en appliquant des méthodes trigonométriques optimisées par Beautemps-Beaupré. Si Flinders* construisit en 1804 la première «Carte générale de la Terre australe ou Australie », Freycinet publia en 1811 le premier atlas. Près de 640 positions géographiques australiennes se virent attribuer un toponyme français. Le botaniste Labillardière (expédition d'Entrecasteaux) et le zoologiste François Péron (expédition Baudin) rédigèrent les récits de « l'histoire naturelle » de leurs voyages en identifiant des espèces inconnues des Européens et en décrivant des groupes humains dont l'équilibre ancestral fut brisé par la colonisation britannique.

Flinders

John West-Sooby

Matthew Flinders (1774-1814) arriva dans la colonie britannique de Port Jackson en 1795 bien décidé à s'y faire un nom. Le nombre impressionnant de sites, monuments et établissements (dont une université) qui portent aujourd'hui son nom témoigne du fait qu'il a tenu son pari, mais ce fut au prix de maintes péripéties.

Né à Donington dans le Lincolnshire en 1774, Flinders s'engagea dans la Royal Navy à l'âge de quinze ans. Ayant fait ses preuves dans un voyage à Tahiti avec le capitaine Bligh (1791-1793) et ensuite à la guerre (Troisième bataille d'Ouessant, 1794), Flinders partit pour la colonie de Nouvelle-Galles du Sud en 1795 animé, disait-il, de « la fureur de la découverte ». Aussitôt arrivé, il partit cartographier la côte au sud de Sydney avec le médecin George Bass. À bord du Norfolk, ils démontrèrent l'insularité de la Tasmanie, dont ils devinrent les premiers à faire la circumnavigation en 1798, confirmant ainsi l'existence d'un détroit séparant la Tasmanie de la grande terre d'Australie. Le nom de Bass fut donné à ce détroit.

Rentré en Angleterre en 1800, Flinders publia sa carte de la Tasmanie, ce qui lui valut une certaine notoriété. Son principal objectif était pourtant d'obtenir l'autorisation de mener une nouvelle expédition bien autrement ambitieuse : la circumnavigation de l'Australie. Sa proposition tomba à point : l'expédition menée par Baudin venait de quitter Le Havre et l'Amirauté s'inquiétait des découvertes que les Français pouvaient faire, surtout sur la côte sud de l'Australie dont une grande partie restait inconnue des Européens. En juillet 1801, neuf mois après Baudin, Flinders quitta donc l'Europe avec ordre de se diriger vers le sud de l'Australie. Son point de départ devait être l'archipel de Nuyts, au-delà duquel aucun Européen n'avait pu s'aventurer. Flinders, cependant, commença sa reconnaissance au cap Leeuwin. Sa « plus grande ambition », avait-il écrit à Banks, était de faire en sorte que « personne n'aurait occasion de le suivre afin de faire de nouvelles découvertes ». Cette ambition lui fit pourtant du tort, car en s'attardant sur une côte déjà cartographiée, bien qu'imparfaitement, il laissa le temps à Baudin de commencer sa reconnaissance de la « côte inconnue » depuis l'est. Leur rencontre,

le 8 avril 1802, fut courtoise, bien que leurs pays respectifs fussent en conflit. Elle servit à compléter la carte de l'Australie et mit fin aux débats concernant la côte sud. Flinders s'attira néanmoins la désapprobation des autorités puisque l'honneur de la découverte dut être partagé.

Après une escale à Port Jackson, Flinders continua sa route vers le nord, où il fit un examen détaillé du golfe de Carpentarie, les cartes hollandaises n'étant pas considérées comme fiables. Cette reconnaissance fut éprouvante : escarmouche avec des Aborigènes* (entraînant mort d'homme), navire endommagé, scorbut, équipage épuisé… Flinders interrompit donc ses explorations et dirigea sa route vers Timor. Ne trouvant pas dans la colonie hollandaise les ressources nécessaires, il se résigna à regagner directement Sydney, contournant à grande distance la vaste côte occidentale de l'Australie. Rentré dans la colonie, il apprit que l'Investigator n'était plus en état de naviguer. Pour reprendre sa reconnaissance, il dut retourner en Angleterre à la recherche d'un autre navire. À cette fin, le gouverneur (King) mit à sa disposition une petite goélette, le Cumberland, mais son mauvais état obligea Flinders à faire escale à l'Ile de France, en territoire français. Il arriva à Port-Louis le 17 décembre 1803. L'expédition Baudin en était partie la veille. L'arrivée de Flinders, portant un passeport pour l'Investigator mais voyageant dans un autre navire, éveilla les soupçons du gouverneur Decaen, un bonapartiste de la première heure. Flinders, ne mesurant pas la gravité de sa situation, se comporta sans tact. Il ne fut libéré que six ans plus tard, lors de la prise de l'île par les Britanniques.

Enfin de retour en Angleterre en 1810, Flinders compléta ses cartes et travailla au récit de son voyage. Mais il était tombé gravement malade et le 19 juillet 1814 il mourut à l'âge de 40 ans. Sur le brouillon de sa carte des Terres Australes (datée 1804), il avait inscrit « *Australia or Terra Australis* ». On désapprouva ce choix et il fut obligé d'inverser ces noms sur la version publiée. Flinders est néanmoins reconnu aujourd'hui comme celui qui donna son nom à l'Australie.

14. Explorateurs des terres

Dave Phoenix

L'exploration de l'Australie commença comme aventure maritime lors de l'arrivée des peuples aborigènes* depuis l'Asie, il y a quelque 65 000 ans. Des voyages ultérieurs amenèrent des marins makassans, portugais, français et britanniques. Des navires chinois ont pu également visiter le continent. Après l'installation du bagne en 1788, l'exploration européenne de l'intérieur de l'Australie commença par de courtes incursions dans le *Bush** autour de Sydney à la fin des années 1700, mais les escarpements abrupts des Blue Mountains entravaient toute exploration à l'ouest de Sydney. Ce ne fut qu'en 1813 que Gregory Blaxland, William Wentworth et William Lawson furent crédités de la première traversée. Le Français Francis Barrallier est maintenant reconnu comme ayant traversé les montagnes en suivant des sentiers aborigènes* dès 1802.

Dès lors qu'une route fut construite à travers les montagnes, les explorateurs se concentrèrent sur la cartographie des rivières qui s'écoulaient vers l'ouest, avec George Evans puis John Oxley suivant les rivières Lachlan et Macquarie, ainsi qu'Hamilton Hume et William Hovell pistant les rivières Murray et Murrumbidgee en 1824 et Charles Sturt suivant les rivières Castlereagh et Darling en 1829. Sturt croyait que ces rivières se jetaient dans une mer intérieure. Ceci motiva une nouvelle expédition en 1845 au cours de laquelle Sturt tenta d'atteindre le centre de l'Australie. C'était la première fois que les Européens rencontraient le cœur aride du continent, et l'avancée de Sturt fut arrêtée par les conditions extrêmes qu'il connut dans le désert de Simpson.

L'Inspecteur général du cadastre de Nouvelle-Galles du Sud, Thomas Mitchell, n'était pas un défenseur de la théorie de la mer intérieure. Il croyait que certaines des rivières s'écoulant vers l'ouest se déversaient dans l'océan sur la côte nord-ouest, offrant ainsi une route pour le commerce avec l'Asie. Ses quatre expéditions entre 1831 et 1845 traversèrent de vastes régions du pays qu'il identifia comme ayant un potentiel agricole et pastoral. Lors de sa dernière expédition, Mitchell tomba sur une rivière qu'il nomma Victoria et dont il espérait qu'elle aurait un déversoir sur la côte nord-ouest. Une seconde expédition menée en 1847 par l'adjoint de Mitchell, Edmund Kennedy, montra que la Victoria

faisait partie du système formé par les rivières Barcoo et Thompson qui se termine dans le bassin du lac Eyre. Il n'y avait pas de mer intérieure et pas de rivières navigables traversant le continent vers le nord-ouest.

Les grandes distances couvertes par Edward Eyre, Ludwig Leichhardt et Augustus Charles Gregory sont particulièrement remarquables. Eyre fit plusieurs excursions dans l'intérieur semi-aride de l'Australie méridionale en 1839, avant de parvenir à Albany en 1841. En 1844-1845 l'expédition de Leichhardt mit quinze mois pour parcourir 4 500 kilomètres de Brisbane à Port Essington. Augustus Charles Gregory parcourut 7 000 kilomètres par voie terrestre en 1856 lorsqu'il traversa le pays de la rivière Victoria en Australie occidentale jusqu'à la côte est.

Toutes les expéditions ne furent pas couronnées de succès. Leichhardt disparut en 1848 lorsqu'il tenta de traverser le continent d'est en ouest et Kennedy et neuf de ses hommes moururent en 1848 en entreprenant une expédition vers la pointe du Cap York.

En 1860-1861, l'expédition Burke and Wills fut la première à traverser le continent du sud au nord, mais ses chefs ne survécurent pas au voyage de retour, et sept hommes moururent pendant l'expédition. En 1862, lors de sa troisième tentative de traversée du continent, John McDouall Stuart réussit à effectuer la traversée sud-nord et à revenir avec succès, cartographiant la route d'Adélaïde à la future colonie de Darwin, carte qui sera utilisée pour la Ligne Télégraphique Transaustralienne (Overland Telegraph Line).

Les déserts de l'ouest furent la cible d'explorations dans les années 1870. Beaucoup d'expéditions commencèrent à partir des stations sur la Ligne Télégraphique Transaustralienne nouvellement ouverte avant de se diriger vers les déserts arides de Gibson et de Great Sandy. Peter Egerton Warburton, secondé par un guide aborigène, des chameaux et des chameliers afghans, fit la première traversée et atteignit la côte ouest en 1873, suivi de John Forrest en 1874 et Ernest Giles en 1875.

Le Simpson fut le dernier désert traversé par les Européens, avec Ted Colson et un guide aborigène, faisant une double traversée avec des chameaux en 1936.

Chapitre 3
Histoire

Histoire précoloniale
-120 millions d'années

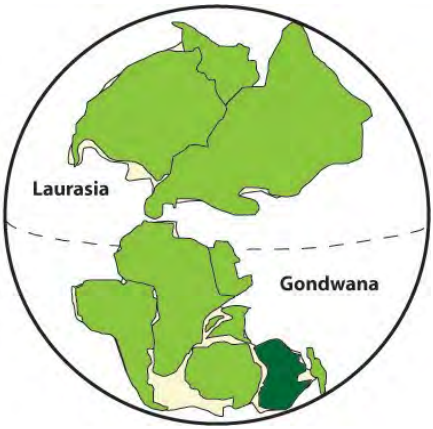

Illustration 8. Représentation des parties émergées du plateau continental de Sahul.
Crédit : Carte modifiée par Émilie Dotte-Sarout et reproduite avec la permission de Carto GIS Services, College of Asia and the Pacific, The Australian National University

Histoire coloniale : le bagne

Illustration 9. Le bagne de Port Arthur, Tasmanie.
Crédit : Briony Neilson

Histoire postcoloniale

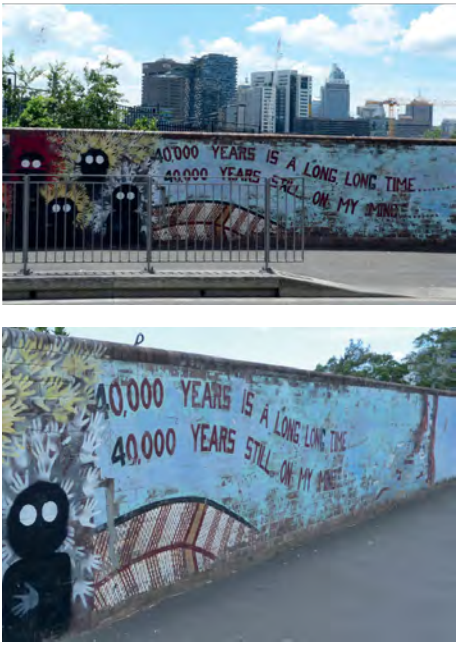

Illustration 10. Fresque murale de Redfern (Sydney).
Crédit : Florence Faberon

Mémorial de guerre

Illustration 11. Mémorial de guerre (Canberra). Crédit : Bidge

15. Histoire précoloniale

Émilie Dotte-Sarout

L'histoire humaine de l'Australie commença il y a 65 000 ans : lorsque des groupes humains, ancêtres des Aborigènes* actuels, effectuèrent les plus anciennes traversées maritimes au monde pour accoster au nord de l'ancien continent de Sahul : plateau continental comprenant l'Australie avec la Tasmanie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée reliées par des ponts terrestres lorsque les niveaux marins étaient plus bas, jusqu'à la dernière déglaciation il y a 18 000 ans.

La route empruntée et la date exacte d'arrivée des premiers groupes humains restent incertaines, mais on sait aujourd'hui qu'Homo Sapiens a quitté l'Afrique il y a plus de 72 000 ans. Le site archéologique qui contient les traces d'occupation humaine les plus anciennes connues est celui de Madjedbebe, en Terre d'Arnhem et en terre aborigène Mirrar. De récentes fouilles ont permis de dater précisément les plus anciens niveaux à 65 000 ans BP (Before Present : avant nos jours) ; des couches comprennent des preuves d'expression artistique et des restes de nourriture se composant de noix de pandanus, de graines, de fruits et d'ignames sauvages.

Les autres sites anciens découverts montrent qu'il y a entre 50 000 et 40 000 ans, les premiers Australiens s'implantèrent à travers tout le reste du continent, y compris dans les zones arides des déserts et dans les hautes terres alpines de la future Tasmanie. Il faut se rappeler que lors de leur exploration de Sahul, les groupes humains durent s'adapter à un climat bien plus froid et sec qu'actuel (jusqu'au pic glaciaire d'il y a environ 20 000 ans). Ils durent aussi se confronter à une faune* qui leur était totalement inconnue, particulièrement les espèces de mégafaune : par exemple le wombat géant, le lion marsupial ou encore un serpent de plus de cinq mètres de long. Les ancêtres des Aborigènes* développèrent des techniques d'exploitation du milieu qui s'appuyaient notamment sur une utilisation raisonnée du feu, servant à ouvrir les forêts pour l'occupation humaine, rabattre le gibier pour la chasse et encourager la repousse des jeunes plantes comestibles. La conjugaison de ces pratiques avec la diminution progressive des précipitations et des températures semble avoir

lentement entraîné la disparition de beaucoup de ces espèces animales.

Dès la période ancienne, des réseaux de communication* et d'échanges couvrant plusieurs centaines de kilomètres furent mis en place par les communautés aborigènes*. Ces liens spatiaux étendus se retrouvent aujourd'hui dans certaines *songlines* aborigènes* (traditions orales détaillant les pistes du Temps du rêve*), et s'accordent avec le mode de vie nomade pratiqué tout au long de la chronologie pré-européenne – bien que de façon variée. Par exemple, il semble que durant le pic d'aridité du « dernier maximum glaciaire » (entre 22 000 et 18 000 ans avant nos jours) les groupes humains s'adaptèrent en augmentant leur mobilité.

Il y a environ 18 000 ans, les progrès du réchauffement et des précipitations entraînèrent la montée des niveaux marins qui finit, entre 9 000 et 6 000 ans avant nos jours, par séparer l'Australie de la Tasmanie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de nombreuses petites îles. L'intensité de l'occupation humaine se mit à augmenter progressivement, une hausse démographique importante se produisant notamment pendant les derniers 4 000 ans de la période pré-coloniale. Certaines spécificités régionales se mirent en place (artistiques, sociales, économiques), particulièrement dans les modes d'exploitation du milieu et d'occupation de l'espace. Dans certaines zones se développèrent des constructions d'habitat sédentaires ou de caractère semi-permanent associées à des pratiques agricoles : construction de systèmes de barrages et de pièges en pierre pour une pêche en élevage, création de champs d'ignames sauvages régulièrement visités sur les routes de nomadisme, mise en place de jardins horticoles (îles du détroit de Torrès, côte nord de l'Australie occidentale, zone du lac Condah dans le Victoria). Enfin, cette période est caractérisée par la multiplication des contacts extérieurs : des échanges et voyages entre l'Australie du nord et les îles d'Asie du sud-est et du nord de la Mélanésie sont illustrés, par exemple, par l'introduction du dingo il y a environ 4 500 ans. L'arrivée de navires différents venus d'Europe lors de voyages de « découverte » au XVI^{e} siècle annonce la fin de la longue histoire pré-coloniale de l'Australie, actée avec le début de la colonisation britannique en 1788 à Botany Bay (Sydney).

16. Histoire coloniale

Christiane Terrier

L'Histoire coloniale de l'Australie et celle de la Nouvelle-Calédonie présentent de nombreuses similitudes : ce n'est nullement le fait du hasard mais le résultat d'un projet colonial français pour la Nouvelle-Calédonie qui s'est largement inspiré du modèle australien, car il était considéré par les théoriciens du XIX^e^ siècle comme un exemple de réussite en matière de colonisation d'une terre lointaine. Cependant, la colonisation de l'Australie s'est effectuée au prix d'un certain nombre de défis considérables à surmonter, représentés entre autres par la maîtrise d'un immense territoire devant être transformé en une colonie de peuplement, destiné dans la logique impérialiste de l'époque à développer une économie complémentaire de celle du Royaume-Uni.

L'arrivée, le 26 janvier 1788, à Port Jackson (Sydney) de la Première Flotte désormais mythique de 1 030 personnes dont 736 convicts (forçats), placée sous le commandement du capitaine Arthur Phillip, est non seulement considérée comme le début de la colonisation britannique de l'île-continent, mais aussi comme le jour de la fondation de la nouvelle nation (devenu au XX^e^siècle officiellement le jour de la fête nationale australienne ou *Australia Day*). Mais en 1788, les contours ainsi que l'intérieur de l'île-continent étaient encore loin d'être totalement explorés et ce furent, entre autres, les expéditions maritimes concurrentes des explorateurs le Français Baudin et l'Anglais Flinders* ainsi qu'un certain nombre de traversées terrestres qui permirent de mieux connaître la Géographie* intérieure du continent.

Pendant ce temps, la première colonie pénale de Nouvelle-Galles du Sud fut suivie d'un certain nombre d'autres implantations comme celle du bagne en 1803 en Terre de Van Diemen qui fut rattachée à la Nouvelle-Galles du Sud avant de devenir colonie à part entière en 1825 (prenant le nom de Tasmanie à partir de 1856). Le reste du continent étant déclaré britannique en 1829, au fur et à mesure de l'extension des établissements britanniques, il fut divisé en plusieurs colonies séparées : l'Australie-Occidentale en 1829 (sous le nom de Colonie de la Rivière Swan avant d'adopter son nom actuel en 1832), l'Australie-Méridionale en 1836, le Victoria en 1851 et le Queensland en 1859. Toutes ces colonies, placées à l'origine sous l'autorité d'un gouverneur représentant de la couronne, devinrent des États qui constituent actuellement la Fédération australienne.

Les différentes ruées vers l'or* du XIX^e^ siècle entraînèrent une augmentation très importante de la population australienne atteignant environ 3,8 millions d'habitants en 1901. De plus, cette croissance démographique se traduisit par le passage d'une société socialement et

ethniquement très segmentée à une société beaucoup plus égalitaire mais fondée sur le projet d'une Australie blanche, entraînant *de facto* le rejet de l'immigration* des populations asiatiques et océaniennes et surtout excluant les Aborigènes*. Car si la réussite de la colonisation de peuplement peut apparaître comme spectaculaire, nul ne peut oublier qu'elle repose sur une marginalisation particulièrement brutale du peuple premier. Celui-ci, estimé à au moins trois quarts d'un million de personnes au moment de l'arrivée des premiers Européens, entama un spectaculaire déclin dans les 150 ans qui suivirent cette arrivée. Son ampleur et ses terribles conséquences continuent encore de faire l'objet de très vives polémiques au sein de la guerre des mémoires dite « guerre des histoires » qui a surgi depuis une vingtaine d'années.

Mais outre l'or, la prospérité australienne reposait aussi sur une industrie de la laine* devenue florissante grâce à l'importation des moutons mérinos originaires d'Espagne qui se sont adaptés très facilement au climat sec de l'Australie. Grâce à ces richesses, auxquelles s'ajoutèrent d'autres ressources comme le sucre et l'exploitation d'autres matières premières, ainsi qu'à la mise en place rapide d'une société principalement urbaine fière de sa réussite, une conscience nationale fit son apparition dès le milieu du XIX^{e} siècle. En conséquence, les colonies australiennes s'engagèrent résolument dans un processus d'émancipation qui déboucha le 1er janvier 1901 sur l'établissement d'une fédération fondée sur un statut de dominion au sein de l'empire britannique. Cette date est considérée, en Australie, comme celle de la création du nouveau pays.

17. Histoire coloniale : le bagne

Briony Neilson

L'Australie a tout d'abord été une colonie pénitentiaire aux antipodes. Sa colonisation par les Britanniques commença par l'installation du bagne à Port Jackson (Sydney) par le capitaine Arthur Phillip le 26 janvier 1788, date devenue celle de la célébration de la fête nationale australienne. De l'arrivée des premiers bagnards en 1788 jusqu'à son abolition en 1868, le bagne a joué un rôle crucial dans l'établissement et le renforcement de la présence dominante des Britanniques en Australie, expropriant et supplantant les Aborigènes*. Ses origines se situent dans le contexte des événements de la fin du XVIII[e] siècle, lorsque la sécession des colonies de l'Amérique du Nord priva la métropole d'un lieu de déportation pour ses condamnés. Face aux prisons surpeuplées, le gouvernement anglais rechercha un endroit où exiler ses condamnés. C'était une expérience inédite : fonder une nouvelle société à partir du travail des bagnards. Elle attirait la curiosité et la méfiance des Français. En même temps, l'intérêt des Français (avec une visite de Nicolas Baudin en 1802) alimentait la détermination des Britanniques de consolider leur contrôle.

Au début, la haute proportion de bagnards et la faiblesse d'une population libre ont produit une sorte de prison naturelle ; avec l'océan à l'est et la brousse à l'infini partout ailleurs, on a vite compris qu'il fallait mieux rester sur place qu'essayer de s'échapper.

Malgré la cruauté des traitements subis par les bagnards l'opinion métropolitaine oscillait, considérant tantôt le bagne trop sévère, tantôt trop permissif : on lui reprochait de privilégier l'intérêt privé des colons libres qui profitaient de la main-d'œuvre de bagnards à bon marché, ainsi que de permettre aux bagnards de trouver une nouvelle vie, effet pervers qui allait à l'encontre de l'objet dissuasif des sanctions pénales en métropole. Dans la colonie, surtout après les années 1820, l'opinion des colons libres devint de plus en plus intolérante envers les bagnards. Ils facilitèrent l'expansion foncière en construisant des routes comme la Grande Route du Nord, au nord de Sydney.

La transportation vers la Nouvelle-Galles du Sud fut abolie en 1840. Jusqu'en 1852 les forçats furent dirigés vers la Terre de Van

Diemen (la Tasmanie dénommée officiellement comme telle à partir de 1856) et l'Île de Norfolk où les conditions étaient particulièrement inhumaines. En tout, entre 1788 et 1852, les colonies de la côte est ont reçu plus de 150 000 bagnards (dont 25 000 femmes* ainsi que des enfants). Entre 1850 et 1868 l'Australie-Occidentale a accueilli environ 7 000 bagnards (dont aucune femme).

Petit à petit, les institutions carcérales ont fermé. La prison de Port Arthur en Tasmanie s'est transformée en 1877 en curiosité touristique. Quelques anciens bagnards conduisaient des visites guidées des lieux où ils avaient été enfermés. Aujourd'hui, Port Arthur fait partie des onze sites du bagne qui sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Après l'abolition, la mobilité des bagnards a été limitée. Être bagnard ou descendant de bagnard restait une marque d'infamie. Préserver les colonies de la flétrissure du pénitencier devint une priorité. La présence du bagne français en Nouvelle-Calédonie et l'arrivée des fugitifs en Australie provoquait des angoisses chez les élites australiennes qui déclarèrent le besoin de protéger les frontières littorales pour des raisons de sécurité. Le bagne en Nouvelle-Calédonie a ainsi contribué au nationalisme australien.

Le bagne se trouve au centre de la fondation de l'Australie en tant que colonie de peuplement britannique ; pourtant sa signification primordiale a d'abord été occultée, le bagne suscitant un sentiment de honte. Il fallut attendre la deuxième moitié du XX^{e} siècle pour reconnaître la contribution des bagnards à l'histoire australienne. Arrivés en Australie en bateau-prison et soumis à des conditions de vie inhumaines, ils en sont devenus aussi des colons. À partir des années 1970, être issu d'un bagnard se transforma d'un tabou en signe de fierté. Synchronisme curieux, le bagne australien fut important également pour la Nouvelle-Calédonie, fournissant un modèle de colonisation de peuplement au même instant où les Britanniques mettaient fin à l'expatriation des condamnés vers les antipodes.

18. Histoire coloniale : les ruées vers l'or

Christiane Terrier

Si les touristes qui visitent Melbourne sont désormais nombreux à venir découvrir à Sovereign Hill (Ballarat) ce qui est leur est présenté comme l'archétype d'un village de la ruée vers l'or, bien peu d'entre eux sont conscients de l'importance historique décisive qu'a pu représenter pour l'Australie cet événement. De plus, si l'expression est la plupart du temps employée au singulier pour désigner la ruée vers les champs aurifères du milieu du XIX^e^ siècle principalement concentrée en Nouvelle-Galles du Sud et au Victoria, il convient de rappeler que d'autres ruées vers l'or émaillent toute l'histoire de l'île-continent jusqu'à la fin du siècle, en générant de profondes mutations tant sociales qu'économiques puis politiques.

Après avoir débuté en 1851 à Bathurst, en Nouvelle-Galles du Sud, la fièvre s'empara ensuite du Victoria, à la suite de la découverte des filons de Ballarat puis de Bendigo. La nouvelle de l'existence de ces nouveaux gisements fit le tour du monde et déclencha l'une des plus grandes ruées vers l'or jamais vues dans l'histoire du monde, ce qui entraîna une très importante immigration*. Puis, au cours de la deuxième partie du XIX^e^ siècle, les nouvelles découvertes se succédèrent, tandis que l'extraction en profondeur sur les anciens sites permit de mettre à jour de nouveaux filons. En 1886 eut lieu la ruée vers l'ouest du continent, dans les plateaux du Kimberley en Australie occidentale, puis le mouvement s'orienta vers le sud quand des prospecteurs, vers 1892-1893, découvrirent de très importants gisements à l'est de Perth, notamment à Kalgoorlie. De plus, le front aurifère s'étira vers le nord jusqu'au cap York et à Darwin.

À partir des années 1850, l'accroissement démographique fut considérable. De 1851 à 1861, la population tripla sur l'ensemble du continent. Mais si la majorité des immigrants étaient d'origine européenne, l'industrie minière a eu aussi recours à des travailleurs chinois : 40 000 en 20 ans. Accusés de concurrence déloyale, leur présence suscitait de violentes émeutes qui, dès 1861, conduisirent le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud, rapidement suivi par les autres colonies, à limiter cette

immigration*, inaugurant ainsi la politique dite de « l'Australie blanche ». De plus, les conditions de vie sur les champs d'or étaient difficiles et souvent insalubres. Ainsi, l'apparition d'un foyer de fièvre typhoïde à Buckland Valley, en 1854, a été à l'origine du décès de plus d'un millier de mineurs. Certains devinrent alors des hors-la-loi (*Bush* rangers*) ; ils sombrèrent dans le banditisme ou dans la récupération brutale des terres des tribus aborigènes* ce qui entraîna le repli de celles-ci vers le cœur désertique du continent et leur quasi-extermination.

Beaucoup de mineurs déchantèrent rapidement car si les intermédiaires s'enrichissaient, bien peu d'orpailleurs (*diggers*) ont fait fortune. Si certains émigrèrent jusqu'en Nouvelle-Calédonie comme les « colons Paddon », la très grande majorité vint s'installer dans les villes*, générant une forte croissance des classes moyennes. Parmi eux figurèrent de nombreux ouvriers et artisans qualifiés, des négociants et des gens instruits, imprégnés le plus souvent de l'éthique protestante, valorisant le travail et la réussite individuelle. Par ailleurs, en accélérant la mise en place de nouvelles voies de communication*, l'or permit aussi à l'industrie de se développer, notamment à Melbourne qui devint au cours des années 1880 la plus grande ville industrielle du continent et l'une des villes* les plus riches du monde.

Mais la promiscuité des mines* a aussi encouragé les tendances égalitaires qui se traduisirent par une émancipation politique exceptionnelle au sein des empires coloniaux d'alors. Celle-ci débuta en 1854 avec la rébellion armée des mineurs contre le gouvernement du Victoria pour protester contre les impôts miniers (Eureka *Stockade*). Bien qu'elle fût écrasée par les troupes britanniques, elle a été rapidement suivie d'une accélération du processus démocratique se traduisant par le déverrouillage des terres, l'autonomie politique et l'établissement du suffrage universel, accompagnés de l'abolition définitive des bagnes. Pour les Britanniques, mais aussi pour un certain nombre de Français installés en Nouvelle-Calédonie, l'Australie est désormais perçue comme très attractive, pour son modèle social égalitaire mais aussi comme le pays de toutes les opportunités pour les plus entreprenants.

19. Histoire postcoloniale

Matthew Graves

La peinture murale de la gare de Redfern, à Sydney, est emblématique des tensions qui traversent l'Histoire postcoloniale de l'Australie. Peinte en 1983, cette composition représente deux pieds noirs sur un sol blanc parcouru par le serpent arc-en-ciel et survolé de la légende : « 40 000 ans est un long moment, 40 000 ans toujours au premier plan ». Par-dessus le mur se dressent les gratte-ciels du centre des affaires de la première ville d'Australie, un horizon de modernité et de prospérité qui tranche avec le délabrement de ce quartier aborigène où en 1992 le Premier ministre travailliste Paul Keating prononça son célèbre discours reconnaissant, seize ans avant les « excuses » officielles de Kevin Rudd, les crimes commis contre les peuples indigènes au nom de la colonisation.

Depuis lors, la chronologie du premier peuplement du continent s'est allongée de 25 000 ans au gré des découvertes archéologiques. Ainsi, le gouffre entre les deux histoires de l'Australie – les 65 000 ans de la présence aborigène et les deux siècles depuis la colonisation européenne – n'a cessé de se creuser. Historiens et politiques s'affrontent dans « les guerres de l'histoire» sur la place à accorder dans le récit national à un passé aborigène qui reste inséparable du présent dans une terre partagée. En effet, loin d'être vouée à la disparition comme on le supposait au XIX^{e} siècle, la population aborigène a rebondi de 67 000 en 1901 à 534 000 en 2001, soit 2,3 % d'un ensemble ethniquement diversifié. Dans sa politique de réconciliation envers cette minorité, Paul Keating s'est appuyé sur les révélations d'Henry Reynolds sur les massacres d'Aborigènes* commis par des colons au cours des « guerres de la frontière ». En refusant de concrétiser l'apologie de la nation, son successeur libéral John Howard reprit à son compte le conservatisme de Geoffrey Blainey pour qui l'histoire de l'Australie ne devait pas porter le « brassard noir », et il raviva le mythe national militarisé d'ANZAC, tout en obtenant le maintien de la couronne lors du référendum sur la république* de 1999.

Dans ce contexte, où situer le début de l'ère postcoloniale est devenu un enjeu historiographique à double versant, conditionnant la politique extérieure et intérieure de l'Australie. C'est ainsi que, soucieux d'éviter une répétition de la « journée de

deuil » aborigène qui a marqué les 150 ans de *l'Australia Day* en 1938, le gouvernement travailliste de Bob Hawke a relativisé la part de l'héritage britannique lors des célébrations du Bicentenaire en 1988, préférant mettre l'accent sur les deux mille générations antérieures et la diversité d'une Australie multiculturelle. En dépit du transfert de l'autorité gouvernementale de Westminster vers l'Australie en 1986 (affirmation de la compétence législative et constitutionnelle australienne à l'exclusion désormais de celle du parlement britannique), Hawke peinait à démarquer l'Australie moderne de son Histoire coloniale*, car la lente marche de cet ancien dominion vers l'indépendance n'admet pas d'année zéro consensuelle. Son prédécesseur, Gough Whitlam, avait tenté sans convaincre de situer le hiatus fondateur dans la rébellion des chercheurs d'or d'Eureka en 1854 ; Paul Keating ne réussit pas plus en proposant l'an 1942, même si la chute de Singapour avait précipité l'adoption tardive du Statut de Westminster par un Parlement australien moins préoccupé de l'indépendance du pays que de l'état d'urgence face à la menace d'une invasion japonaise. Le fait d'armes australien à Gallipoli* le 25 avril 1915 reste la fête nationale officieuse, mais sa commémoration ne parvient pas à articuler une vision inclusive et consensuelle de la nation postcoloniale.

Si « le tournant vers l'Asie » entamé par le gouvernement de Whitlam a sonné le glas pour « l'Australie blanche » et 70 ans de politique d'immigration* fondée sur la peur de l'Autre, il est indissociable des réformes des années 60 et 70 en faveur de la reconnaissance des droits des Aborigènes* (le droit de vote en 1962, le référendum fédéral de 1967 instaurant le recensement des Aborigènes* et la compétence de la Fédération d'imposer ses lois dans l'ensemble des États-membres, la loi contre la discrimination raciale de 1976, la restitution des droits fonciers à partir de 1976) qui ont contribué à décoloniser l'Australie y compris dans les esprits. Mais c'est la reconnaissance de la survivance des droits fonciers autochtones dans l'affaire Mabo* (1992) qui, en renversant la doctrine de « *terra nullius* » sur laquelle était fondée la colonisation, a tourné la page de l'ère coloniale et fondé l'espoir d'une nouvelle génération d'historiens de voir l'Australie enfin réconciliée avec la longue durée de son histoire.

20. Irlandais

Richard Reid

Qui furent les premiers Irlandais à voir la côte est de l'Australie ? Presque certainement deux marins sur le navire du Lieutenant James Cook* HMS Endeavour qui navigua dans Botany Bay (juste au sud de l'actuel port de Sydney) le 29 avril 1770. Toutefois, les premiers résidents irlandais de la colonie pénitentiaire de Nouvelle-Galles du Sud à Sydney Cove, arrivèrent sur les navires de ravitaillement et de transport de prisonniers de la Première Flotte, le 26 janvier 1788. On estime que 10 % des premiers colons européens d'Australie avaient plus ou moins des origines irlandaises. Par la suite, jusqu'à la fin du XIX^e^ siècle, les Irlandais arrivèrent en nombre relativement important dans toutes les colonies britanniques d'Australie, de sorte qu'en 1900, environ un tiers de la population européenne était d'origine ou de descendance partielle irlandaise. Parmi ceux-ci, 10 à 15 % avaient des ancêtres bagnards, tandis que la grande majorité descendait d'hommes et de femmes* libres, la plupart d'entre eux arrivant dans les colonies en tant que migrants aidés par le gouvernement. De nos jours, les Ambassadeurs d'Irlande en Australie aiment à dire que l'Australie est le pays le plus irlandais du monde en dehors de l'Irlande.

L'impact social, politique et économique de l'immigration* irlandaise fut complexe. Entre 75 et 80 % des premiers colons étaient catholiques, et leur vision du monde a façonné la vie catholique en Australie. Opposés au système éducatif public laïc qui se développait, ils fondèrent leurs propres établissements d'enseignement pourvus en personnel en grande partie religieux d'Irlande. Ils apportèrent aussi avec eux, surtout à partir des années 1840 lorsque le transport des condamnés cessa, une détermination à s'impliquer dans tous les aspects de la politique coloniale. Dans ce contexte, ils furent souvent perçus comme motivés par des attitudes radicales et étroitement liées à la revendication de toujours plus de libertés démocratiques.

Un aspect oublié de l'implantation des Irlandais en Australie est le nombre important d'Irlandais protestants qui s'y installèrent, représentant environ 20 % de la population irlandaise. Ils apportèrent avec eux des organisations politico-religieuses comme l'Ordre d'Orange.

Cette communauté ultra-loyaliste atteignit son apogée entre 1870 et la fin de la Première Guerre mondiale. Ce furent des décennies de fortes tensions entre les Australiens catholiques et les autres sur des questions telles que l'éducation et l'identité. Le problème de la révolte de 1916 en Irlande s'ajouta à cette mésentente. Ceux qui critiquèrent les actions britanniques en Irlande, et cela comprenait une partie importante de l'Australie catholique, furent considérés presque comme des traîtres à l'Empire.

La question de la conscription, suivie de la lutte entre 1918 et 1921 pour obtenir la liberté politique de l'Irlande vis-à-vis de la Grande-Bretagne, divisèrent la nation. Au milieu des années 1930, les catholiques étaient répartis uniformément entre toutes les classes sociales d'Australie. Sans s'attacher à revendiquer leur lointaine origine irlandaise, ils affirmaient que le fait d'être nés et élevés en Australie faisaient d'eux des Australiens à part entière autant que n'importe qui d'autre.

Depuis 1945 et le début d'une importante migration d'Europe continentale puis d'Asie vers l'Australie, les anciennes dissensions entre les premiers colons européens de Grande-Bretagne et d'Irlande ont disparu. Même si l'immigration* irlandaise continue, elle est relativement faible et constituée principalement de professionnels hautement qualifiés ou d'ouvriers qualifiés. Ces Irlandais contemporains connaissent mal la vieille expérience irlando-australienne coloniale ou du XX^{e} siècle et s'y intéressent peu.

Au grand Mémorial de la révolte irlandaise de 1798 au cimetière de Waverley, à Sydney, surplombant l'océan Pacifique, on trouve de nombreux noms de rebelles irlandais du passé, protestants et catholiques. Ce Mémorial fut érigé entre 1898 et 1900 par la population irlandaise et de descendance irlandaise de Sydney. Il devait rappeler aux Australiens d'alors, comme à ceux d'aujourd'hui, alors qu'ils s'approchaient pacifiquement de la création de la Fédération et de la nation australienne, que de leur héritage irlandais est venue la leçon que réaliser les libertés politiques et nationales a eu un prix et qu'elles ont exigé parfois de grands sacrifices personnels.

21. Première Guerre mondiale : l'ANZAC, Corps d'armée australien et néo-zélandais

Sylvette Boubin-Boyer et Hélène Goiran

Pour les Australiens et les Néo-Zélandais, l'acronyme ANZAC (*Australia and New Zealand Army Corps*) est un mot lourd de sens. Il symbolise l'identité nationale, l'amour de la Patrie ainsi que l'alliance indéfectible entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, forgée sur les théâtres d'opérations de la Première Guerre mondiale et perpétuée depuis plus de cent ans. 416 000 Australiens (dans un pays de moins de 5 millions d'habitants) ont participé à ce conflit et 60 000 y sont laissé leur vie.

À l'origine, « ANZAC » désigne le corps expéditionnaire, formé fin 1914 et engagé à partir de mars 1915 dans le détroit des Dardanelles, composé d'Australiens, Néo-Zélandais et autres sujets britanniques, venus de toute l'Océanie. Rapidement, le terme désigne les hommes eux-mêmes : les ANZACs.

L'esprit de ces soldats venus de l'autre côté de la Terre et le grand nombre de ceux qui ont été tués ou blessés a marqué profondément l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans les deux pays, le 25 avril est l'*ANZAC Day*, hommage de toute une population à ses combattants de toutes les guerres, jour férié symbole du lien Armée-Nation. Des cérémonies ont lieu partout en Australie et en Nouvelle-Zélande, mais aussi en Turquie (sur la plage de Gallipoli*, où les militaires néo-zélandais effectuent un *Haka*), en France, en Belgique, en Grande-Bretagne, dans les capitales des États insulaires du Pacifique, en Nouvelle-Calédonie (à Nouméa et au cimetière néo-zélandais de Nessadiou), en Polynésie française et partout dans le monde où sont déployés des militaires australiens et néo-zélandais. On mange les ANZAC biscuits, souvenirs de ceux que les familles envoyaient aux soldats; on porte les coquelicots (*poppies*) évocateurs de ceux des champs de blé européens devenus champs de bataille.

L'*ANZAC Day* fait référence au 25 avril 1915, date du débarquement de l'*Australia and New Zealand Army Corps* à Gallipoli*, première action majeure des troupes australiennes et

néo-zélandaises. Environ 8 500 Australiens et 2 800 Néo-Zélandais y ont perdu la vie. La légende du *digger* (poilu) née dès 1915 définit l'esprit joyeux de camaraderie des jeunes soldats australasiens, endurants et ingénieux, qui les conduit courageusement aux actions d'éclat et au sacrifice de leur vie pour l'amour de la Patrie. Cet *ANZAC Spirit* fait écho à la fidélité fraternelle : la *mateship* typiquement australienne et néo-zélandaise. Les hommes et les femmes* de l'*Australian Defence Force* d'aujourd'hui sont fiers d'être les héritiers de leurs prédécesseurs dans les conflits mondiaux.

Ce corps d'armée a été formé, sur ordre de Londres, à la fin de l'année 1914, par la réunion de la première division australienne (commandée par le général William Bridges) et de la division australienne et néo-zélandaise (général Alexander Godley) qui intégrait l'ensemble de la force expéditionnaire néo-zélandaise. Ces deux divisions s'entraînaient en Égypte avant de rejoindre le front.

L'ANZAC a été placé sous le commandement du général William Birdwood. Il faisait partie de la Force expéditionnaire de la Méditerranée à laquelle participaient aussi les Français de l'armée d'Orient. En 1916, l'ANZAC a été divisé en deux corps d'armée (*First* et *Second*). Le 1er *ANZAC Corps* était commandé par le général Birdwood ; le second par le général Godley. En 1917, le 1er *ANZAC Corps* est devenu *l'Australian Corps* et le second est devenu le *XXII^e British Corps* : l'ANZAC avait disparu.

Un ANZAC a été officiellement (et brièvement) reconstitué pendant la Seconde Guerre mondiale*, en avril 1941, lorsque des éléments australiens et néo-zélandais combinés ont été engagés ensemble dans la campagne des Balkans. Pendant la guerre du Vietnam, entre 1968 et 1971 l'acronyme ANZAC a été ajouté au nom de cinq bataillons composés de troupes des deux pays. Entre 2006 et 2009, les unités australiennes et néo-zélandaises déployées au Timor oriental dans le cadre de la mission intégrée des Nations Unies ont constitué un *ANZAC Battle Group*. Plus généralement, des rencontres sportives, des réunions politiques, des équipements militaires, qui associent Australiens et Néo-Zélandais ont volontiers le terme ANZAC dans leur intitulé : *ANZAC Test*, *ANZAC Ready Response Force*, *ANZAC-class frigate*, etc. Les relations entre Canberra et Wellington sont parfois simplement résumées par la formule *ANZAC Alliance*.

22. Gallipoli

Joan Beaumont

La campagne de 1915 à Gallipoli lors de la Première Guerre mondiale joue un rôle central dans le récit fondateur du nationalisme australien. La participation en a été multinationale avec des forces britanniques (y compris irlandaises et indiennes), françaises (principalement coloniales) et australiennes et néo-zélandaises. Le débarquement du Corps d'armée australien et néo-zélandais (ANZAC*) le 25 avril 1915 sur une plage plus tard surnommée *ANZAC Cove* devait frapper l'imagination des deux populations. Cet événement continue de dominer la mémoire nationale australienne de la Première Guerre mondiale aujourd'hui.

Les débarquements alliés n'avaient pas réussi à atteindre leur objectif stratégique : l'extrémité sud de la péninsule de Gallipoli afin de permettre aux forces navales alliées de traverser les Dardanelles, de menacer Constantinople (Istanbul) et d'éliminer la Turquie de la guerre. Mais la performance des troupes australiennes lors du débarquement a été rapportée euphoriquement par deux correspondants de guerre : le journaliste britannique Ellis Ashmead-Bartlett et l'Australien Charles Bean. Ils affirmaient que les soldats australiens avaient fait preuve d'un courage, d'aptitudes au combat et d'ingéniosité exceptionnels et avaient accompli des exploits physiques remarquables sur un terrain extrêmement difficile.

Comme le front Ouest, la campagne de Gallipoli s'installa dans une impasse. Les troupes de l'ANZAC* s'accrochèrent aux crêtes escarpées au-dessus de la plage de débarquement, dans des tranchées à seulement quelques mètres des positions ennemies. Les premières tentatives des Alliés pour percer les lignes ottomanes échouèrent, de même qu'une offensive ottomane désastreuse le 19 mai. Une autre offensive des Alliés en août, visant à capturer les hauteurs de la chaîne de Sari Bair détenues par les Ottomans, a également échoué, malgré des batailles sanglantes – Lone Pine, le Nek et Chunuk Bair – devenues emblématiques en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les troupes australiennes ont également été déployées en mai 1915 dans une deuxième tentative infructueuse pour capturer le village de Krithia plus au sud de la

péninsule. La seule opération menée à bien fut celle qui représentait l'échec des Alliés : l'évacuation de Gallipoli en décembre 1915 et début 1916. Au total, la campagne de Gallipoli a coûté la vie à 130 000 personnes : au moins 87 000 soldats ottomans et 44 000 soldats alliés, dont plus de 8 000 Australiens.

La plupart des historiens estiment que l'opération, mal exécutée, a peu contribué à l'issue de la guerre. Mais Gallipoli s'est identifié en Australie à « la naissance de la nation », même si le nationalisme à cette époque était ancré dans une plus large fidélité à l'Empire britannique.

En 1916, l'anniversaire du débarquement à Gallipoli fut marqué par des cérémonies à travers l'Australie et une impressionnante commémoration impériale à l'abbaye de Westminster, à Londres. Par la suite, le 25 avril est devenu une quasi-fête nationale, et peu à peu le récit semi-mythique du soldat australien de Gallipoli s'est développé : le *digger* (poilu) fut représenté comme soldat-naturel, indépendant d'esprit, questionnant l'autorité aveugle ; et inébranlable dans son engagement et sa *mateship* (la variante australienne forte de la camaraderie). La question de savoir si tout cela est historiquement exact ne revêt pas vraiment d'importance. La légende de l'ANZAC* a acquis une telle puissance que les hommes qui combattirent ensuite pendant la Seconde Guerre mondiale* furent considérés comme les héritiers de cette tradition.

Par la suite cette légende fut largement critiquée en raison de son conservatisme et de son sexisme. Elle a cependant connu un renouveau remarquable dans les dernières décennies du XX^{e} siècle. En 1981, le film de Peter Weir Gallipoli a rassemblé de nouvelles générations d'Australiens dans un souvenir mythique de la campagne. En 1990 le Premier ministre travailliste Bob Hawke a dirigé la première des nombreuses délégations officielles d'anciens combattants à Gallipoli. Par la suite, les agences gouvernementales ont produit de multiples documents éducatifs sur la campagne pour les écoliers ; et les jeunes touristes australiens viennent en masse chaque année assister à la cérémonie du point du jour de *l'ANZAC Day* à Gallipoli comme à une sorte de rite de passage. Il n'y a donc aucun mystère au fait que lors du centenaire de la Première Guerre, c'est Gallipoli qui fut au cœur des commémorations.

23. Seconde Guerre mondiale

Fanny Pascual

De par son lien avec le Royaume-Uni, l'Australie entra en guerre en même temps que ce dernier et la France, le 3 septembre 1939.

La mobilisation fut massive pour ce dominion des antipodes : envoi de matières premières (laine* et minerais) et d'environ un million de soldats. Deux types d'enrôlement s'opérèrent : la conscription obligatoire pour tout homme célibataire de plus de 21 ans, mais ces derniers restèrent cantonnés sur le sol national dans la *Citizen Military Force* (Force militaire citoyenne - CMF) ; un appel aux volontaires fut lancé pour se battre à l'étranger (2e Force Impériale Australienne). Le pays envoya des troupes sur tous les fronts : l'armée de l'Air défendit l'Angleterre en 1940, la Marine sillonna la Méditerranée et les troupes terrestres se battirent en Afrique du Nord. Les Australiens participèrent aussi bien aux traumatisantes défaites en Grèce et en Crète qu'aux victoires d'El Alamein et de Tobrouk.

Le pays n'a pas attendu l'attaque japonaise de Pearl Harbor pour investir le Pacifique. Le gouvernement envoya des missions de reconnaissance dans les îles stratégiques, notamment en Nouvelle-Calédonie (*Robin Force*). Dans la zone, le pays ne pouvait compter que sur les États-Unis, les autres alliés se concentrant sur le continent européen. 15 000 Australiens ont été faits prisonniers après la chute de Singapour, en février 1942, et le Premier ministre John Curtin s'inquiéta d'une invasion après le bombardement de Darwin ce même mois. Pour les Australiens, l'impact de cette attaque fut immense : pour la première fois, l'Australie était touchée sur son propre territoire. Le Premier ministre rapatria les forces australiennes du Moyen-Orient. Cela ne suffit pas. En février 1943, la menace était telle que la CMF fut autorisée à intervenir en Nouvelle-Guinée et dans les îles du sud-ouest du Pacifique. 540 000 soldats australiens défendirent le front Pacifique (chiffre supérieur à la totalité des forces envoyées lors du premier conflit mondial*). Le nombre d'enrolés, toutes forces réunies, a été de près d'un million.

La Seconde Guerre mondiale a cimenté la coopération avec les États-Unis. Le général MacArthur installa son quartier-général à

Melbourne puis Brisbane. Il souhaitait arrêter l'avancée japonaise en Nouvelle-Guinée. Ce fut le théâtre* d'une bataille emblématique de l'esprit de résistance et de solidarité des forces ANZAC* : Kokoda. Les conscrits furent dès lors envoyés de plus en plus loin mais l'Australie restait reléguée au second plan face à la force de frappe américaine. Il y avait là presque le double de soldats GI dans le Pacifique qui étaient « *overpaid, oversexed* » (trop bien payés, trop obsédés par le sexe) et que les Australiens jalousaient. Le général américain établit la *Brisbane Line*, un plan qui concentrait les forces en-dessous du méridien Perth-Brisbane.

Cette stratégie visait à protéger, sur ce trop vaste continent, les zones industrielles indispensables à l'effort de guerre. Notons que le conflit a relancé l'économie en berne depuis la crise des années 30. L'État fédéral a mené une politique dirigiste : planification, contrôle des prix et des salaires, rationnement. Cet interventionnisme keynésien permit de construire des logements et l'accès à la propriété privée (200 000 maisons), de moderniser l'agriculture* et l'élevage, d'offrir des formations techniques et universitaires. Les exportations de charbon, cuivre, plomb ou bauxite au Royaume-Uni et l'approvisionnement des troupes américaines stationnées en Australie conduisit au plein emploi. Toute la nation fonctionnait pour l'effort de guerre. Les femmes* remplaçaient les hommes partis au combat. Mais l'Australie ne sortit pas indemne de cette guerre. Sur le territoire, une politique raciste a instauré plus d'une vingtaine de camps où ont été internés civils et prisonniers de guerre japonais. Ils furent expulsés vers le Japon à la fin du conflit. Sur la scène internationale, l'Australie se posa en leader du Pacifique. Elle accueillit la première organisation de territoires insulaires : la Commission du Pacifique Sud fondée en 1947 (installée à Nouméa dès 1949).

Les Australiens ont payé un lourd tribut, même si les pertes furent moins élevées que pour la Première Guerre mondiale : plus de 27 000 hommes sont morts, 65 000 ont été blessés. Les traumatismes sont profonds, comme avec la construction de la ligne de chemin de fer en Thaïlande où 2 800 Australiens sur les 13 000 exploités par les forces japonaises moururent dans des conditions atroces. Pour l'Australie, comme pour tous les pays du Pacifique, la Seconde Guerre mondiale est synonyme d'un accélérateur de l'histoire.

24. Mémorial de guerre

Joan Beaumont

Le Mémorial de guerre australien est le plus important édifice de la mémoire de la guerre en Australie. Situé dans la capitale nationale, Canberra, sur l'axe du Parlement de l'État Fédéral, il représente ainsi la place centrale de la mémoire de guerre dans la culture politique nationale.

Il fut conçu à la mi-1916 par le correspondant de guerre puis historien officiel de la Première Guerre mondiale, Charles Bean. Celui-ci le réalisa avec l'aide de John Treloar qui dirigea en 1917 l'agence australienne des archives de guerre, à Londres. Treloar fut nommé directeur du Mémorial en 1920 jusqu'à la fin de sa vie, à l'exception d'une brève période pendant la Seconde Guerre mondiale*.

Bien qu'inspiré de la Première Guerre mondiale, le Mémorial ne fut ouvert que le 11 novembre 1941 en raison des contraintes budgétaires de la Grande Dépression. Dans l'entre-deux-guerres, il consistait en de grandes expositions de reliques de guerre de longue durée à Melbourne (1922-1925) et à Sydney (1925-1935).

C'est un impressionnant bâtiment en grès surmonté d'un dôme recouvert de cuivre. Il est devenu site de mémoire pour tous les morts australiens dans les guerres et les opérations militaires, y compris le maintien de la paix, à travers le vingtième siècle. En premier lieu, il y a un tableau d'honneur composé de panneaux de bronze, qui énumère les noms de plus de 102 000 Australiens, hommes et femmes*, morts au service de la nation ; un bassin de réflexion ; une flamme du souvenir et un hall de mémoire semblable à un sanctuaire, revêtu de mosaïques représentant les engagés des forces armées et éclairé par des vitraux.

En 1993, la salle est devenue la tombe du Soldat inconnu. Auparavant, la tombe de l'abbaye de Westminster, à Londres, avait été supposée représenter les Australiens qui pour la plupart avaient été fidèles à l'Empire britannique en 1914-18. Mais dans les années 80, une vague de mémoire de guerre plus nationaliste a conduit le gouvernement à autoriser l'exhumation du Soldat inconnu australien d'un cimetière dans la Somme et sa réinhumation au Mémorial.

Ensuite, le Mémorial est un musée majeur. Parmi ses multiples salles, l'une a été rénovée pour le centenaire de la Première Guerre mondiale ; une autre exposition montre le drame d'un des engagements opérationnels les plus récents de l'Australie : l'Afghanistan. Le Mémorial montre des reliques de guerre qu'il a recueillies comme la table à laquelle le général britannique Percival se rendit à Singapour en 1942 ; il met en valeur l'art officiel qui a été commandité pour tous les conflits majeurs depuis la Grande Guerre dont les dioramas numériques représentant des scènes de bataille sont particulièrement notables. De plus, le Mémorial est un centre de recherches qui détient d'importantes archives officielles et personnelles de l'histoire militaire de l'Australie.

Enfin, le Mémorial est une enceinte commémorative. Son perron sert de décor aux cérémonies de l'*ANZAC Day* (25 avril) et du 11 novembre. Ses vastes jardins abritent de nombreux monuments commémorant des unités militaires et des personnages emblématiques tels que Simpson et son âne, qui transportèrent des soldats blessés à Gallipoli* en 1915, et Sir Edward Weary Dunlop, médecin fait prisonnier pendant la Seconde Guerre mondiale*. ANZAC Parade, l'avenue commémorative qui mène du Mémorial au lac Burley Griffin a également accueilli au cours des cinquante dernières années des monuments dédiés aux forces armées, aux principaux alliés, aux différents conflits et à l'ancien ennemi, les Turcs.

Du fait que le Mémorial bénéficie d'un financement gouvernemental très généreux et incarne la mémoire nationaliste officielle de la guerre, il attire parfois la critique (par exemple, du fait qu'il est parrainé par des marchands de matériel de guerre). Le Mémorial a également refusé d'embrasser la mémoire des «guerres frontalières », c'est-à-dire de la violence qui a permis la dépossession des populations indigènes australiennes. En revanche, il a activement encouragé ces dernières années le souvenir du service militaire traditionnel des peuples aborigènes* et des Insulaires du détroit de Torrès*.

Quelles que soient les critiques occasionnelles, le Mémorial a atteint une position inébranlable en tant que gardien de la mémoire nationale de la guerre. Il est visité par les écoliers de tout le pays ; et certains estiment qu'il est maintenant la première destination touristique de l'Australie.

Chapitre 4
Fédération australienne

Fédération australienne : États et Territoires

Illustration 12. Australie politique. Crédit : Gilles Pestaña

Territoire extérieur de l'Antarctique

Illustration 13. Iceberg près de l'île de la Déception (Shetland du Sud). Crédit : Ceridwen Fraser

Illustration 14. Station baleinière désaffectée et vieux os de baleines, île de la Déception (Shetland du Sud). Crédit : Ceridwen Fraser

Drapeaux

Australie

Australie-Méridionale

Australie-Occidentale

Nouvelle-Galles du Sud

Queensland

Tasmanie

Victoria

Territoire de la capitale australienne

Territoire du Nord

Norfolk

Drapeau aborigène

Îles du détroit de Torrès

Illustration 15. Drapeaux de l'Australie.
Crédits : domaine public et 123RF.com

25. Fédéralisme

André Roux

La Constitution* de 1901 a transformé les six colonies britanniques préexistantes en une Fédération australienne (*Commonwealth of Australia*) comprenant six États* : Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, Australie-Occidentale, Australie- Méridionale et Tasmanie. Ont été créés par la suite trois Territoires* continentaux spécifiques : le Territoire du Nord, le Territoire de la capitale australienne et le Territoire de la baie de Jervis.

Afin de préserver l'autonomie des États*, et en s'inspirant du fédéralisme des États-Unis, les compétences de l'État fédéral et des États fédérés* sont précisément délimitées, notamment dans le domaine commercial, l'un des principaux objectifs de la Fédération ayant été initialement de constituer un grand « marché unique ». Les compétences des Territoires* quant à elles ne sont pas garanties par la Constitution* et le Parlement fédéral peut légiférer dans tous les domaines les concernant. Il peut aussi invalider les lois votées par les assemblées des Territoires*, ce qui n'arrive que rarement (et ne concerne pas le Territoire de la baie de Jervis).

L'État fédéral dispose, en principe, d'un pouvoir législatif d'attribution qui s'exerce dans les matières énumérées aux articles 51 et 52 de la Constitution* (fiscalité, commerce extérieur, relations extérieures, sociétés commerciales…). Seuls quelques domaines, dont la défense ou les droits de douane, relèvent de la compétence exclusive de l'État fédéral. La Constitution* accorde la primauté à la loi fédérale si celle-ci contredit la loi des États fédérés*.

Ces derniers ont une compétence législative très étendue : éducation, transports, environnement, énergie, santé, police, agriculture*, droit pénal. Dans certains domaines, les compétences de l'État fédéral et des États fédérés* peuvent être partiellement concurrentes : les États sont par exemple compétents en matière de droit du travail, mais l'État fédéral a une compétence en matière de règlement des conflits sociaux concernant plusieurs États. L'État fédéral peut aussi légiférer dans un domaine qui n'est pas de sa compétence s'il le fait en relation avec un sujet relevant de son domaine de responsabilité : par exemple, en matière de législation

sur l'environnement pour intégrer dans le droit interne les dispositions d'un traité international.

Les États fédérés* peuvent participer à l'élaboration de la législation fédérale par le biais du Sénat, élu au suffrage universel direct. La représentation des États* au Sénat est égalitaire (12 sénateurs par État, quelle que soit leur population), ce qui permet en théorie de garantir les intérêts des petits États*. Mais, en réalité, les votes des sénateurs sont avant tout déterminés par des considérations partisanes et non par la défense des intérêts des États* qui les ont élus.

Au fil du temps, l'État fédéral a eu tendance à intervenir, souvent pour des raisons d'efficacité, dans des domaines relevant des États fédérés* ; la délimitation des compétences est de ce fait devenue plus floue. L'évolution du fédéralisme a été favorable à l'État fédéral. La Haute Cour, chargée d'arbitrer les conflits de compétence entre l'État fédéral et les États*, s'est montrée dans l'ensemble favorable à l'extension des pouvoirs du Gouvernement fédéral, s'agissant par exemple de la réglementation des relations industrielles interétatiques ou encore en matière fiscale, où elle a validé en 1942 une loi accordant au gouvernement national le monopole de l'impôt sur le revenu.

L'insuffisance chronique de financement des États* les a contraints assez tôt à demander des subventions ou une partie des recettes fiscales perçues au niveau fédéral. En introduisant des conditions à l'octroi de ces financements, l'État fédéral a pu pour partie orienter et influencer la politique suivie par les États*.

Le fédéralisme australien a également évolué vers une forme de fédéralisme coopératif caractérisé par le développement des relations entre les deux niveaux de gouvernement. Même dans les domaines qui relèvent toujours de la compétence des États* (aménagement du territoire, mines* et ressources naturelles par exemple), s'est établie une coordination politique entre gouvernement fédéral et gouvernements des États fédérés* sous l'égide du Conseil des gouvernements australiens (COAG) qui débouche sur des actions conjointes (programmes scolaires nationaux, gestion des rivières, politique hospitalière), ce qui constitue l'un des facteurs explicatifs de la tendance à la centralisation de la Fédération australienne.

26. Fédération australienne : les six États fédérés

John Warhurst

Les six États fédérés australiens ont des histoires et des caractéristiques spécifiques, ayant d'abord été des colonies britanniques. Administrés à l'origine de Londres, ils ont acquis une autonomie limitée et le système parlementaire à partir de 1850. Après l'établissement de la Fédération par le *Commonwealth of Australia Constitution* Act* de 1900, ils sont devenus des États dans la nation nouvellement formée le 1er janvier 1901.

La Constitution* australienne créa un parlement et un gouvernement fédéraux, et les nouveaux gouvernements des États fédérés gardèrent certaines compétences propres. Celles-ci relèvent de la politique intérieure dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture*, l'environnement, l'ordre public, la responsabilité des collectivités locales. En matière de fiscalité, l'évolution s'est faite au bénéfice du gouvernement fédéral à la faveur de décisions de la Haute Cour.

Les cinq grandes métropoles côtières éclipsent toujours la capitale fédérale, Canberra, et la responsabilité des États pour la plupart des services signifie qu'ils disposent d'administrations plus importantes que le gouvernement fédéral et de liens plus étroits avec les entreprises privées, moteurs de la croissance économique basés dans les agglomérations les plus peuplées, en particulier Sydney et Melbourne.

Les six États australiens relèvent de trois catégories différentes.

Les deux plus importants en termes de pouvoir économique, politique et social : **la Nouvelle-Galles du Sud** (NGS), 809 444 km2, fondée dès 1788 et **le Victoria** (VIC), 237 629 km2, qui en fut séparé en 1851, situés ensemble sur la côte est, sont les plus puissants démographiquement, représentant environ deux tiers de la population totale selon le recensement de 2016 (NGS : 7 837 000 habitants ; VIC : 6 290 000). Les deux capitales : Sydney (NGS), le lieu des premières implantations européennes en 1788 et Melbourne (VIC), la première ville à avoir hébergé le Parlement national de 1901 à 1927, sont les villes* dominantes et rivales. Sydney est plus connue internationalement, alors que Melbourne est le lieu d'accueil des plus grandes entreprises financières et

commerciales. Elles ont toutes les deux été hôtes des Jeux olympiques*. **L'Australie-Méridionale** (AM), 1 043 514 km2, fondée en 1836, située au centre de la partie sud de l'Australie (capitale : Adélaïde) ainsi que l'État insulaire du sud, **la Tasmanie**, 90 758 km2 (capitale : Hobart), fondée en 1825 (gardant le nom de Terre de Van Diemen jusqu'à 1856), sont aujourd'hui les deux plus faibles États et les moins influents en termes de population (AM : 1 721 000 ; Tasmanie : 520 000) et de dynamisme économique. Ils sont dépendants du soutien du Gouvernement fédéral – mais il n'en a pas toujours été ainsi. L'AM était le troisième État le plus important jusqu'aux années 1960, où il commença à stagner. Dans les années 1890, l'AM fut un leader mondial en ouvrant les portes du Parlement aux femmes*.

Le Queensland (QLD), 1 852 642 km2, dans le nord-est, fondé en 1859 et **l'Australie-Occidentale** (AO), 2 645 615 km2, à l'ouest, fondée en 1829 (sous le nom de Colonie de la Rivière Swan, remplacé par son nom actuel en 1832), sont les plus vastes États (un tiers du territoire national pour l'AO et 22,5 % pour le QLD) et sont désormais les États ayant la plus grande croissance démographique (QLD : 4 907 000 et AO : 2 576 000). Ils ont en commun de grands espaces intérieurs ruraux et sont riches en ressources minérales, comme le charbon et le minerai de fer. Leurs capitales respectives, Brisbane et Perth, sont en pleine expansion et l'influence de ces deux États sur la politique nationale est croissante. Leur caractère distinctif en matière sociale est qu'ils ont été peu touchés par la vague d'immigration* du xxe siècle du fait de leur dépendance du secteur primaire et du sous-développement de leur secteur industriel. Tous deux soupçonnent la Fédération de volonté centralisatrice. L'Australie-Occidentale a longtemps évoqué sa sécession de la nation australienne. Les deux capitales se trouvent chacune à l'extrême sud de leur vaste État et le nord du Queensland, attiré par l'idée de constituer un État séparé, ne se sent représenté ni par Canberra ni par Brisbane. Malgré leurs différences, les États australiens sont similaires sur le plan linguistique, socialement cohésifs et politiquement uniformes par rapport à d'autres fédérations. Ce qui les réunit est plus fort que ce qui menace de les diviser, et les tensions régionales sont moindres que dans beaucoup d'autres nations. Cela n'empêche leur état d'esprit identitaire et compétitif.

27. Fédération australienne : les trois Territoires

John Warhurst

Les trois Territoires sont des créations plus tardives que les États*.

Du fait des besoins spécifiques des vastes étendues nordiques australiennes sous-peuplées et au climat éprouvant, l'Australie-Méridionale remit **le Territoire du Nord** (1 420 968 km2 : 17,5 % du territoire national) à la Fédération en 1911. Il pourrait devenir le septième État de l'Australie. Mais il est très dépendant du soutien du gouvernement central pour assurer les services publics. Il s'est vu octroyer l'autonomie en 1978. Darwin, sa capitale, accueille toujours nombre d'installations militaires nationales et constitue un important point d'entrée pour les relations australo-asiatiques. De toutes les collectivités australiennes, le Territoire du Nord accueille la plus importante population autochtone en termes de pourcentage (30 %), ce qui a d'évidentes conséquences politiques et sociales.

En 1913, **le Territoire de la capitale australienne** (2 358 km2) fut pour sa part instauré en conséquence de la création d'une capitale nationale.

Enfin en 1915 est apparue sous la forme de Territoire une curiosité administrative très différente des deux autres Territoires par sa faiblesse en superficie et en population comme en compétences. **Le Territoire de la baie de Jervis** (70 km2) a été extrait de la Nouvelle-Galles du Sud avec son accord pour établir le port de mer de la nouvelle capitale de l'Australie, Canberra. Il comprend la base navale de HMAS Creswell. En fait celle-ci ne sert pas de port maritime à Canberra, qui n'en a pas besoin.

Chaque Territoire est totalement différent des deux autres, et tous les trois sont différents des États fédérés*. Les trois Territoires sont les plus faibles collectivités en termes de population (409 000 habitants dans le Territoire de la capitale, 245 000 dans le Territoire du Nord, 700 habitants dans le Territoire de la baie de Jervis).

Celui des trois Territoires qui est à l'évidence le plus actif et globalement important est le Territoire de la capitale australienne.

Canberra symbolise la nouvelle nation australienne. Elle fut fondée en 1913, à la suite des directives pour un nouveau siège gouvernemental, dictées par des rivalités intercoloniales. Il devait s'agir d'un Territoire spécial d'au moins 100 milles carrés (soit environ 26 000 hectares) acquis par le nouveau gouvernement fédéral dans l'État de Nouvelle-Galles du Sud entre Sydney et Melbourne. Le nom aborigène « Canberra » veut dire lieu de rencontre, et ce nom lui-même, bien différent des noms impériaux des anciennes capitales coloniales, signifiait un nouveau départ pour une nouvelle nation.

Canberra, connue historiquement comme « capitale de la brousse » est devenue une ville moderne et florissante de plus de 400 000 habitants. Le Parlement du Commonwealth s'est déplacé de Melbourne à Canberra en 1927 et l'administration a suivi lentement, jusqu'aux années 1950. L'ensemble de services publics y a été complété en 1941 par le Mémorial de guerre* et après 1946 par l'Université nationale d'Australie. D'autres institutions nationales suivirent, dont la nouvelle Haute Cour en 1979.

En 1949, le Territoire de la capitale eut son premier élu à la Chambre des représentants, et en 1975, en même temps que le Territoire du Nord, il s'est vu attribuer deux sénateurs. En 1977, les citoyens des Territoires ont reçu le droit de voter aux référendums mais leurs votes ne comptent que pour le décompte national et pas dans le calcul la majorité des États nécessaires pour adopter une proposition référendaire. Dans le Territoire de la capitale nationale, le chemin vers la démocratie locale est passé par des conseils consultatifs jusqu'à la création d'une assemblée législative autonome en 1989.

Son économie demeure exceptionnellement dépendante des décisions du gouvernement fédéral quant à l'étendue du secteur public fédéral. Néanmoins, en tant que plus grande ville de l'intérieur de l'Australie, Canberra abrite des industries de la connaissance et de l'éducation, est un centre de services régional et une destination touristique.

La place de la capitale dans l'esprit et la culture populaire australiens reste controversée. Pour ses détracteurs, c'est une ville froide, au sens propre comme au sens figuré, sans âme, tandis que pour ses citoyens et ses défenseurs, elle est une capitale modèle pour une nouvelle nation dans un monde nouveau.

28. Territoires extérieurs

Dominique Breillat

L'Australie a exercé sa souveraineté sur des territoires indépendants aujourd'hui.

Nauru, annexée par l'Allemagne en 1888 avant d'être occupée par l'Australie en 1914, fit l'objet d'un mandat C de la Société des nations (SdN), puis d'une tutelle pour le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. En fait, l'Australie l'a administré jusqu'à l'indépendance en 1968. Sa monnaie* est le dollar australien.

Possession britannique, le sud-est de la Nouvelle-Guinée fut placé en 1902 sous autorité de l'Australie qui, en 1914, arracha à l'Allemagne le nord-est, celui-ci devenant ensuite mandat puis territoire sous tutelle jusqu'à l'indépendance des deux parties en 1975 comme Papouasie-Nouvelle-Guinée.

L'Australie exerce sa souveraineté sur sept territoires extérieurs :

Ces territoires ont été transférés à l'Australie par les Britanniques afin d'éviter qu'ils ne soient sous l'autorité d'États nouvellement indépendants. Ils n'ont que peu ou pas d'autonomie et sont administrés par le Ministère des infrastructures et du développement régional. L'Australie a ainsi la troisième zone économique exclusive du monde.

Île Norfolk : située dans l'Océan Pacifique entre Nouvelle-Zélande et Nouvelle Calédonie (34,6 km² ; 1 748 habitants), l'Angleterre en prit possession en 1788. Colonie pénitentiaire, elle accueillit des descendants des mutinés du Bounty venant de Pitcairn. Placée en 1901 sous l'autorité du *Commonwealth* d'Australie comme territoire extérieur, le Norfolk Island Act a conféré l'autonomie à l'île dotée d'un gouvernement élu en 1979. Suite à une crise financière en 2008, l'Assemblée législative fut dissoute en 2015 et remplacée par le *Norfolk Island Advisory Council* de 5 membres nommés par l'administrateur de l'île. Elle fut réintégrée dans le territoire australien en 2016 comme région de Nouvelle-Galles du Sud avec un conseil régional élu. Depuis 2016, les habitants votent aux élections fédérales.

Île Christmas : avec 2 205 habitants en majorité Chinois, sur 136 km² dans l'Océan indien, à 1 540 km de l'Australie, elle fut

découverte le jour de Noël 1643. Annexée en 1888, riche en phosphate, administrée par Singapour (dépendance des Établissements des Détroits), colonie séparée de la Couronne en 1958, elle fut transférée à l'Australie et est régie par le *Christmas Island Act* de 1958 amendé. Territoire non autonome, elle a un conseil local de 9 membres élus directement pour 4 ans et renouvelés par moitié tous les deux ans, l'administrateur étant nommé pour deux ans.

Îles Cocos (Keeling) : archipel formé de deux atolls de 27 îles coralliennes (596 habitants surtout Malais ; 14 km²). Découvertes par Keeling, elles sont à 2 100 km au nord-ouest de l'Australie. Annexées en 1857 par le Royaume-Uni, celui-ci laissa ses privilèges à la famille Clunies-Ross, seul propriétaire jusqu'en 1978. Passées sous contrôle australien en 1955 (*Cocos (Keeling) Islands Act*), en 1979 a été institué un conseil de 7 membres élus pour 4 ans et renouvelés par moitié tous les deux ans. En 1984 les habitants ont souhaité par référendum le statut de territoire extérieur.

Îles Ashmore et Cartier : situées dans l'Océan Indien à 320 km de l'Australie, (5km² ; 0 hab.) ; Ashmore étant annexé par le Royaume-Uni en 1878 et Cartier en 1909, elles furent placées sous autorité australienne en 1931. Déclaré réserve naturelle en 1983, le territoire attire des revendications en raison de ses réserves pétrolières.

Îles de la Mer de Corail* : formé d'une trentaine de récifs et d'atolls au large du Queensland (5 km² éparpillés sur plus d'1 million de km² ; inhabité), le territoire a été créé en 1969 (*Coral Sea Islands Act*), et agrandi en 1997.

Îles Heard et McDonald : archipel inhabité (368 km²) dans l'Océan Indien à 1 473 km de l'Antarctique et à 3 858 km de l'Australie, il possède le point culminant de l'Australie avec le Mawson Peak (2 745m). Découvert en 1853 (Heard) et 1854 (McDonald), il fut transféré à l'Australie en 1947.

Territoire antarctique australien : territoire extérieur de 6 119 818 km² avec l'enclave de la Terre Adélie, il fut attribué en 1921 à l'Australie mais le titre ne fut reconnu qu'en 1926 par la Conférence impériale. Il est administré par le Département australien de l'Antarctique.

Les Îles Lord Howe et Macquarie ne sont pas des Territoires extérieurs du Commonwealth d'Australie.

29. Territoire extérieur de l'Antarctique

Ceridwen Fraser

L'Antarctique est un sujet d'étude fascinant dans le domaine de la coopération internationale. Aucune nation ne détient l'entière souveraineté sur aucune partie de l'Antarctique, mais certains pays ont des revendications territoriales. Les décisions concernant la réglementation en Antarctique – telles que la création de nouvelles aires marines protégées qui sauvegardent certaines zones de l'exploitation des pêcheries – requièrent généralement un accord consensuel de toutes les parties consultatives ayant ratifié le Traité sur l'Antarctique de 1959. Une nation peut demander à devenir partie consultative si elle y mène des recherches scientifiques. Il y a aujourd'hui 29 parties consultatives et 24 autres pays sont signataires du Traité.

L'Australie est un acteur majeur dans les questions antarctiques depuis 1936, date où elle a créé ce Territoire extérieur. Elle était une des 12 parties originelles du Traité et a une revendication territoriale sur environ 42 % du continent. Elle endosse donc une responsabilité considérable dans la gestion de la biodiversité du continent austral. En effet, le Protocole de Madrid (1991), qui a établi un moratoire de 50 ans sur l'activité minière en Antarctique, résultait de l'initiative conjointe des Premiers ministres australien et français de l'époque (Bob Hawke et Michel Rocard).

Quand on imagine la vie en Antarctique, on pense souvent aux baleines, aux phoques et aux pingouins. En effet, cette faune* caractéristique est un des éléments les plus particulièrement visibles et intéressants, mais des milliers d'autres espèces – mousses, lichens et invertébrés – jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes antarctiques. Beaucoup de ces espèces sont endémiques. L'Antarctique est isolé sur le plan géographique – entouré par l'océan Austral, qui abrite le courant circumpolaire antarctique, courant le plus puissant au monde. On a longtemps pensé que l'Antarctique était biologiquement isolé. Comment les plantes et les animaux pourraient-ils traverser une barrière océanique aussi redoutable ?

Or il y a aujourd'hui des preuves tangibles que de nombreuses espèces terrestres de l'Antarctique y sont présentes depuis des millions d'années.

Contrairement à l'hémisphère nord, où de nombreux animaux et plantes se déplacèrent vers les hautes latitudes à mesure que la glace se retira après la dernière ère glaciaire, les espèces antarctiques semblent être des populations d'origine, ayant survécu *in situ* à des cycles glaciaires à répétition. De nouvelles découvertes suggèrent que de nombreuses espèces ont traversé les périodes glaciaires dans des « points chauds » autour des volcans, et peut-être même dans des grottes chaudes et géothermiques creusées par la vapeur volcanique.

Cependant, l'Antarctique n'est probablement pas aussi isolé biologiquement que l'on pensait. Beaucoup de plantes et d'animaux pourraient même être capables de franchir la barrière de l'océan Austral, mais ne s'y établissent pas en raison des conditions environnementales extrêmes. Avec le réchauffement de la planète, on assistera probablement à des changements radicaux dans l'Antarctique, la fonte des glaces créant de nouveaux habitats, des plantes et des animaux se dispersant dans l'océan Austral pour coloniser ce nouveau territoire. De tels changements créeront des défis majeurs pour la prise de décision internationale : dans quelle mesure devrions-nous interférer ; devrions-nous veiller à maintenir l'Antarctique tel quel, en protégeant ses espèces fragiles et uniques, ou permettre, voire aider, le changement écologique ?

Beaucoup de ces décisions seront influencées par des motivations économiques et politiques. Par exemple, alors que les stocks de ressources marines sont épuisés dans leurs eaux territoriales, de nombreux pays tournent leur regard et leurs navires vers les riches eaux antarctiques. Les changements écologiques qui affecteront d'importants stocks halieutiques sont susceptibles de recevoir plus d'attention que les changements qui touchent des espèces d'importance économique moindre. Notre connaissance des processus de l'écosystème de l'Antarctique n'est cependant pas encore suffisante pour nous permettre de prédire avec certitude les effets de chaque changement environnemental et biologique. La recherche scientifique sur les écosystèmes antarctiques devrait être prioritaire afin de pouvoir faire face aux transformations rapides qui surviendront dans la region. L'Australie y exercera une importante responsabilité.

Drapeaux

Alexis Bergantz

Les différents drapeaux australiens reflètent les questionnements identitaires du pays à travers son histoire. Deux drapeaux furent créés par le nouveau *Commonwealth* d'Australie pour marquer la Fédération des colonies britanniques de 1901. Identiques sauf pour la couleur du fond, tous deux comportent *l'Union Jack* dans le quart supérieur gauche avec sur la partie droite la Croix du Sud et l'Étoile du Commonwealth, une étoile à sept branches représentant les États et territoires. L'un a un fond rouge pour les navires commerçants, l'autre un fond bleu pour les navires et cérémonies officiels : ce dernier est aujourd'hui le drapeau de l'Australie. Cependant le pavillon britannique resta le drapeau officiel du pays jusqu'en 1954. Cette lente évolution démontre l'ambivalence profonde du pays, surtout après la Première Guerre mondiale, entre appartenance à l'Empire britannique et désir de souveraineté dans sa propre région.

Depuis les années 1980 c'est surtout la présence de *l'Union Jack* qui suscite débat, d'autant plus qu'il est situé à la place d'honneur qui dénote la souveraineté. Le Premier ministre travailliste Paul Keating voyait au début des années 1990 un changement de drapeau comme allant de pair avec l'avènement d'un nouveau régime républicain. La Croix du sud ne suscite pas tant de conflits, bien que son symbolisme puisse changer aussi : pour certains elle représente la place de l'Australie dans l'hémisphère sud, pour d'autres, elle renvoie à la barricade d'Eureka de 1854 comme symbole de rébellion et d'unité démocratique.

Avec la création du drapeau aborigène en 1971, certains voulaient incorporer ses couleurs dans le drapeau national, ou même qu'il le remplace. Ce drapeau, créé par l'artiste aborigène Harold Thomas, se compose de trois couleurs : le noir, représentant les peuples aborigènes*, le rouge pour la terre rouge et la relation spirituelle de ces peuples avec elle, et le jaune, formant un cercle au centre, couleur du soleil, source de la vie. Le drapeau des Aborigènes* et Insulaires du détroit de Torrès* figure quant à lui des bandes vertes représentant les îles, noires pour la population mélanésienne, et une bleue pour la mer. Au centre une coiffe encercle une étoile à cinq branches représentant les cinq îles principales et la navigation sur mer ; les deux sont blanches pour

représenter la paix. Un statut spécial fut attribué à ces drapeaux en 1995 comme drapeaux officiels de l'Australie.

Le drapeau de chaque État* australien porte aussi encore la marque du passé colonial : chacun est basé sur la même enseigne britannique. Pour le Victoria, une couronne impériale s'ajoute à la Croix du sud ; pour la Nouvelle-Galles du Sud on retrouve la Croix de saint Georges adornée d'une étoile sur chaque bras et d'un lion au centre ; le drapeau de la Tasmanie a un lion rouge sur un disque blanc ; et celui du Queensland porte la Croix de Malte elle-même adornée de la couronne de saint Édouard en son centre. Les drapeaux de l'Australie-Méridionale et le l'Australie-Occidentale ont tous deux un symbole tiré de la faune* locale : le premier une pie grièche à dos blanc aux ailes déployées, le second un cygne noir.

Les drapeaux des Territoires et dépendances de l'Australie sont plus récents. Le Territoire du Nord est représenté par le noir et brun, la Croix du sud et la rose du désert. Le drapeau du Territoire de la capitale australienne est bleu et or, et porte les armes de la capitale, Canberra. Le drapeau du Territoire de la Baie de Jervis est identique. Les bandes vertes de l'Île Norfolk et le pin en son centre représentent sa végétation abondante. Le fond du drapeau de l'Île Christmas et des Îles Cocos est coupé en deux diagonalement pour former deux triangles : un bleu représentant la mer, le deuxième vert pour la végétation et sur lequel se trouve aussi un oiseau bosun doré. Le cercle jaune et la carte de l'Île Christmas au centre rappellent son histoire minière.

Devant la montée de l'opinion populaire favorable à un changement de drapeau national, le Premier ministre John Howard, en 1996, établit l'*Australian National Flag Day* et mit en place deux ans plus tard une législation rendant un changement éventuel plus difficile par référendum obligatoire. Depuis 2004 le drapeau doit être hissé par toute école recevant des fonds du gouvernement fédéral. Ces efforts ont obtenu des résultats : le drapeau national est plus utilisé que par le passé. Il l'a été fortement lorsque Sydney accueillit les Jeux olympiques* en 2000.

Chapitre 5
Géographie et Environnement

Géographie

Illustration 16. Australie physique.
Crédit : Gilles Pestaña

Bush – Outback

Illustration 17. Bush.
Crédit : Clancy Sinnamon

Mer de Corail

Illustration 18. Mer de Corail, limites en rouge.
Crédit : Microsoft Maps et travail de Lionel Loubersac

Faune

Illustration 19. Émeus près d'Esperance.
Crédit : Ian Fraser

Illustration 20. Kangourous, Australie-Occidentale.
Crédit : Ian Fraser

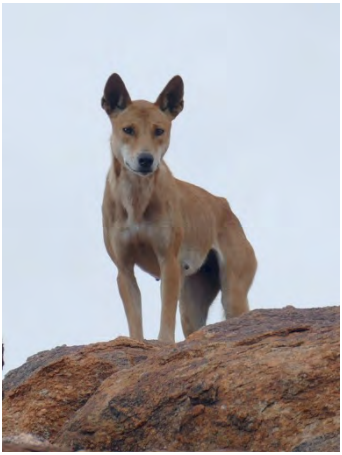

Illustration 21. Dingo (Canis lupus dingo),
Alice Springs, Territoire du Nord. Crédit : Ian Fraser

Illustration 22. Crocodile d'eau douce (*Crocodylus johnstoni),*
Katherine Gorge, Nitmiluk NP, Territoire du Nord.
Crédit : Ian Fraser

Flore

Illustration 23. Forêt d'eucalyptus.
Crédit : Fanny Karouta-Manasse

Illustration 24. Telopea 'Canberry Gem' ; Proteaceae.
Crédit : Fanny Karouta-Manasse

Illustration 25. Banksia coccinea ; Proteaceae.
Crédit : Fanny Karouta-Manasse

Illustration 26. Chorizema retrorsum ; Fabaceae.
Crédit : Fanny Karouta-Manasse

31. Géographie

Gilles Pestaña

L'Australie se présente comme une terre massive aux dimensions continentales avec près de 8 millions de km², 4 000 km d'est en ouest et 3 000 km du nord au sud, entourée par les océans Pacifique et Indien et des mers bordières (mers d'Arafura, du Timor, de Corail et de Tasman). S'agit-il d'une île ou d'un continent ? Les définitions d'île ou de continent ne diffèrent que par l'échelle à laquelle on conçoit une terre entourée d'eau*. Les géographes s'amusent depuis longtemps à entretenir le doute et certains utilisent la formule « île-continent » pour couper court au questionnement récurrent. Pourtant, au-delà de la catégorisation, la question a le mérite de souligner une géographie de l'Australie plus complexe qu'il n'y paraît. Avec ses dimensions, son histoire géologique et une continentalisation très marquée du climat, l'Australie peut légitimement postuler au statut de continent. Ses influences maritimes de tous côtés, son endémisme et la manière dont, généralement, on perçoit l'Australie et dont les Aussies conçoivent leur pays et leur identité par rapport au reste du monde, tendent à accréditer le caractère insulaire.

Mais l'isolement légendaire de l'Australie demeure relatif, aujourd'hui encore plus qu'hier. Il y a environ 6 000 ans, le détroit de Torrès fut un axe de contact et au XVIII^e^ siècle les pêcheurs insulindiens de bêches de mer fréquentaient les côtes septentrionales du pays. La « tyrannie de la distance » qui a marqué l'histoire contemporaine de l'Australie souligne autant l'éloignement de la Grande-Bretagne que l'implacable immensité de l'espace australien qui se dresse comme un défi perpétuel pour une société où l'idéologie pionnière reste ancrée.

Tantôt incluse dans l'Océanie ou le bassin Pacifique, tantôt dans le bassin Indien, l'Australie est aussi un élément de l'Australasie. Cette dernière dénomination permet de pointer les rapports de plus en plus étroits que l'Australie entretient avec l'Asie.

L'Australie, morceau du Gondwana parti assez tôt seul à la dérive, en conserve les caractères : il s'agit d'un gigantesque bouclier précambrien, parfois recouvert de sédiments d'âges divers. Le relief de ce socle peut être accidenté notamment dans la

partie ouest et centrale du pays (monts Hamersley en Australie occidentale, monts Musgrave et monts Mac Donnell au centre du pays), mais les altitudes restent limitées (mont Woodroffe 1 515 m). À l'est du pays, le socle s'affaisse et forme le Grand Bassin artésien d'une altitude moyenne de 150 m et dont le point le plus bas correspond au lac Eyre à -12 m. Dans la partie sud coule le fleuve Murray (4 600 km) et son affluent majeur le Darling. Enfin, sur la bordure est du pays, la Cordillère australienne correspond à un système montagneux hercynien rajeuni au Tertiaire et d'altitudes modérées. Sa partie nord, dans le Queensland, est large mais assez basse (rarement plus de 1 500 m). La partie centrale, et plus encore la partie sud, offrent des reliefs plus élevés avec les Blue Mountains et les Snowy Mountains (Mont Kosciusko 2 228 m).

En 1930, le géographe Privat-Deschanel évoquait l'Australie à l'image du corail de sa Grande Barrière : un cœur de pierre et des marges vivantes. Il est vrai que 70 à 80 % du pays est désertique ou semi-aride : un monde très minéral où la vie biologique est à peine tolérée. Dans ces espaces de l'Outback*, l'insupportable aridité s'accompagne de chaleurs accablantes et d'un froid nocturne ou hivernal dissuasif. Seule la civilisation aborigène a pu s'accommoder de ce milieu très hostile. Dès lors, la vie s'est concentrée sur les littoraux, d'ailleurs forts variés dans leur morphologie, mais il faut constater que la plupart sont vides d'hommes. Avec seulement 3 hab./km², l'Australie est l'un des pays les moins densément peuplés du monde après le Groënland et la Mongolie. Les 24,4 millions d'Australiens (2016) se concentrent sur de toutes petites parties du pays et notamment dans les espaces urbains (89 % de la population). Outre le semis de villes* petites et moyennes à travers le Bush*, le réseau urbain reste dominé par les capitales d'État* et en particulier Sydney et Melbourne. Pour relier les différents centres économiques du territoire, le chemin de fer et le cabotage assurent une partie du transport des pondéreux. Les routes sont privilégiées pour le transport des marchandises générales par trucks et road trains (camions et trains routiers) tandis que les voyageurs et de plus en plus de marchandises empruntent l'avion pour les distances importantes.

32. Bush/Outback

Éléonore Lainé Forrest

Pour le poète australien Henry Lawson, l'identité australienne devait être le fruit de sa propre terre, non de la campagne anglaise. Depuis l'arrivée de ses premiers habitants, il y a plus de 50 000 ans, le Bush, Australie de l'intérieur rural, apparaît comme le cœur battant de la nation australienne. Même si la quasi-totalité des Australiens vivent désormais dans les grandes villes*, ils continuent de se définir à travers cette nature, hostile et mystérieuse. Dans la peinture, la littérature*, la musique*, les films, mais aussi la cuisine et l'architecture*, le *Bush* et son cousin, l'*Outback*, transparaissent partout en filigrane.

Il est impossible de définir précisément le *Bush* et l'*Outback*. Beaucoup d'Australiens prétendent que ces deux mots signifient la même chose. D'autres les distinguent en précisant que le premier correspond à ce qui se trouve en dehors des grandes villes*, et le second aux parties encore plus reculées de l'Australie, là où la terre devient rouge, où la végétation se raréfie et où l'on devra rouler des heures, marcher des jours avant de rencontrer le plus petit signe d'activité humaine. Reste néanmoins que le *Bush*, ou encore l'*Outback*, ne peuvent être considérés comme des lieux géographiques précis. Comme le déclare l'historien et écrivain Don Watson, le *Bush* (dans lequel il inclut l'*Outback*) est à la fois réel et imaginaire : « réel parce qu'il pousse de nombreuses façons différentes qui ne sont propres qu'au *Bush* [...] ; réel parce qu'il abrite la vie. Imaginaire parce que dans la vie qu'il accueille se trouve l'esprit australien ». Le terme « *Bush* » sera utilisé ci-après selon l'usage qu'en fait ici Watson, c'est-à-dire pour désigner à la fois « *Bush* » et « *Outback* ».

Constitué de toutes les parties rurales de l'Australie, principalement celles qui se trouvent au cœur même du continent, le Bush s'étend sur la plus grande partie du territoire australien. Il abrite plusieurs écosystèmes, passant du climat tour à tour désertique (centre de l'Australie), subtropical (Queensland), tropical (Territoire du Nord), tempéré (Nouvelle-Galles du Sud et Victoria). Ses températures peuvent aller de plus 50 à moins 10 degrés Celsius. Sa flore* revêt des costumes variés allant d'une profusion d'acacias et d'eucalyptus à une simple couche d'herbe

«porc-épic ». Sa faune* achève de le faire apparaître comme un territoire étrange et sauvage. Elle se compose, entre autres, d'oiseaux aux chants qu'on n'entend nulle part ailleurs, de kangourous, de koalas, de wombats, mais aussi de dingos et de serpents parmi les plus venimeux au monde.

Le *Bush* est à la source du folklore australien comme l'illustre Waltzing Matilda, poème de Banjo Paterson devenu l'hymne non officiel de l'Australie. Lieu de fuite privilégié des bandits, *Bushrangers* tel Ned Kelly, il est aussi le foyer des *Bushmen* et des *squatters*, occupants illégaux des terres de la Reine qui ont participé au développement de l'industrie de la laine*. Toutes ces figures ont appris à survivre dans le *Bush* et à se percevoir humblement devant son immensité.

L'Australie n'était pas *terra nullius* avant l'arrivée des premiers colons, comme le démontrent les « *frontier wars* », guerres opposant les colons et les Aborigènes* d'Australie entre 1788 et 1934, ou encore la décision Mabo* (1992), concernant le peuple Meriam. Les peuples aborigènes* connaissent le *Bush* et ses secrets mieux que personne. Gardiens de la terre rouge, ils ont appris à vivre au rythme de cette nature rétive plutôt que d'essayer de la dompter. Le *Bush*, c'est eux, peuples dont le mode de vie ancestral apparaît aujourd'hui comme un exemple pour un pays qui subit les effets du réchauffement climatique et un nombre de plus en plus grand de catastrophes naturelles. La réalité actuelle du *Bush* est donc moins romantique que la vision qu'en offre le folklore australien. Sa population est en constante diminution. Moins de 5% des Australiens y vivent. Et si l'industrie minière qu'il abrite a protégé le pays des crises économiques récentes (2007-2008), ses exploitations agricoles, gigantesques domaines fonciers, en revanche, pâtissent continuellement de sécheresses, de feux et d'inondations. Le chômage y est très élevé. Les peuples aborigènes*, vivant majoritairement dans le *Bush*, souffrent des conséquences de l'alcoolisme et du surendettement et connaissent un taux de suicide supérieur à la moyenne nationale. Le *Bush* révèle leur histoire dans toute sa crudité.

33. Mer de corail

Lionel Loubersac

Les mers portent des noms de grands découvreurs : Tasman, Charcot, Béring, Urville… Certaines évoquent leurs caractéristiques propres : Méditerranée, Sargasses, Egée, Iroise… D'autres portent des couleurs : Mer Blanche, Noire, Jaune, Rouge.

La nôtre est de Corail, à la fois d'un matériau semi-précieux qui est d'une couleur subtile mais aussi d'écosystèmes dont elle est particulièrement bien dotée. Ceux-ci, parmi les plus riches en biodiversité et en beauté, résultent de la construction par des polypes associés à des algues microscopiques, de murailles marines titanesques, seules constructions animales visibles depuis l'espace.

C'est une mer non fermée, limitée à l'ouest par l'Australie, au nord par la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), au nord-est par les Salomon du Sud, à l'est par le Vanuatu, au sud par la Nouvelle-Calédonie qui en assurent le partage et la responsabilité.

Elle détient les deux plus grandes formations coralliennes de la planète : Grande Barrière australienne et récifs et lagons de la Nouvelle-Calédonie, inscrits au patrimoine mondial, mais aussi des récifs secondaires nombreux et magnifiques : Archipel de la Louisiade, San Cristobal et Santa Cruz, Îles Torrès et Banks, Chesterfield, Bellona, Marion, Lihou, Flinders, Holmes, Bougainville ou encore les Indispensable Reefs… Nous sommes dans le sud-est du « *Coral Triangle* », là où la biodiversité marine peu profonde planétaire est la plus riche. Cette mer est aussi portée par la plaque australienne qui sombre au nord et à l'est sous la plaque Pacifique avec des fosses profondes, de 7 500 à plus de 9 000 m de profondeur : fosses des Salomon, de Santa-Cruz, des Nouvelles-Hébrides.

Son sud est constitué d'un continent englouti : Zélandia, partagé avec la Nouvelle-Zélande, et son centre est formé de grandes plaines abyssales de plus de 4 000 m de fond. On y trouve à peu près toute la géodiversité sous-marine dont on puisse rêver : fosses et plaines profondes, monts sous-marins, volcanisme actif et ancien, dorsale probable, rides, bassins sédimentaires, plateau continental, canyons sous-marins… Ceci explique pourquoi, outre sa biodiversité corallienne, la Mer de corail est très

vraisemblablement un point chaud mondial de biodiversité profonde. Cette mer porte l'histoire des Aborigènes* qui ont conquis ses îles par le nord-ouest, migrant depuis vraisemblablement Kalimantan il y a environ 65 000 ans pour conquérir l'Australie. Puis vinrent depuis la Chine, Taiwan et les Philippines les navigateurs Lapita qui conquirent l'actuelle Papouasie, les Salomon vers 1 500 ans avant J.-C, la Nouvelle-Calédonie vers 1 000 ans avant JC et poursuivirent vers l'est. Elle fut plus récemment (xvie, xviie et xviiie siècles) soumise à un foisonnement de migrants, soit polynésiens revenus de l'est vers l'ouest, (cas d'Ouvéa aux Loyauté, habitée par des migrants de Wallis), soit navigateurs européens (portugais, espagnols, hollandais, anglais, français) qui commencèrent à l'hydrographier et à coloniser ses îles. Sont passés ici Quiros, Tasman, Cook*, Bougainville, La Pérouse*, d'Entrecasteaux, Dumont d'Urville... Cette explosion de migrants s'est intensifiée (XIX^{e} et XX^{e} siècles) et se poursuit, ce qui explique le melting-pot considérable rencontré sur les terres qui la bordent, notamment en Australie et en Nouvelle-Calédonie.

Lors du dernier conflit mondial, la Mer de Corail fut un champ de bataille aéronavale considérable en 1942 entre les flottes de l'Empire du Japon et celles des États-Unis et de l'Australie : batailles de Midway, des Salomon orientales (Guadalcanal) et de Santa Cruz...

Elle a montré pendant la Guerre du Pacifique qu'elle était stratégique. Elle le montrera de plus en plus, sans doute sous des aspects moins militaires, bien que sujets de convoitises, porteurs d'enjeux d'écoresponsabilité, de préservation, de valorisation des ressources et de la biodiversité dont elle est particulièrement douée. Outre des récifs coralliens immenses inscrits au Patrimoine mondial, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie* associée à la France, pour les parties de cette mer qui les concernent, ont décidé de créer deux Parcs marins contigus. Des règles de gestion, de mise en valeur, de surveillance, d'utilisation raisonnée des ressources y sont à définir. Elle est un véritable laboratoire d'innovation et de développement durable et le sera d'autant plus par le renforcement des coopérations avec les pays voisins que sont Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon et le Vanuatu.

Ainsi plusieurs éléments structurants et significatifs ont récemment vu le jour dont nous citerons trois exemples :

- l'obtention pour l'espace maritime calédonien de la Mer de Corail du label "Territoire d'Innovation" ; succès à l'appel d'offre du Programme Investissement d'Avenir - PIA3 - en septembre 2019,

- le choix de ce même espace maritime pour le déploiement d'un premier observatoire des grands fonds dans un partenariat technologique et scientifique entre la France (Ifremer) et le Japon (Jamstec),

- le rapprochement entre le *Cluster* Maritime de Nouvelle-Calédonie et le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) dans la mouvance du contrat de construction en Australie de sous-marins de dernière génération ; outre des perspectives scientifiques, industrielles, économiques ou de formation croisées entre Australie, France-Nouvelle-Calédonie, il s'agit du montage de projets régionaux en Mer de Corail et au-delà, visant des solutions nouvelles de connaissance, de promotion, de protection et de défense de l'océan face à de forts enjeux de résilience, comme aussi de menaces et d'opportunités, en promouvant des systèmes de surveillance avancés (acoustique sous-marine, détection d'intrusions, intelligence artificielle, technologies d'exploration des grands fonds...).

34. Climats

Gilles Pestaña

Il est abusif de parler du climat australien au singulier étant donné les grands contrastes climatiques. Toutefois, globalement, le climat peut être considéré comme chaud : seules les bordures sud-ouest et sud-est du pays, dont la Tasmanie, sont concernées par un climat tempéré avec un rafraîchissement hivernal marqué. Les deux autres traits majeurs du climat sont l'aridité d'une grande partie du pays et la relative violence du fait climatique. Les épisodes cycloniques de l'Australie tropicale et subtropicale, mais aussi les orages, engendrent de graves inondations. Les très nombreux épisodes de sécheresse, en partie connectés au phénomène El Niño-La Niña, et les vagues de chaleur, favorisent d'immenses feux de brousse (*Black Saturday*, 173 morts en 2009) et attisent les débats en Australie sur le changement climatique et la politique à adopter.

Les températures élevées comme l'aridité s'expliquent d'abord par le positionnement en latitude puisque le tropique du Capricorne traverse l'Australie en son cœur (Alice Springs). À cette latitude, un système de hautes pressions (anticyclones mobiles) se maintient au centre du pays, avec toutefois des oscillations saisonnières. Ces masses d'air engendrent un temps stable, limitent drastiquement les précipitations (Alice Springs 282 mm/an) et participent ainsi à l'élévation des températures. L'aridité d'une très grande partie du pays est donc entretenue par cette bande anticyclonique. De plus, la faiblesse des reliefs du « bouclier » australien limite les pluies orographiques et les reliefs les plus importants rejetés à l'est du pays (la Cordillère australienne) arrêtent les influences humides venues du sud-est. La massivité de la terre australienne continentalise le climat, c'est-à-dire limite l'influence des masses d'air humides venues des mers et océans bordiers et accentue les contrastes de températures annuels et diurnes. Enfin, le voisinage d'eaux froides de l'océan Indien au large de l'Australie occidentale assèche également le climat de cette partie du pays. Si ces caractères sont majeurs, ils ne peuvent rendre compte des contrastes climatiques régionaux.

Les extrémités nord du pays connaissent un climat tropical de mousson avec une saison sèche bien marquée de mai à septembre

(moins de 30 mm de précipitations par mois) et une saison des pluies de novembre à mars. Les précipitations atteignent 2 000 mm/an à Cairns, 1 700 mm/ an à Darwin. Les températures y sont chaudes toutes l'année. Ainsi, la saison sèche correspond-elle à l'hiver austral, moment de l'année où la bande de hautes pressions stationne au niveau du tropique du Capricorne. Au contraire, durant l'été, parallèlement à la migration du système anticyclonique australien vers le sud, le front de convergence intertropical situé à proximité de l'équateur glisse également vers le sud et la saison des pluies peut s'installer dans l'Australie tropicale.

Cette oscillation du système anticyclonique explique également que les climats au sud de l'Australie sont sujets en hiver aux influences maritimes et notamment aux vents dominants d'ouest (les *Westerlies*), tandis qu'en été, l'influence anticyclonique maintient un temps généralement chaud et sec (climat méditerranéen). Adélaïde ne reçoit que 551 mm de précipitations à l'année mais moins de 100 mm de novembre à février, mois les plus chauds. En Australie occidentale, Perth (730 mm/an) a une aridité estivale plus marquée encore avec seulement 55 mm pour les mois les plus chauds de décembre à mars.

La côte orientale de l'Australie bénéficie de précipitations plus impor- tantes en raison des influences humides venues soit de la Mer de Tasman, fréquemment occupée par des dépressions, soit, dans le Queensland, des alizés de la Mer de corail*. Bordant le littoral oriental de l'Australie, la Cordillère australienne agit comme un écran et concourt à un net contraste entre les régions littorales plus humides (Sydney 1 222 mm/ an) et les espaces semi-arides ou arides de l'intérieur.

Le nord de la côte du Queensland appartient nettement au domaine tropical humide avec une saison sèche bien marquée, mais plus au sud le climat devient subtropical humide avec un rafraîchissement hivernal et des précipitations moins abondantes (Brisbane 1 021 mm/an) mais avec toujours un optimum pluviométrique estival. Le rafraîchissement hivernal est encore plus net au sud-est (Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Canberra) où le climat devient tempéré.

35. Eau

Erwann Lamand

L'Australie dispose d'une ressource en eau superficielle très limitée à l'échelle de son territoire, l'apport pluviométrique moyen oscillant autour de 500 mm par an. Cette moyenne cache toutefois l'extrême disparité de la répartition spatio-temporelle des pluies sur le pays ainsi que des caractéristiques hydrologiques spécifiques.

On estime qu'environ 85 % des précipitations tombées sur le sol australien sont consommés par l'évapotranspiration, 14 % permettent d'alimenter les rivières et seulement 1 % sert à recharger la ressource en eau souterraine. La remarquable variation interannuelle des précipitations touche l'ensemble du territoire australien et le soumet aussi bien à de longs épisodes de sécheresse qu'au risque d'inondation.

Le nord, la façade est et le sud-est sont les régions australiennes les plus arrosées et aux réseaux hydrographiques les mieux structurés. Les rivières, de taille modeste, trouvant leurs sources dans la Cordillère australienne, sont alimentées par de petits bassins versants à fortes pentes. Les temps de transfert hydrique sont courts et engendrent des crues éclairs lors des épisodes pluvieux intenses. Les étiages sont sévères en saison sèche. Le bassin du Murray-Darling est le plus vaste bassin hydrographique d'Australie (1 100 000 km^2). Sa partie amont, limitée à l'est par les montagnes du Great Dividing Range, est bien alimentée par de nombreux affluents mais le débit de ses cours d'eau est considérablement réduit par la traversée de ses vastes plaines (Darling Plain au nord et Riverine Plains au sud) et d'innombrables prélèvements agricoles.

Les deux tiers restants du territoire australien sont constitués de régions désertiques et subdésertiques. L'aréisme, ou l'absence quasi totale d'écoulement superficiel, touche d'immenses étendues. D'autres régions sont caractérisées par un réseau hydrographique de type endoréique : les rivières ne parviennent pas jusqu'à la mer et s'infiltrent dans des dépressions (cuvettes, dolines) ou viennent alimenter des lacs boueux et salés. Le lac Eyre (9 300 km2) est le plus vaste des quelque 800 lacs salés inventoriés sur le territoire australien.

Paradoxalement, l'Australie qui dispose de moins d' 1 % des ressources mondiales en eau douce, est devenue le troisième plus gros consommateur d'eau par habitant (1 200 m3/hab./an). Pourtant, la peur du manque d'eau marque toujours aujourd'hui l'identité australienne. Son origine est à rechercher dans l'obsession, depuis le début de la colonisation, à vouloir maitriser et gérer les ressources en eau.

Dès le XIX[e] siècle, poussées par la volonté de diffuser un modèle de société agro-pastorale, les autorités gouvernementales ont initié d'ambitieux programmes de gestion de l'eau en construisant notamment d'importants ouvrages structurants : barrages (ex : Goulburn en 1891 dans le bassin du Murray-Darling) et réseaux d'adduction d'eau. Le XX[e] siècle voit la poursuite de ces politiques d'aménagement par les gouvernements locaux mais avec une plus grande implication de l'État fédéral. La demande croissante d'énergie, corollaire du développement économique* de l'après Seconde Guerre mondiale*, a participé à l'essor de la construction de barrages hydroélectriques parfois utilisés conjointement dans un but d'irrigation (rivière Snowy).

Les limites de ce modèle de gestion de l'eau sont apparues à l'aube des années 1990. L'exploitation effrénée et massive des ressources en eau a eu des conséquences dramatiques sur les milieux aquatiques (disparition de milieux humides, assèchement de cours d'eau, perte de biodiversité…) et de façon plus générale sur l'environnement avec des dégradations parfois irréversibles (salinisation des cours d'eau et des nappes phréatiques).

Dans un contexte d'amplification du phénomène El Niño-La Niña et de réchauffement climatique, l'Australie est un territoire particulièrement menacé. Face à ce constat, les mentalités changent peu à peu (lutte contre le gaspillage…) et les orientations politiques évoluent (*National Water Initiative* – Initative nationale de l'eau – en 2004). Cette prise de conscience, certes tardive et périodiquement mise à mal par les climato-sceptiques, a été suivie d'investissements massifs de sociétés multinationales dans la recherche et le développement de nouvelles technologies permettant d'économiser la ressource en eau et d'en préserver la qualité. L'Australie fait désormais figure de laboratoire innovant à la pointe de la gestion environnementale de cette ressource (nouvelles techniques d'irrigation…).

36. Faune

Ian Fraser

Les trois étapes les plus récentes de l'histoire du continent australien ont contribué à rendre sa faune unique. Alors que le bloc australien faisait partie du Gondwana, oiseaux et mammifères apparurent ou se diversifièrent et se propagèrent comme par exemple des amphibiens de la famille des Ranidae *('true' tree frogs*), des marsupiaux – communs avec l'Amérique du sud – et de plus anciens groupes d'oiseaux tels que perroquets et canards apparus, semble-t-il, à cette époque.

La séparation de l'Australie de l'Antarctique il y a quelque 50 millions d'années marqua le début d'une évolution isolée qui a permis aux marsupiaux de se diversifier, donnant naissance à des familles non représentées en Amérique du sud. Les passereaux (*songbirds*) évoluèrent pendant cette longue période d'isolement. La plupart de leurs espèces et de leurs familles présentes en Australie sont endémiques. La dominance des espèces dans une telle situation dépend largement du hasard. Citons le cas des serpents venimeux. Près de deux tiers des espèces de serpents au monde appartiennent à la famille venimeuse des *Colubridae* ; 10 % seulement appartiennent aux *Elapidae*, serpents les plus dangereux du monde (cobras et mambas). Or il semblerait que les *Elapidae* soient arrivés en premier en Australie et aient pris le dessus sur les *Colubridae*. De nos jours, il existe plus de 120 espèces d'*Elapidae* australiens (dont quatre des cinq serpents les plus venimeux du monde) contre dix *Colubridae*. L'émeu qui rejoint un kangourou sur les armoiries de l'Australie fait aussi partie d'un groupe de l'époque gondwanienne, celui des oiseaux géants inaptes au vol, les ratites.

L'Australie commença à se rapprocher de l'Asie il y a cinq millions d'années. C'est alors que rongeurs et chauves-souris y sont arrivés pour la première fois. Ils ont prospéré et représentent 20 à 25 % des espèces de mammifères australiens. D'autres arrivées depuis incluent hirondelles et *grass-finches* (*Estrildinae*) ; et *sunbirds* (*Nectariniidae*) il y a peut-être seulement 10 000 ans. Parmi les oiseaux, seules une à deux espèces par groupe ont évolué, mis à part le succès des *Estrildinae*. Le crocodile marin, lui, a donné naissance à une espèce de crocodiles d'eau douce. Des crocodiliens

avaient existé antérieurement dans les grands lacs intérieurs mais s'éteignirent à mesure que les sols s'asséchaient.

Les grands groupes d'invertébrés sont les mêmes qu'ailleurs. Toutefois il existe en Australie des familles et des espèces uniques. Beaucoup reste encore à apprendre sur ces invertébrés.

L'introduction du dingo, un descendant du loup, introduit d'Asie par des commerçants il y a sans doute moins de 5 000 ans, aurait conduit à l'éradication du diable de Tasmanie et du thylacine du continent (marsupiaux). Au moment de la colonisation européenne il constituait le principal prédateur.

Un facteur clé dans la détermination de la composition actuelle de la faune australienne a été l'assèchement des terres au cours des 20 derniers millions d'années, et particulièrement durant les deux derniers millions. Les forêts tropicales qui couvraient alors le continent ont reculé, laissant quelques vestiges sur la côte est ; en leur sein des populations isolées ont évolué en différentes espèces. Les forêts sèches, les bois clairsemés, les steppes et les déserts ont recouvert la majorité du continent, et les espèces des forêts tropicales se sont adaptées à ces habitats. Les petits kangourous arboricoles ancestraux sont descendus des arbres, et beaucoup ont occupé les plaines, atteignant pour certains de très grandes tailles.

L'arrivée de l'homme, il y a environ 65 000 ans, a eu un impact sur la faune, en particulier à cause de l'utilisation du feu. L'hypothèse selon laquelle l'homme est responsable de l'extinction de la mégafaune – grands marsupiaux, quelques mammifères carnivores, oiseaux et lézards géants – n'a pas été prouvée. En revanche, la colonisation européenne, il y a seulement 230 ans, a bien été catastrophique, en particulier pour les mammifères du désert de taille moyenne, avec l'introduction de prédateurs tels que chats et renards et la compétition avec les herbivores ongulés domestiques et errants. Au moins vingt espèces de mammifères ont disparu, et beaucoup survivent uniquement dans les îles ou dans de petites populations résiduelles. De nombreuses espèces d'oiseaux des régions boisées sont en déclin, mais, jusqu'à présent, presque la totalité des seize extinctions sont survenues dans les îles de Norfolk et de Lord Howe.

37. Flore

Fanny Karouta-Manasse

L'Australie a pu développer une importante flore endémique (c'est-à-dire ne poussant nulle part ailleurs) grâce au processus d'évolution en isolement. Après s'être séparé du supercontinent Gondwana et s'être en dernier détaché de l'Antarctique il y a environ 50 millions d'années, le continent australien a dérivé seul vers l'équateur. Le centre stable de sa plaque continentale n'a pas subi de traumatismes physiques majeurs ni d'activité volcanique importante, sources de recyclage de minéraux et de renouvellement du sol. De grandes stratégies biologiques ont donc vu le jour, permettant à la flore de se reproduire dans des milieux aux sols pauvres en éléments nutritifs. Des passés géologique et climatique auxquels s'ajoute l'impact de l'homme, Aborigène* puis Européen, on peut dégager quelques caractéristiques de la flore australienne.

Les genres acacia et eucalyptus dominent le paysage australien

L'acacia (ou mimosa) appartenant à la famille des fabacées est présent dans tous les milieux et dans tous les États* et Territoires* australiens. C'est un acacia, *acacia pycnantha*, qui a été choisi comme fleur nationale.

L'eucalyptus (ou gommier) est présent dans presque tous les milieux (à l'exception des forêts tropicales humides et des zones les plus arides). Ses feuilles sont couvertes de glandes à huile, propres aux membres de la famille des myrtacées à laquelle ils appartiennent. Grâce, soit à la présence de lignotubers (renflements souterrains du tronc, à partir desquels poussent les racines, et contenant le même type de bourgeons que le tronc en surface), soit à l'existence de bourgeons épicormiques (situés sous une épaisse écorce résistante à la chaleur et au feu), la plupart des eucalyptus possèdent une extraordinaire capacité de régénération après un incendie.

Le pourcentage d'endémisme est élevé

Près de 80 % des espèces de plantes et 30 % de leurs genres présents en Australie sont endémiques ; plusieurs familles de plantes sont toutefois représentées dans les autres pays ayant fait partie du Gondwana. Mis à part les acacias et les eucalyptus, les

genres *xanthorrhœa, anigozanthos, triodia, banksia, et casuarina* sont caractéristiques de la flore australienne, les trois premiers genres ne se trouvant nulle part ailleurs.

Une végétation variée se développe sur un sol très pauvre

Pour s'adapter au sol carencé en phosphore, la plupart des genres appartenant à la famille gondwanienne des protéacées (*banksia, grevillea, hakea, macadamia, telopea*, etc., à l'exception du genre *persoonia*) développent des racines protéoïdes, racines spécialisées qui, en modifiant chimiquement leur environnement, tendent à améliorer l'assimilation des substances nutritives et de l'eau* contenues dans le sol. D'autres familles de plantes telles que les casuarinacées adoptent la même stratégie. La flore du sud-ouest australien est reconnue pour sa grande biodiversité.

Les plantes ligneuses, sclérophylles, prédominent

Cette adaptation à la sécheresse semble être le résultat des faibles niveaux en éléments nutritifs des sols, et celui du phosphore en particulier. Ce serait aussi une adaptation secondaire causée par un climat devenant de plus en plus aride et par les incendies. La majorité des plantes australiennes non tropicales (*banksia, hakea, acacia*) sont sclérophylles (plantes pourvues de feuilles coriaces).

De nombreux végétaux comptent sur le feu pour se reproduire

La chaleur d'un feu permet aux graines de mimosas et autres fabacées enfouies dans le sol de germer. D'autres espèces conservent la plupart de leurs graines sur la plante, protégées par des capsules bien isolées (*banksia, casuarina, hakea*, et quelques conifères). Ce mécanisme par lequel les graines tombent uniquement après un feu, permet que les plantules printanières ne soient pas détruites par les incendies d'été avant d'avoir pu se reproduire.

Les types de végétation sont des plus variés, allant de la forêt (tropicale humide et vestige de la forêt gondwanienne au nord et à l'est ou méditerranéenne sur la côte sud) au désert dans le centre et le nord-ouest en passant par les vastes étendues de bois à eucalyptus dominants (*woodlands, mallee*) et de bois d'acacias (*mulga scrub*), et les steppes herbacées (*grasslands*).

La perte potentielle de la biodiversité menacée par l'impact humain et le réchauffement climatique est l'un des plus grands défis auxquels est confrontée l'Australie.

38. Droit de l'environnement

Victor David et Scarlett Mitran

Au cours des deux derniers siècles, l'Australie a subi le plus grand déclin de la biodiversité de tous les continents. Les principales menaces qui pèsent sur sa biodiversité sont la perte, la fragmentation et la dégradation de l'habitat, la propagation des espèces envahissantes, l'utilisation non durable des ressources naturelles, les incendies, les changements dans l'environnement aquatique et les débits d'eau*. Depuis quelques années, le changement climatique s'est ajouté à ces nombreux risques. Malgré tout, la biodiversité terrestre et marine de l'Australie est une des plus extraordinaires au monde et les autorités australiennes nationales n'ont pris que tardivement conscience des enjeux. Cela s'explique par le fait qu'en 1890, lorsque le processus d'élaboration d'une Constitution* australienne est entamé, les questions environnementales ne sont pas un sujet de préoccupation des autorités. Par conséquent, les notions de conservation ou d'environnement ne figurent pas dans la liste des compétences attribuées au gouvernement fédéral (ci-après *Commonwealth*) par la Constitution*.

À partir des années 1990, différentes stratégies environnementales sont élaborées et ce n'est qu'en 1999 que le *Commonwealth* se dote de la loi pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Il s'agit de la principale législation fédérale en matière de protection de l'environnement. Cette loi vise à protéger et gérer la faune*, la flore*, les communautés écologiques et les sites du patrimoine national qui font partie du groupe des neuf questions d'importance nationale pour l'environnement (Matters of National Environmental Significance – MNES) dont le Parc de la Grande Barrière de Corail. La loi de 1999 met ainsi l'accent sur la protection et la gestion durable des espaces culturels remarquables du pays et poursuit à ces fins plusieurs objectifs dont la protection de l'environnement, la conservation de la biodiversité, la gestion des zones naturelles et culturelles importantes, la promotion d'un développement écologique durable à travers un système de conservation et une utilisation intelligente des ressources naturelles, la reconnaissance du rôle des communautés aborigènes* dans la conservation et l'utilisation durable de la

biodiversité australienne, la promotion de l'utilisation de leurs savoirs par le biais de leur implication et d'un système coopératif avec ces derniers. En 2013, le texte a été amendé pour inclure les ressources hydrologiques dans la catégorie des MNES, l'Australie étant particulièrement sujette aux sécheresses ces dernières décennies.

Si le *Commonwealth* est responsable des terres qui le constituent et de l'administration des Territoires extérieurs* ainsi que de sa Zone économique exclusive (ZEE), c'est par une gestion conjointe avec les États* et (des) Territoires* fédérés et des accords entre ces derniers (tel que l'accord national sur la qualité de l'air *National Clean Air Agreement* de 2015) que le continent tente de parvenir aux objectifs de la loi de 1999. Ce sont, en effet, les États fédérés* qui ont la compétence de principe en matière d'environnement. Les questions relatives à la qualité de l'air, de l'eau* ou à l'exploitation des ressources sont ainsi de leur ressort. Le *Commonwealth* conserve néanmoins certaines compétences en matière environnementale puisque lorsque ses pouvoirs et opérations se recoupent avec ceux des États*, c'est la législation du *Commonwealth* qui prévaut. Progressivement, une coopération *Commonwealth*-États fédérés* apparaît pour éviter la duplication des évaluations et des règlementations environnementales. Notamment, des processus uniques (*One-Stop Shop policy*) sont engagés pour les déclarations d'impact requises par les deux législations. Les municipalités (*local governments*) sont pour leur part responsables des services et de l'équipement, comme la collecte de déchets par exemple.

L'Australie est partie aux principaux traités internationaux en matière d'environnement, tels que le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques. Alors que l'Australie était un des derniers pays à ratifier le Protocole de Kyoto de 1998, elle a d'emblée signé et ratifié l'Accord de Paris sur le climat de 2015.

39. Parcs nationaux et aires protégées

Victor David et Scarlett Mitran

L'Australie dispose d'un éventail incomparable d'écosystèmes terrestres et marins et de paysages naturels et culturels. Des échantillons de quasiment chacun d'entre eux font l'objet de mesures de conservation et sont valorisés dans des espaces protégés. L'Australie compte ainsi plus de 500 parcs nationaux qui couvrent environ 4 % du pays (28 millions d'hectares) auxquels s'ajoutent 6 % du territoire d'aires protégées. Parmi les plus célèbres, on compte la Grande Barrière de Corail ou le parc d'Uluru* (Ayers Rock) – Kata Tjuta. Certains, comme le Parc de Kakadu classé au patrimoine mondial par l'UNESCO, sont également des aires protégées aborigènes* (*Indigenous Protected Areas*) et bénéficient d'un système de gestion par les Aborigènes* eux-mêmes (*Indigenous Land Management*) ou de cogestion originale entre l'État fédéral et les Aborigènes*.

Les parcs nationaux sont compris dans le système national de réserves naturelles (*National Reserve System*). Le système national de réserves naturelles correspond à un réseau d'aires protégées visant à conserver les paysages, plantes et les animaux endémiques pour les générations futures et pour faire face aux principaux défis environnementaux parmi lesquels le changement climatique et le déclin des ressources hydrologiques.

Les parcs nationaux australiens attirent également des milliers de touristes du monde entier. Ils dépendent pour la plupart des États fédérés* du fait du partage de compétences au sein du *Commonwealth*. Seule une poignée relève du gouvernement fédéral.

Plus de 40 % des réserves nationales australiennes sont des aires protégées aborigènes*. Il en existe environ 70 en 2017. Ces aires protégées aborigènes* permettent de préserver la biodiversité et l'héritage culturel aborigène* et australien. Concrètement, elles permettent la création d'emplois et sont vectrices d'éducation, grâce à un système de formation pour les Aborigènes* des zones reculées. Ces aires protégées sont ainsi réputées porteuses de plusieurs avantages tant économiques, culturels que sociaux et en termes de santé et de bien-être pour les communautés aborigènes*.

En raison de ce nombre important d'aires autochtones protégées, une méthode de gestion et cogestion autochtone des terres a été élaborée. Le rapport sur l'environnement commandé par l'État australien et publié en 2011 soulignait le besoin d'une telle méthode et insistait sur la nécessité de la généraliser (après le parc Kakadu). C'est une des avancées principales expérimentées par l'Australie en management environnemental ces dernières décennies. Il s'agit d'un engagement interculturel entre les propriétaires fonciers autochtones et les gestionnaires terriens non aborigènes*. La méthode de gestion autochtone des terres est aussi appelée « *caring for country* » (prendre soin des terres) et inclut plusieurs programmes dont le « *working for country* » qui permet aux locaux de devenir *rangers* (gardiens-guides) notamment.

Grâce à la mise en place de tels programmes, les parcs nationaux sont désormais souvent administrés conjointement par l'État central et les communautés aborigènes* qui y appartiennent. Parks Australia est l'agence qui soutient dans ses actions la Direction des parcs nationaux (organe national de gestion des réserves, parcs et jardins botaniques) qui relève du ministère de l'environnement et de l'énergie.

Le Parc Kakadu est le plus grand parc terrestre national du continent australien et il est l'habitat de communautés aborigènes* depuis près de 50 000 ans. Il est considéré comme un bon exemple et même un modèle de cogestion entre les autorités fédérales et les communautés aborigènes* Bininj et Mungguy (du nord et du sud de Kakadu). Depuis les années 1970, les propriétaires terriens traditionnels ont légué leurs terres à la Direction des parcs nationaux pour qu'elles soient administrées en tant que parcs nationaux. Ce système de gestion conjointe réunit ainsi les communautés et Parks Australia qui répondent ensemble aux problèmes rencontrés, prennent tous part aux processus décisionnels, et partagent leurs savoirs, compétences et informations. L'inclusion des terres aborigènes* dans la catégorie des parcs nationaux permet aux propriétaires fonciers de pouvoir veiller sur leurs terres dans un contexte où la compétitivité et les pressions de toutes sortes sur le foncier ne cessent de croître.

Chapitre 6
Économie et Développement

Qantas

Illustration 27. Boeing 747-400.
Crédit : 123RF.com

Agriculture

Illustration 28. Vignoble de McLaren Vale, Australie-Méridionale. Crédit : 123RF.com

Mines

Illustration 29. Mine d'or à ciel ouvert, Kalgoorie, Australie-Occidentale. Crédit : 123RF.com

40. Développement économique

Virginie Masson

La superficie de 7 688 485 km2 pour une population de 24 580 778 habitants (2017), un PIB (Produit intérieur brut) de 1 344 milliards de dollars américains (2017) en augmentation de 7 % par rapport à 2016 permettent à l'Australie d'être à la 13e place du classement mondial des nations qui produisent le plus de richesses selon le Fonds monétaire international. Les excédents considérables de la laine*, du blé, de la viande et du sucre sont exportés, et ainsi l'Australie joue un rôle de premier plan dans le commerce mondial avec seulement 10 % des terres du territoire. Le reste des terres utilisables sert à l'élevage, et le pays possède le plus grand troupeau du monde de moutons.

Après des périodes difficiles, l'Australie, en se tournant vers le marché chinois très demandeur, connut 26 années de croissance ininterrompue de son PIB à raison de 3 % par an environ, un chômage autour de 5 % en 2018, un revenu moyen parmi les plus élevés de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques – 6e rang) et la 2e position sur 188 pays dans le classement de l'ONU sur l'indice du développement humain.

Cette situation vient après la récession de 1991 où l'Australie a dû engager des réformes fondant les exceptionnelles années de croissance : des réformes structurelles dans le marché du travail avec 60 % de l'économie fondée sur les services, un développement du secteur tertiaire et financier très sophistiqué devenu l'un des plus importants de la région, une réforme fiscale, une baisse des barrières douanières, la création d'un système de retraites privées et enfin les demandes importantes de la Chine lui permettant un essor minier sans précédent à partir de 1990.

Fin 2013, une chute des prix des matières premières a affecté dans une moindre mesure l'Australie car la banque centrale a su réagir en baissant son taux d'intérêt à 1,50 %, et la chute du dollar australien face au dollar américain (- 25 % entre 2012 et 2015) a permis de soutenir la conjoncture. Depuis, l'Australie cherche à diversifier son économie en développant son agriculture*, le tourisme* (4,7 % du PIB, 6 % de la population active) et en attirant des étudiants étrangers. Toutefois depuis les années 2000 les

inégalités se sont creusées : les 20 % des foyers aux revenus les plus aisés ont vu ceux-ci augmenter de 40 % entre 2004 et 2014 contre 25 % pour les ménages les moins aisés selon l'OCDE. Le travail à temps plein a diminué : plus d'1/3 des employés sont à temps partiel contre 23,6 % en 1992 selon *l'Australian Bureau of Statistics*.

Le secteur industriel souffre de la concurrence des pays à main d'œuvre moins coûteuse menant à la disparition des usines automobiles de Holden, Toyota et Ford, fin 2017. Autre danger pour l'économie : l'immobilier. D'après l'OCDE les prix ont flambé de plus de 250 % depuis 1990. La dette des ménages est l'une des plus élevées du monde. L'augmentation de l'endettement des ménages continue de dépasser la croissance des revenus, déplore en avril 2017 le gouverneur de la banque centrale, Philip Lowe. Néanmoins, la dette de l'État fédéral représente 16,9 % du PIB, l'une des plus faibles des pays industrialisés.

L'Australie est membre du G20 (groupe des 20 plus grandes puissances économiques) et contribue au développement de l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique). Elle poursuit une politique de soutien au libre échange dans un contexte mondial marqué par la tentation protectionniste. Suite à la conclusion d'accords de libre échange bilatéraux, l'Australie est tributaire des économies de la zone Asie-Pacifique qui représente 50 % des échanges commerciaux australiens. Son intégration dans un environnement régional s'est effectuée avec des accords de libre-échange avec la Chine, l'Inde, l'Indonésie. À ces derniers s'ajoutent plusieurs pays de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) et donc des relations avec le Cambodge, le Laos, le Myanmar dans le détroit du Mékong, et aussi des pays d'Asie Centrale comme la Mongolie et le Kazakhstan. Et l'Australie s'intéresse vivement à un accord de libre-échange avec l'Union européenne.

L'agroalimentaire moderne, qui est aussi une affaire de services, pourrait faire passer l'Australie du boom minier au boom alimentaire. En relevant ces défis, en se tournant résolument vers ses voisins asiatiques, l'Australie est devenue une des économies les plus ouvertes et les plus florissantes du monde.

41. Démographie

Gilles Pestaña

Avec 24,4 millions d'habitants en 2016, l'Australie se positionne au-delà de la 50e place des pays les plus peuplés tandis qu'il s'agit du 6e État du monde pour la superficie. En conséquence, la densité moyenne est particulièrement faible (3 hab./km²), et pourtant elle ne reflète pas la très inégale répartition de la population. La population australienne est le fruit d'une histoire encore en train de s'écrire. Colonie pénale, agricole et minière et donc colonie de peuplement, l'immigration* y fut longtemps encouragée (notamment l'immigration* européenne à partir de 1901). En 1788, l'Australie comptait moins de 1 000 Européens pour plusieurs centaines de milliers d'Aborigènes*. Au tournant du XXe siècle, la population globale atteint 3,7 millions d'habitants, dépasse les 5 millions en 1921, les 10 millions en 1961 et les 20 millions en 2006, soit un doublement tous les 40 ans.

La population autochtone a été pourchassée, minorisée numériquement et culturellement. Les personnes qui se déclarent Aborigènes* ou Insulaires du détroit de Torrès* lors du recensement de 2016 représentent 750 000 personnes, soit 3% du total. Les Australiens ayant une origine européenne restent majoritaires sans que l'on puisse déterminer avec précision leurs effectifs, d'une part parce que les alliances entre groupes ethniques se sont multipliées et d'autre part parce que beaucoup de personnes recensées se déclarent Australiennes avant tout. Les Australiens se déclarant d'origine asiatique (Chine, Inde, Philippines, Vietnam notamment) progressent numériquement et proportionnellement : 16 % en 2016. À ceux-ci s'ajoutent tous les Australiens de diverses origines et les étrangers. 26 % de la population est née à l'étranger, soit une proportion supérieure à celle du Canada (22 %) ou des États-Unis (14 %) ; cette proportion atteint près de 50 % si l'on ajoute les personnes dont au moins un des parents est né à l'étranger. L'Australie est manifestement une nation multiculturelle.

Le rythme d'accroissement moyen de la population australienne (+ 1,7 %/an) apparaît plutôt soutenu pour un pays développé. D'une part, la fécondité est comparativement moins basse que celle de la plupart des pays développés, même si le remplacement des générations est à peine assuré avec un indice de

deux enfants par femme. D'autre part, l'âge médian de la population est de 38 ans en 2016 contre 40 ans en France, par exemple. Mais l'allongement de l'espérance de vie (près de 83 ans) ainsi que la réduction de la fécondité entraînent une dynamique de vieillissement rapide, en dépit de l'apport de l'immigration*.

Au milieu des années 2010, ce sont les États* du Victoria, d'Australie-Occidentale et du Queensland qui enregistrent les plus fortes croissances démographiques : cela s'explique par l'accroissement naturel, plus ou moins rapide, et des migrations, internationales et internes. Du point de vue des migrations internes, de 2006 à 2016, le Queensland, le Victoria et, dans une moindre mesure, l'Australie-Occidentale connaissent les soldes positifs les plus importants. Au contraire, la Nouvelle-Galles du Sud perd des habitants au profit des autres États* de l'Australie, et c'est aussi le cas pour Australie-Méridionale, la Tasmanie ou encore le Territoire du Nord.

À partir de 1901, l'Australie pratiqua une politique migratoire (« l'Australie blanche ») qui visait à encourager et favoriser l'immigration* européenne et ainsi à décourager les autres immigrés, asiatiques en particulier. À partir de 1973, l'immigration* devint « ouverte » du point de vue de l'origine, mais les critères de sélection des immigrés plus drastiques visent à ne retenir que les candidats ayant des compétences jugées utiles au pays. Depuis 1945, on estime que 7 millions de personnes sont venues s'installer en Australie, à raison d'un million d'immigrés en moyenne par décennie.

La question des réfugiés et des demandeurs d'asile politique reste très épineuse. À partir de 2001 la politique australienne connue d'abord sous le nom de « Solution du Pacifique » consiste à repousser les demandeurs d'asile clandestins arrivant par voie maritime dans des centres de transit en dehors de l'Australie. Les centres de demandeurs situés en Papouasie-Nouvelle-Guinée (île Manus) et à Nauru ont été au centre de vives polémiques et de graves manquements aux droits humains. L'image de l'Australie pâtit de cette situation, alors même que l'Australie reste un pays d'immigration* forte.

42. Villes

Gilles Pestaña

L'image des paysages naturels et agricoles de l'Australie pourrait faire oublier que la société australienne est désormais essentiellement urbaine. En effet, 9 Australiens sur 10 résident dans des aires urbaines très étendues mais dont les superficies restent marginales par rapport aux dimensions du pays.

Le réseau urbain australien comporte plusieurs originalités. Les aires urbaines des huit capitales d'États* et Territoires* concentrent 67 % de la population australienne (24,4 millions d'habitants en 2016) ; à cela s'ajoute les populations urbaines des agglomérations moyennes et petites. La structuration coloniale en États* a favorisé la promotion de ces capitales. Elles apparaissent hypertrophiées par rapport aux autres agglomérations de la hiérarchie urbaine ce qui entraîne une sous-représentation des villes de taille moyenne. Par exemple, Geelong, seconde agglomération de l'État* du Victoria, est douze fois moins peuplée que Melbourne ; Ballarat, la troisième, l'est vingt-trois fois moins. Systématiquement en position littorale, ces capitales d'État*, toutes fondées au XIX^{e} siècle, découlent de l'histoire et de la logique spatiale de la colonisation : chaque cité portuaire dessert et domine son hinterland pionnier et les cités secondaires. Seule la capitale fédérale, Canberra, ne répond à aucun de ces caractères puisqu'elle fut fondée tardivement dans une plaine en altitude.

Toutes les capitales d'États n'ont pas le même poids démographique ni un rayonnement économique et culturel identique. En termes de population, Sydney (5 millions d'habitants en 2016) et Melbourne (4,7 millions) dominent le réseau urbain. Toutefois, ces dernières années, la première agglomération du pays a connu une croissance démographique moins rapide que sa perpétuelle rivale. À côté de cette domination bicéphale du réseau urbain, les autres agglomérations n'ont pas le rayonnement international des précédentes, mais n'en demeurent pas moins des métropoles régionales. Brisbane avec ses 2,4 millions d'habitants, est relayée par les zones urbaines et balnéaires de la Gold Coast au sud et la Sunshine Coast au nord. Plus isolées, les aires urbaines de Perth et Adélaïde avec respectivement 2 et 1,3 millions d'habitants passent pour de grandes villes comparées à Hobart en Tasmanie et

Darwin à l'extrême nord (224 000 et 146 000 hab.) ou même la capitale Canberra (403 000).

Dans de nombreux cas, les sites des villes australiennes, notamment ceux des plus grandes agglomérations, offrent des caractères proches : une plaine, un cours d'eau* (la Yarra River à Melbourne, la Brisbane River, le fleuve Torrens à Adélaïde ou encore la Swan River à Perth) ou une baie comme à Sydney. L'océan se trouve à proximité et a permis la multiplication de banlieues balnéaires (Manly à Sydney ou St Kilda à Melbourne).

L'urbanisme australien correspond à un mélange des préceptes urbanistiques du xixe siècle et des aspirations citadines du XX^{e}siècle. Les villes se sont construites sans contrainte de place et le prix du terrain est longtemps resté abordable. Le centre, *Central Business District*, est organisé le plus souvent selon un plan en damier qui peut comporter quelques variations (Adélaïde, Sydney). Il concentre les activités commerciales les plus recherchées et les fonctions de direction (sièges sociaux, administration, etc.) ainsi que les bâtiments les plus emblématiques. La plupart des centres, sauf à Adélaïde, ont été envahis par des gratte-ciel qui offrent des styles variés selon les décennies de construction. Cette *city* est aérée, ou même ceinturée comme à Adélaïde par des jardins et parcs qui apportent une touche de nature. En dehors du centre, les faubourgs comptent pour les plus aisés de superbes maisons anciennes, des cottages et villas avec leur jardin. Enfin, la dernière et troisième partie de la ville correspond aux immenses banlieues dont la logique d'étalement a été celle de l'automobile. Il s'en dégage une ambiance à la fois paisible et répétitive : des rues souvent rectilignes, bordées par des rangées d'arbres tandis que les maisons individuelles sont en retrait par rapport au trottoir, le devant étant occupé par un espace vert parfois sans clôture. Relier ces banlieues lointaines au centre n'est pas sans poser des problèmes. Les villes australiennes ressemblent davantage à celles de l'Amérique du nord qu'à leurs cousines européennes même si pour les plus anciennes un patrimoine architectural leur permet de cultiver une identité urbaine originale.

43. Monnaie

Olivier Ménard

Et si la monnaie australienne s'était appelée l'*Austral*, l'*Ayers*, le *Boomer* (kangourou mâle), le *Digger* (surnom donné aux « poilus » australiens), le *Dinkum* (le juste en australien), l'*Emu* (l'émeu), le *Kanga* (maman kangourou), le *Kelpie* (chien australien), le *Koala*, le *Merino*, l'*Oz* (surnom de l'Australie), le *Quid* (nom de la livre australienne en argot), le *Roo* (diminutif du kangourou) ou le *Royal* ? Autant de noms parmi les près de 1 000 qui furent proposés à l'occasion d'une consultation nationale quand, en 1963, il fut décidé de passer au système décimal et de remplacer la livre australienne. Le dollar, plébiscité, fut finalement retenu. Le 14 février 1966, l'Australie quitta la livre australienne adoptée en 1910 et son complexe système duodécimal au profit du dollar australien et de son système décimal ; ce système avait déjà été proposé en 1901 lors de la création du *Commonwealth* d'Australie mais avait alors été refusé par la Grande-Bretagne.

Inconnue des premiers Australiens qui utilisaient le troc, la monnaie fut introduite par les Européens qui connurent immédiatement une pénurie de pièces que la métropole n'envoyait pas. Cherchant des palliatifs, les colons utilisaient alors simultanément les monnaies espagnoles, néerlandaises, portugaises et indiennes auxquelles s'adjoignaient, outre la perpétuation du troc, billets à ordre et reçus de commerce.

En 1808, pour avoir voulu interdire l'usage du rhum comme monnaie d'échange, le gouverneur de Nouvelle-Galles du Sud fut renversé et emprisonné par les militaires rebellés dont les officiers participaient au trafic. Le régiment contrôla alors la colonie et imposa le rhum comme monnaie.

La première monnaie officielle australienne date de 1813 quand le gouverneur de Nouvelle-Galles du Sud s'assura les services d'un faux monnayeur condamné pour transformer 40 000 pièces de 8 réaux espagnols et frapper les *holey dollars* (dollars troués). En 1825, la livre britannique devint la seule monnaie légale dans la colonie australienne mais son importation restait insuffisante et les moyens de paiement précédents continuaient de circuler. Pour pallier la carence de menue monnaie due pour partie à la ruée vers l'or, furent émis par 126 émetteurs privés (marchands) plus de

530 jetons ou *tokens* différents, à partir de 1849, mais plus largement entre 1857 et 1863, date à laquelle ils furent interdits.

À la naissance de la Fédération australienne* en 1901 se posa la question d'une monnaie nationale qui fut créée en 1910 tout en restant basée sur le système monétaire britannique. Pour le bicentenaire du pays, en 1988, l'Australie émit un billet de 10 dollars commémorant l'établissement européen sur une face et la découverte originelle par les ancêtres des Aborigènes* sur l'autre. Ce symbole se doublait d'une innovation technologique puisque l'Australie devint le premier État à réussir l'émission d'un billet en polymère puis le premier à imprimer la totalité de ses billets dans cette matière. Ces billets en plastique, plus solides, plus propres, plus facilement recyclables et trois fois plus durables que leurs homologues européens en fibre de coton, sont surtout plus difficiles à contrefaire comme en témoigne le billet de 5 dollars australiens émis fin 2016 qui est, une fois encore, une première au monde avec une fenêtre transparente sur toute sa hauteur le rendant encore plus sécurisé.

La monnaie est symbole et, à ce titre, une question peut se poser sur l'interprétation à donner des pièces en circulation qui, si elles figurent toutes à l'avers le portrait de la reine d'Angleterre, exposent au revers des animaux endémiques sur toutes les faciales sauf sur la pièce de 2 dollars qui présente un Aborigène*.

Il est enfin périodiquement évoqué l'hypothèse d'une union monétaire. L'idée, à géométrie variable, a toutefois toujours en son cœur le couple Australie – Nouvelle-Zélande. Ces deux pays pourraient fusionner leurs monnaies respectives, *l'Aussie dollar* et le *Kiwi dollar*, au profit d'un hypothétique ANZAC* dollar trouvant son origine dans le corps d'armée australien et néo-zélandais (*Australian and New Zealand Army Corps*) constitué de 1914 à 1916. Éventuellement cette union monétaire reliant les deux rives de la mer de Tasman pourrait également s'élargir à une vaste union monétaire Asie Pacifique ou à une union plus australe avec d'autres collectivités insulaires du Pacifique comme la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française dont des indépendantistes voient dans une monnaie du Pacifique une chance d'échapper à l'adossement de leur monnaie à l'euro, et plus si affinités.

44. Agriculture

Gilles Pestaña

Grande puissance agricole, surtout comparée à sa population, l'Australie constitue également une puissance exportatrice de premier plan. Avec les mines*, l'agriculture reste emblématique de l'économie et de la colonisation du pays. L'exploitation des ressources naturelles occupe une place très importante dans l'économie et les exportations par rapport aux autres pays industrialisés. L'agriculture emploie moins de 3 % des actifs et représente 2,2 % du PIB (2016) pour 15 à 20 % des exportations en valeur.

Étendue sur plusieurs zones bioclimatiques, l'Australie peut produire une très large palette de produits agricoles, même si les productions des zones tempérées l'emportent sur les produits tropicaux. L'aridité structurelle et les épisodes de sécheresse représentent souvent le principal obstacle. Les dispositifs de cultures et d'élevage sont dominés par des systèmes de production extensifs, c'est-à-dire avec des rendements faibles à l'hectare mais sur de très grandes superficies ; l'espace représente ainsi l'avantage comparatif de l'Australie. Fortes de cette bonne rentabilité et de coûts de production maîtrisés, beaucoup de productions sont très concurrentielles sur les marchés mondiaux et environ deux tiers de la production agricole sont destinés à l'exportation, alors même que le secteur est faiblement subventionné. L'Australie est un membre très actif du Groupe de Cairns qui rassemble certains États agro-exportateurs et milite pour une libéralisation accrue des échanges de produits agricoles et notamment la suppression des aides et protections de l'Union européenne et des États-Unis.

Parmi les multiples productions agricoles, les céréales et en particulier le blé représentent la première production agricole en chiffre d'affaires. L'Australie produit autour de 25 millions de tonnes de blé chaque année, avec des variations d'une année sur l'autre en raison des aléas climatiques, sur plus de 12 millions d'hectares. Grâce au mode de production extensif sur des exploitations géantes, le blé australien a une rentabilité supérieure à celle d'un pays comme la France. L'Australie se classe dans les dix plus grands producteurs mondiaux de blé et dans les cinq premiers États* en termes de superficies emblavées. Les principales régions productrices de céréales sont

l'Australie-Occidentale, la Nouvelle-Galles du Sud, l'Australie-Méridionale et le Victoria. Les oléagineux constituent aussi des spéculations bien représentées à l'exportation, en particulier le colza, produit surtout dans les régions tempérées et pas trop sèches du sud, tandis que le tournesol est une production du Queensland et de Nouvelle-Galles du Sud. De même, ce sont dans ces deux États*, plus arrosés et où l'irrigation est davantage pratiquée, que se localisent les spéculations subtropicales ou tropicales comme le coton et la canne à sucre pour lesquelles l'Australie fait partie des dix plus grands producteurs et exportateurs mondiaux et des tout premiers exportateurs. Toutefois, les contraintes environnementales pour ces deux productions limitent leur avenir. Il en va de même pour le riz que l'Australie exporte en Asie. Le secteur des fruits et légumes est aussi une source de richesse à l'exportation même si une partie importante des productions est destinée à la satisfaction du marché intérieur. Enfin, ces dernières décennies, le vin australien a progressivement gagné ses lettres de noblesse sur le marché mondial tout en satisfaisant un marché intérieur croissant.

Terre d'élevage et pays du mouton (71 millions de têtes), l'Australie est aussi devenue un pays majeur pour l'élevage bovin (27 millions de têtes). En effet, la viande bovine constitue la première source de revenus agricoles à l'export à laquelle il faut ajouter la performante filière laitière. Les moutons sont élevés pour leur viande, en particulier sous forme d'agneaux, mais aussi pour la laine* de qualité issue de la race Mérinos. La production de viande ovine, dont l'Australie est le premier exportateur mondial, a pris le pas sur la laine* depuis les années 1990 pour laquelle l'Australie demeure le second producteur mondial. La viande bovine et ovine ainsi que les produits laitiers trouvent des débouchés très importants en Asie orientale, notamment en Chine, et au Moyen-Orient comme de nombreuses autres productions agricoles australiennes. Là encore, une grande partie du succès repose sur des systèmes d'élevage extensifs.

45. Commerce et industrie

Virginie Masson

Grâce à ses secteurs minier et agroalimentaire ainsi qu'au développement du tourisme* et des produits financiers, l'Australie est une île continent de 24 580 778 habitants qui assure son indépendance économique. Le pays importe peu, notamment des produits manufacturés, dont 40 % en machines moteur et matériel de transport, mais aussi des produits pétroliers, textiles, chimiques, papetiers ou encore alimentaires, comme le café, le thé et le cacao.

Le sous-sol australien est riche en ressources minérales et énergétiques. L'Australie est dans les dix premiers pays producteurs et exportateurs de minerais et possède environ un tiers des réserves mondiales en uranium dont l'exploitation se fait principalement en Australie-Méridionale et dans le Territoire du Nord. L'industrie extractive, dominée par quatre grands groupes, contribue surtout aux exportations (35 %) mais représente une faible part du PIB (4 %).

L'argent et le cuivre se trouvent principalement en Australie-Méridionale et dans le Queensland. Le plomb, le zinc, l'étain et le manganèse sont exploités dans le Territoire du Nord. Il y a du nickel en Australie-Occidentale et d'importants gisements de bauxite en Australie-Occidentale, dans le Queensland et le Territoire du Nord. L'Australie produit aussi du titanium, du cadmium, du zircon et des pierres précieuses (opales). La mine de fer du mont Whaleback est la plus grande mine à ciel ouvert du monde. Enfin, la quasi-totalité de l'énergie électrique provient de centrales thermiques (charbon, fioul ou gaz) et des centrales hydroélectriques des alpes australiennes ou de Tasmanie. Le gaz et le pétrole sont exploités en offshore (en mer) dans le détroit de Bass et dans le Cooper Basin. Dans la mer du Timor, l'Australie exploite quelque 100 milliards de mètres cube de gaz.

Le secteur tertiaire représente 70 % du PIB australien et emploie 70 % de la population active. Quant au tourisme*, il emploie 6 % de la population active et représente 4,5 % du PIB. L'industrie du jeu est aussi considérable avec 300 000 emplois directs et indirects et des dépenses de plus de 22 milliards de dollars. Toutefois la première industrie nationale est l'industrie agroalimentaire tant en termes d'emplois que de chiffre d'affaires. Le blé occupe 70 % des

terres cultivées, le riz est cultivé le long du fleuve Murray, et la canne à sucre dans le Queensland est une culture très mécanisée (8 tonnes/ha). L'élevage de moutons mérinos qui produisent une laine* très fine et les moutons croisés pour la laine* et la viande font de l'Australie le second producteur mondial de laine* avec 32,5 % de la production mondiale. L'élevage de bovins avec 26,9 millions de têtes est très productif, avec 90 % destinés à l'exportation.

Un point noir dans ce très beau tableau : l'industrie automobile a cessé fin 2017. L'étroitesse du marché intérieur, le coût élevé de la main d'œuvre, et l'éloignement des marchés étrangers ont incité General Motors, Toyota et Ford à quitter l'Australie.

Grâce à ses richesses, l'Australie a vu ses exportations monter à 176,7 milliards de dollars en 2016, soit 40 % du PIB. Les exportations ont surtout lieu vers la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, les États-Unis et le Royaume-Uni. Ainsi les pays appartenant à l'APEC (Coopération économique pour l'Asie-Pacifique) représentent 68,1 % du commerce international de l'Australie en produits et services. Le commerce avec la Chine, facilité depuis 2015 grâce à un accord de libre-échange atteint 83 milliards de dollars, dont 44 milliards pour les produits et services. La situation économique de la Chine, le prix des matières premières et la valeur du dollar australien conditionnent néanmoins la réussite de ce commerce. Les États-Unis restent les meilleurs partenaires du commerce en produits et services et la principale source d'investissements à l'étranger. L'Union européenne est un des investisseurs importants avec 34 % du total des investissements directs à l'étranger (IDE). La Nouvelle-Zélande reste un partenaire commercial important, et le commerce avec l'Indonésie atteint 11,5 milliards de dollars.

Enfin, le commerce électronique se développe : en 2016, les ventes en ligne ont connu une croissance de 16 %, soit 15,2 milliards de dollars. Ainsi 50 % des Australiens sont des acheteurs numériques, et 90 % des petites et moyennes entreprises ayant investi dans des solutions de commerce électronique voient un retour sur investissement inférieur à deux ans.

46. Laine

Jacqueline Dwyer †

Il ne fallut que quinze ans après l'arrivée des Britanniques à Sydney en 1788 pour que le colon John Macarthur vende à Londres une cargaison de laine de qualité inhabituelle, produit issu de laine mérino et de la laine de ses brebis croisées. Des terres de pâturage pour l'élevage de moutons avaient été rendues disponibles au-delà des Blue Mountains. Les éleveurs y améliorèrent la qualité de leurs troupeaux grâce à la reproduction sélective. Ils devinrent une aristocratie respectée dans un pays devenu prospère grâce à ses moutons. Les prix élevés pratiqués à Londres pour cette laine de qualité encouragèrent les commerçants étrangers à acheter directement en Australie. Certains vinrent du nord de la France où l'industrie textile et ses métiers à tisser à vapeur engloutissaient les balles de laine.

Les crédits pour acheter la laine devinrent accessibles avec l'ouverture d'une Banque française et le télégraphe permit de recevoir la confirmation instantanée du prix et de la convenance de la laine présentée. Dans les années 1880, les propriétaires des usines françaises recrutèrent des acheteurs expérimentés pour établir des filiales permanentes en Australie.

L'une des premières familles originaires de la région de Roubaix– Tourcoing dans les Flandres françaises, où prospérait l'industrie du textile, à arriver en Australie fut celle de Georges Playoust. Il était le représentant de Henri Caulliez et Cie et arriva à Melbourne en 1889 avec sa femme et leurs cinq premiers enfants. Le jeune frère de Georges, Joseph, les rejoignit deux ans plus tard avec sa femme. Il resta dans cette entreprise jusqu'à la fin de sa vie professionnelle, tandis que Georges fonda sa propre maison en 1905. Il fut élu président fondateur de la Chambre de Commerce française en 1899. Les lainiers semblaient être bien acceptés par la société australienne, tout particulièrement par les membres de l'Alliance française avec lesquels ils partageaient des activités culturelles.

Une autre grande entreprise de Tourcoing, celle du meilleur fabriquant et fileur Anselme Dewavrin Fils et Cie, envoya Paul Lamérand, un habitué du textile dont la famille avait créé une blanchisserie. Dewavrin devint l'une des plus grosses firmes françaises à faire le commerce de laine et demeura sur le marché

pendant plus d'un siècle, tout comme Masurel Fils qui envoya C. Maquet de Tourcoing pour l'ouverture d'un bureau à Sydney.

Si, durant leur séjour en Australie, ces explorateurs modernes se considéraient comme des hommes d'affaires expatriés avec l'intention de rentrer en France pour leur retraite, finalement beaucoup d'entre eux restèrent en Australie. Joseph Playoust et sa femme rentrèrent en France, mais tous leurs fils et l'une de leurs filles ne quittèrent plus l'Australie.

Les deux décennies qui précédèrent la Grande Guerre furent la Belle Époque, où la laine était la principale exportation de l'Australie et où la France était la cliente principale de l'Australie derrière l'Angleterre. La Première Guerre mondiale vint détruire ce monde lorsque l'armée allemande envahit rapidement la Belgique puis le centre textile de Roubaix-Tourcoing, à la frontière française.

En 1922 les ventes aux enchères de laine reprirent. Les soldats revenus du front avaient besoin de nouveaux costumes, ce qui maintint les prix à des niveaux plutôt élevés avant qu'ils ne sombrent avec la Grande Dépression.

Pendant la Seconde Guerre mondiale*, le gouvernement britannique acheta toute la production de laine, comme il avait fait pendant la Première Guerre. Pendant la guerre de Corée, les prix furent élevés, mais après ils n'atteignirent jamais plus les sommets du début du XX^{e} siècle, les fabricants s'orientant vers les tissus synthétiques et des styles vestimentaires plus décontractés. Les grandes usines textiles de France étaient vides, les ventes aux enchères en Australie furent arrêtées durant des mois. Dans les années 1970, la plupart des lainiers français en Australie, comme Masurel ou Dewavrin, fermèrent leurs portes, ne pouvant plus concurrencer la productivité ou les faibles coûts de main d'œuvre des manufacturiers chinois.

En raison de la demande de sa classe moyenne en pleine expansion, la Chine est désormais le plus gros acheteur de laine australienne. L'un des plus importants journaux de l'Australie rurale annonçait il y a peu un futur prospère pour le commerce de laine. Confiants, les éleveurs renflouent leurs troupeaux et les meilleurs béliers mérinos se vendent de nouveau à prix d'or.

47. Mines

Gilles Pestaña

L'Australie semble mériter son surnom de *Lucky Country* (pays chanceux) car elle concentre une abondante palette de ressources minérales. Leur exploitation permet au pays d'être une des grandes puissances exportatrices de matières premières aux côtés d'États comme la Russie ou le Brésil. Le secteur minier représente 8 % du produit intérieur brut (part variable en fonction des cours), ce qui apparaît très important pour un pays industrialisé. Cette part y est même supérieure si l'on considère toutes les industries liées à la transformation de ces ressources. En termes d'exportations, les ressources minérales représentent entre le tiers et la moitié des ventes de l'Australie, dont les pays d'Asie orientale sont les premiers clients (Chine, Japon, Corée du Sud). À ce titre, l'industrie minière constitue l'un des leviers les plus solides de l'économie australienne, en dépit des booms et contre-booms qui scandent les cours mondiaux. Le boom minier des années 2000-2012 a largement contribué à doper l'économie australienne. Le secteur minier, d'un poids variable selon les États* et Territoires*, n'en est pas moins présent partout. Faible parce que dilué dans les États* les plus développés et à l'économie la plus diversifiée (2 % du produit étatique brut dans le Victoria par exemple), le poids des mines est en revanche fort pour le Queensland (9 %) et plus encore pour l'Australie-Occidentale (30 %). L'Australie est le pays d'origine de grandes compagnies minières comme les multinationales BHP-Billiton ou Rio Tinto. Les mines et toutes les filières industrielles associées ainsi que les infrastructures (ports minéraliers, chemins de fer, aqueducs géants) ont généré des paysages particuliers et donné naissance à de nombreuses cités.

L'Australie se classe au premier rang des réserves mondiales connues pour l'uranium (30 %), l'or, le fer, le nickel, le plomb, le zinc, le zircon et au second rang pour la bauxite, le charbon, le cobalt, le cuivre, le manganèse, l'argent, le titane, le tungstène. L'exploitation de ces gigantesques réserves place l'Australie parmi les dix premiers producteurs et exportateurs des minerais. Premier producteur mondial de bauxite (Queensland), de zircon et de lithium, l'Australie arrive aussi à la seconde place pour des productions aussi stratégiques que l'or, les terres rares, ou encore les diamants industriels.

L'or demeure un symbole fort de la bonne fortune géologique de l'Australie. Les différentes ruées vers l'or* ont joué un rôle crucial dans le peuplement de la colonie britannique et dans sa réussite économique. Découvert d'abord en Nouvelle-Galles du Sud, c'est l'État de Victoria qui a le plus bénéficié de cet âge doré (champs aurifères Ballarat et Bendigo) avant que le Queensland puis surtout l'Australie-Occidentale ne devienne le premier producteur. En moins de dix ans (1851-1860), la population de l'Australie a bondi et la richesse s'est accrue, surtout dans l'État de Victoria où la *Marvellous Melbourne* a éclipsé Sydney. La saga minière s'est poursuivie avec d'autres ressources. Après la Seconde Guerre mondiale*, les découvertes de nombreux gisements de différents minerais dans tout le pays ont permis à l'Australie de devenir une superpuissance minière.

L'Australie est dans les cinq premiers producteurs de charbon et en est le premier exportateur (75 % de sa production). Les principales mines se trouvent dans la partie orientale du pays et sont en majorité à ciel ouvert, ce qui accroît la rentabilité. Les deux principaux États* producteurs sont la Nouvelle-Galles du Sud, avec le vaste Bassin de Sydney-Newcastle, et le Queensland qui compte plusieurs bassins, notamment le riche Bassin de Bowen. Contrairement au charbon, les ressources en hydrocarbures sont moins abondantes et dirigées essentiellement vers le marché national.

Le minerai de fer (2e producteur mondial) provient surtout de la région de Pilbara, grande comme la France, dans les étendues désertiques de l'ouest australien. Le fer y est extrait autour des localités minières de Tom Price et Newman dans la zone des Hamersley Range. La région produit aussi du manganèse (Woodie Woodie) et du pétrole. Le minerai de fer est évacué par voie ferrée puis par les ports de Dampier-Karatha, Port Hedland, et les terminaux minéraliers de Port Walcott et Anketell.

Longtemps symbole d'une économie prédatrice, le secteur minier a réalisé d'importants efforts pour limiter ses impacts environnementaux et sociaux qui restent néanmoins considérables.

48. Tourisme

Jean-Christophe Gay

Le tourisme est une des facettes de l'européanisation du monde au XIX^e^ siècle en se répandant rapidement dans les colonies britanniques où les pratiques sont, au départ, calquées sur celles de la mère patrie. À partir du milieu du XIX^e^ siècle, des premiers lieux touristiques balnéaires proches des principales villes* australiennes, toutes littorales, émergent : Glenelg pour Adélaïde ; Manly pour Sydney ; St Kilda, Sorrento, Dromana ou Queenscliff pour Melbourne ; Rottnest Island pour Perth ; Southport et Coolangatta pour Brisbane. Comme en Inde, ces Britanniques prennent la direction des montagnes en été. Près de Sydney, les Blue Mountains, avec Katoomba, sont privilégiées à partir des années 1870. Une culture des spas s'y déploie comme en Europe ou en Amérique du Nord, et les stations thermales (*health resorts*) se répandent.

On en compte 170 en Australie en 1888 et on en trouve jusque dans le nord du Queensland.

Au début du XX^e^ siècle, l'Australie est un pays pionnier en matière de pratiques aquatiques, avec le basculement du bain thérapeutique au bain hédonique. Les foules commencent à se ruer l'été sur les plages et le bronzage y devient un signe de distinction pour les Occidentaux : dans les sociétés industrielles où la classe ouvrière était exploitée en usine, la vie en plein air était le privilège de ceux qui avaient les moyens de pratiquer des sports* et de partir en vacances. Ce n'est donc pas un hasard si le pays est aussi un précurseur en matière de développement des enclaves touristiques balnéaires, phénomène qui débute en 1950, sur Hayman Island, à l'initiative de la compagnie aérienne Ansett, premier opérateur hôtelier du pays. Avec d'autres, elles sont à l'origine de l'ouverture de nombreuses îles-hôtels dans le Queensland. Hamilton Island (6 km²), inhabitée en 1980, est totalement métamorphosée en quelques années. Aujourd'hui les îles Whitsunday sont fréquentées par plus de 650 000 touristes et la Grande Barrière de Corail est mondialement connue. En plein centre de l'Australie, un des géo-symboles du pays, le célèbre monolithe d'Uluru* (« Ayers Rock ») est régulièrement visité à partir des années 1950 et donne naissance au comptoir touristique

de Yulara ; des centaines de milliers de touristes y séjournent, environ deux nuits en moyenne.

À partir du début du XX^e^ siècle et avec une accélération après la Seconde Guerre mondiale*, les littoraux pas trop éloignés des villes* principales voient se multiplier les résidences secondaires, au départ souvent des cahutes en tôle ondulée appelées *shacks*. Rien d'étonnant à ce que, sur un territoire très peu occupé avec des lois laxistes et une mentalité de pionniers, de telles villégiatures soient apparues, en relation avec l'augmentation du niveau de vie et la motorisation des ménages. À cela il faut ajouter la mise en place progressive des congés payés avec *l'Annual Holidays Act* (1944) qui, en Nouvelle-Galles du Sud, accorde deux semaines de congés payés par an. Les Australiens sont extrêmement mobiles, à l'image de ces voyageurs hivernaux (*winter drifters*), des séniors (*grey nomads*) qui se déplacent sur des milliers de kilomètres avec leur caravane ou en camping-car vers le nord et l'ouest du pays durant l'hiver austral.

En 2016, 9,9 millions d'Australiens sont partis à l'étranger pour moins d'un an, dont plus des 4/5 en vacances ou pour rendre visite à des amis ou à de la famille, avec une durée moyenne de 14,5 jours, un flux qui dépasse depuis 2008 le nombre de touristes étrangers (8,3 millions en 2016 restant en moyenne 10,8 jours). Les Européens ont vu leur part décroître fortement au cours de la dernière décennie au profit des Asiatiques. Les Chinois viennent juste derrière les Néo-Zélandais (1,21 million contre 1,34 million) et leur nombre a été multiplié par quatre en dix ans, alors que Singapouriens, Japonais, Malaisiens, Coréens du Sud, Indiens et Hongkongais font partie des dix premières nationalités. Quant aux destinations préférées des Australiens, si la Nouvelle-Zélande reste en tête, on constate une forte et rapide progression de l'Asie avec d'abord l'Indonésie, spécialement Bali, deuxième destination favorite des Australiens, mais aussi le Japon, la Thaïlande ou l'Inde.

L'Australie fait rêver bon nombre de jeunes Européens et, dans le cadre d'un visa vacances-travail entré en vigueur entre la France et l'Australie en 2004 et réservé aux 18-30 ans, une vingtaine de milliers de Français se sont rendus en Australie en 2016.

49. Sciences et technologies

Thomas Biedermann

L'écosystème de recherche australien

L'Australie compte 41 universités regroupées en plusieurs réseaux dont trois sont particulièrement axés sur la recherche : le « Groupe des Huit » qui rassemble les huit universités de recherche intensive, souvent fondamentale ; le « Réseau Technologique Australien » dont les cinq membres sont spécialisés dans la recherche technologique, plus appliquée ; les sept « Universités de Recherche Innovante » axées sur le développement de politiques de recherche.

Le gouvernement australien gère directement un portefeuille varié d'agences de recherche conduisant leurs propres activités et collaborant avec d'autres acteurs. On notera en particulier le CSIRO (équivalent le plus proche du CNRS français mais avec un rôle plus prononcé de catalyseur de l'innovation), DSTG (défense), ARENA (énergies renouvelables), ANSTO (science et technologie nucléaire), GA (géosciences), ACIAR (agronomie), AAD (recherche en Antarctique), BOM (météorologie) et AIMS (biologie marine).

La recherche collaborative est soutenue par le biais de deux mécanismes financés par le gouvernement australien : les Centres de Recherche Coopérative (CRC) et les Centres de Croissance Industrielle. Le programme des CRC a été établi en 1990 et finance la mise en place de plus de 215 centres de recherche appliquée et collaborative dans des domaines d'intérêt spécifiques sur des durées allant jusqu'à 10 ans. Par contraste, les Centres de Croissance Industrielle établis sur la période 2017-2021 visent à identifier et lever les barrières à l'innovation technologique dans six domaines d'intérêt stratégique : manufacture de pointe ; cyber sécurité ; alimentation et *agrobusiness* ; technologies médicales et pharmaceutiques ; équipement, technologies et services miniers ; ressources en énergie, pétrole et gaz.

Le financement de la recherche

En 2015, l'investissement domestique (public et privé) dans la Recherche et développement en Australie représentait 2,11 % du PIB (France 2,21 %). Les prévisions budgétaires pour l'année 2017-18 indiquent un investissement du gouvernement de 10,3 milliards de dollar dans la R&D. Cet investissement est réparti entre les budgets

de fonctionnement des agences gouvernementales de recherche ; le financement de projets de recherche par des bourses de recherche compétitives administrées par le Conseil australien de la recherche (ARC) et le Conseil national pour la recherche médicale et la santé (NHMRC) ; le financement du programme des Centres de Recherche Coopérative et autres initiatives tels que les Centres de Croissance Industrielle, la mise en place d'un Crédit impôt recherche et le soutien à l'entreprenariat. Les universités australiennes perçoivent également une enveloppe budgétaire supplémentaire proportionnelle à leur performance en termes d'éducation supérieure et d'attraction de financements de recherche.

Contributions australiennes historiques

Plusieurs innovations technologiques majeures sont originaires d'Australie. On notera en particulier : la boîte noire (enregistreur de vol) développée par le précurseur du DSTG ; l'implant cochléaire (pour l'audition) élaboré à l'Université de Melbourne ; le wi-fi développé par le CSIRO ; le vaccin contre le cancer du col utérin développé à l'Université du Queensland ; l'extraction de la pénicilline par l'Australien Howard Florey, récompensé par le Prix Nobel de physiologie/médecine en 1945. Dix chercheurs australiens, dont Florey, sont détenteurs d'un Prix Nobel.

Défis et initiatives gouvernementales

Malgré ces contributions de haut niveau et la qualité de la recherche australienne, le domaine des sciences et technologies souffre historiquement d'un certain désintérêt parmi les étudiants australiens, menant à une dépendance des étudiants et chercheurs internationaux. L'Australie se place également en bas du classement des pays de l'OCDE en termes de collaboration entre les universités et l'industrie. En décembre 2015, le gouvernement du Premier ministre Malcolm Turnbull a annoncé le lancement d'un agenda national pour la science et l'innovation (NISA) afin d'encourager la transition de l'Australie vers une économie du savoir et de l'innovation. Le NISA, financé à hauteur de 1,1 milliard de dollars sur quatre ans, vise à développer l'entreprenariat, l'investissement et l'innovation technologiques par le biais de 24 mesures ciblées rassemblées autour de quatre pôles : culture et capital ; collaboration ; talent et compétences ; le gouvernement comme modèle (en favorisant la création d'entreprises innovantes).

50. Communications (développement technologique)

Fabrice Argounes

Le titre de l'ouvrage publié en 1966 par Geoffrey Blainey, *The Tyranny of Distance*, est devenu un lieu commun pour raconter l'histoire de la nation australienne. Distance d'abord vis-à-vis du Royaume-Uni comme colonie de peuplement à vingt mille kilomètres de Londres, puis par rapport aux États-Unis, allié essentiel à l'autre bout du Pacifique. Cette distance a été à l'origine des principaux choix de l'Australie en matière de politique étrangère, de son engagement global aux côtés de ses alliés aux appréhensions régionales vis-à-vis des puissances asiatiques, Japon puis Chine. De même, l'immense territoire australien – seul pays à ne partager de masse continentale avec aucun autre État – et ses distances extrêmes ont façonné le pays. Le cœur désertique australien n'a pas été le théâtre d'une ruée vers l'ouest sur le modèle américain, mais les grands espaces du *Bush** et de l'*Outback** font partie intégrante de l'identité australienne, et, hors les côtes du Victoria, de la Nouvelle-Galles du Sud et du Queensland, la géographie* urbaine est archipélagique, avec des villes* à distance les unes des autres.

Par cette géographie*, l'importance des communications hante l'histoire australienne, d'abord pour assurer le développement de colonies des « antipodes » situées à des semaines de navigation du Royaume-Uni, même si la *Royal Navy* dominait les océans et contrôlait les détroits et les caps qui mènent à l'Australie, par Aden, Oman, le Cap ou Singapour. L'invention des navires à vapeur et surtout des navires réfrigérés a contribué à l'essor des exportations australiennes.

Depuis trois décennies, l'Australie revendique désormais une nouvelle centralité, essentiellement par sa géographie* asiatique éloignée du monde atlantique mais à proximité d'un poumon de la mondialisation. Les communications avec le reste du monde ne sont plus un enjeu vital pour l'Australie dont les principaux partenaires commerciaux sont à proximité. Le pays parvient à s'inscrire dans la mondialisation maritime et deux ports d'Australie-Occidentale s'installent dans les 30 premières places mondiales pour le trafic de marchandises, Port Hedland et

Dampier (Australie-Occidentale), notamment pour les exportations de fer.

Le pays a bénéficié à plein de la double révolution des transports aériens et des nouvelles technologies de l'information et de la communication*. Sa compagnie aérienne nationale - Qantas* - assure des liaisons régulières avec le reste du monde, les compagnies à bas prix asiatiques pour les liaisons régionales permettant de renforcer le tourisme* vers l'Australie et surtout sa place dans les dix premiers pays comme destinations touristiques. Les câbles sous-marins, autoroutes de l'internet, relient le pays au reste du monde et le projet Hawaiki de câble entre la côte ouest américaine et l'Australie est un des plus ambitieux au monde, soutenu par le géant américain Amazon.

Les communications s'inscrivent aussi à l'aune du territoire national. Dans un pays d'une très faible densité de population, le transport routier est essentiel à la vie quotidienne des régions rurales comme de la plupart des centres urbains autant qu'à l'économie australienne. Les chemins de fer pour leur part ne sont développés que le long de la côte est et dans quelques pénétrantes dans le Queensland, la Nouvelle-Galles du Sud et le Victoria, hors le réseau du consortium privé Great Southern Rail : The Overland (Melbourne-Adélaïde), l'Indian Pacific (Sydney-Perth) et The Ghan (Adélaïde-Darwin), terminé en 2004. Les liaisons aériennes internes sont essentielles dans un pays immense, et certains services aériens sont devenus iconiques dans le pays comme l'organisation de secours *Royal Flying Doctor Service* qui couvre l'ensemble de l'*Outback** depuis une vingtaine de bases aériennes pour venir en aide aux populations isolées du pays.

Enfin, les télécommunications sont indispensables au pays, un des plus développés au monde pour la téléphonie ou internet. Le National Broadband Network, entreprise publique, gère le réseau haut débit, et un géant national, Telstra, ancien opérateur public (sous le nom de Telecom Australia), privatisé dans les années 1990, est dans les vingt premiers opérateurs mondiaux. Mais avec sa superficie, l'Australie reste un continent en retard pour l'accès au haut débit en comparaison avec d'autres pays développés tandis que les coûts et délais de livraison y sont assez élevés.

51. Quantas

Luc Steinmetz

L'australienne Qantas est une des deux plus anciennes compagnies aériennes mondiales. Elle a été fondée en novembre 1920, un an après la compagnie hollandaise KLM, doyenne du transport aérien.

À l'origine de Qantas, deux pilotes australiens de la Première Guerre mondiale, Paul McGinness et Hudson Fysh, vite rejoints par Fergus McMaster et Arthur Baird. Tous étaient convaincus que dans cette île-continent qu'est l'Australie où les distances intérieures sont immenses et l'éloignement du reste du monde extrême, l'avion apporterait une réponse à ces deux grands problèmes.

Ainsi est née Qantas à Winton, un village perdu dans le centre du Queensland, Qantas étant l'acronyme rapidement adopté de *Queensland And Northern Territory Aerial Services*.

Au départ, la compagnie s'est limitée aux opérations de taxi-aérien, de baptêmes de l'air et de transport du courrier, subventionné par le gouvernement. Elle utilisait pour cela son premier avion, un Avro 504K qui volait à 105 km/h et emportait deux passagers en plus du pilote. Le 2 novembre 1922, Qantas ouvrit sa première liaison commerciale entre deux petites villes* de l'Outback* du Queensland, Longreach et Cloncurry. Le premier et seul passager de ce vol inaugural était Alexandre Kennedy, 84 ans, un pionnier de cet Outback*. Entre 1926 et 1928, Qantas se développa en étoffant sa flotte avec des avions DH50 et DH9C qu'elle construisit elle-même sous licence De Havilland dans son hangar de Longreach, où se trouvait son siège social avant son transfert à Brisbane en 1929 (puis à Sydney en 1938). C'est avec un appareil de Qantas que le *Royal Flying Doctor Service of Australia* (service de médecins volants) fit son premier vol.

En décembre 1934, Qantas s'associa à la britannique Imperial Airways (l'ancêtre de British Airways) et inaugura une liaison régulière entre Brisbane et Darwin dans le Territoire du Nord. En mai 1935, Qantas s'ouvrit à l'international en desservant Singapour au départ de Darwin avec un quadrimoteur DH86, Imperial Airways assurant le tronçon Singapour-Londres. En 1938, le service Sydney-Southampton fut mis en place avec des hydravions Short

Empire. Le voyage durait 9 jours, avec 28 escales et 3 étapes environ par jour, les passagers descendant dans les hôtels pour passer les nuits. Cette liaison entre l'Australie et le Royaume-Uni fut nommée en 1944 le *Kangaroo Service*, et c'est ainsi que le kangourou devint l'emblème de Qantas.

Après la Deuxième Guerre mondiale, Qantas fut nationalisée et ouvrit des liaisons vers le Japon, les Philippines, Hongkong, San Francisco et Vancouver en quadrimoteurs DC4 et Lockheed Constellations.

En juillet 1959, Qantas entra dans l'ère des avions à réaction avec la mise en service de son premier quadriréacteur Boeing 707 entre Sydney et San Francisco. Les années 1960 marquèrent pour Qantas le début d'une forte expansion qui l'a amenée à être la grande compagnie que l'on connaît aujourd'hui. La mise en exploitation en 1971 du premier gros porteur, le Boeing 747, fut la marque de cette croissance à l'international. Mais avec le rachat de la compagnie domestique Australian Airlines en 1992, Qantas put aussi s'affirmer comme un grand transporteur intérieur en se dotant pour ce faire d'une importante flotte de Boeing 737.

En mars 1993, Qantas fut privatisée mais avec des dispositions pour que son capital ne puisse passer majoritairement dans des mains étrangères. En mai 1998 Qantas fut parmi les compagnies fondatrices de l'alliance Oneworld avec entre autres American Airlines et British Airways. En 2003, Qantas se lança dans le transport à bas prix avec la création de Jetstar, d'abord sur le marché intérieur puis sur l'Asie et le Pacifique.

Depuis octobre 2008, elle a mis en service sur ses lignes long courrier vers les États-Unis et l'Europe le géant des airs d'Airbus, l'A380, dont elle a commandé 20 exemplaires. Depuis 2012, elle a passé un accord commercial avec Emirates et utilise Dubaï comme plaque-tournante pour l'Europe.

Aujourd'hui, le groupe Qantas possède 300 avions qui en 2016 ont transporté 53 millions de passagers vers 73 destinations en Australie et sur les cinq continents. Le but de ses fondateurs de 1920 a été largement atteint.

Qantas est liée à la Nouvelle-Calédonie puisqu'elle dessert la ligne Sydney-Nouméa depuis 1945, sans interruption sauf une de dix mois entre décembre 1947 et octobre 1948. Elle exploite cette ligne depuis plusieurs années en partage de codes avec Aircalin et elle y a ajouté la desserte de Brisbane.

Chapitre 7
Cultures

Architecture - Danse et opéra

Illustration 30. L'Opéra de Sydney.
Crédit : Florence Faberon

Religions

Illustration 31. Richard Johnson par Garnet Terry.
Crédit : domaine public - Wikimedia Commons

Peintures rupestres

Illustration 32. Peinture rupestre, Parc national de Kakadu, Territoire du Nord. Crédit : Nico Smit, 123RF.com

Architectures

Illustration 33. Contrastes architecturaux à Sydney.
Crédit : Florence Faberon

Illustration 34. Queen Victoria Building, Sydney.
Crédit : Florence Faberon

Illustration 35. St Mary's Cathedral, Sydney.
Crédit : Florence Faberon

Musique

Illustration 36. Joueurs de didgeridoo.
Crédit : Florence Faberon avec l'autorisation de Koomurri (koomurri.com.au)

52. Religions

Marc-Olivier Del Grosso

L'Australie a connu des couches successives d'immigration* qui n'ont cessé de remodeler le paysage religieux du pays. Les sources paléo-anthropologiques montrent que l'apparition des premières religions sur le territoire australien est consécutive à l'arrivée des peuples aborigènes* il y a plus de 60 000 ans. Le répertoire religieux aborigène est exprimé par des traditions orales, des chants et des danses. Si chaque tribu possède son propre langage et ses traditions spécifiques, ces systèmes de croyance complexes ont en commun un grand mythe originel, le « Temps du rêve* », et un rapport animiste au monde qui est articulé au totémisme. Tous les clans aborigènes* partagent ainsi la croyance en une interdépendance entre les phénomènes spirituels, naturels et humains, et l'idée qu'ils sont collectivement responsables de leur pérennité.

Le christianisme fut apporté avec l'arrivée de la *First Fleet* (Première Flotte) de colons britanniques en 1788. Le gouverneur Arthur Phillip chargea le premier aumônier australien, Richard Johnson (appartenant à l'Église d'Angleterre), d'améliorer la moralité publique au sein de la colonie. Les missions de l'Église se diversifièrent progressivement dans des domaines aussi variés que la charité, la santé et l'éducation. Des missions d'évangélisation visèrent également à répandre le christianisme au sein des communautés aborigènes*. Progressivement, d'autres églises se développèrent, en particulier l'Église anglicane d'Australie, l'Église unifiée d'Australie et l'Église catholique romaine, qui est aujourd'hui le premier groupe chrétien d'Australie (22,6 % de la population). Le christianisme devint ainsi la religion de la très grande majorité des Australiens. En dépit de cette prédominance, le pays ne possède pas de religion d'État, conformément à la section 116 de la Constitution* australienne du 1er janvier 1901.

D'autres religions, quoique minoritaires, connaissent également un dynamisme important en Australie. Le bouddhisme (en 2016, 2,4 % de la population) apparut en Australie au XIX^{e} siècle avec l'arrivée de chercheurs d'or chinois, et connut surtout une croissance importante après la guerre du Vietnam. Le judaïsme (en 2016, 0,4 %) fut présent sur l'île en même temps que le christianisme en 1788 (au moins 15 juifs), mais cette religion se développa surtout

après la Seconde Guerre mondiale*, avec l'arrivée de nombreux réfugiés. La présence islamique (en 2016, 2,6 %) et hindoue (1,9 %) remonte au moins au XVII^e siècle, puisque des contacts existaient entre Aborigènes* et pêcheurs de trépang venus d'Indonésie. À partir du XIX^e siècle, des populations pratiquant ces religions s'établirent avec l'arrivée de travailleurs dans les plantations de sucre et de coton, et de chameliers afghans. Depuis les années 1970, de plus importantes vagues d'immigration* en provenance du Moyen-Orient, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique ont donné lieu à l'établissement de communautés qui ne cessent de se développer.

L'Australie est, de fait, une nation de plus en plus multiculturelle et multireligieuse. Le christianisme y est toujours la religion dominante, mais le paysage religieux a considérablement évolué au cours du siècle passé : le pourcentage de chrétiens identifiés par le Bureau australien des statistiques a ainsi chuté de 96 % de la population en 1911 à 52 % de la population en 2016. Ce déclin s'est fait d'abord au profit de l'athéisme et de l'agnosticisme : presque un tiers des Australiens déclaraient ainsi ne pas avoir de religion en 2016. Cette tendance, particulièrement observable chez les jeunes Australiens, fait de l'Australie un des pays développés où la religion apparaît comme la moins centrale dans la vie des citoyens. Certains sociologues du religieux la considèrent ainsi comme l'une des nations les plus sécularisées au monde. Parallèlement, cependant, des religions comme le bouddhisme, l'islam, l'hindouisme et le sikhisme connaissent une croissance régulière, soutenue par l'immigration* en provenance d'Asie et du reste du monde.

Si le sécularisme australien n'a suscité historiquement que très peu de conflictualité, une nouvelle émergence du religieux dans le débat public est toutefois notable depuis les années 2000. L'une des raisons principales de ce phénomène est l'impact du terrorisme sur la conscience collective, en particulier consécutivement aux attentats du 11 septembre 2001 à New York, du 12 octobre 2002 à Bali et plus récemment dans le contexte de lutte contre l'État islamique.

53. Multiculturalisme

Alexis Bergantz

Le multiculturalisme est un concept souvent difficile à saisir dans la pensée française tant il peut sembler s'éloigner des principes fondateurs de la République* qui, dans l'idéologie universaliste et le culte de l'égalité, reste délibérément aveugle aux différences ethnoculturelles de ses citoyens. Le multiculturalisme australien tend à l'inverse. Il s'agit à la fois d'une reconnaissance d'un fait – la pluralité des cultures et ethnies du pays – et d'une politique d'intégration sociale sur le long terme prônant la tolérance et le vivre ensemble dans le respect des différences.

Le mot lui-même fut emprunté au Canada où, pour parer aux demandes de reconnaissances biculturelles des Canadiens français, le gouvernement fédéral déclara en 1971 une politique de multiculturalisme qui reconnaît à tout groupe issu d'une même origine – française ou autochtones – le droit de préserver ses héritages linguistiques et culturels au sein d'un même espace géopolitique. En Australie, c'est le gouvernement travailliste de Gough Whitlam qui adopta le terme de multiculturalisme en 1973 tant pour décrire la réalité de la fabrique sociale du pays que pour s'opposer au legs de la politique de « l'Australie Blanche ».

La mise en place de la loi sur la restriction de l'immigration* au moment de la fédération en 1901 visait en effet à préserver une pureté raciale imaginée en refoulant tout immigrant indésirable, c'est-à-dire non-Blanc, et surtout asiatique, en le soumettant à un test de dictée dans n'importe quelle langue. Ce projet raciste, bien qu'il n'ait jamais entièrement reflété la réalité vécue du pays, commença à s'effriter dès la fin de la Seconde Guerre mondiale* lorsque l'Australie décida d'accueillir environ 170 000 réfugiés européens (Italiens, Grecs, Yougoslaves, etc.). Plus tard sont venus Espagnols et Turcs, ainsi qu'un assouplissement des règles sur la naturalisation et l'abolition du test de la dictée en 1958.

Le multiculturalisme remplace donc la notion de pureté ethnique et culturelle du siècle passé pour reconnaître la mosaïque sociale de l'Australie d'après-guerre. Il met un terme à la politique officielle d'assimilation selon laquelle les « nouveaux Australiens » devaient se fondre dans le moule dominant perçu comme anglo-celte. Dans une optique de justice sociale, il favorise le

dialogue entre les pouvoirs publics et les communautés grâce à des structures et services dédiés aux immigrants : un service d'interprétariat téléphonique et la création en 1975 de la chaîne publique SBS (Special Broadcasting Service). L'idée de multiculturalisme s'élargit peu à peu avec l'augmentation de l'immigration* asiatique après l'arrivée en 1975 de réfugiés vietnamiens. Dès lors, les Aborigènes* sont vus comme un des groupes se partageant le continent. Pourtant ils soulignent eux-mêmes la différence de leurs expériences d'habitants originaux du pays, marginalisés et dépossédés d'une terre avec laquelle ils entretiennent un lien spécifique.

La montée d'une politique multiculturelle eut dès ses débuts de nombreux détracteurs, de droite comme de gauche, dans toutes les couches de la population. Certains y voient un frein à l'intégration des immigrants dans la culture dominante et d'autres, une référence négative à la notion française de communautarisme. Plusieurs mesures du gouvernement conservateur de John Howard à partir de 1996 marquent le renouveau d'une vision ethnocentrique édulcorée d'un passé monoculturel qui n'a jamais existé. Cet affaiblissement avoué des politiques multiculturelles encouragea la réapparition de mouvements d'extrême-droite racistes tel le One Nation de Pauline Hanson qui appelait alors à un arrêt pur et simple de toute immigration* asiatique, décrite comme une menace imminente. Devant le succès indéniable de l'intégration de centaines de milliers d'immigrants venu d'Asie depuis près de cinquante ans, One Nation s'insurge actuellement contre les musulmans. Depuis les attaques du 11 septembre, l'attentat de Bali en 2002, l'émeute de Cronulla en 2005 et la stigmatisation générale des musulmans, la question des limites du multiculturalisme australien revient à l'ordre du jour.

Malgré ses détracteurs, le multiculturalisme demeure profondément ancré dans la culture civique de l'Australie et reste sans doute la manière la plus efficace de gérer la diversité ethnoculturelle du pays. Jamais complétement prescriptif, le multiculturalisme est une manière de voir, un choix délibéré pour penser le monde, un projet qui, comme celui de République*, est toujours en devenir.

54. Diversité linguistique

Maïa Ponsonnet

L'Australie aime à se présenter elle-même comme une nation de grande diversité linguistique, mettant ainsi en avant un certain multiculturalisme*. Dans un communiqué intitulé « Le recensement révèle une nation culturellement diversifiée et à l'évolution rapide », le Bureau australien des statistiques (ABS) proclame par exemple que « non seulement le recensement [de 2016] a révélé que [les Australiens] parlaient plus de 300 langues à la maison, mais en outre, un Australien sur cinq (21 %) parle chez lui une langue autre que l'anglais ». Les statistiques de recensement relatives aux langues doivent être abordées avec la plus grande prudence, mais on peut retenir qu'avec une population de près de 25 millions d'habitants, l'Australie compte plus de langues par personne que la France (400 langues, 65 millions d'habitants) ou les États-Unis (500 langues, 325 millions d'habitants). Le communiqué vise à valoriser cette diversité, présentée comme une jauge du multiculturalisme* et de son succès. Pourtant, si la richesse linguistique du continent ne fait aucun doute, les attitudes des Australiens vis-à-vis de la diversité linguistique sont plus nuancées.

Alors que la diversité linguistique venue « de l'extérieur » est mise en avant, le multilinguisme « de l'intérieur » passe souvent inaperçu. Le communiqué sus-cité souligne que le chinois mandarin reste la langue la plus parlée après l'anglais en Australie (près de 600 000 personnes, soit 2,5 % de la population) et mentionne également d'autres langues du sud-est asiatique ainsi que l'italien, le grec et l'arabe. D'une manière générale, les langues les mieux représentées en Australie viennent d'Asie (Inde et Asie Occidentale incluses) ou d'Europe. Le communiqué de l'ABS valorise également la diversité culturelle autochtone ; mais les langues autochtones, en revanche, ne sont pas mentionnées explicitement. Or, si elles ne sont parlées que par une faible fraction de la population, leur diversité en terme de nombre de langues est significative.

Les linguistes estiment qu'à l'arrivée des Britanniques en 1788 le continent comptait plusieurs centaines de langues – probablement environ 350. Une vingtaine d'entre elles sont aujourd'hui parlées

par des communautés entières et apprises par des enfants. Parmi les plus connues on peut citer le warlpiri (désert du Centre) ou la langue yolngu (Terre d'Arnhem), comptant respectivement deux ou trois milliers de locuteurs. Près de deux cents autres langues aborigènes* sont encore parlées par quelques personnes, mais ne sont plus transmises aux nouvelles générations. Et une proportion significative des langues parlées au moment de la colonisation sont considérées comme « dormantes », ce qui signifie qu'elles n'ont plus de locuteurs actifs. En revanche, de nouvelles langues ont émergé : des langues dites « de contact », apparues dans le contexte colonial. La plus importante est le kriol (« créole » étant un terme générique pour désigner ces langues de contact), parlé par 20 000 à 30 000 locuteurs dans le centre nord du continent. Une proportion significative des Australiens qui vivent au sud ignorent complètement l'existence de cette langue dans leur propre pays. En fait, beaucoup d'Australiens supposent aussi par défaut qu'il n'existe en tout et pour tout qu'une seule langue aborigène*.

Par ailleurs, de nombreux Australiens « blancs » anglophones sont strictement monolingues. Les politiques d'enseignement restent peu propices à l'apprentissage ou à la pratique de secondes langues : par exemple, l'enseignement des langues étrangères n'est pas obligatoire au lycée. En fin d'études secondaires, à peine 10 % d'une classe d'âge en moyenne apprend une langue étrangère – la plupart au niveau élémentaire. Dans le Territoire du Nord, l'enseignement bilingue est en principe interdit. Cette règle vise à empêcher l'usage des langues aborigènes* à l'école, au prétexte que les élèves doivent avant tout apprendre l'anglais. Les chercheurs spécialistes du bilinguisme ont démontré depuis longtemps que les enfants peuvent sans difficulté maîtriser deux langues, mais les gouvernements australiens successifs n'ont pas assimilé ce résultat.

Ainsi, l'Australie accueille une diversité linguistique certaine, mais les attitudes de ses habitants et de ses acteurs politiques sont plus ambivalentes. La diversité linguistique résultant de l'immigration* est officiellement célébrée, mais la diversité autochtone est largement ignorée, et la notion même de multilinguisme est souvent mal comprise.

55. Peintures rupestres

Émilie Dotte-Sarout

L'Australie possède l'un des patrimoines d'art rupestre (peintures et gravures sur roches) les plus larges et les plus divers du monde : environ 100 000 sites connus et de nouveaux découverts régulièrement. Compte tenu de l'ancienneté du peuplement humain sur l'île-continent, il y a environ 65 000 ans, l'art rupestre australien est potentiellement le plus ancien au monde. Cependant, les méthodes de datation directe de peintures et de gravures sur roche, bien qu'en plein développement, restent difficiles à appliquer.

Actuellement, la date la plus ancienne directement obtenue sur un vestige de peinture rupestre australienne est de 28 000 ans BP (*Before Present* : avant nos jours). Celle-ci provient de la datation au carbone 14 d'un trait de dessin au charbon sur un fragment de roche découvert en fouilles en 2012. Il se serait détaché du plafond d'un abri-sous-roche couvert de peintures : l'impressionnant site de Nawarla Gabarnmang, en Terre d'Arnhem, et sur les terres aborigènes* Jawoyn. Le site lui-même était déjà occupé il y a plus de 45 000 ans, comme de nombreux autres sites contenant des peintures rupestres, laissant ouverte la possibilité que certaines des peintures australiennes soient au moins aussi anciennes que celles connues en Afrique (Namibie et Afrique du Sud), en Asie (Indonésie) et en Europe (France, Espagne) qui datent de 30 000 à 40 000 ans avant nos jours.

En confirmation de cette hypothèse, un certain nombre de représentations figuratives trouvées sur les peintures rupestres australiennes ont été identifiées comme des espèces de mégafaune disparues il y a plus de 40 000 ans : notamment l'émeu géant (Genyornis) ou le lion marsupial (Thylacoleo). De plus, certaines peintures et gravures rupestres aujourd'hui situées à l'intérieur des terres comportent des représentations de faune* marine sur lesquelles sont ensuite tracées des représentations de faune* terrestre uniquement (par exemple sur la péninsule de Burrup en Australie-Occidentale). Cette succession semble indiquer que les représentations marines furent effectuées avant la remontée des niveaux marins et seraient donc âgées de plus de 20 000 ans. D'autres dates obtenues sur peintures rupestres montrent que cet

art a été pratiqué tout au long de la période pré-coloniale, pendant la colonisation – avec le développement d'un « art des contacts » représentant navires, animaux, objets et personnages européens – et même encore actuellement dans certaines régions : par le biais de retours rituels et de pratiques d'entretien de certaines peintures anciennes par les communautés aborigènes*.

En plus de son exceptionnelle continuité historique, l'art rupestre australien se caractérise par sa diversité régionale et chronologique. La surimposition de certaines figures, les informations ethnologiques et de traditions orales et les données archéologiques ont permis de définir diverses périodisations pour cet art, en fonction des régions. Une diversification régionale semble s'être développée au cours des derniers 10 000 ans. Les zones présentant la plus grande richesse en art rupestre se situent en majorité dans le nord du continent – Terre d'Arnhem, Kimberley, Queensland du nord, Pilbara du nord – mais certains des sites les plus remarquables se trouvent dans le sud du Victoria (parc national de Grampians) ou sur la péninsule de Lambert, où, à seulement 30 km du centre d'affaires de Sydney, on peut observer des milliers de gravures et d'empreintes de mains vieilles de plus de 5 000 ans.

En plus des gravures et des peintures à l'ocre rouge, blanc et jaune ou au charbon, l'art rupestre australien comprend des pochoirs et empreintes de main, des bas-reliefs et des figures en cire d'abeille. Cet art peut se trouver en grotte ou en abri-sous-roche mais aussi en plein air sur des blocs rocheux et sur des parois rocheuses bordant des cours d'eau*. Souvent placés dans des lieux spectaculaires ou atypiques, les sites d'art rupestres australiens représentent la partie visible et tangible de la connexion multimillénaire qui unit les groupes aborigènes* à la terre australienne. Malheureusement, cet art est actuellement en péril face à la pression économique et à cause d'un manque d'encadrement législatif (fédéral comme étatique) pour la protection de ce patrimoine mondial. Les communautés aborigènes* et les experts plaident pour une approche alliant les modes de protection de patrimoine culturel et environnemental, car ces sites forment de véritables paysages culturels.

56. Arts plastiques

Sasha Grishin

L'art est pratiqué en Australie depuis au moins 40 000 ans, et des pétroglyphes sur des milliers de sites partout dans le pays indiquent une culture visuelle florissante. De même, l'art rupestre, sous forme de peinture dans les grottes et les abris rocheux, est extrêmement ancien, remontant à 28 000 ans, et l'âge d'autres peintures est estimé à 40 000 ans. Bien que les créations de nombreuses générations de peuples aborigènes* australiens ne soient pas considérées comme de « l'art » par leurs créateurs, ces derniers ont produit des peintures et des gravures dans le cadre de cérémonies et de rituels qui exprimaient une vision du monde et une cosmographie complexes et élaborées.

L'Australie n'a jamais été complètement isolée du reste du monde et il existe des preuves séculaires de l'existence du commerce avec l'Asie. Au dix-septième siècle, les navires hollandais, espagnols, français et anglais ont visité diverses régions de la côte australienne, et au dix-huitième siècle on a assisté à une exploration approfondie et détaillée du littoral australien, surtout par des marins français et anglais. On remarqua à plusieurs reprises l'art aborigène, et des spécimens ont été parfois recueillis.

En 1788, les Anglais ont établi une colonie pénitentiaire à Port Jackson, par la suite devenu la ville de Sydney. Les premiers artistes européens ont non seulement réagi à la nature exotique de la faune*, de la flore* et des habitants aborigènes*, mais également à l'art aborigène*. La tradition australienne en matière d'art apparue à la fin du XVIII^e^ siècle et au début du XIX^e^ consistait en une dialectique assumée entre l'art aborigène* et les modes occidentaux de visualisation importés, parfois accompagnés d'une dose d'art asiatique. L'art autochtone australien a reflété l'arrivée des colons européens et intégré la nouvelle imagerie importée, certains modes de visualisation et les matériaux d'art non traditionnels.

Les artistes aborigènes*, notamment William Barak, et les premiers artistes européens connus sous l'appellation collective de Peintres de Port Jackson, incarnent ces évolutions dans l'art australien. Les premiers artistes formés en Europe qui travaillaient au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle avaient

tendance à se concentrer sur le paysage, le portrait et les scènes de genre et travaillaient surtout dans le domaine de la peinture, du dessin ou de la gravure (John Lewin, Augustus Earle, Robert Dowling, Conrad Martens et le sculpteur Benjamin Law).

La ruée vers l'or* dans le Victoria, qui commença en 1851, a amené une pléthore de nouveaux artistes en Australie, notamment Eugene von Guérard, Nicholas Chevalier, William Strut et John Skinner Prout. L'artiste anglais S.T. Gill laissa quelques-unes des images les plus émouvantes et les plus pénétrantes de la société australienne sous forme d'aquarelles et de lithographies. Louis Buvelot, peintre d'origine suisse a introduit le naturalisme européen dans des images du paysage australien et a connu une grande popularité.

Au cours des dernières décennies du dix-neuvième siècle est apparu à Melbourne un groupe de peintres nationalistes naturalistes, sous le nom de l'École d'Heidelberg, qui ont introduit une certaine facture impressionniste et des couleurs ravivées. Leurs principaux artistes sont Tom Roberts, Arthur Streeton, Frederick McCubbin et Charles Conder et, comme dans le cas des groupes d'artistes nationalistes ailleurs, ils figurent parmi les artistes australiens qui ont eu le plus de succès.

Après l'institution de la fédération en 1901, on a assisté à l'apparition de la volonté de créer des images reflétant la quintessence de l'Australie ; les artistes concernés sont notamment Hans Heysen et Elioth Gruner, qui étaient à la recherche d'images du paysage australien, tandis que Margaret Preston combinait les aspects européen, asiatique et aborigène pour tenter de créer un «style national ».

Le modernisme a mis quelque temps à prendre racine en Australie, avec des photographes comme Olive Cotton, Max Dupain et Wolfgang Sievers et des architectes comme Harry Seidler, reconnus avant les artistes modernistes visuels John Brack, Ian Fairweather, Arthur Boyd, Sidney Nolan, Fred Williams et Joy Hester. L'artiste aborigène* Albert Namatjira a ouvert la voie au mouvement d'art aborigène* moderne avec des artistes remarquables comme Rover Thomas, Emily Kngwarreye et Clifford Possum Tjapaltjarri.

57. Artisanat

Sasha Grishin

Les artistes aborigènes* et ceux des îles du détroit de Torrès ne font pas de différence entre l'art et l'artisanat et n'ont pas de mot pour désigner les objets esthétiques qui n'ont pas de fonction matérielle. L'idée qui consiste à transférer les concepts de sites cérémoniels composés de pigments différents, de sables de sols et de dessins corporels sur une surface bidimensionnelle remonte aux années 1970, période pendant laquelle à Papunya et dans de nombreuses autres régions d'Australie centrale on vit apparaître des peintures acryliques éblouissantes sur toile. Parmi les pionniers, on peut citer notamment Kaapa Tjampitjinpa, David Corby Tjapaltjarri, Clifford Possum Tjapaltjarri, Tim Leura Tjapaltjarri, Billy Stockman Tjapaltjarri, Shorty Lungkata Tjungurayyi et Turkey Tolson Tjupurrula.

Les objets d'art et les produits de l'artisanat de la période coloniale étaient généralement faits main, mais face à la production à l'échelle industrielle du vingtième siècle, on a assisté à un renouveau de l'artisanat de studio, comme chez le potier de studio à l'œuvre riche de résonances, Merric Boyd. Depuis les années 1970 environ, les artistes sur fibres aborigènes* et originaires des îles du détroit de Torres, notamment Tjanpi Weavers et Yvonne Koolmatrie, ont transformé les paniers utilitaires et les pièges à anguilles en objets d'art.

Suite à la création de la Fédération en 1901 en Australie et à la montée du nationalisme, les objets d'artisanat produits localement, notamment des céramiques, de la ferronnerie, du tissage et des vitraux, ont commencé à être dominés par des motifs de faune* et de flore* australiennes.

Le vingtième siècle a connu un renouveau de la gravure, surtout dans les années 1930 avec Dorrit Black, Margaret Preston, Thea Proctor, Eveline Syme et Ethel Spowers. Elles créaient des images hédonistes hautes en couleur dans lesquelles certains aspects qui relèvent du modernisme se greffaient sur les images nationales. Après la Seconde Guerre mondiale*, et basée surtout à Melbourne, est arrivée une génération de graveurs qui traitaient des problèmes de société, dont Noel Counihan, à partir des années 1940, et les artistes non conformistes qui débutaient pendant les années 1960, dont le graveur-sculpteur George Baldessin.

La gravure australienne a atteint sa maturité pendant les années 1960 et 1970 avec des talents reconnus au niveau international, dont le peintre, sculpteur et graveur Brett Whiteley, le peintre et graveur John Olsen et la philosophe qui pratique la gravure Bea Maddock. À peu près pendant la même période, la gravure aborigène apparut également avec Kevin Gilbert. Quelques-uns des artistes les plus importants et les plus connus sont Banduk Marika, Arone Meeks, Jimmy Pike, Fiona Foley, Sally Morgan, Judy Watson, Paddy Japaljarri Sims et Paddy Japaljarri Stewart. Les graveurs des îles du détroit de Torres, notamment Dennis Nona et Alick Tipoti, ont produit des gravures immenses en relief qui atteignaient parfois plusieurs mètres.

Des artistes australiens, notamment George Ingham, ont mis au point des techniques innovantes dans l'emploi de bois locaux pour la création de meubles, tandis que Gwyn Hanssen Pigott et Jeff Mincham mettaient en œuvre une sensibilité très raffinée dans leurs créations céramiques. Liz Williamson apparaissait comme l'une des artistes les plus importantes dans le domaine du textile non autochtone.

Dans la pratique de l'art australien contemporain, on privilégie le concept par rapport au support et à la technique ; un artiste comme le peintre sur écorce John Mawurndjul s'expose aux côtés des grands artistes photographes australiens Tracey Moffatt (à la biennale de Venise 2017) et Bill Henson. De nouveaux supports sont parfois liés à des performances, à des travaux de photo, de peinture, sculpture, collage et d'installation. Parmi les artistes les plus intéressants qui exposent dans ce domaine on peut citer Fiona Hall, Tony Albert, Brook Andrew, Rosemary Laing, William Robinson, Ken Unsworth, Daniel Boyd, Garry Shead, Mike Parr, Ricky Swallow, Shaun Gladwell, Julie Rrap, James Angus, Julie Gough et Ben Quilty.

Il existe une immense diversité dans les arts et l'artisanat australiens, mais qui a sa propre identité la distinguant des traditions artistiques européennes, américaines et asiatiques. Cette identité est née du fait que l'art australien puise dans les traditions autochtones et dans les traditions artistiques importées en étant conscient du fait qu'il se situe en Asie.

58. Architecture

Mélanie Graff

Les peuples aborigènes*, dont le mode de vie n'était pas uniforme à travers le continent, avaient des habitations diverses, faites de spinifex, d'écorce, de tourbe ou de pierre, en fonction du territoire, du climat* et de l'organisation sociale, comme en témoigna déjà l'explorateur Matthew Flinders* en son temps. Le développement d'une architecture importée s'est d'abord faite sous une forme coloniale anglaise, puis en suivant les tendances de l'architecture mondiale, avec des adaptations liées au climat* local.

L'établissement de colonies à caractère pénitentiaire à grande échelle a fourni des prisonniers mis à contribution dès leur arrivée sur place et notamment au travail forcé. Ces bagnards ont ainsi construit eux-mêmes les premières infrastructures coloniales : routes, ports et bâtiments publics en pierre. Onze de ces sites sont aujourd'hui classés au patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, dont le quartier des Rocks à Sydney, Port Phillip à Melbourne ou Port Arthur près de Hobart. Le transporté Francis Greenway, l'architecte du gouverneur à Sydney dès 1814, y a conçu son œuvre magistrale : l'église Saint James.

Avec l'explosion démographique due aux ruées vers l'or* du milieu du XIX^{e} siècle, une architecture résidentielle de briques et de pierres s'est développée sur le modèle britannique de maisons mitoyennes en bandes compactes à un étage et souvent dotées d'une cheminée.

Dans le nord du pays, une architecture légère a vu le jour avec des caractéristiques spécifiques répondant à l'environnement si particulier avec son climat* rude, sa faune* et sa flore*, sa lumière très intense, et ses ombres mouchetées. Trois grands types de bâtiments vernaculaires en sont emblématiques.

La maison traditionnelle du Queensland, la *Queenslander*, toute en bois, rehaussée sur pilotis, avec un toit à forte pente en tôle ondulée, de hauts plafonds, et une véranda faisant le tour de la maison et pouvant être utilisée comme une pièce semi-extérieure aérée, le jour comme la nuit.

Le *woolshed*, bâtiment de ferme au plan rectangulaire tout en longueur, en bois et tôle ondulée, à la fois simple et ingénieux, qui

pouvait résister à la dureté du climat et servait à la fois de lieu de vie et de travail des éleveurs de moutons.

La *beach house*, la maison de plage en bois de couleur pastel s'est vraiment développée dans les années 1950 le long des côtes, et déployait pour la première fois un plan d'aménagement très ouvert pour vivre simplement ensemble et profiter des vacances.

L'architecte contemporain Glenn Murcutt, qui a reçu le *Pritzker Prize* en 2002, réinterprète et utilise ce concept de connexion au paysage dans toutes ses réalisations (Centre d'accueil du Parc national de Kakadu).

Dans un autre registre, le XX^{e} siècle a vu la construction de l'œuvre architecturale australienne la plus connue au monde, véritable symbole du pays tout entier : l'Opéra de Sydney. L'histoire de ce bâtiment est une saga qui s'étale sur 17 ans : de 1957, année où l'architecte danois Jørn Utzon remporta le grand concours international, jusqu'à 1973 lorsque le bâtiment fut enfin inauguré par la reine Elizabeth II. Le projet, à l'avant-garde des méthodes de conception (première utilisation de la conception assistée par ordinateur pour la modélisation des « coquilles ») et de construction, rencontra de nombreux problèmes politiques et financiers tout au long de sa réalisation, et Utzon démissionna en 1966.

L'architecture nord-américaine a par ailleurs influencé l'architecture urbaine australienne et les tours se sont multipliées dans les centres-villes* des quatre grandes capitales du pays. Depuis l'après-guerre, un fort étalement urbain résulte de la multiplication des maisons individuelles sur des dizaines de km^2 en périphérie des centres-villes*. Le rêve australien a longtemps été celui de la maison individuelle avec son jardin mais il commence à laisser place à une architecture dense pouvant répondre au boom de population prévu pour les années à venir.

Parmi les styles illustrés par l'architecture australienne, citons notamment Harry Seidler (modernisme, Bauhaus australien : Australia Square, Sydney ; Ambassade d'Australie, Paris) ; Romaldo Giurgola (nouveau Parlement de Canberra, 1988) ; Denton/Corker/Marshall (architecture australienne globalisée : Pavillon d'Australie, Biennale de Venise…). L'architecture australienne s'affirme et jouit aujourd'hui d'une reconnaissance internationale. Elle est le reflet de l'identité du pays, à la fois diverse et fortement enracinée.

59. Littérature

Éléonore Lainé Forrest

La littérature australienne a longtemps été reléguée au rang de petite cousine de l'écriture britannique ou classée dans la catégorie « littérature du monde ». Ce n'est peut-être qu'en 1973, après que Patrick White (*The Tree of Man*, 1955 ; *Voss*, 1957) s'est vu décerner le Prix Nobel de Littérature, que la scène internationale l'a véritablement reconnue.

Le *Bush** apparaît dans toute la fiction australienne. Souvent traité en personnage à part entière, il se présente d'abord comme un lieu de vision. Face à son immensité, à l'isolement qu'il entraîne, confrontés aux éléments qui s'y déchaînent et à sa faune* menaçante, les personnages sont amenés à s'interroger sur leur vie et, plus généralement, sur l'existence. Dans le poème « *The Sick Stockrider* » (1869), considéré comme le premier écrit de fiction australienne, Adam Lindsay Gordon y décrit le personnage éponyme alors qu'il fait le bilan de sa vie de *Bushman*.

Le *Bush**, c'est aussi le domaine des bandits, des *Bushrangers*, comme Dick Marston, héros de *Robbery Under Arms* (1889) de Rolf Boldrewood, ou encore Ned Kelly, personnage historique qu'ont dépeint de nombreux romanciers, notamment Peter Carey dans *True History of the Kelly Gang* (2000)/Véritable histoire du gang Kelly (2005). C'est de manière directe que ces bandits s'adressent le plus souvent au lecteur, dans un franc-parler propre à choquer les âmes sensibles de la ville.

Les poèmes d'Henry Lawson (*In the Day when the World was Wide and Other Verses*, 1896) ou de Banjo Paterson (*The Man from Snowy River and Other Verses*, 1895) font apparaître le *Bush** tour à tour romantique, hostile et étrange. Plus récemment, Judith Wright le révèle comme l'âme de son pays en célébrant ses pionniers tout en pleurant le sort de ses premiers habitants (*The Moving Image*, 1946).

La littérature australienne trouve aussi son inspiration dans **l'histoire du bagne**. Condamnés par la mère patrie à être déportés à des milliers de kilomètres de chez eux, souvent pour avoir volé de quoi se nourrir ou accusés d'un crime qu'ils n'avaient pas commis, les héros de ces récits apparaissent comme les victimes du bagne – *For the Term of his Natural Life* (1874) de Marcus Clarke.

Aujourd'hui encore, Kate Grenville évoque l'horreur du bagne, mais aussi la condition tragique des Aborigènes* (*The Secret River*, 2005/Le Fleuve secret, 2010).

La Première et la Deuxième Guerres mondiales ont aussi profondément marqué l'écriture australienne. Dans *Lucinda Brayford* (1946) de Martin Boyd, la guerre et ceux qui contribuent à la faire prospérer y sont décrits sans complaisance.

Les femmes* occupent une place essentielle dans la fiction australienne, notamment dans les romans décrivant l'ère victorienne. Loin des codes européens, elles sont indépendantes et refusent de se laisser dicter leur vie par une société qui voudrait les voir devenir de bonnes épouses et mères. Elles veulent pouvoir s'épanouir autant que les hommes – « Squeaker's Mate » (1902) de Barbara Baynton, *My Brilliant Career* (1910) de Miles Franklin, *Summer at Mount Hope* (2005) de Rosalie Ham.

Parce que les **cultures aborigènes*** d'Australie reposent avant tout sur l'oralité, leurs voix se sont d'abord exprimées à travers l'écriture d'auteurs blancs tels Katharine Susannah Prichard, *Coonardoo* (1929), ou encore Xavier Herbert, *Capricornia* (1937). La fiction aborigène, en tant que telle, est née de la plume de Oodgeroo Noonuccal, anciennement connue sous le nom de Kath Walker, pour qui la poésie est l'extension naturelle de la culture orale de son peuple (We Are Going, 1964). On peut ensuite citer *Follow the Rabbit*-Proof Fence (1996)/Le chemin de la liberté (2003) de Doris Pilkington qui évoque le destin cruel des Générations volées*.

La littérature australienne contemporaine offre un regard unique sur **les temps modernes**. Dans *The Slap* (2008)/La Gifle (2010), Christos Tsiolkas se penche sur la vie (sub)urbaine d'une société multiculturelle en évolution. Enfin, l'immensité et l'isolement rémanents de la terre rouge, décor étrange, parfois irréel, apparaissent comme la scène idéale pour révéler la condition de l'homme, enfermé dans un temps et un espace qu'il ne parvient pas à saisir – Nevil Shute, *On the Beach* (1957)/Le dernier rivage (1968) ; David Malouf, *The Great World* (1990) ; Richard Flanagan, *Death of a River Guide* (1994) ; Tim Winton, *The Turning* (2005)/*Angelus* (2006) ; ou encore Charlotte Wood, *The Natural Way of Things* (2015)/La Nature des choses (2017).

60. Théâtre

Peter Brown

La première représentation théâtrale en Australie date de 1789, l'année suivant la fondation de la colonie pénale à Sydney, où la plupart des acteurs étaient des bagnards dans une pièce concernant le recrutement d'officiers…

La créativité locale fut cependant peu reconnue pendant la période coloniale. La vie théâtrale en Australie dérivait largement de celle d'Angleterre, appuyée par la construction de théâtres : Sydney (Theatre Royal, 1837), Hobart (Theatre Royal, 1837), Melbourne (Athenaeum, 1839), Adélaïde (Queen's Theatre, 1841), ces trois derniers toujours en service.

Suivant la formation de la Fédération de 1901, l'esprit nationaliste fut représenté au théâtre par l'adaptation en 1912 des nouvelles à succès de Steele Rudd, *On Our Selection* (dédiées aux « Pionniers d'Australie qui ont enfanté notre pays ») concernant la vie dans le *bush*. Mais en général, avant la Seconde Guerre mondiale, des pièces australiennes ne furent guère mises en scène, même par des troupes d'amateurs, face à un public au goût plutôt conservateur.

Après-guerre le théâtre australien commença à affirmer son caractère distinct à travers des œuvres phares comme *Summer of the Seventeenth Doll* (1955) de Ray Lawler qui introduisit le naturalisme comme style dominant et la ville comme site. L'Elizabethan Theatre Company fut créé en 1954 dans le but de promouvoir « un théâtre australien par Australiens pour Australiens ». Il mit sur pied le National Institute of Dramatic Art (NIDA, 1958) qui a formé une nouvelle génération de professionnels du théâtre dont Cate Blanchett, Judy Davis, Mel Gibson, Buz Luhrmann.

De nouvelles institutions ont encouragé les arts dont ceux du théâtre : Australian Film, Television and Radio School, 1973 ; Australia Council, 1975. Des « *Performing Arts Centres* » (théâtre, danse, musique) ont été construits dans les grandes villes, même si ce fut souvent long : Opéra de Sydney (1957-1973), Victorian Arts Centre, devenu Arts Centre Melbourne (1960-1984), Festival Centre, Adélaïde (1970-1980), Queensland Performing Arts Centre, Brisbane (1972-1985).

La « nouvelle vague » du théâtre australien, plus expérimental, qui émergea pendant les années 1970 allait de pair avec l'affirmation d'un nouveau sentiment national de la génération du *baby-boom*, de même qu'avec le retour d'expatriés. Des espaces furent créés pour promouvoir un théâtre « alternatif » : à Melbourne, La Mama (1967) et la Pram Factory (1977) où l'Australian Performing Group avait la devise « *home-made* » (faite maison), sans esprit de paroisse. Jack Hibberd (*Dimboola*, 1969, mœurs rabelaisiennes de l'Australie profonde) y lança sa carrière d'écrivain, mélangeant tradition continentale et désinvolture australienne, tout comme David Williamson (*Don's Party*, 1971, alcool, sexe, politique) devenu la grande référence dans la satire affectueuse du caractère australien. À Sydney, le Nimrod (1970) devenu Belvoir Street Theatre (1984) ainsi que Griffin Theatre Company (1979) ont promu des œuvres australiennes (Michael Gow, *Away*, 1986, guerre du Vietnam) ; Stephen Sewell (*Hate*, 1988, avarice) ; la Bell Shakespeare Company, la seule troupe à se consacrer à des tournées nationales (1990), réunissait langage classique et mise en scène innovante.

Le théâtre des années 1990 questionnait des aspects de l'identité australienne (Louis Nowra, *Radiance*, générations volées), Hannie Rayson (*Hôtel Sorrento,* complexe colonial). Le théâtre des années 2000 semble plus fébrile quant à sa pratique esthétique, dans un contexte de « crise budgétaire » cyclique et face aux interférences bureaucratiques ainsi qu'au discours politiquement correct. Mais le théâtre aborigène, déjà remarqué dans les années 1980 (Jack Davis, *No Sugar*, racisme), s'est révélé créatrice voire audacieuse : David Milroy (*Windmill Baby*, sexualité interraciale, 2005) ; Trevor Jamieson/Scott Rankin (*Ngapartji Ngapartji*, essais nucléaires, 2005), avec des comédiens de grand talent (David Gulpilil, Deborah Mailman).

Et puis il y a les enfants terribles du théâtre australien qui évoluent ici et ailleurs, tels l'écrivain Daniel Keene (France) ; le réalisateur Barrie Kosky (Vienne ; Berlin ; premier Australien (et juif) à mettre en scène Wagner à Bayreuth, 2017) ; et le jeune phénomène polyglotte Simon Stone (Amsterdam ; Bâle ; Odéon, Paris). On peut espérer que cette forme nouvelle de cosmopolitisme, mondialisé, enrichira tant les individus concernés que les structures, dépassant une fois pour toutes l'ancien clivage entre art local et artiste en exil.

Or, à l'échelle nationale, la pandémie du coronavirus qui a éclaté en 2020 n'a fait que renforcer le sentiment chez beaucoup de professionnels du théâtre et plus généralement du monde artistique, qu'ils vivent une sorte d'exil interne dans la société australienne. Dans un premier temps, ils se sont largement trouvés exclus des mesures de soutien – pourtant massives, engageant une centaine de milliards de dollars australiens – annoncées par le gouvernement fédéral en 2020, celui-ci ayant décrit les arts du spectacle comme une industrie « non essentielle » et donc inéligible de recevoir des fonds d'urgence (« *Jobkeeper* »). Cette situation est aggravée par le fait que ceux qui travaillent dans ce secteur ne sont pas pour la plupart des « employés », tel que ce terme fut défini dans le contexte de la Covid.

Fin juin 2020, le Premier ministre Scott Morrison annonça le plan de soutien « *COVID-19 Creative Economy Support Package* » d'un montant de $250 millions de dollars australiens, mais à la veille de Noël seulement 20% de ces fonds avaient été distribués et seulement pour aider certaines productions de cinéma en cours dans leur recherche de financements privés.

Dans le même temps, plusieurs universités, autre secteur largement exclu des mesures d'urgence du gouvernement fédéral, annoncèrent la fermeture de programmes d'études théâtrales et d'arts : Australian National University, Griffith, Latrobe, Monash (*Centre for Theatre and Performance*, coté 20e au monde), Newcastle, etc., tandis que le ministre fédéral de l'éducation, quant à lui, annonça que les frais d'inscription pour les diplômes en Lettres et en Arts doubleraient dès 2021.

Certes, le secteur du théâtre a découvert d'autres modes de représentation et de transmission pendant la Covid – numérique, radiophonique – assurant éventuellement un accès équitable plus général, du moins temporairement, mais on peut se demander s'il n'y a pas une volonté politique de réorienter ces deux secteurs (théâtre/arts et éducation) : d'une part vers le mécénat de type américain, alors que celui-ci n'a jamais joué le même rôle en Australie qu'aux États-Unis, et d'autre part vers la privatisation, alors que la crise qui sévit dans les universités en 2020 est en grande partie due à l'absence des étudiants/clients étrangers, notamment asiatiques, qui paient des frais de scolarité élevés pour étudier en Australie. Cette réduction du nombre d'étudiants étrangers et donc du revenu des universités fait la différence entre une marge de

profit pour le secteur en 2019 ($2,3 milliards de dollars australiens) et la « faillite » en 2020 (perte de $10 milliards de dollars).

Comme pour le coronavirus lui-même, les mutations en cours ainsi que les effets durables de cette période hors normes ne sont pas encore connus.

61. Cinéma

Andrew McGregor

Le cinéma australien est caractérisé par la volonté de la part des cinéastes de raconter des « histoires australiennes », que ce soit sous la forme de grosses productions du patrimoine ou de films d'art et d'essai destinés principalement aux festivals. Cela ne signifie pas pour autant que l'intérêt des films australiens ne s'étend pas plus loin que les frontières du pays. Vu depuis l'extérieur, le cinéma australien offre aux spectateurs étrangers l'exotisme d'une découverte perpétuelle.

Les paysages représentés dans le cinéma australien sont souvent désertiques, ce qui évoque l'isolement, la peur et le défi de la distance. Les grandes villes*, où habite la plus grande partie de la population australienne, n'y figurent pas autant que le désert et la brousse – des lieux de rêves mythiques pour la plupart des Australiens aussi bien que pour le public étranger.

À l'échelle internationale, par manque des réseaux de distribution et des gros budgets que peuvent se permettre les studios hollywoodiens, le cinéma australien demeure un cinéma minoritaire et perpétuellement « jeune ». Pourtant, l'histoire du cinéma australien remonte aux débuts du cinéma lui-même, avec l'arrivée du cinématographe des frères Lumière à Sydney en septembre 1896.

L'Australie prétend avoir produit le premier long-métrage du cinéma mondial. Il s'agit de *The Story of the Kelly Gang* (Charles Tait, 1906), l'histoire d'une bande de hors-la-loi, parmi lesquels Ned Kelly – figure emblématique du folklore australien. Depuis lors, un esprit anti-autoritaire, qui remonte à l'époque de la colonisation britannique, et une vénération de l'*outsider* sont devenus caractéristiques du cinéma australien, notamment dans des films comme *'Breaker' Morant*/Héros ou salopards (Bruce Beresford, 1980), *Gallipoli** (Peter Weir, 1982), *The Castle*/Une maison de rêve (Rob Sitch, 1997), ainsi que dans le film qui a connu le plus grand succès national et international de toute l'histoire du cinéma australien, *'Crocodile' Dundee* (Peter Faiman, 1986). Ce film-phénomène a exporté l'image de l'Australie comme grande destination touristique, tout comme le fera vingt-deux ans plus tard *Australia* de Baz Luhrmann (2008).

La fondation en 1975 de l'Australian Film Commission (devenue Screen Australia en 2008) a marqué le début de ce que l'on appelle la « renaissance » du cinéma australien dans les années soixante-dix, après une période de forte évolution sociale et culturelle. À part les nombreux films d'horreur et les comédies de l'époque, les films du patrimoine, tels que *Picnic at Hanging Rock* (Peter Weir, 1975), *Sunday Too Far Away*/Dimanche, si loin de moi (Ken Hannam, 1975), *Newsfront* (Phillip Noyce, 1978), *My Brilliant Career* (Gillian Armstrong, 1979) et *The Man From Snowy River*/L'homme de la rivière d'argent (George Miller, 1982), constituent un « monument national » qui aurait pour but de représenter une spécificité culturelle australienne, surtout par rapport au cinéma hollywoodien dominant. Pourtant, l'un des plus grands mythes nationaux et internationaux créés à l'époque est la série culte de George Miller qui a débuté en 1979 avec *Mad Max*, œuvre qui présente une vision apocalyptique d'une Australie futuriste et post-nucléaire, loin des beaux paysages rassurants du cinéma du patrimoine.

Les années quatre-vingt-dix ont marqué un autre tournant pour le cinéma australien. Le succès critique de la co-production *The Piano*/La leçon de piano de Jane Campion en 1993 a culminé à la seule et unique Palme d'Or accordée à une réalisatrice au Festival International du Film de Cannes. Cependant, c'est l'énorme succès commercial des plus grandes manifestations du cinéma australien kitsch, à savoir *Strictly Ballroom* (Baz Luhrmann, 1992), *Muriel's Wedding* (P.J. Hogan, 1994) et *The Adventures of Priscilla, Queen of the Desert* (Stephan Elliott, 1994), qui a défini l'époque.

Des acteurs australiens poursuivent une brillante carrière à Hollywood : Cate Blanchett, Toni Collette, Hugh Jackman, Geoffrey Rush ; Mel Gibson, Nicole Kidman, Naomi Watts, expatriés, sont de dignes successeurs d'Errol Flynn et de Rod Taylor. Et des cinéastes aussi : Baz Luhrmann, Bruce Beresford, Peter Weir, Phillip Noyce, entre autres. En même temps, l'inverse se produit, avec de grosses productions hollywoodiennes tournées en Australie. Cate Blanchett préside en 2018 le festival de Cannes : elle est la première Australienne à le faire. Au final, le cinéma australien s'ouvre au monde et s'adapte, pour le meilleur et pour le pire, à l'ère du post-national.

62. Musique

Christophe Latham

Il y a environ 65 000 ans les populations aborigènes* sont arrivées sur le continent australien. Leurs traditions artistiques, musicales et spirituelles comptent parmi les plus anciennes de l'histoire de l'humanité. Dans la société aborigène traditionnelle, la musique sert de relai des connaissances culturelles. Les *Songlines* ou pistes chantées sont une carte du pays basée sur les voyages des ancêtres. Généralement, les mélodies commencent par une note aiguë et descendent lentement et sont accompagnées à l'occasion de bâtons de clap ou du didgeridoo. Celui-ci, instrument de bourdon, n'était à l'origine joué que par des Aborigènes* mâles dans le nord de l'Australie. Aujourd'hui, il est devenu très populaire en Australie et dans le monde entier : il a été incorporé dans la musique rock, pop, folk et « classique ».

Après le repérage de la côte est de l'Australie par James Cook* en 1770 et la colonisation britannique en 1788, la musique européenne s'est transposée en Australie. Rien qu'au XIX^{e} siècle, environ 700 000 pianos ont été importés. À l'époque de la Fédération en 1901, la musique australienne était presque identique à la musique britannique. Le premier compositeur australien dont la musique n'était pas entièrement dérivée des modèles européens fut Percy Grainger (1882-1961). Il a puisé dans le folklore celtique et scandinave tout en imprégnant cette musique de sa personnalité et de son énergie propres. Cependant, la première musique internationalement reconnue comme étant un morceau d'art typiquement australien fut Corroboree de John Antill (1904-1986), basé sur une authentique *corroboree* (cérémonie rituelle) aborigène qu'il avait vue, enfant, en 1912 à La Pérouse (banlieue de Sydney). Bien que dépassée aujourd'hui, elle a été saluée comme une étape importante dans la vie culturelle australienne et a été jouée, enregistrée et diffusée sur la scène internationale.

En 1967, la création de *l'Australia Council*, agence de soutien aux arts, a permis à de jeunes musiciens, Peter Sculthorpe en tête, d'aspirer à devenir compositeurs à temps plein et de créer un répertoire de musique authentiquement australienne. Sculthorpe et son ex-étudiant Ross Edwards furent internationalement reconnus pour avoir écrit une musique qui rejetait le modernisme

académique répandu d'après-Guerre, et était souvent basée sur le bourdon plutôt que sur des systèmes harmoniques, tel le sérialisme. Ils avaient la volonté de faire référence à la musique aborigène ou asiatique et d'insérer la musique australienne dans son contexte régional, plutôt qu'européen ou américain. Ensuite vint une génération de compositeurs tels que Nigel Westlake, Graham Koehne, Carl Vine et Elena Kats-Chernin qui étaient encore plus post-modernes dans leur choix de mélodie et d'harmonie. Cette vague de créateurs a établi un répertoire australien très varié s'étendant de la musique orchestrale et de chambre au ballet et à l'opéra en passant par la musique de film.

La musique folklorique australienne, *Bush* music* (musique de brousse) était à l'origine tirée des traditions de musique folklorique d'Irlande, d'Angleterre et d'Écosse : *Botany Bay* et *Waltzing Matilda* en sont des exemples célèbres. Slim Dusty et Smoky Dawson ont popularisé une forme plus américanisée de musique *country* australienne, ouvrant la voie à Olivia Newton-John et à Keith Urban qui ont connu un succès considérable aux États-Unis.

Le jazz émergea après-Guerre (Don Burrows et Graeme Bell) et trouva un style original australien suite à son introduction dans les cursus universitaires dans les années 1970 ; des groupes innovateurs tels que The Catholics et The Neck ont réussi à fusionner musique du monde et musique classique contemporaine.

Johnny O'Keefe fut le premier rock'n'roller australien en 1958, suivi des Easybeats et du groupe folk-pop The Seekers dans les années 1960. Cependant, ce fut AC/DC qui, dans les années 1970, attira un public international pour une forme typiquement australienne de Rock and Roll. Des groupes comme Cold Chisel (et plus tard en solo, Jimmy Barnes), Midnight Oil, INXS et Men at Work (dont le tube *Down Under* devint un hymne national officieux) ont suivi – sans parler du phénomène de la globalisation de l'industrie pop qu'est Kylie Minogue. Le hip-hop australien émergea dans les années 1990 (Hilltop Hoods) ; Nick Cave et Paul Kelly sont des voix emblématiques de la culture musicale australienne moderne, tandis que Yothu Yindi a aidé à fonder le rock aborigène*.

63. Danse et opéra

Michelle Potter

En Australie, le ballet et l'opéra sont des divertissements assez jeunes, n'étant pas les héritiers directs d'une longue tradition, comme en Europe. La formation des compagnies nationales est donc assez récente. Après l'établissement de la population européenne dans le continent, des artistes et compagnies étrangers ont monté des spectacles de ces deux formes d'art, situation qui dura jusqu'aux premières décennies du XX^{e} siècle.

Des compagnies de ballet australiennes commencèrent à être créées après que les Ballets Russes, sous la direction du colonel Wassily de Basil, firent trois tournées entre 1936 et 1940. Plusieurs de leurs artistes choisirent de rester en Australie, dont Hélène Kirsova, Edouard Borovansky et Kira Bousloff, qui ont fondé respectivement leurs propres compagnies à Sydney, Melbourne et Perth. De plus, la visite de la compagnie anglaise Ballet Rambert à la fin des années 1940 eut aussi son influence bénéfique, notamment avec Margaret Scott, qui fonda l'École australienne de ballet (*Australian Ballet School*).

De ces modestes débuts naquît en 1962 la première compagnie nationale, le Ballet australien (*Australian Ballet*), dirigée par la danseuse anglaise Peggy van Praagh. La compagnie mettait en scène tant les grandes œuvres du répertoire que les créations des chorégraphes contemporains du monde entier. Tirant ses artistes en grande partie de l'École australienne de ballet, la compagnie a depuis 1976 promu de jeunes Australiens comme chorégraphes résidents, dont le premier fut Graeme Murphy.

Ayant son siège à Melbourne, la compagnie est régulièrement en tournée en Asie, en Europe et aux Amériques, ainsi que dans toute l'Australie. Elle travaille en étroite collaboration avec l'orchestre du Victoria, dirigé par Nicolette Fraillon, qui accompagne tous ses spectacles à Melbourne.

Outre la compagnie nationale, les États possèdent leurs propres compagnies de ballet : à Brisbane se trouve le *Queensland Ballet*, et à Perth le *West Australian Ballet*. À Sydney fleurissent la compagnie de danse contemporaine *Sydney Dance Company* et la compagnie indigène *Bangarra Dance Theatre*, et à Adélaïde en Australie-Méridionale *l'Australian Dance Theatre*.

De même, l'opéra s'est développé de diverses façons en Australie pendant la première moitié du XX^e^ siècle. Si la plupart des compagnies d'opéra et des artistes qui ont chanté en Australie sont venus de l'extérieur, la diva australienne Nellie Melba joua un rôle majeur dans les premières années du XX^e^ siècle. Elle a contribué au développement de l'opéra en Australie par sa participation à une série de productions mises en scène par l'impresario américain James Cassius Williamson. Plus tard, la compagnie de Williamson fonda la *Sutherland Williamson International Grand Opera Company*, dont la vedette était l'Australienne Joan Sutherland.

En dépit des limites de son soutien à des chanteurs australiens, l'organisation Williamson a favorisé la croissance de l'audience de l'opéra. De plus, des petites compagnies se développèrent dans les États*, surtout dans le Victoria, où Gertrude Johnson créa *l'Australian National Theatre Movement* à la fin des années 1930.

Dans les années 1950, une compagnie nationale d'opéra fit ses débuts sous les auspices de *l'Australian Elizabethan Theatre Trust*. Elle est apparue sous des noms divers, y compris *l'Elizabethan Theatre Trust Opera Company*. Impulsée par l'inauguration (1973) de l'Opéra de Sydney, œuvre magistrale de l'architecte danois Jørn Utzon, cette compagnie est devenue *l'Australian Opera* dans les années 1970, dorénavant *l'Opera Australia*. Ayant son siège à Sydney, la compagnie passe une partie de chaque année à Melbourne.

Opera Australia possède un répertoire étendu des œuvres internationales et australiennes. Récemment, elle a commencé à présenter des comédies musicales de Broadway pour remplacer les opérettes de Gilbert et Sullivan, qui constituaient auparavant une partie importante de son répertoire. En 2012, la compagnie a étendu son répertoire en montant des spectacles sur une scène flottante dans le port de Sydney. La compagnie maintient aussi une association permanente avec *l'Australian Opera and Ballet Orchestra.*

Des compagnies régionales d'opéra se trouvent dans différentes villes* d'Australie. Citons le *Victoria State Opera* à Melbourne depuis les années 1960, l'*Opéra Queensland* à Brisbane, le *State Opera of South Australia* à Adélaïde et le *West Australian Opera* à Perth.

64. Sports

Mélanie Graff

Dès l'époque coloniale, le sport a joué un rôle majeur dans la constitution de l'identité de la nation australienne émergente. Les compétitions et rencontres entre la Grande-Bretagne et ses colonies représentaient un véritable test dans lequel les colonies australiennes ont très vite rencontré le succès, notamment au cours des matchs de cricket.

Le sport, à l'origine plutôt réservé à une poignée de joueurs d'élite, héritage du modèle britannique, est devenu rapidement un véritable moyen d'intégration des différentes classes sociales, créant un lien entre les communautés. Les Jeux olympiques* à Melbourne en 1956 donnèrent un coup d'accélérateur au pays tout entier qui se retrouva positionné sur l'échiquier mondial. Des infrastructures d'envergure virent le jour. En organisant année après année toutes sortes d'événements sportifs, de l'*Open* d'Australie de tennis à la Formule 1 en passant par des courses hippiques mythiques, Melbourne s'est d'ailleurs imposée comme la capitale australienne du sport.

L'échec du pays revenu quasi-bredouille des Jeux de Montréal en 1976 fut à l'origine d'une série de programmes gouvernementaux. Il s'agit d'une part d'identifier les futurs talents et de structurer les organisations sportives par le biais d'une commission garante d'une vision nationale, d'autre part de financer de nouveaux équipements sportifs sur tout le territoire, et enfin de promouvoir le lien entre exercice physique et bonne santé auprès du grand public.

Très présent pour tous dès l'école, le sport est un élément important de la vie d'une grande majorité d'Australiens. Et c'est d'ailleurs à travers le sport que s'exprime clairement un des principes fondateurs de la société australienne : la *mateship* (esprit d'équipe, égalité, loyauté et soutien à l'outsider).

Trois sports ont façonné la culture locale : le cricket, le football et les courses de chevaux. Le premier match de cricket eut lieu à Sydney en 1803, et ce sport reste aujourd'hui encore le plus populaire. Joué pendant la saison d'été sur un terrain ovale, le cricket voit s'affronter deux équipes pendant plusieurs jours notamment lors de grands événements comme les *Test Matches*

(internationaux). L'Australie fait de ses joueurs de cricket de véritables stars, et l'équipe nationale se retrouve systématiquement dans le haut du classement mondial des 12 équipes représentant les anciennes colonies britanniques. La rivalité avec l'Angleterre (*Ashes Tests*) reste très forte et la lutte est féroce pour remporter le titre !

Le ballon ovale et le ballon rond sont l'enjeu des grandes compétitions d'hiver, déclinées sous des formes différentes : le rugby à XV (*Rugby Union*) dont est issue l'équipe nationale des Wallabies qui affronte entre autres celle des All Blacks néo-zélandais dans des matchs très attendus ; le rugby à XIII (*Rugby League*), plus rapide ; *l'Australian Rules Football* (AFL), qui développe un jeu complètement différent, à la fois à la main et au pied, sur un terrain de cricket modifié et avec deux équipes de 18 joueurs. C'est le sport qui compte le plus grand nombre de spectateurs/ téléspectateurs au niveau national. Par ailleurs, signe du pays en mutation, le *soccer* (football, en français) est sans doute destiné à connaître un essor important : ce sport (le « *world game* »), issu de l'immigration*, a plus de joueurs juniors que les autres, et l'Australie s'est qualifiée pour la Coupe du Monde plusieurs fois de suite, y compris pour l'édition 2018.

Les courses de chevaux animent les nombreux hippodromes que compte le pays. Chaque année, le premier mardi de novembre, la prestigieuse *Melbourne Cup*, qui s'est courue pour la première fois en 1861, « fait s'arrêter le pays » : toute l'Australie arrête de travailler pour suivre avec passion les 24 purs-sangs qui s'élancent sur un parcours de 3,2 km.

Les sports d'eau ont toujours suscité un véritable engouement dans ce pays au climat* favorable où la majorité de la population vit près des côtes. La natation et le triathlon sont très pratiqués, le surf, bien plus qu'un simple sport, fait véritablement partie de la culture australienne, et la voile est aussi bien un passe-temps du dimanche qu'un véritable sport de compétition dans lequel l'Australie s'est brillamment imposée dans la Coupe d'Amérique de 1983. Les sports mécaniques sont également très populaires, et l'Australie accueille les Grand Prix automobiles de Formule 1 et de V8 Supercars, sans compter les compétitions de moto. Tous font l'objet de paris d'argent très importants, autre sport national. Enfin, le cyclisme attire de plus en plus d'adhérents, surtout depuis la victoire de l'Australien Cadel Evans au Tour de France en 2011.

65. Médias

Laurent Babin

Les médias peuvent se définir comme l'ensemble des supports destinés à transmettre de l'information au public. Ils sont souvent la propriété de l'État ou d'acteurs privés : groupes de presse, industriels, riches propriétaires, collectifs de journalistes. Ils se présentent sous plusieurs formes, dont les mieux représentées de nos jours sont les suivantes : presse écrite, radio, télévision et presse internet.

En Australie, l'histoire des médias commence avec la presse écrite et les grands journaux du XIX^e^ puis du XX^e^ siècle, tels que le *Sydney Morning Herald*.

Si depuis les années 2000, avec la démocratisation d'internet et de l'accès à l'information, les journaux en papier connaissent une chute de leurs ventes continue et très marquée, plusieurs journaux vendent encore des centaines de milliers d'exemplaires quotidiennement, comme le *Daily Telegraph*.

Pour la radio, dès les débuts des transmissions et procédés de télégraphie sans fil, l'Australie a tenu à contrôler fermement l'exploitation des médias qui en découlaient avec le *Wireless Telegraphy Act* en 1905. Ainsi la télégraphie sans fil et la radio sont sous rigoureux contrôle du gouvernement australien. La *Marconi Company* puis l'*AWA* (*Amalgamated Wireless Australasia*) furent les acteurs incontournables des premières années de la radio australienne.

Un autre acteur important vit le jour en 1939, au début de la Seconde Guerre mondiale* : *ABC* (*Australian Broadcast Corporation*). Cette chaîne naquît du besoin de maîtriser les ondes courtes pour lutter contre l'Axe, et servit à communiquer avec les îles proches, comme la Nouvelle-Calédonie*.

Au début des années 50 l'Australie accueillit la télévision, après de vifs débats pour savoir si la télévision australienne devait se baser sur le modèle des États-Unis (libéral, avec des propriétaires privés de chaînes et de stations), ou le modèle du Royaume-Uni (associé au gouvernement, avec des subventions). C'est finalement le modèle du Royaume-Uni qui a été retenu.

La télévision évoluant avec le temps, les horaires de diffusion s'étendent, la couleur arrive, la netteté s'améliore, et à partir des

années 1990, on observe une libéralisation de la télévision avec l'apparition de chaînes de télévisions câblées nationales telles que *Galaxy TV*. Cette libéralisation se poursuivit avec l'aventure des chaînes de télévision satellites au cours des années 2000. Parmi les plus importants groupes audiovisuels, on compte *ABC*, *Seven* et *Nine* (qui représentaient à eux trois près des deux tiers de l'audimat total en Australie en 2014).

De vives polémiques existent quant à la liberté de la presse en Australie, et certains (notamment *Reporters sans frontières* et des journalistes australiens) se demandent s'il ne faudrait pas établir une charte des droits pour définir plus précisément les droits des journalistes et mieux les protéger sur un plan légal. Ce débat a pris de l'ampleur surtout depuis les réformes qui ont mené aux lois anti-terroristes des années 2000, avec la résurrection des lois d'ordre public (inactives depuis les années 1960), qui peuvent constituer de sérieux freins à la liberté d'expression.

L'actualité récente a mis en exergue cette question lors de la crise des réfugiés de 2015, le gouvernement australien accumulant ceux-ci à Nauru dans des conditions contraires aux droits de l'Homme*, et empêchant les journalistes de venir enquêter à l'aide de ces lois liberticides. En 2019, la campagne *Right to know*, menée par l'ensemble de la presse australienne pour protester contre la censure, a fait grand bruit après plusieurs perquisitions et descentes des autorités australiennes au sein d'organes de presse.

Un autre débat s'articule autour de la question de la neutralité de la presse, concernant l'évolution des lois cross-médias. Instaurant initialement des quotas pour les propriétaires étrangers, on observe depuis les années 2000 une volonté de les débrider pour augmenter l'investissement au détriment du pluralisme.

Aujourd'hui, l'Australie a un public national de près de 24 millions de consommateurs, dominé par de grandes galaxies de groupes de presse, tel celui de Rupert Murdoch, magnat de l'information qui détient près de 70% de la presse écrite australienne.

Avec de grands intérêts économiques et politiques en jeu, l'avenir du quatrième pouvoir est d'une importance capitale. Pluralisme ou monopole ? Aliénation du journalisme ou liberté de la presse ? L'Australie du XXI^e^ siècle sera au cœur des réponses à ces questions.

66. Communication (relations humaines)

Bert Peeters

Les Australiens préfèrent les propos (relativement) directs à la diplomatie et au tact, qui peuvent passer pour de l'hypocrisie. Ils n'ont pas le goût de la lecture entre les lignes. Ils tendent à approuver et à désapprouver, à dire leur accord ou leur opposition. Les refus sont en principe catégoriques.

L'humour australien est susceptible de désarçonner. Il transcende les bornes de la formalité et de l'informalité, s'observant jusque dans les entretiens d'embauche, les réunions d'affaires et les obsèques. La moquerie et l'insulte ludique, particulièrement répandues, sont à accueillir comme des manières d'affection et/ou de solidarité. Plus crue que la moquerie, l'insulte ludique consiste à dépeindre la personne visée en termes peu flatteurs. La cible de l'insulte se voit attribuer des traits indésirables, mais sait qu'ils ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Moins personnelle, la moquerie est une taquinerie minimisant l'importance que revêt un objet auquel la cible tient beaucoup, ou bien critiquant une action ou un manque d'action récents. Ce n'est pas forcément original par rapport aux pratiques françaises, mais c'est certainement, chez les Australiens, une façon d'agir plus répandue. En revanche, ce qui oppose clairement l'Australie à la France, c'est qu'en Australie on peut ainsi chercher à mettre fin à la rouspétance, toujours regardée d'un mauvais œil. C'est l'inverse de la France, où la rouspétance est un « sport national » que l'on encourage (« il faut râler ») ou auquel on s'oppose tout en ne faisant rien d'autre que rouspéter contre le rouspéteur (« Arrête de râler ! »).

Plus que l'insulte ludique, la moquerie transcende les âges et les sexes, voire peut s'adresser à des inconnus. Un cas particulier est celui de l'ironie escamotée par le sérieux du ton. Adressées à un ou plusieurs autres, ou formulées aux dépens d'un tiers absent, l'insulte ludique et la moquerie servent à rappeler à la cible et/ou aux témoins éventuels qu'il importe de « ne pas se prendre trop au sérieux ». Elles peuvent également être auto-adressées : c'est le recours courant à l'autodérision qui, elle aussi, s'observe dans un grand nombre de communautés parfois très différentes, mais qui

en Australie est poussée à l'extrême, dans la mesure où elle y transcende toutes les communautés (qui, au demeurant, sont nombreuses).

La promotion de soi, quant à elle, est un vice au regard de l'égalitarisme australien, valeur culturelle d'origine historique dans ce pays issu d'un creuset commun. Certes, ce que l'on veut dire ici ne saurait s'affirmer sans rappeler la « politique de l'Australie blanche », qui représente une autre réalité culturelle australienne. Ce que l'Australie a d'égalitaire, ce n'est pas sa structure sociale : comme dans plusieurs autres pays, il y a d'importantes différences de revenu, et l'écart entre riche et pauvre s'accentue. L'égalitarisme à l'australienne se traduit dans l'estime de l'autre, qui se voit traiter sur un pied d'égalité (surtout s'il est Blanc…). Il n'empêche pas la poursuite d'ambitions personnelles, pourvu que celles-ci, une fois atteintes, ne donnent lieu ni à l'arrogance ni à un sens de supériorité. Le succès ne donne pas droit à un statut particulier. En revanche, ce qui provoque le ressentiment des Australiens, plutôt que le succès, c'est son invocation à force d'autolouanges et de comportements égotistes. Crier son succès sur les toits, c'est s'ériger en « haut pavot » et s'exposer à être abattu (*tall poppies must be cut down*, équivalent australien de « Il faut couper les têtes qui dépassent »).

Dans la communication de tous les jours, l'égalitarisme se traduit dans le fait que les Australiens tendent, dès le premier contact, et sans égard pour les différences hiérarchiques, à généraliser le recours aux prénoms, souvent tronqués, plus encore qu'en France (où, en plus, on peut se tutoyer). Les titres, parfois rappelés en début d'interaction, sont souvent évités. En général, ces « irrévérences » n'offusquent personne ; elles s'observent même dans des contextes assez formels. On se gardera toutefois de conclure à un manque total de formalités au sein de la société australienne. Les usages répertoriés reflètent des normes qui, en dépit de leur ubiquité, souffrent des dérogations. Tout écart des normes se fait cependant au risque et péril de celui qui parle.

67. Gastronomie

Virginie Masson

La gastronomie constitue l'une des composantes de la culture, synthèse des savoir-faire et des traditions (populaires comme élitaires) quant au boire et au manger d'une région ou d'un pays. Ainsi, la cuisine australienne basée au début sur les cuisines irlandaise, britannique et écossaise a évolué ces cinquante dernières années avec une variété de plats méditerranéens et asiatiques. Dans certains restaurants étiquetés *Modern Australian*, la fusion de ces diverses influences culinaires et multiculturelles permet de retrouver les délicatesses de la gastronomie française, chinoise, italienne et grecque. Ainsi une gastronomie australienne s'installe en améliorant toutefois un passé culinaire atypique qui se retrouve dans la cuisine populaire.

Dans la cuisine dite « populaire », les viandes d'agneau, de bœuf, de poulet et de porc sont souvent grillées au barbecue – *barbie* pour les Australiens – véritable institution de la cuisine « maison » australienne. Pour faciliter la cuisson, il est commun d'utiliser ces viandes sous forme de saucisses qui sont ensuite placées entre une ou deux tranches de pain enduit de sauce tomate ou de sauce barbecue. Les viandes grillées au barbecue souvent s'accompagnent de salades composées. En restauration, la préparation des viandes se fait avec plus d'originalité grâce à l'utilisation de procédés élaborés émanant de différents pays. Il est aussi possible, bien que moins commun, de déguster du kangourou, du crocodile et de l'émeu, parfois complémentés par des ingrédients indigènes comme les feuilles *arrigal greens* et les fruits *qandongs*.

Cuisiner sain en Australie est facile : il suffit de visiter les *farmers' markets* pour trouver des produits locaux frais de qualité. Les fruits de mer ainsi que certains poissons sont très prisés : on peut citer les huîtres dont la majeure partie de la production se fait en Australie-Méridionale, en Nouvelle-Galles du Sud et en Tasmanie ; les coquilles Saint Jacques ; les crevettes, produites principalement dans le Queensland ; le saumon de Tasmanie ; le barramundi, sorte de carpe géante, et le flathead, poissons typiques et goûteux. Le manque de signalétique claire quant à la provenance de ces produits est toutefois à souligner, et demande

une certaine vigilance. Enfin, il est courant que les menus des restaurants proposent des plats végétariens.

D'autres produits populaires font partie de la culture gustative australienne : la *vegemite* – une pâte brune à la levure de bière très appréciée dans les burgers ou les toasts ; les biscuits TimTam – des biscuits chocolatés ; l'ANZAC – un biscuit sec. Dans les boulangeries, on trouve la *meat pie* – sorte de tourte à la viande ; le pastie – sorte de tourte aux légumes ; et le sausage roll – viande hachée enroulée de pâte feuilletée. Ceci sans oublier les magasins qui se spécialisent dans le fameux *fish and chips*, un poisson frit enrobé le plus souvent de farine et de bière, et accompagné de pommes de terres frites. Ces magasins offrent aussi la plupart du temps des poulets rôtis. Parmi les desserts les plus servis on trouve le *lamington*, douceur au chocolat et à la noix de coco, et le *pavlova* – gâteau australien par excellence à base de meringue recouvert de fruits et de Chantilly.

Pour accompagner cette cuisine, la bière est la boisson plébiscitée dans tout le pays au point de créer des rivalités entre les États où se développent des microbrasseries, productrices de *craft beers* (bières artisanales). On peut cependant apprécier les bières produites à grande échelle comme la Coopers (Australie-Méridionale), la Victoria Bitter (Victoria), la Tooheys (Nouvelle-Galles du Sud) ou encore la XXXX ou Four X (Queensland).

Enfin, en moins de deux siècles, l'Australie est devenue l'un des plus grands producteurs de vin du monde. Les caves et les exploitations ou wineries vendent leur production et proposent des dégustations gratuites. On distingue un certain nombre de grandes régions viticoles : la Hunter Valley, en Nouvelle-Galles du Sud, célèbre pour son Sémillon et son Syrah ; au Victoria, la Yarra Valley et la péninsule de Mornington, qui produisent la majorité des Chardonnay et Pinot noir ; en Australie-Occidentale, la région de Margaret River, et enfin, l'Australie-Méridionale, où se trouvent les vignobles les plus divers de la Barrossa Valley, McLaren Vale, Clare Valley, Adelaide Hills et Coonawarra. On notera aussi les bons vins de Tasmanie ainsi que de la région de Canberra.

68. Alliance française

Patrice Gilles

L'Alliance francaise est en mouvement depuis sa fondation en 1883. Elle a essaimé de par le monde et propagé ses valeurs sur les cinq continents, dans 135 pays et au travers de 826 centres. L'Australie a partagé sa passion pour la langue et la culture françaises dès 1890 à Melbourne, puis en 1895 à Sydney. Adélaïde en 1905, Perth en 1911, Brisbane en 1926 puis Canberra en 1943 ont rejoint le mouvement. Il existe 30 Alliances françaises sur le territoire australien aujourd'hui,

6 Alliances dites capitales dirigées par des directeurs expatriés mis à disposition par la France et 24 Alliances dites régionales de tailles variables mais toutes aussi passionnées.

L'Alliance francaise, en Australie comme dans le reste du monde, est hybride dans son essence. Elle est, dès sa création, le pivot d'une politique d'influence et d'attractivité de la France. Elle promeut aussi, au travers de la langue et de la culture française, la diversité culturelle et le dialogue des peuples. L'Alliance francaise est polymorphe et chacun se l'approprie de manière particulière. Les Alliances françaises en Australie sont d'une grande vitalité, tant dans les grandes capitales où elles fonctionnent comme de véritables centres de langue que dans les plus petits établissements où la passion pour la France et ses cultures l'emporte.

Chaque Alliance est un havre de partage entre Australie et France, le creuset d'une alchimie réussie, celle de la rencontre de l'autre, aux antipodes. Cette vitalité prend sa forme la plus aboutie lors de *l'Alliance francaise French Film Festival* chaque année en mars depuis 1990. 50 des meilleurs films de la production cinématographique française sont proposés à des spectateurs toujours plus nombreux, 175 000 en 2017. Pendant plus d'un mois, le cœur des Australiens bat en français d'un bout à l'autre du pays : Sydney, Melbourne, Perth, Adélaïde, Canberra, Brisbane, Hobart, Parramatta ou Casula. Les Alliances accueillent des étudiants de tous âges qui viennent apprendre le français. De nombreux enseignants diplômés venus de France viennent enseigner en Australie et y restent parfois car la fascination est réciproque. La pédagogie proposée en Australie est hybride : elle essaie de faire rimer plaisir et objectifs linguistiques. Mais Alliance rime aussi avec excellence, et le réseau mise sur la qualité des outils

d'apprentissage et des parcours proposés. Les étudiants viennent avant tout par goût pour la culture française, souvent avant d'effectuer un voyage en France ou d'autres pays francophones, et les Alliances proposent de nombreux ateliers thématiques et linguistiques pour les préparer. Les animations culturelles connaissent un vif succès, en particulier celles liées aux traditions culinaires et aux produits des terroirs français, comme le Beaujolais nouveau, mais aussi celles liées à l'histoire comme le « Bastille Day », le 14 juillet, ou la commémoration des Guerres mondiales*. Le destin commun et tragique de nombreux Diggers australiens et « Poilus » français de la Première Guerre mondiale* a forgé des liens indéfectibles et une histoire de fraternité dont l'écho résonne dans les Alliances françaises en Australie.

Les Alliances sont toutes des structures associatives non gouvernementales présidées par des conseils d'administration locaux, les comités, composés de membres bénévoles. Ils sont les piliers des Alliances et œuvrent sans relâche au bénéfice de leurs établissements. Leurs présidents australiens, francophones et francophiles, incarnent le désir de France qui conduit à la création d'une Alliance francaise. Ils se rencontrent deux fois par an à Canberra autour du Délégué Général qui représente la Fondation Alliance Francaise en Australie et pilote des projets de formation professionnelle ou autres à destination du réseau. Le DG, ainsi qu'il est nommé, dirige l'Alliance francaise de Canberra et accompagne les autres Alliances du pays sur des questions de gouvernance et de fonctionnement. Il développe une vision globale du réseau australien pour l'inscrire aussi dans son environnement régional ; car la France, depuis ses collectivités d'outre-mer, est voisine de l'Australie de l'est, avec la Nouvelle-Calédonie, et de l'ouest avec La Réunion et Mayotte ainsi qu'avec l'Île Maurice francophone. Enfin, sous la houlette de la Fondation à Paris, l'Alliance francaise en Australie réaffirme la force de sa marque et l'excellence de ses services pour enseigner le français, certifier son apprentissage et promouvoir la culture française, les cultures francophones et le dialogue des peuples.

Chapitre 8
Institutions et Politiques

Constitution

Illustration 37. Parlement de l'État fédéral, Canberra.
Crédit : Jpp, Creative Commons

Politique de défense : les armées

Illustration 38. Cénotaphe de Martin Place, Sydney.
Crédit : Florence Faberon

Illustration 39. Le Mémorial du régiment royal australien, Sydney.
Crédit : Florence Faberon

69. Constitution

Elisabeth Handsley

La Constitution australienne fut préparée pendant les années 1890, et adoptée comme loi du parlement britannique entrant en vigueur en 1901. Elle établit le « *Commonwealth* » (Fédération) de l'Australie, les six États fédérés* (auxquels s'ajoutèrent trois Territoires* de 1911 à 1915), et un parlement à deux chambres élues: la Chambre des députés (mandat de trois ans) et le Sénat (six ans). Elle prévoit une Haute Cour, juge d'appel en toute matière, et ne pose que des garanties minimales des droits de l'homme*. Les députés représentent le peuple de leur électorat et les sénateurs représentent leur État ou Territoire. Les systèmes électoraux diffèrent selon les deux chambres, donc la représentation des partis aussi. Les sénateurs sont moitié moins nombreux que les députés.

Le système de gouvernement qu'établit la Constitution combine des éléments du fédéralisme* de type américain avec des éléments du gouvernement responsable de type britannique. Selon le texte, le Gouverneur général, représentant de la monarchie, a un pouvoir quasi-illimité, mais, par convention, il suit normalement le conseil du Gouvernement. Celui-ci, par convention, est formé par le parti qui a gagné la majorité de sièges à la Chambre des députés. Le Gouverneur général nomme le chef de ce parti Premier ministre, et les autres ministres selon ses propositions. Tout ministre doit être membre d'une des chambres du parlement. Celui-ci doit approuver toute dépense du Commonwealth et le gouvernement est assuré des fonds pour gouverner, dans la tradition britannique. L'inspiration américaine fait que le puissant Sénat peut rejeter tout projet de loi que lui envoie la Chambre des députés, y compris en matière de dépense. Cependant, par convention il ne rejette pas les projets de loi de financement des services ordinaires du gouvernement (*supply*). Il y eut une exception en 1975, quand l'opposition conservatrice fit tomber le gouvernement travailliste de Gough Whitlam en n'accordant pas le *supply*. À cette occasion le Gouverneur général, controversé, désavoua le Premier ministre, arguant que son parti ne pouvait plus s'assurer les fonds pour gouverner. Il mettait en cause un des plus importants principes du gouvernement responsable.

Pendant plusieurs décennies, la distribution du pouvoir législatif entre la Fédération et les États*, surtout en matière de régulation commerciale, a dominé le contentieux constitutionnel. Ces questions sont presque toujours réglées en faveur d'une expansion du pouvoir fédéral. Plus récemment, la séparation du pouvoir judiciaire a connu des controverses ainsi que la relation entre les pouvoirs législatif et exécutif et le pouvoir de dépenses du *Commonwealth*.

Dans le contexte de faible affirmation des droits de l'homme* dans la Constitution, la clause qui a eu le plus d'impact prescrit que le Commonwealth ne peut acquérir des biens et propriétés qu'équitablement. La garantie des jurys en procédure pénale a été étroitement interprétée, permettant facilement au gouvernement de la circonvenir. La Haute Cour a aussi interprété étroitement les dispositions relatives à la liberté de religion. Malgré ces interprétations étroites en matière de dispositions expresses, la Haute Cour a admis des dispositions implicites mais significatives concernant la séparation stricte du pouvoir judiciaire, l'autonomie des États* et la liberté de communication politique.

Pour réviser la Constitution, la proposition doit recueillir la majorité absolue des voix des deux chambres du Parlement ; elle est alors soumise à référendum : elle doit obtenir la majorité des suffrages tant au niveau national qu'à celui de la majorité des États fédérés*. Cela est difficile à obtenir, et huit révisions seulement ont abouti sur quarante-quatre propositions. En 1967 une révision a résulté de la réponse référendaire positive à la question de savoir si les Aborigènes* seraient comptabilisés dans le recensement, et si les autorités fédérales auraient compétence en dernier ressort pour légiférer à leur égard. Depuis cette date il n'y a plus eu de référence à ces peuples ; un projet de révision en 1999 qui l'aurait fait (entre autres) dans un préambule, n'aboutit pas, de même que celui relatif à la république* qui eut lieu en même temps. Le rejet de cette proposition ne signifie pas celui d'une telle reconnaissance, et l'on continue au XXI^{e} siècle d'essayer trouver une formulation qui puisse être acceptée par tous.

70. République

Carine David

Monarchie constitutionnelle dont le chef de l'État est la Reine Elizabeth II, l'Australie est néanmoins depuis quelques décennies le théâtre de questionnements quant à sa transformation en répblique.

Ce débat a pris de l'ampleur avec l'arrivée au poste de Premier ministre du travailliste Paul Keating en 1991, qui avait fait de cette réforme un point central de sa campagne aux élections générales. Mais son successeur, John Howard, issu du parti libéral et défenseur de la cause monarchique, a ralenti le phénomène dès son élection en 1996. Toutefois, face aux réclamations à la fois populaires et politiciennes, ce dernier a dû convoquer une commission chargée d'élaborer un modèle institutionnel républicain qui, le cas échéant, aurait été adopté et mis en place avec le nouveau millénaire.

Le texte de la commission de 1998 proposait un Président de la République désigné pour cinq ans par le Premier ministre sur une liste de 15 noms élaborée par votation publique, le choix du candidat étant soumis à ratification des 2/3 des membres des deux chambres du parlement réunies et à l'aval du chef de l'opposition. Au référendum de 1999, 55 % des Australiens votèrent contre, alors qu'un sondage avait montré que seulement 9 % d'entre eux éprouvaient un sentiment d'attachement vis-à-vis de la Reine Elizabeth II ou de l'institution monarchique.

Le modèle proposé s'est avéré bien loin des aspirations « républicaines » des Australiens qui souhaitent une élection du chef de l'État au suffrage universel direct et un positionnement de ce dernier en tant qu'arbitre des institutions, alors que la proposition le rendait politiquement dépendant du Premier ministre et implicitement affilié à une sensibilité. L'échec du référendum est en conséquence largement analysé non comme le refus d'un modèle républicain ou comme une volonté de rester lié à la Grande-Bretagne, mais comme le rejet d'un mécanisme qui n'incluait pas pleinement la population dans le jeu politique. La confusion au sein du gouvernement fédéral, le Premier ministre se déclarant monarchiste alors que de nombreux membres de son cabinet soutenaient la république, a également joué contre la réforme proposée.

Pour autant, ce rejet n'a pas clos le débat, relancé par les travaillistes lors des campagnes électorales de 2016. Plus récemment, sollicités par le Mouvement républicain australien, sept des huit chefs des exécutifs des États* et Territoires* du pays ont accepté de signer une déclaration qui tient en une phrase : « Nous pensons que l'Australie devrait avoir un Australien comme chef d'État ». Colin Barnett, Premier ministre d'Australie-Occidentale jusqu'en mars 2017, qui a été le seul à s'être abstenu de signer, a expliqué ne pas être opposé à la forme républicaine de l'État mais a considéré que le moment n'était pas opportun.

Le chef de l'opposition travailliste, Bill Shorten, se félicitant du « consensus politique » sur la question, a alors proposé au Premier ministre, Malcolm Turnbull (Parti libéral), d'organiser un nouveau référendum sur la question. Ce dernier, pourtant leader du mouvement républicain dans les années 90, a tempéré en indiquant que le changement de régime n'était pas une priorité.

En août 2017, Shorten a indiqué qu'en cas d'accession aux responsabilités, il mettrait en œuvre un processus en trois étapes. Tout d'abord, un nouveau référendum serait organisé posant la question suivante : « Soutenez-vous une république australienne avec un chef d'État australien ? ». En cas de réponse affirmative majoritaire, une procédure de consultation serait lancée pour élaborer un modèle républicain. Enfin, un nouveau référendum serait organisé pour approuver le projet ainsi édifié.

Début 2018 Malcolm Turnbull a indiqué son soutien de principe à l'idée de la République mais en précisant qu'une telle transition ne serait pas opportune avant la fin de règne d'Elizabeth II. L'ancien Premier ministre travailliste Bob Hawke est du même avis.

Il convient néanmoins de noter qu'un président élu au suffrage universel direct serait difficilement compatible avec les modalités de fonctionnement actuelles du régime politique australien, car cela risquerait de provoquer un conflit entre le Premier ministre et le Président de la République, lequel bénéficierait de la légitimité du scrutin direct. Le modèle français et celui des États-Unis d'Amérique viennent évidemment à l'esprit. Cela impliquerait des modifications importantes du régime. La population le souhaite-t-elle ?

71. Citoyenneté

Carine David

En 1901, lors de la création du *Commonwealth* australien, il n'y avait aucune catégorie légale de « citoyen australien », seule existant la qualité de « sujet britannique ». Le terme de « citoyen » est en effet absent de la Constitution*, celle-ci privilégiant le terme d' « habitant du Commonwealth ». Ainsi jusqu'à l'adoption de *l'Australian Citizenship Act* de 1948, le seul statut civique en Australie était celui de sujet britannique. Néanmoins, une citoyenneté administrative de fait existait pendant cette période pour distinguer les habitants permanents (citoyens seuls titulaires du droit de vote) des résidents temporaires. Jusque-là, un citoyen australien était un sujet britannique né en Australie ou reconnu comme résident permanent et « membre de la communauté » (incluant les personnes naturalisées).

La loi de 1948 ne fit en réalité que reprendre les catégories existant dans les faits mais ne donna pas véritablement de contenu à cette citoyenneté. Jusque dans les années 1960, le recensement demandait aux citoyens australiens de déclarer leur nationalité comme britannique. Ce n'est qu'en 1984 qu'ils cessèrent d'être des sujets britanniques. Chaque année environ 130 000 personnes acquièrent la nationalité australienne et deviennent donc citoyens.

La signification et la portée juridiques de la citoyenneté australienne n'ont jamais été définies de manière uniforme et doivent être entendues en prenant en compte la *common law* et une multitude de textes sur l'immigration*, les passeports, la fonction publique ou encore la sécurité sociale. En conséquence, la citoyenneté australienne n'est pas définie clairement en référence à des droits et des obligations. Ses attributs principaux se manifestent dans l'obéissance à la loi, l'inscription sur les listes électorales, l'exercice du droit de vote, la participation à des jurys populaires et les obligations militaires.

Le droit de vote est un attribut important de la citoyenneté et est d'ailleurs obligatoire en Australie depuis 1924. En 1901, il fut aligné sur les législations électorales des États fédérés* les plus rétrogrades en la matière, à savoir l'Australie - Occidentale et le Queensland. Ceci se traduisit par l'exclusion du droit de vote pour « les Aborigènes* natifs d'Australie, d'Asie, d'Afrique ou des îles du

Pacifique à l'exception de la Nouvelle-Zélande ». Cette exclusion reflétait la volonté de mettre en place un suffrage capacitaire.

Toutefois, la section 41 de la Constitution* australienne précisait que nulle personne adulte bénéficiant du droit de vote au niveau d'un État fédéré* ne pouvait en être privée au niveau fédéral. Il s'agissait en réalité de garantir le droit de vote fédéral aux femmes* à une époque où certains États* n'avaient pas encore progressé en la matière, mais cette disposition bénéficia également à la population aborigène.

Dans ce cadre, *l'Electoral Act* de 1918 instaura un système d'inscription unique pour les élections aux niveaux des États fédérés* comme des élections fédérales, ce qui impliquait que seuls les électeurs dans les États fédérés* l'étaient également au niveau fédéral. En outre, il y fut précisé que les personnes sous tutelle (*Wards of the State*) ne pouvaient pas voter. Cette exclusion fut utilisée dans le Territoire du Nord pour écarter du vote les Aborigènes* qui étaient fréquemment déclarés comme tels.

En 1925, bien que la politique de préférence raciale (Australie blanche) restât en vigueur, un amendement à la loi électorale de 1902 étendit le droit de vote fédéral à tous les Australiens naturalisés sans distinction de « race ». En 1949, un autre amendement fit bénéficier du droit de vote les Aborigènes* qui avaient servi dans l'armée pendant la guerre. Ce n'est qu'en 1962 que ce droit fut étendu à tous les Aborigènes* aux élections fédérales, sans toutefois qu'ils fussent soumis à l'obligation de vote en vigueur depuis 1924 pour les autres citoyens. En 1967, les Aborigènes* obtinrent le droit de vote dans les États fédérés* d'Australie-Occidentale et du Queensland après un référendum. Ce n'est qu'en 1983 que les Aborigènes* furent enfin soumis à la loi de 1924 leur imposant l'exercice du droit de vote et leur permettant de jouir des mêmes droits électoraux que l'ensemble des citoyens du pays.

En 2017 la question de la citoyenneté a rebondi de façon inopinée, la Haute Cour obligeant plusieurs parlementaires à démissionner en raison de leur double nationalité – dans une Australie où la moitié de la population est née à l'étranger ou a un parent qui y est né.

72. Immigration

Carine David

L'Australie est une terre d'immigration. Le recensement de 2016 a révélé que 49 % des personnes vivant en Australie aujourd'hui sont des immigrés ou des enfants d'immigrés. L'immigration compte pour deux tiers de l'augmentation de la démographie* australienne sur ces dernières décennies.

Les peuples premiers ont commencé à arriver il y a plus de 60 000 ans. Le premier peuplement européen remonte au début de la colonisation britannique, notamment avec l'arrivée des forçats, principalement du Royaume-Uni et d'Irlande : 160 000 entre 1788 et 1868. À partir de 1830 commença une migration volontaire, largement aussi anglo-celtique. La découverte de l'or au milieu du XIX^e^ siècle a vu la population en Australie doubler en l'espace de dix ans et la première véritable diversité dans l'origine des immigrés : Europe continentale, Amérique du Nord, Chine. Mais l'État fédéral, créé en 1901, adopta une Constitution* qui excluait effectivement toute personne non-européenne.

Cette politique (« Australie blanche ») resta en vigueur jusqu'au milieu du siècle. Fut alors introduite une nouvelle politique de « peupler ou périr » : l'Australie a accueilli des immigrés en nombre important depuis l'Europe, surtout méridionale (Grecs, Italiens, Yougoslaves), et des réfugiés d'Europe de l'est. Dans la période d'après-guerre l'Australie était le deuxième pays au monde, après Israël, en termes d'immigration relative à la taille de la population. Ces « nouveaux Australiens » contribuèrent aux grands projets d'aménagement du territoire (Snowy Mountains, etc.). En 1973, le pays mit fin à la politique de l'Australie blanche et la remplaça par celle du multiculturalisme* ; en 1975 la crise des boat-people vietnamiens impulsa l'immigration asiatique.

Dans les années 1990 l'Australie a opté pour un système dit « d'immigration choisie », mettant l'accent sur la sélection d'immigrés (« *skilled migrants* ») en fonction de leur formation, capacité à travailler, etc. Le système fonctionne selon un mécanisme de points et de quotas. En 2016, 68 % des personnes immigrant en Australie faisaient partie de la catégorie de l'immigration qualifiée, les 32 % restant relevant du regroupement familial. L'Australie délivre ainsi autour de 190 000 visas

annuellement : les principaux pays d'origine des immigrés ces dernières années sont l'Inde (21,2 %), la Chine (15,4 %) et le Royaume-Uni (9,3 %). Les domaines professionnels les plus pourvus sont le secteur informatique, les professions médicales et paramédicales, la comptabilité et la restauration.

L'Australie accueille aussi depuis longtemps des réfugiés, qui sont 14 000 en 2017 et doivent être 18 750 en 2018/2019. Pourtant un aspect contesté de la politique de l'Australie réside dans son programme de lutte contre l'immigration clandestine. Depuis 2001, l'Australie a mis en place des centres de rétention extraterritoriaux (*offshore*) dans des États insulaires comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée ou Nauru. En échange de compensations financières de la part de Canberra, ces États accueillent une large partie des immigrants clandestins, majoritairement chercheurs d'asile, tentant d'arriver illégalement par voie maritime dans le pays. Ceci a pour effet d'éviter qu'ils accèdent au territoire australien, les empêchant ainsi de solliciter le statut de réfugié politique auprès des autorités australiennes et d'avoir accès aux tribunaux australiens. L'ONU a condamné Canberra pour violation de la Convention de Vienne de 1951 sur les réfugiés politiques.

Un député indépendant a demandé en 2014 à la Cour pénale internationale (CPI) d'enquêter sur cette politique menée par l'Australie, qu'il accuse de « crimes contre l'humanité ». Les associations de défense des droits de l'homme* ne cessent de dénoncer l'insalubrité des centres de rétention situés dans des pays sous-développés. Un rapport indépendant de mars 2015 sur la situation à Nauru fait état de trafics sexuels et de viols, y compris sur des mineurs.

Seule lueur d'espoir pour ces réfugiés, un accord conclu avec les États-Unis en 2016 prévoyant le transfert de 1 250 réfugiés vers les États-Unis, en contrepartie de l'accueil par l'Australie d'immigrés d'Amérique latine. Signé par Barak Obama en fin de mandat mais qualifié par Donald Trump d'« idiot », cet accord a néanmoins reçu un début d'application : quelque 200 réfugiés ont été transférés aux États-Unis entre septembre 2017 et début 2018, laissant pourtant encore près de 2 000 réfugiés dans des centres australiens extraterritoriaux.

73. Droits de l'Homme

Laurent Sermet

L'Australie se présente comme un modèle de protection des droits de l'homme. En 2016, à la tribune de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, le Premier ministre Malcolm Turnbull rappelait la force de la multiculturalité australienne, reliant l'une des plus vieilles cultures humaines connues à l'une des plus jeunes. Ainsi le pays ne prétend pas se définir « par une race, une religion, une culture, mais par les valeurs de la démocratie, de l'état de droit et d'égalité des chances ». En 2015, la ministre Julie Bishop présentait à cette tribune la candidature de l'Australie au Conseil des droits de l'homme, pour le mandat 2018-2020. Elle la justifiait par la défense des droits des femmes* et des fillettes, par la consolidation de la gouvernance des institutions démocratiques, par la promotion de la liberté d'expression et de l'universalité des droits de l'homme, tous ces éléments reflétant la société australienne « inclusive, socialement diversifiée et bâtie sur un engagement humaniste national fort ».

Ce plaidoyer *pro domo* pouvait s'appuyer sur la participation australienne au comité de rédaction de la Déclaration universelle du 10 décembre 1948. Le rédacteur australien, William Hodgson, fit une intervention remarquée sur la double face des droits de l'homme : leur reconnaissance entraîne des devoirs. Il pouvait également évoquer les dix engagements, sur dix-huit traités universels de protection des droits de l'homme, acceptés par l'Australie, dont les deux Pactes (1966), les traités sur la discrimination raciale (1965), sur la femme (1979) et sur l'enfant (1989). À cette hauteur d'engagements, l'État australien se situe dans une bonne moyenne, mais sa réticence à accepter les traités relatifs aux droits des travailleurs migrants (1990) et aux personnes disparues (2006) est problématique.

Au-delà du verbe et des engagements conventionnels, la réalisation des droits est assurément un long chemin en Australie. L'Histoire coloniale* hypothèque encore, et pour longtemps, les différentes figures de l'étranger, soit-il intérieur ou extérieur. La prise de possession en 1770 par la couronne anglaise fut justifiée par la fiction juridique de la *terra nullius*, tardivement renversée en 1992 par l'arrêt Mabo*. En 1901, date de la Constitution* de la

Fédération australienne*, la loi sur la restriction de l'immigration* conduisit le pays à interdire toute immigration* non européenne, privilégiant une « Australie blanche » jusqu'à la décennie 1960. En 1949, le droit de vote fédéral fut reconnu aux Aborigènes*, sous réserve notamment qu'ils aient servi dans les forces armées. En 1975 seulement fut adoptée la loi sur l'interdiction de la discrimination basée sur la race, la couleur de la peau, l'ascendance ou l'origine ethnique, complétée par la loi de 1995 sur l'interdiction de la haine raciale. En 2013, trois ans après l'acceptation par l'Australie de la résolution des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, fut votée une loi mémorielle sur la dignité des peuples aborigènes* et des Insulaires du détroit de Torrès*.

La situation des Aborigènes* reste critique : leur niveau d'éducation, leur faible employabilité, leur taux d'incarcération (27 % des prisonniers alors qu'ils représentent moins de 3 % de la population) et l'importance des décès en prison témoignent de discriminations persistantes. La reconnaissance de droits ancestraux sur des terres et à une identité propre n'est pas constitutionnalisée. S'agissant des migrants, il en est accueilli environ 200 000 par an ; un Australien sur deux est né ou de parents nés à l'étranger. Cependant le discours public actuel assimile souvent « migrants » et « réfugiés » ; sont mis en avant le contrôle ferme des frontières et la volonté d'offrir des programmes substantiels de réinstallation visant ces derniers. Des pratiques punitives sanctionnent les demandeurs d'asile arrivant par la mer sans visa. Leur installation hors Australie, à Nauru et en Papouasie, préalable au traitement des demandes, est dénoncée par les Nations Unies (avril 2017).

Le système de protection des droits souffre de ce qu'il n'existe pas de charte constitutionnelle fédérale des droits et libertés mais des lois éparses (1975, 1995). Il n'y a pas de bloc de constitutionnalité systématisant des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels. Cela permettrait d'accueillir des demandes de protection individuelle et de dénoncer les lois contraires à la Constitution*.

74. Justice

Guy Scoffoni

État fédéral, l'Australie présente une dualité d'organisation de sa justice. Les deux ordres de juridictions, fédéral et étatique, ont chacun leur hiérarchie, avec certains éléments communs, à des fins de meilleure utilisation des ressources disponibles et de garantie de l'État de droit.

Organisation générale

La hiérarchie judiciaire fédérale comprend quatre niveaux principaux de juridiction, sous l'autorité d'une cour suprême, la Haute Cour d'Australie qui siège à Canberra. Elle est la juridiction suprême, compétente pour tout appel. Elle a aussi une fonction d'interprétation de la Constitution* et exerce un contrôle de constitutionnalité des lois. Elle coiffe l'ensemble du système judiciaire et s'impose à la fois dans les hiérarchies fédérales et dans celle des États. Depuis janvier 2017 et pour la première fois, une femme, Susan Kiefel, occupe les fonctions de présidente (*Chief Justice*). Sa voix s'avère prépondérante en cas de partage. Les sept membres de la Cour sont nommés par le gouverneur général sur la proposition du gouvernement fédéral. Un âge de retraite obligatoire est fixé à soixante-dix ans. La révocation est possible par le gouverneur général à la demande des deux chambres du Parlement, ce qui ne s'est encore jamais produit.

Liée par les décisions de la Haute Cour, la Cour fédérale est compétente en matière d'affaires commerciales, financières, d'immigration* et autres questions fédérales… Elle a une division d'appel : la Cour plénière de la Cour fédérale composée de trois ou cinq juges selon l'importance des affaires.

Le tribunal de la famille d'Australie est une autre juridiction supérieure mais à compétence spécialisée en matière d'affaires familiales avec également sa division d'appel : la Cour plénière du tribunal de la famille. Enfin, la Cour d'appel fédérale d'Australie constitue un degré inférieur de juridiction, compétente en matière familiale, commerciale, administrative, de droits de l'homme* ou d'immigration*. Créée en 1999, elle allège la charge des deux cours supérieures.

La hiérarchie judiciaire des États* est également dominée par la Haute Cour d'Australie, compétente en appel des juridictions

d'État. Celle-ci joue donc le rôle de cour supérieure pour les deux niveaux fédéral et étatique. Chaque État ou Territoire australien dispose d'une Cour suprême dotée de divisions d'appel, appelées Cour d'appel (*Full Court*) en matière civile et en matière pénale.

Il existe enfin, aux degrés inférieurs, des Cours de comtés, Cour de district ou tribunaux d'instance, voire des tribunaux dits administratifs, variant selon les États*. Par souci d'efficacité, toutes ces cours étatiques peuvent aussi traiter de certaines questions fédérales par le biais d'une liaison des contentieux.

Spécificités

Le système juridictionnel australien se sépare du modèle américain, la Haute Cour apparaissant, dans le cadre d'un ordre juridique unifié, comme la plus haute juridiction d'appel nationale à compétence générale et les tribunaux australiens s'en remettent généralement à elle pour les questions d'interprétation constitutionnelle. C'est dans ce contexte que la Haute Cour a pu affirmer son contrôle relatif aux droits et libertés.

Après avoir consolidé le principe du contrôle de constitutionnalité des lois, la Haute Cour, à partir de 1988 (cf. notamment sa décision « *Davis v. The Commonwealth* ») a imposé aux pouvoirs publics le respect d'un grand nombre de libertés constitutionnelles : liberté d'expression, droit à l'égalité, protection des minorités, droit au procès équitable... Toutefois récemment, la Cour manifeste plus de réserve.

Autre spécificité, l'Australie a cherché à adapter son système de justice ordinaire aux particularismes autochtones à travers des procédures encourageant ces populations ou leurs représentants à participer au procès. Des audiences spécifiques sont consacrées au traitement d'affaires pénales autochtones.

Quant à l'efficacité finale du système, elle est mesurée dans les classements internationaux d'organismes tels que le *World Justice Project* qui place la justice australienne aux toutes premières places des États de droit en termes d'indépendance, d'absence de corruption, de respect du procès équitable ou d'effectivité des décisions. Seules ombres au tableau, un manque d'accessibilité et un coût parfois élevé des procédures qui n'empêchent toutefois pas ce pays de dépasser la France et les États-Unis en termes de performance globale de son système de justice.

75. Partis politiques

Carine David

L'Australie est une démocratie multipartite, qui connait néanmoins la suprématie de deux forces politiques prépondérantes : le Parti travailliste et la Coalition conservatrice. En effet, tous les Premiers ministres élus depuis 1910 sont issus de l'un de ces deux mouvements politiques.

Créé en 1901, le Parti travailliste est le plus ancien parti politique australien. Parti de centre gauche, d'inspiration social-démocrate, sa fondation s'est appuyée sur les mouvements ouvriers des années 1890.

Le Parti travailliste alterne au pouvoir avec la Coalition de centre droit, formée de quatre partis politiques : le Parti libéral, prédominant, le Parti national, le Parti libéral national et le Parti libéral rural. Revenue au pouvoir avec Tony Abbott en 2013 et Malcolm Turnbull depuis 2015, la Coalition existe depuis 1923 presque sans interruption.

Au-delà de ces deux formations politiques, il existe une cinquantaine de partis politiques enregistrés pour les élections fédérales auprès de la Commission électorale australienne, dont certains sont plus ou moins sectoriels, comme le HEMP (*Help End Marijuana Prohibition*), le *Love Australia or Leave* (parti anti-immigration*, anti-islam). De manière plus représentative, d'autres partis sont présents au Parlement fédéral, comme Les Verts, parti écologiste créé en 1992, ou encore le parti d'extrême-droite, fondé en 1997, *One Nation* devenu en 2015 *Pauline Hanson's One Nation* ou le plus récent, la *Nick Xenophon Team* (2013). Ces derniers partis peuvent se retrouver en position de « faiseur de roi », dans l'hypothèse où aucun des deux grands mouvements politiques n'obtient la majorité à la chambre des représentants, comme ce fut le cas en 2010 où le parti travailliste comme la Coalition disposaient de 72 voix chacun : ce furent trois élus indépendants et un élu écologiste qui firent pencher la majorité du côté travailliste. Treize partis politiques sont actuellement représentés au Parlement fédéral.

Au niveau des États fédérés*, on retrouve globalement les partis politiques présents au niveau fédéral, ainsi que quelques partis locaux.

Le premier parti politique aborigène a été créé en 2011 : le *First Nations Political Party*. Enregistré comme parti fédéral auprès de la Commission électorale australienne le 6 janvier 2011, il a néanmoins été radié le 15 août 2015, faute de pouvoir justifier de l'affiliation de 500 membres. Il n'est par ailleurs plus enregistré au niveau local. Cet échec démontre la faiblesse de la participation de la population aborigène* dans la vie politique, seule la moitié de ses membres étant inscrite sur les listes électorales.

Il convient par ailleurs de noter que le système de partis fonctionne de manière similaire au système britannique dans la mesure où le leader du parti ou de la coalition ayant remporté les élections législatives est désigné comme Premier ministre. Une remise en cause du leadership au sein du parti a pour conséquence un changement de Premier ministre, comme ce fut le cas en 2010 et en 2013 pour le Parti travailliste (avec l'alternance à la tête du Parti travailliste et donc au poste de Premier ministre entre Kevin Rudd et Julia Gillard) et en 2015 pour le Parti libéral, Malcolm Turnbull évinçant Tony Abbott.

La situation de bipartisme de fait en place en Australie a entraîné des analyses quant aux effets du mode de scrutin, dénommé le vote alternatif, sur le maintien de la dominance des deux principaux mouvements politiques. Il apparaît que le mécanisme du vote alternatif facilite les coalitions comme celle des Partis libéral et national, et qu'il bénéficie aux candidats et aux partis du centre parce qu'il encourage les politiques modérées.

Il faut néanmoins noter que les conflits de légitimité au sein du Parti travailliste et de la Coalition ainsi que le ralentissement économique que connaît l'Australie depuis 2015, alors qu'elle avait été jusque-là plutôt épargnée par la crise, favorisent l'ascension des petits partis indépendants, porteurs de nouvelles idées ou bénéficiant du mécontentement des électeurs. Ils ont en effet remporté près de 23 % des votes lors des élections fédérales en juillet 2016.

Par effet boomerang, cette remise en cause – même si elle est encore timide – du système bipartite et l'avènement subséquent de partis marginaux et l'influence croissante des candidats indépendants font que l'impact du vote alternatif a été beaucoup plus grand ces dernières années qu'il ne l'avait été auparavant.

76. Groupes de pression

John Minns

Les groupes de pression sont des organisations constituées dans le but d'exercer une influence sociale et politique. C'est le cas en Australie, où des milliers de ces groupes existent dont l'importance et les méthodes sont variables. Certains groupes conçoivent leur rôle principalement comme celui de faire des pressions auprès du gouvernement de la part de leurs adhérents et leur électorat, voire dans l'intérêt social plus largement. D'autres essaient de changer des attitudes sociales ou de mobiliser un nombre important de citoyens afin d'influer sur la politique sous forme de protestations ou de persuasion.

Les groupes de pression parmi les plus influents sont des associations d'hommes d'affaires, des chambres de commerce. La plus importante de ces organisations est le Conseil australien des affaires qui représente environ 130 des plus grandes entreprises en Australie. D'autres, telle que la Chambre australienne de commerce et d'industrie et le Conseil des petites et moyennes entreprises d'Australie réunissent un plus grand nombre d'entreprises tout en intégrant beaucoup de petites entreprises qui ne voient pas leurs intérêts bien représentés par les grandes sociétés.

De nombreux groupes de pression sont basés dans l'industrie dans laquelle travaillent leurs membres. Citons la Fédération nationale des paysans, le Conseil pour les ressources minérales d'Australie, la Fédération des universités et la Fédération des clubs. Ces groupes visent à promouvoir les intérêts sectoriels particuliers de leurs membres. Une campagne publicitaire menée par la *Minerals Council of Australia* en 2010 réussit à empêcher la «super taxe » proposée par le gouvernement travailliste sur la production minière et a contribué au renversement par ses collègues du Premier ministre de l'époque, Kevin Rudd. En 2017, face à l'opposition croissante aux dangers des émissions de carbone, ce Conseil lança une campagne publicitaire de grande envergure pour promouvoir le charbon en tant qu'énergie propre.

Les syndicats, surtout par le biais de leur organisme national, le Conseil australien des syndicats (*Australian Council of Trade Unions: ACTU*), ont aussi été actifs tant en termes de pressions que de promotion publique des intérêts de leurs membres. En 2017,

l'ACTU a organisé des rassemblements et une campagne multimédia contre l'abolition des taux de majoration des heures supplémentaires faites en dehors du temps réglementaire. Certaines associations professionnelles interviennent dans le but d'orienter le débat et la politique publics. L'une des plus importantes est l'Association australienne des Médecins. Lors des élections fédérales de 1993, elle s'est alignée derrière la proposition de réduire l'accès aux soins médicaux. Une autre forme est le groupe de réflexion. Par exemple, l'Institut des affaires publiques qui préconise des politiques pro-affaires, pro-marché, alors qu'un autre – l'Institut d'Australie – adopte des prises de position plus social-démocrates.

Des groupes de pression dans le domaine de la protection écologique jouent un rôle important depuis trente ans. L'association australienne de sauvegarde est une des plus anciennes du pays, comptant 400 000 adhérents. Lors d'une grande campagne d'action directe et publicitaire à l'échelle nationale, la Société de la nature sauvage a mené une campagne contre le projet de construire un barrage dans le fleuve Franklin en Tasmanie, qui a abouti en 1983 au blocage de ce projet.

L'Association des anciens combattants a été créée en 1917 pour l'amélioration de la situation des anciens membres des forces armées. À son apogée après la Seconde Guerre mondiale* avec près de 400 000 membres, elle a lancé plusieurs campagnes, dont son appel à interdire le Parti Communiste dans les années 1950 et son soutien en faveur du maintien de la politique de « l'Australie blanche ».

GetUp! (Debout) est un autre groupe de pression récent actif sur plusieurs fronts, adoptant des positions de gauche. On l'a accrédité de la défaite de plusieurs candidats conservateurs lors des élections fédérales de 2016. D'autres groupes de pression australiens sont tributaires d'organisations internationales telles que Greenpeace et Amnesty International. Quelques groupes de pression visent à représenter les intérêts de certaines sections de la population sur la base de l'ethnicité, du genre, du milieu social ou de l'orientation sexuelle.

77. Politiques de défense : les armées

Hélène Goiran

Les armées australiennes d'aujourd'hui sont incarnées par les 75 000 hommes et femmes* de la force de défense australienne (*Australian Defence Force*). L'ADF est constituée des armées de terre, de l'air et de mer (*Australian Army*, *Royal Australian Air Force*, *Royal Australian Navy*) et de neuf services et commandements (dont le commandement des opérations interarmées, *Joint Operations Command)*.

Les deux fonctions principales de l'ADF sont de défendre l'Australie et ses intérêts nationaux ; et de protéger et promouvoir les intérêts stratégiques de l'Australie. Ces intérêts sont établis dans le Livre blanc de la Défense (*Defence White Paper*) du gouvernement fédéral, dont le plus récent a été publié en 2016 (les précédents étaient parus en 2000, 2009, 2013).

Les valeurs de la Défense australienne sont le professionnalisme, la loyauté, l'intégrité, le courage, l'innovation et l'esprit d'équipe. La *mateship* (amitié fraternelle) développée entre frères d'armes pendant la Première Guerre mondiale est perpétuée par les soldats d'aujourd'hui. Comme ailleurs dans le monde, la place et le traitement du personnel féminin est en évolution ; des scandales ont terni l'image des armées, mais le commandement cherche à faire évoluer les mentalités et les comportements en sanctionnant les fautifs.

Le chef des armées, *Commander-in-Chief*, est le gouverneur général, représentant de la Reine dans le pays. L'ADF met en œuvre la politique de défense définie par le Gouvernement ; elle est responsable devant le Parlement. Sous l'autorité du ministre de la Défense, la force de défense de l'Australie a la particularité d'être dirigée par une diarchie constituée par un haut-fonctionnaire civil, le *Secretary*, et un officier général, le *Chief of the Defence Force*.

L'histoire des armées australiennes est marquée par la participation de l'ANZAC* (*Australia and New Zealand Army Corps*) à la Première Guerre mondiale. Le Mémorial de guerre* à Canberra, à la fois musée et monument national, est un lieu d'hommage, d'information et de souvenir de la participation des combattants australiens à ce conflit et à tous ceux qui sont suivi. Les noms de tous les morts au combat sont inscrits sur les murs de

ce bâtiment impressionnant que visitent au moins une fois chaque élève australien et chaque dignitaire étranger en déplacement officiel.

Les autres engagements principaux des armées australiennes ont été la Seconde Guerre mondiale*, la guerre de Corée, celle du Vietnam et l'intervention en Afghanistan (qui a été le déploiement le plus long de l'histoire des forces armées australiennes). L'ADF a également participé aux deux guerres du Golfe, l'Australie faisant partie de la « coalition des volontaires » de George Bush, et à la date de rédaction de ce texte combat en Irak et en Syrie. Plus largement, la force de défense australienne a été, et est encore, déployée sur de nombreux théâtres d'opérations, dans la région Pacifique et au-delà, participant notamment à des missions de maintien de la paix de l'ONU, s'associant à des interventions de l'OTAN, contribuant à des coalitions multinationales contre le terrorisme.

La Nouvelle-Zélande et les États-Unis sont les principaux partenaires stratégiques de l'Australie. Le Traité ANZUS de 1951, duquel Wellington s'est écarté dans les années 1980 par refus d'accepter le transit d'équipements étatsuniens avec armes ou propulsion nucléaire, a repris de l'importance dans les années 2010 et a été étendu aux cyberattaques. La France est devenue un partenaire stratégique de l'Australie, et c'est dans le cadre de cette confiance mutuelle que Canberra a choisi, en 2016, un constructeur naval français (DCNS, devenu Naval Group) pour renouveler la flotte de sous-marins de la Marine royale australienne.

En termes de dépenses militaires, l'Australie est considérée comme étant au douzième rang dans le monde. L'ADF est aussi un instrument du gouvernement australien pour des actions non-militaires, au premier rang desquelles l'assistance humanitaire post-catastrophe : devant tout désastre naturel, dans la grande zone Indo-Asie-Pacifique, les moyens militaires sont engagés. Le cyclone Pam, au Vanuatu, en 2015, le cyclone Winston, aux Fidji, en 2016, l'évacuation des habitants de l'île d'Ambae, au Vanuatu, en 2017, ont été l'occasion d'importants déploiements militaires australiens.

78. Politiques et systèmes de sûreté intérieure

Robert Bertram

L'Australie assure sa sûreté intérieure au sein d'un État fédéral composé de six États et de trois Territoires*. Cette politique de la sûreté apparut dès le début du XX^e^ siècle, en 1901, lorsque chaque colonie se trouva pourvue d'une police pour assurer la paix et la tranquillité des colons. Rapidement le *Commonwealth* d'Australie formé des anciennes colonies fut confronté à une criminalité mouvante, obligeant le gouvernement australien à créer dès 1917 une police ayant une compétence nationale, dénommée *Commonwealth Police*. Enfin, lorsqu'en 1927 Canberra devint officiellement le siège du gouvernement fédéral sa police fut restructurée sous l'appellation *Australian Capital Territory Police Force*. En 1979, celle-ci a fusionné avec la *Commonwealth Police* pour former l'*Australian Federal Police.*

Dans cet État fédéral, la sûreté intérieure de l'Australie est assurée par des forces de police étatiques centralisées, aux compétences distinctes selon l'échelon territorial. Responsables de la sûreté et de la protection des personnes et des biens, les services de police exercent un monopole fonctionnel. Ces forces civiles sont éventuellement secondées par l'*Australian Defence Force*, les forces armées australiennes. Elles assurent la défense de l'Australie sur le plan interne et sur le plan externe par des projections. Enfin, l'*Australian Security Intelligence Organisation* assure la collecte de renseignements permettant aux autorités gouvernementales de connaître les activités illicites ou des situations qui pourraient mettre en danger la sûreté nationale de l'Australie.

La police fédérale, au service du gouvernement australien, applique la loi nationale. En assurant ses quatre fonctions essentielles rattachées à la prévention, à la dissuasion, à la coopération et à l'innovation, elle est chargée dans le cadre de la sûreté nationale d'émettre des suggestions et d'enquêter sur les infractions commises en violations des lois fédérales. Dans sa fonction principale, la police fédérale collabore au niveau national avec tous les ministères gouvernementaux, avec tous les services de polices des États fédérés* et des Territoires* pour combattre les activités criminelles. Avec l'émergence du terrorisme, un nouveau

dispositif de prévention du terrorisme a été mis en place depuis 2015. Quant au niveau international, cette police fédérale collabore avec de multiples organismes étrangers pour lutter contre le crime transnational. Elle participe également aux opérations internationales de maintien de la paix.

Les États fédérés* ont une compétence exclusive sur l'administration de la police. Chacun dispose d'une force de police centralisée autonome par rapport aux autres. Cependant, dans un souci d'homogénéisation et de performance au niveau de la résolution des affaires, des passerelles collaboratives sont mises en place entre les différents gouvernements. Ces forces de police, certaines spécialisées au niveau des interventions, agissent dans tous les domaines de la délinquance, tant routière que sur les personnes et les biens.

La contribution des forces armées est significative lorsque l'acuité ou des affaires d'importance majeure requièrent son concours. Ses capacités d'intervention très larges lui confèrent un champ d'action conséquent en déployant sur le sol national la *Royal Australian Navy,* l'*Australian Army* et la *Royal Australian Air Force* au profit des autorités civiles. Sa contribution se vérifie dans le domaine maritime, aérien et la lutte contre le terrorisme notamment avec des unités d'élite.

Pour la collecte du renseignement, les officiers de ce service bénéficient de larges pouvoirs d'investigation pour mener à bien leur mission. Le rôle de ce service est d'enquêter et d'identifier les menaces à la sécurité nationale. Situé à Canberra, ce service est décentralisé dans chacun des États* et Territoires*.

Malgré toutes ces composantes qui participent à la sûreté intérieure de l'Australie en assurant la tranquillité des populations, en veillant à la défense des institutions ainsi que des intérêts nationaux, des dysfonctionnements peuvent apparaître lors d'interventions à hauts risques. Ce fut notamment le cas fin 2014, lors de la prise d'otages meurtrière au Café lindt, Martin Place, à Sydney. Les erreurs d'appréciation de la situation par la police locale et le manque de communication avec l'autorité fédérale les exposent à la critique de manque de professionnalisme et placent *de facto* l'armée en première ligne pour combattre le terrorisme.

À la suite de ces manquements une nouvelle approche pour lutter contre le terrorisme déboucha en 2017 sur la création du *Department of Home Affairs*. Ce méga ministère qui joue un rôle très

important contre le terrorisme est également chargé d'améliorer la coordination entre services.

Quant aux forces armées, leur rôle initial n'est pas changé, sauf qu'il pourra à l'avenir intervenir plus intensément dans les catastrophes naturelles, notamment les feux ainsi que les pandémies.

79. Politiques éducatives

Peter Brown

L'Australie peut se targuer d'avoir un système éducatif très performant : obligation de scolarité parmi les plus longues au monde ; plus de 80 % des 25-34 ans diplômés du secondaire, 45 % dans l'enseignement supérieur ; dépenses d'éducation (5,6 % du PIB) au-dessus de la moyenne des pays membres de l'OCDE. D'autres indices rendent la situation plus complexe : rôle réduit de l'État fédéral hors secteur universitaire ; financement peu transparent dont les dépenses publiques constituent une partie mineure ; profession d'enseignant peu valorisée ; société multiculturelle où les langues étrangères ont une place très réduite ; écarts sociaux qui se creusent, surtout importants entre peuples aborigènes et non-aborigènes. Comment expliquer ces paradoxes ?

La culture séculaire des Aborigènes transmettait connaissances et valeurs, tout un mode de vie adapté à l'environnement tant physique que social. Dans la colonie fondée comme bagne en 1788, les autorités furent soucieuses d'imposer l'ordre en éduquant les jeunes ; à certains égards l'école fut un simulacre du système carcéral. Il n'y eut pas d'établissement de formation des maîtres à proprement parler avant le XX^{e} siècle.

Dans la période post-bagne, un mouvement nationaliste prépara les jeunes à l'indépendance du pays. Dans les années 1870, une série de lois sur l'éducation (*Public Education Acts*) permit la création d'écoles secondaires publiques. Mais si le primaire devint obligatoire, l'école secondaire, elle, resta élitiste, et *a fortiori* les universités, dès 1850 (Sydney), sans grande articulation avec le secondaire.

En 1901, la nouvelle Constitution limita la diversité culturelle et raciale de l'Australie. Les Aborigènes en étaient formellement exclus. Ils dépendent des États qui ont chacun leur propre système éducatif : cursus, calendrier, diplômes, durée de scolarité. La période 1950-1970, qui vit l'arrivée massive de nouveaux immigrés, fut celle d'une grande transformation. Mais si la démocratisation de l'accès à l'éducation augmenta l'égalité des chances, il fallut

attendre les années 1960 pour que l'éducation secondaire fût généralisée.

Pendant la guerre froide, l'école devient un grand enjeu politique. L'Église catholique en appela au financement des écoles confessionnelles. Le gouvernement conservateur mit fin à un fondement de cent ans de politique éducative en Australie en finançant toutes les écoles privées. Le Parti travailliste s'y opposa mais se scinda en deux et fut exclu du pouvoir jusqu'à 1972. Le débat public-privé reste vif jusqu'à nos jours.

À l'époque du gouvernement Whitlam (1972-1975) l'école devint un enjeu d'équilibrage et de justice sociale, un facteur d'intégration tenant compte de la nouvelle diversité culturelle que le pays promouvait comme politique publique. Les études universitaires devinrent gratuites, les coûts étant assumés par le gouvernement fédéral.

Au tournant des années 1990 les conceptions éducatives libérales l'emportent, gauche et droite traditionnelles confondues. L'éducation devint un « service », et le gouvernement encouragea la compétition au nom de la liberté de choix de l'individu. La proportion des élèves qui fréquentaient l'école publique descendit en dessous de 60 % dans le secondaire. Même la *pre-school* (maternelle) devint une industrie cotée en bourse. Le gouvernement unifia le système éducatif à travers une série de tests de niveau, et en 2015 introduisit le projet de cursus national, alors que la performance des jeunes Australiens lors des tests à l'échelle internationale (PISA – *Programme for International Student Assessment* ou Programme international pour le suivi des acquis des élèves), qui fut parmi les meilleures au monde en 2000, diminuait.

Le *National Assessment Program in Literacy and Numeracy* (NAPLAN) entra en vigueur en 2016. Quelques années plus tard cette évaluation est contestée tant dans ses principes que dans ses résultats, surtout en ce qui concerne la population aborigène, mais les inégalités se creusent de manière plus générale, reflet de l'évolution de la société australienne dans son ensemble.

L'évolution vers la mondialisation de l'éducation influence la politique. En 2014, le gouvernement publia un rapport sur les perspectives commerciales pour l'Australie dans le siècle à venir, baptisé « Le Siècle asiatique » (*Australia in the Asian Century*) et annonça un programme de bourses destinées aux étudiants qui

vont faire une partie de leurs études en Asie-Pacifique, tout en réduisant de 33 % son budget d'aide au développement. La politique étrangère tente ainsi de pallier les défaillances du système éducatif, notamment le déficit de connaissances sur l'Asie. En effet, depuis 20 ans les investissements massifs pour l'apprentissage des langues asiatiques dans le secondaire font long feu : par exemple, un infime pourcentage d'une classe d'âge apprend l'indonésien en fin d'études ; et pourtant, cette langue est jugée prioritaire par les autorités australiennes, l'Indonésie étant le pays asiatique le proche de l'Australie de même que celui qui a le plus grand nombre de musulmans au monde. Le système éducatif et sa politique continuent à refléter les complexités de l'identité australienne.

Autre complexité, révélée dans le domaine de l'éducation comme d'autres pendant la pandémie de la Covid-19 : le fait que les États et Territoires du Commonwealth soient encore largement responsables de la gestion de leur système éducatif respectif. Ainsi, en 2020, ceux-ci ont-ils géré la crise sanitaire, chacun selon sa politique propre – fermeture d'écoles ou non, mesures particulières à mettre en place – ce qui a entraîné des contradictions entre les démarches des uns et des autres, et surtout par rapport à la volonté ferme du gouvernement fédéral qui, globalement, souhaitait que les écoles, tout comme les lieux de travail, restent ouvertes. À cette fin il a fourni pendant quelques mois un soutien financier important pour assurer la gratuité des crèches et écoles maternelles (*pre-schools*), majoritairement privées, dont les frais élevés peuvent être une source de grands soucis pour les parents, même en temps normaux. Mais cette situation paradoxale, où l'état fédéral devient le banquier des écoles privées et la Covid une aubaine pour les finances de certains ménages, ne saurait perdurer, pour des raisons d'idéologie aussi bien que de trésorerie.

80. Politiques éducatives : universités

Elisabeth Handsley

Les 43 universités australiennes sont situées dans les six États fédérés* et les deux Territoires* principaux mais elles sont concentrées, comme la population, dans l'est du pays. La plus ancienne date de 1850 et la plus récente de 2014 ; la plus petite a moins de 10 000 étudiants et la plus grande en a plus de 60 000. Le nombre total d'étudiants en 2015 était de plus d'1,4 millions, dont 61 % avaient moins de 25 ans, 57 % étaient de sexe féminin et 31 % étaient des étrangers, surtout d'Asie. Ceux-ci contribuaient à 17 % des revenus universitaires ; de plus, ce contingent injecte près de 30 milliards de dollars par an dans l'économie australienne. La proportion des Australiens détenant un diplôme universitaire a augmenté de 27 % en 2004 à 37,1 % en 2016.

Les études choisies le plus souvent par les Australiens sont : société et culture ; santé ; et sciences naturelles et physiques. Les étudiants étrangers s'inscrivent surtout en gestion et commerce, et en ingénierie et technologies voisines.

Les institutions publiques sont fortement financées par les fonds du gouvernement qui exerce donc une influence déterminante. Dans les années 1980 il entreprit une réforme importante pour un système national d'enseignement supérieur unifié. Des institutions axées sur l'enseignement sans mission de recherche (collèges pour enseignants et écoles d'art) furent intégrées aux universités existantes ou formèrent de nouvelles universités, doublant du jour au lendemain le nombre d'universités en Australie. Cette réforme est dite « Dawkins », du nom du ministre de l'Éducation de l'époque ; on qualifie souvent ces universités d' « après-Dawkins ».

Les frais de scolarité pour les étudiants australiens furent supprimés en 1974 et rétablis en 1989. Depuis 1996 le taux des frais diffère selon le domaine d'études. Il est censé être basé sur la capacité de gain des diplômés, et non sur son coût. Ainsi, certains étudiants contribuent pour 84 % au coût de leurs cours, tandis que d'autres n'y contribuent que pour 32 %. Les étudiants peuvent payer d'avance ou après avoir terminé leurs études par la fiscalité. En 2008, un rapport a recommandé que le gouvernement supprime la limitation du nombre d'étudiants.

Cette politique de concurrence entre les universités, qui existe depuis longtemps pour les étudiants étrangers, s'est étendue dans le champ interne. On voit souvent de la publicité superficielle et affective pour les universités, dans tous les médias* et d'autres supports (réseaux sociaux, etc.).

La concurrence entre les institutions vient aussi de l'initiative «Excellence en recherches Australie », par laquelle le gouvernement mesure la performance en recherche de chaque université dans plusieurs disciplines pour déterminer sa position par rapport à un standard dit « mondial ». Pour cette raison on a réorienté le rôle d'un cadre de personnel : vers l'enseignement uniquement au lieu d'être partagé entre enseignement et recherche. Ces personnels ne comptent pas quand le gouvernement fait ses calculs de performance.

Pour gérer cette concurrence, entre autres raisons, plusieurs institutions se sont formées en groupes officiels, par exemple les 5 membres du Réseau australien de technologie (toutes des institutions après-Dawkins) ; les Universités de recherche novatrices (3 après-Dawkins et 4 établies dans les années 60 et 70) et le Groupe des huit, universités toutes établies avant 1960, dont 3 avant 1900. Malgré cette diversité, un certain prestige s'attache aux universités plus anciennes.

Depuis 2011 une agence nationale de la qualité éducative (*Tertiary Education Quality and Standards Agency*) veille sur la qualité et les normes de toute institution d'enseignement supérieur, y compris les universités. Celles-ci, contrairement aux autres institutions, procèdent-elles-mêmes à l'auto-accréditation de leurs cours. L'agence applique des spécifications pour les différents niveaux de qualification (licence, master, etc.).

Récemment a été observé un écart de plus en plus grand entre les différentes universités concernant leur personnel et leur gestion. Des présidents d'université reçoivent des salaires astronomiques, et certains se comportent envers leur personnel comme des chefs de grande entreprise. D'âpres contestations se sont développées au sujet des salaires et des conditions de gestion.

81. Politiques sanitaires

Antoine Leca

La santé est une matière répartie de façon complexe entre la Fédération australienne et les États* et Territoires* qui la composent. Elle repose sur des intervenants publics et privés.

Le pivot du système est le médecin généraliste (*General Practitioner*) qui est un opérateur indépendant, comme en France. L'Australie ne connaît pas le système britannique du Service de santé national (*National Health Service, NHS*) avec ses praticiens rémunérés par les pouvoirs publics. Les médecins ont des tarifs fixés (le *Medicare Benefits Schedule*), mais ils peuvent les dépasser et la différence (*Gap Payment*) est à la charge du patient.

Les hôpitaux publics australiens, qui jouent un rôle fondamental, sont financés conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements des États et Territoires et administrés par les services de santé des instances concernées. Ils accueillent gratuitement les patients dans des salles générales ou des chambres jumelles (*General Wards/Twin Rooms*).

Il existe à côté d'eux un nombre croissant d'opérateurs d'hôpitaux privés (comme les Soins hospitaliers australiens, *Australian Hospital Care*), et certains hôpitaux publics sont aujourd'hui exploités par des entreprises privées sous contrat.

Toutefois la densité médicale et surtout le nombre de lits d'hôpitaux par habitant sont très inférieurs à la France.

Les médicaments (*Drugs*) s'achètent auprès des pharmaciens (*Chemists*) qui sont des commerçants (comme en France). La plupart des médicaments accessibles moyennant une ordonnance médicale sont subventionnés par le *National Health Service* d'Australie *via* le régime d'assurance médicaments (*Pharmaceutical Benefits Scheme*). Dans les hôpitaux publics ils sont dispensés gratuitement aux patients hébergés.

La couverture-maladie est assurée par le NHS, plus couramment appelé *Medicare*, qui a été établi en 1984 et est administré par la caisse d'assurance maladie (*Health Insurance Commission*). Le dispositif (obligatoire) concerne le « gros risque » et est financé non par des cotisations mais directement par l'impôt, le prélèvement de l'assurance maladie (*Medicare Levy*) qui représente 2 % du revenu imposable. En 2017 le gouvernement

propose d'augmenter ce taux d'imposition à 2,5 %. Le système offre un traitement gratuit dans les hôpitaux publics et des traitements gratuits ou subventionnés par des médecins (y compris des spécialistes), mais aussi, dans certains cas, des dentistes et des optométristes et psychologues.

Il faut noter qu'à l'hôpital les patients n'ont pas en principe la faculté de choisir leur professionnel de santé. Si, plutôt que d'être traités sous assurance maladie (*Medicare*), les patients souhaitent être accueillis en patients privés, ils peuvent accéder à des chambres individuelles, mais ils ne bénéficient plus de la gratuité et devront attendre leur remboursement par leur assureur. *Medicare* couvre en moyenne 75 % du coût des traitements, le reste relevant d'assurances privées (facultatives). Celles-ci jouent un rôle important. Certains professionnels de santé (notamment les dentistes dont les soins sont réputés coûteux) peuvent même proposer directement des assurances de soins à leurs patients, ce qui est interdit en France.

L'existence d'une assurance minore la participation financière du patient mais elle suffit rarement dans les hôpitaux privés et chez les dentistes, dont les tarifs sont élevés. Les pouvoirs publics incitent fiscalement les hauts-revenus à souscrire des assurances privées pour soulager *Medicare*. Le NHS ne prend pas en charge nombre de services, à la différence de la sécurité sociale française : transports sanitaires, la plupart des examens et traitements dentaires, des services de physiothérapie, ergothérapie, orthophonie, chiropraxie, services de podologie et de psychologie (plafonnés), traitements oculaires, lunettes et lentilles de contact, appareils auditifs et autres appareils, soins infirmiers à domicile).

L'une des caractéristiques les plus originales du système de santé australien est son ouverture aux médecines complémentaires*.

Le secteur de la santé représente 9,4 % du PIB (11,5 % en France). En termes de performances le système australien, classé au-dessous de la France et du Royaume-Uni, est regardé comme équivalent par rapport au Canada et à la Nouvelle-Zélande, mais plus performant que celui des États-Unis.

82. Politiques sanitaires : médecines complémentaires

Antoine Leca

Les médecines complémentaires désignent en Australie ce qu'on appelle en France : médecines alternatives, douces ou alternothérapies. À côté de la médecine assurée par les docteurs en médecine, ces médecines complémentaires, dispensées par des thérapeutes diplômés, ont une place très importante en Australie. Le pays compte un *Office of Complementary Medicine* auprès du Ministère de la santé et, depuis 2007, un institut autonome pour la recherche, le *National Institute of Complementary Medicine* (NICM).

La mieux implantée des médecines complémentaires est la médecine chinoise dite traditionnelle. Dans l'État de Victoria, qui a joué un rôle pionnier, la loi sur la médecine chinoise traditionnelle de 2000 a introduit une procédure d'inscription obligatoire (reconduite par la loi sur l'enregistrement des maladies, *Health Registration Act*, de 2005) pour les soignants utilisant une thérapie à base de plantes, les acupuncteurs, mais aussi les vendeurs de « médicaments » chinois.

Le dispositif a été généralisé ensuite au niveau fédéral avec la loi nationale sur les praticiens de santé, *Health Practitioner Regulation National Law Act* de 2009, imposant à tous les États* et Territoires* australiens de transposer le système d'accréditation pour toutes les professions de santé reconnues. L'Agence nationale d'accréditation des professionnels de santé (*Australian Health Practitioner Regulation Agency* - AHPRA) enregistre donc les professionnels regroupés en bureaux (*Boards*) et leurs patients peuvent dès lors bénéficier d'une couverture sociale. Il existe quatorze bureaux (le premier concernant la médecine aborigène) :

Aboriginal and Torres Strait Islander Health Practice Board.
Chinese Medicine Board.
Chiropractic Board.
Dental Board.
Medical Board.
Medical Radiation Practice Board.
Nursing and Midwifery Board.
Occupational Therapy Board.

Optometry Board.
Osteopathy Board.
Pharmacy Board.
Physiotherapy Board.
Podiatry Board.
Psychology Board.

Ces structures professionnelles dégagent des principes de bonne conduite, dont la méconnaissance est sanctionnée. Ainsi en 2012, un sinopraticien a été condamné pour ne pas avoir adressé son patient atteint d'une pathologie grave à l'intestin à un médecin ou un hôpital, alors qu'il était devenu évident que les soins de médecine chinoise n'étaient plus suffisants (interdiction d'exercice de six mois et amende de 2000 dollars).

Il existe également un régime fédéral de réglementation pour les produits des médecines complémentaires qui établit les exigences en matière de qualité, sécurité et efficacité, ainsi que la publicité, l'étiquetage et l'accès pour ces produits. Les plantes médicinales (au nombre de 1500 en Australie) et les produits manufacturés issus de la pharmacopée traditionnelle chinoise entrent dans le champ d'application de la loi sur les produits thérapeutiques, Therapeutic Goods Act de 1989 (révisée en 2016). La loi impose que soient précisés dans le registre australien des produits thérapeutiques les apports nutritionnels et pharmacologiques ou la fonction attendue des plantes commercialisées. Il n'existe pas de pharmacopée spécifique à l'Australie et il est fait usage de la pharmacopée britannique. Seule cette dernière est considérée comme étant juridiquement contraignante dans les cas où le médicament à base de plantes y figure. Si d'autres monographies sont utilisées, aucune autre n'est jugée juridiquement contraignante.

Peu de pays occidentaux ont poussé aussi loin que l'Australie l'ouverture vers les médecines complémentaires.

83. Politiques sociales

John Minns

Les politiques sociales englobent les politiques fiscales et économiques, y compris visant la (re)distribution des richesses et affectant tous domaines : éducation, logement, santé, etc. L'Australie a une longue histoire de politiques sociales interventionnistes.

Au XIX[e] siècle, les colonies australiennes n'avaient guère de politiques sociales destinées à alléger la pauvreté ou à aider les personnes défavorisées : malades, personnes âgées, enfants en difficulté. Pour la plupart, ce sont certaines institutions charitables qui jouaient ce rôle.

Cette situation changea à la fin du XIX[e] siècle lors d'une récession sévère où la montée du mouvement syndical amorça la lutte pour le changement. Avant 1909, le gouvernement fédéral versait des allocations de vieillesse, ce qui devint le modèle pour les allocations sociales ultérieures. Celles-ci furent financées par le revenu général de l'État plutôt que par une taxe spécifique. Le niveau d'allocation ne fut pas déterminé en fonction du salaire que les gens avaient gagné pendant leur vie active, mais en fonction de leur revenu actuel, ainsi que de la valeur de leurs biens.

Au cours des deux décennies suivantes, les allocations de congé maternité lors de la naissance des enfants, les allocations calculées en fonction du nombre d'enfants, les allocations de veuve et les indemnités pour accident au lieu du travail furent introduites à la fois dans différents États* et au niveau fédéral. Les indemnités payées en cas d'accident au travail étaient financées grâce aux contributions obligatoires que les employeurs versaient à des compagnies d'assurance privées – ce qui reste encore le cas aujourd'hui.

La Deuxième Guerre mondiale* a été le moteur du développement de ces politiques sociales de type égalitaire, et cela pour deux raisons : premièrement, cela créa une pression venant de la part d'une population engagée dans l'effort de guerre mais dont la mémoire d'avant-guerre fut celle des privations subies pendant la Grande Dépression des années 1930. L'une des conséquences les plus significatives en fut l'introduction, à la fin de la guerre et à l'échelle nationale, des allocations de chômage et de

maladie, à côté d'une politique économique plus large dont le but fut de maintenir le plein emploi. Deuxièmement, à cause des besoins financiers suscités par la guerre, le gouvernement fédéral prit en charge la fiscalité qui avait été jusque-là le domaine des États*, et cette nouvelle donne resta en place après la guerre. Cela signifiait que la politique sociale était de plus en plus centralisée et uniformisée à l'échelle nationale.

Une autre période majeure d'interventionnisme en matière de politique sociale débuta avec l'élection en 1972 du gouvernement travailliste dirigé par Gough Whitlam. Parmi un grand nombre de réformes, deux éléments de politique sociale eurent un impact durable. Ce fut l'abolition, en 1974, des frais de scolarité dans l'enseignement supérieur. Cette politique resta en place pendant 15 ans. Le deuxième fut l'introduction de *Medibank* – système d'assurance-maladie universelle – qui fut par la suite financé par un prélèvement sur le revenu des contribuables.

Une nouvelle intervention de grande envergure fut celle introduite au Parlement en 2012 et mise en place en 2016 : la création du système d'assurance-invalidité destiné à soutenir à la fois ceux qui souffrent d'un handicap et ceux qui leur fournissent des soins.

Beaucoup de ces politiques sociales sont encore un sujet de débat public et de contestation politique. L'universalité du *Medibank* fut diminuée par des gouvernements postérieurs, notamment par l'exigence de participation des patients aux frais. En 2014, le gouvernement conservateur de Tony Abbott tenta d'introduire un « co-paiement » que le malade aurait à régler pour chaque visite chez le médecin, mais le gouvernement a dû y renoncer face à l'impopularité de cette mesure.

En 1989, le gouvernement travailliste fit payer aux étudiants une partie du coût de leur éducation universitaire, à travers un prélèvement fiscal à partir d'un seuil atteint par leur revenu. Le niveau des frais à rembourser reste un point de désaccord entre les étudiants et le gouvernement.

De même, la question des allocations-chômage a été l'objet de beaucoup de contestations, le gouvernement fédéral ayant modifié le système en 2017, de sorte que dorénavant les bénéficiaires de ces allocations doivent attendre un certain temps avant de les percevoir.

84. Politiques sociales : syndicats

John Minns

Les premières associations australiennes de travailleurs remontent aux années 1830 ; elles furent créées dans le but d'assurer une protection et un soutien mutuels chez les ouvriers qualifiés tels que charpentiers, compositeurs et ébénistes. À partir des années 1850, des maçons, marins, mineurs et tondeurs de mouton commencèrent également à s'organiser. Des fédérations de ces unions furent créées dans les différentes colonies australiennes : le Conseil des métiers du Victoria (à l'origine le Comité des métiers de Melbourne) et le Conseil du travail de Nouvelle-Galles du Sud se mirent à développer une coopération entre travailleurs venant de métiers et d'industries différents. Aujourd'hui, ces organismes, chacun basé dans leur État respectif, existent dans tous les États et Territoires* du pays. Enfin, le Conseil australien des Syndicats (*Australian Council of Trade Unions* : ACTU), l'organisation majeure qui regroupe les syndicats australiens, fut créé en 1927.

Dès la création d'organismes syndicaux il y eut des grèves à petite échelle. Le militantisme à grande échelle fit irruption pour la première fois en 1892, lorsque des tondeurs de moutons, qui s'organisèrent dans le Syndicat des ouvriers australiens, s'arrêta de travailler pour défendre le droit d'adhérer à un syndicat. À partir des années 1890 apparut l'action de grève massive des mineurs et des marins. Les employeurs remportèrent des victoires décisives.

La défaite de ces grandes grèves des années 1890 convainquirent le mouvement syndical de l'importance de se doter d'un parti travailliste pour le représenter et d'une juridiction arbitrale. Le soutien des syndicats permit l'élection du premier gouvernement travailliste au monde dans le Queensland en 1899, et le premier gouvernement travailliste australien fédéral en 1904. En 1904 également fut instituée la Commission australienne pour la conciliation et l'arbitrage.

À l'apogée du mouvement syndical en 1954, environ 60 % des travailleurs australiens étaient membres d'un syndicat. Aujourd'hui, ce chiffre est descendu vers 17 %. Différentes raisons l'expliquent : d'abord, les premiers syndicats furent constitués largement de cols-bleus dans les secteurs minier et manufacturier.

Or, depuis des décennies l'emploi est en chute dans ces domaines, de sorte qu'ils ne constituent aujourd'hui qu'environ 7 % et 2 %, respectivement, de la main-d'œuvre. Les industries en croissance, par exemple dans le commerce de détail et le secteur tertiaire, ont connu même de bien plus modestes niveaux d'adhésion syndicale. De plus, ces industries engagent des travailleurs temporaires ou à temps partiel, ce qui rend plus difficile encore la syndicalisation. Une deuxième raison probable du déclin a été une attitude plus agressive des employeurs dans la crise des années 1970.

Enfin, dans les années 1980 et 1990, le système d'arbitrage très centralisé au sein duquel les syndicats avaient négocié se dilua : les entrepreneurs négocient directement avec leurs travailleurs sur place. Les syndicats restent engagés dans les négociations, mais leur position est dorénavant très affaiblie. Autre changement de taille dans la structure du syndicalisme en Australie : le fait que l'adhésion syndicale est devenue beaucoup plus importante dans la sphère publique que dans le privé. Le plus grand syndicat du pays, la Fédération australienne* des infirmières et des sages-femmes, relève très largement du secteur public.

Les syndicats en Australie ont aussi joué un rôle important dans le processus de la réforme sociale y compris dans la lutte pour l'égalité de salaire pour les travailleuses dès la fin des années 1960, et en soutenant le droit à l'égalité des chances et les revendications foncières pour le peuple indigène. La Fédération nationale des syndicats a promu la cause des chercheurs d'asile. Elle soutient également le mariage entre personnes du même sexe. La plupart des syndicats australiens se sont opposés à l'engagement de l'Australie dans la guerre au Vietnam et dans la guerre en Irak de 2003.

À certains moments les syndicats australiens ont joué un rôle décisif dans les élections. En plus de fournir des fonds importants au Parti travailliste, ils ont fait directement appel aux électeurs en sa faveur. Lors des élections fédérales de 2007, le mouvement syndical a joué un rôle clé en faisant campagne contre la politique industrielle du gouvernement de John Howard. En dépit de leur déclin relatif, les syndicats australiens continuent à constituer une partie significative dans la vie nationale en Australie.

85. Jeux olympiques

Patrick Gaïa

L'Océanie a accueilli deux fois les Jeux olympiques d'été. Et dans les deux cas, c'est l'Australie qui triompha au Comité international olympique (CIO) : Melbourne organisa en 1956 les jeux de la XVI[e] olympiade de l'ère moderne, Sydney ceux de la XXVII[e] olympiade en 2000. Match nul donc pour les deux premières villes* d'Australie, rivales depuis toujours.

Melbourne l'emporta d'une voix au Comité International Olympique (CIO). Pour la première fois un pays de l'hémisphère sud décrochait le statut de pays organisateur. Ces Jeux se déroulèrent dans un contexte international troublé. Melbourne subit le contrecoup d'événements politiques internationaux. Le conflit israélo-arabe d'octobre 1956 entraîna la défection de l'Égypte, de l'Irak et du Liban au motif de la présence d'Israël. L'invasion de la Hongrie par l'URSS en novembre provoqua le boycott de trois pays européens : l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse. La République populaire de Chine quitta les Jeux en raison de la présence de Taïwan. Lors de la demi-finale de waterpolo, le match Hongrie-URSS se termina en émeute sanglante. La politique ne laissa jamais plus de répit aux Jeux malgré l'appel d'Avery Brundage, le Président du CIO : les jeux doivent rester le théâtre de « compétitions entre individus, non entre nations ». Il est vrai que la politique avait déjà fait irruption aux Jeux de Berlin (1936), Londres (1948) et Helsinki (1952).

Malgré cela, « Melbourne 1956 » fut un succès incontestable : pour la ville, pour l'Australie tout entière. Les Australiens brillèrent partout : ils furent 4 parmi les 10 athlètes les plus médaillés des jeux. En natation bien sûr (9 médailles dont 7 d'or) ; mais aussi en athlétisme : Betty Cuthbert décrocha 3 fois l'or et devint une icône nationale. Elle a désormais sa statue devant le *Melbourne Cricket Ground*.

Aujourd'hui deuxième ville d'Australie après Sydney, Melbourne a même été un temps la capitale de l'État fédéral, de la création de celui-ci en 1901 jusqu'à la désignation de Canberra comme capitale en 1927. Devenue un important centre commercial, industriel et culturel, Melbourne est souvent qualifiée de capitale sportive et culturelle de l'Australie. Elle est aussi réputée pour sa

douceur de vivre : *The Economist* lui décernait en 2011 le label de « ville la plus agréable au monde ».

Sydney dès la même année fut qualifiée de « meilleure ville du monde ». Belle revanche pour celle qui fut à l'origine une colonie pénitentiaire… Et elle est devenue capitale des Jeux olympiques d'été en 2000. De quoi alimenter la rivalité, Sydney restant identifiée aux derniers jeux du millénaire. Sa courte victoire au CIO (2 voix) est un pied de nez à… Melbourne et Brisbane qui avaient été candidates pour les Jeux de 1992 et 1996. Cependant, si ces Jeux furent moins pollués par la politique, le fléau du dopage en ternira quelque peu l'image avec pas moins de dix cas détectés.

Le succès sportif fut néanmoins au rendez-vous : 199 nations représentées ; de nouveaux entrants (l'Érythrée, les États fédérés de Micronésie, Palau, le Timor oriental) et plus de 10 000 athlètes. Sydney, ce fut aussi l'apparition du taekwondo et du triathlon aux Jeux.

La ville a mis un soin particulier à rassembler dans une même évocation les symboles de l'olympisme et de l'Australie : la torche olympique ornant le logo des Jeux rappelait l'Opéra de Sydney ; sa couleur, les eaux bleues du Pacifique. Les trois mascottes des Jeux représentaient des animaux très protégés en Australie : le martin chasseur géant ou Kookaburra, oiseau mythique dans la culture aborigène ; l'ornithorynque, animal endémique de l'est australien également présent en Tasmanie ; l'échidné à nez court, animal mi-mammifère mi-reptilien qui ne vit qu'en Australie continentale et en Tasmanie. Autre symbole remarquable : c'est la coureuse aborigène Cathy Freeman qui alluma la flamme olympique et qui triompha sur 400 m. Elle est ainsi la première athlète à avoir, lors des mêmes Jeux, ranimé la flamme et gagné une médaille d'or ; elle, dont la mère avait appartenu aux « Générations volées* », incarne la réconciliation entre le peuple aborigène et les descendants des colons européens. En natation, l'Australien Ian Thorpe remporta 5 médailles et devint ainsi le deuxième athlète le plus titré des Jeux de 2000.

Au final, les Jeux de 2000, après ceux de 1956, ont fait beaucoup pour renforcer l'engouement pour l'Australie. Enfin le Comité international olympique a accordé en février 2021 le statut de candidat préférentiel pour les jeux de 2032 à Brisbane (Queensland)

Chapitre 9
Relations extérieures

Relations avec les États-Unis d'Amérique

Illustration 40. Le président américain Barack Obama faisant une passe de ballon avec la Première ministre Julia Gillard dans le bureau ovale, 7 mars 2011.

Crédit : avec l'aimable autorisation de la Maison Blanche, photo de Pete Souza

ONU

Illustration 41. Signature en 1948 à l'ONU de la convention sur le génocide par le Dr Herbert V Evatt, président de l'Assemblée Générale, au nom du gouvernement australien.
Crédit : Service des Archives/Histoire,
Ministère des affaires étrangères d'Australie

Illustration 42. Julie Bishop, ministre australienne des affaires étrangères avec le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon, lors d'une réunion du Conseil de Sécurité de l'ONU en 2013.
Crédit : avec l'autorisation du Ministère
des affaires étrangères d'Australie

86. Ambassade d'Australie en France

Ambassade d'Australie en France

Les liens de la France et l'Australie remontent au XIX^e^ siècle, lorsque les navigateurs français exploraient l'Océanie. Ils se sont renforcés lors de la Première Guerre mondiale*, avec l'engagement des troupes australiennes sur le front occidental. Les relations des deux pays ont depuis connu un développement important, qui s'est accéléré au cours des dernières années.

La relation bilatérale entre la France et l'Australie est encadrée par le partenariat stratégique franco-australien, signé en 2012 et renforcé en 2017, qui porte notamment sur la coopération politique, économique, environnementale et sur les sujets de défense. Ce partenariat établit par ailleurs une coopération consulaire étendue qui prévoit la prise en charge des Français par les autorités consulaires australiennes aux Philippines en cas de catastrophe naturelle et, inversement, celle des Australiens par les autorités françaises en cas de situation d'urgence dans de nombreux pays d'Afrique francophone. En 2016, le choix de l'Australie d'acheter douze sous-marins à l'entreprise française DCNS (devenue Naval Group) a impulsé un rapprochement sans précédent et qui aura des effets à long terme.

L'Ambassade d'Australie à Paris représente le gouvernement australien sur le territoire français. Conçue par l'architecte Harry Seidler et inaugurée en 1977, c'est un ensemble de deux bâtiments (chancellerie et appartements) au cœur du XV^e^ arrondissement. Avec l'Ambassade, le Consulat, la Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OCDE, la Délégation permanente auprès de l'UNESCO ainsi que l'agence Austrade, la chancellerie constitue la représentation diplomatique de l'Australie en France. Des représentants du ministère de la Défense, du bureau de *l'Attorney General* et du ministère des Anciens combattants sont également présents.

Au regard de l'importante présence d'Australiens en France, le Consulat apporte un soutien administratif primordial à ses ressortissants sur le sol français. Il protège leurs intérêts et rend intelligibles les informations qu'ils pourraient ignorer, notamment lors de situations complexes.

Quant à la Délégation permanente de l'Australie auprès de l'OCDE, elle est composée de représentants de plusieurs ministères qui assurent la liaison entre le siège parisien et les représentants politiques en Australie. L'entrée dans l'organisation en 1971 a permis à l'Australie de défendre avec plus d'acuité un développement économique inclusif et une meilleure concertation économique entre les pays, les experts, les universitaires et les organisations non-gouvernementales du monde entier. L'Australie étant un membre fondateur de l'UNESCO, créée en 1946, sa Délégation permanente à Paris participe activement aux différents programmes de travail relatifs à l'éducation, aux sciences, à l'héritage culturel et à la communication.

Austrade est pour sa part l'agence commerciale et d'investissement du gouvernement australien. Elle a pour objectifs d'aider les entreprises australiennes à se développer en France, mais aussi de promouvoir auprès du public français l'éducation et le tourisme* en Australie. Elle fournit par ailleurs des conseils juridiques aux entreprises françaises souhaitant s'installer en Australie.

Plusieurs milliers d'Australiens résident actuellement en France. Leur nombre a vocation à augmenter, notamment avec la signature, en 2016, entre le gouvernement australien et l'entreprise française DCNS (Naval Group) du contrat pour l'acquisition de sous-marins et l'envoi d'agents australiens à Cherbourg.

Par ailleurs, le tourisme* des Australiens en France ne cesse de se développer. Avec 1,3 millions de séjours touristiques en France en 2015, il s'agit de la 5e destination préférée des Australiens, et de la 10e nationalité la plus représentée parmi les touristes de l'Hexagone. Le tourisme* de mémoire se développe particulièrement, avec un nombre croissant de visiteurs dans la Somme et à Arras. La France et l'Australie partagent une histoire commune depuis la Première Guerre mondiale* et la participation volontaire de près de 295 000 soldats australiens sur le front occidental. L'engagement de ces soldats constitue l'un des récits fondateurs de la nation australienne. Ainsi, chaque année, des milliers d'Australiens viennent en France pour participer aux cérémonies de commémoration, dont l'ANZAC Day, le 25 avril, au Mémorial national australien de Villers-Bretonneux (Somme), et parcourir le Chemin du souvenir.

87. Ambassade et consulats de France en Australie

Ambassade de France en Australie

La présence française en Australie remonte à la fin du XVIII[e] siècle et aux voyages d'exploration européens du monde océanien. Le Comte de La Pérouse*, qui explorait le Pacifique sur ordre du roi Louis XVI, arriva à Botany Bay en 1788, quelques jours après le Capitaine Phillip. Au cours du XIX[e] siècle, les expéditions scientifiques vers le territoire australien se succédèrent ; puis la découverte des mines* d'or attira les premiers migrants français. Furent ensuite créés les premiers postes de représentation française sur le territoire australien : en 1839, l'ordonnance du roi Louis-Philippe ouvrit le Consulat de France à Sydney, premier Consulat en Australie ; un second Consulat de France fut créé à Melbourne en 1852. Divers organismes français financiers, culturels ou médiatiques, telles les Alliances françaises de Melbourne et Sydney, furent également mis en place à la fin du siècle. Le développement des échanges commerciaux entre les colonies françaises du Pacifique et la Nouvelle-Galles du Sud ainsi que d'un commerce de laine* entre l'Australie et la France conduisit par la suite à la création en 1899 de la Chambre de commerce française (devenue la Chambre de commerce et d'industrie franco-australienne).

Les deux conflits mondiaux ont tissé des liens forts entre la France et l'Australie : sur les plus de 400 000 soldats australiens engagés lors de la Première Guerre mondiale*, 46 000 sont tombés sur le front occidental.

Le premier ambassadeur de France en Australie a été nommé par le gouvernement provisoire du Général de Gaulle à la fin de la Seconde Guerre mondiale*, et l'Ambassade de France à Canberra a ouvert en 1959. Un monument aux morts australiens de la Première Guerre mondiale, où se tiennent des commémorations tous les ans, a été inauguré sur son site en 1961. Le Centenaire de la Grande Guerre est l'occasion de célébrer cette histoire commune, comme ce fut le cas avec le défilé de troupes australiennes sur les Champs-Elysées le 14 juillet 2016. La relation de défense est une composante de l'intense coopération franco-australienne dans l'Océan Pacifique. Pour ses futurs sous-marins l'Australie a

annoncé en avril 2016 choisir l'entreprise française DCNS (devenue Naval Group]. Ce contrat sur plusieurs décennies, témoin du haut niveau de confiance mutuelle entre les deux pays, aura des répercussions dans tous les domaines de la relation bilatérale.

L'Australie attire chaque année plus de 150 000 Français pour du tourisme*, des visites privées ou des affaires. La communauté française résidente sur le territoire australien, en augmentation depuis 2011, est d'environ 70 000 personnes et forme un groupe économiquement actif, relativement jeune (la moyenne d'âge se situe entre 30 et 38 ans) et diplômé.

600 entreprises françaises sont implantées en Australie, employant environ 60 000 personnes et produisant un chiffre d'affaires de 18,4 milliards d'euros. Les ressortissants français sont établis en majorité dans les métropoles - à Sydney mais aussi d'autres villes*- capitales en forte croissance économique, telles que Melbourne et Brisbane. Le dynamisme de la communauté française et l'intérêt réciproque que portent les Australiens à la France permettent un rayonnement culturel appuyé par 30 Alliances françaises. Depuis 2015, l'Ambassade a soutenu la création de l'Association australienne des écoles bilingues français-anglais (AAFEBS) regroupant à ce jour douze établissements offrant des programmes francophones. Les services consulaires, centralisés au Consulat Général de France à Sydney, sont quant à eux relayés sur le vaste territoire australien par sept agences consulaires.

La France et l'Australie, amies et alliées, unies par leur histoire, leurs valeurs et une communauté de destin dans le Pacifique sud, partagent leur vision des enjeux du siècle. Le développement d'un dialogue franco-australien substantiel a été favorisé par la multiplication des visites, dont la première visite d'État du Président de la République française en Australie fin 2014. L'agenda intense, associé à la dynamique du contrat des sous-marins, a contribué à porter la relation bilatérale à un niveau exceptionnel, traduit par le rehaussement en mars 2017 du partenariat stratégique bilatéral signé en 2012. Ce renforcement porte sur tous les domaines de la relation (défense ; coopération régionale dans le Pacifique et l'Océan Indien ; infrastructures ; éducation ; innovation ; environnement et climat ; gestion des crises), et est appelé à se développer, durablement, à tous les niveaux des deux sociétés.

88. Relations avec la France

Denise Fisher

Les relations entre la France et l'Australie sont fondées sur l'histoire partagée dans le Pacifique sud et les valeurs communes forgées pendant les deux guerres mondiales*.

Dès 1788, l'Océan Pacifique a été au cœur des relations des deux pays. Leurs premiers accords, en 1854, traitaient des relations maritimes. Dès 1839, la France fut le premier pays à établir un consulat à Sydney, à vocation commerciale. Le commerce (notamment la laine*) fut au cœur des relations jusqu'aux années 1930. L'Australie a installé une mission diplomatique à Nouméa en 1940, sa quatrième à l'étranger, et à Paris en 1945. En juillet 1944, la France a nommé son premier ambassadeur en Australie. Son ambassade à Canberra a ouvert en 1959.

La coopération en matière de défense est importante. Des soldats australiens et français combattirent côte à côte pendant la Première Guerre mondiale*, en France et à Gallipoli*, creuset de l'identité australienne. Pendant la Deuxième Guerre mondiale*, l'Australie a soutenu les Forces Françaises Libres, pas seulement en Europe. À Nouméa, dès septembre 1940 l'Australie a aidé de Gaulle à remplacer le gouverneur nommé par Vichy. La Nouvelle-Calédonie occupait une situation stratégique essentielle pour l'Australie comme tête de pont des Américains pour la bataille de la Mer de Corail*, fondatrice de l'Alliance entre l'Australie et les États-Unis.

En 1949 s'installa à Nouméa le siège de la Communauté du Pacifique Sud, l'organisme technique océanien où les deux pays coopèrent activement. Mais après guerre, les relations ne furent pas toujours sans problème, marquées dans les années 1970-1990 par le différend régional sur la question nucléaire et la politique française en Nouvelle-Calédonie (fait exceptionnel, le consul général d'Australie à Nouméa a été expulsé en 1987). Après la fin des essais nucléaires et la négociation d'accords en Nouvelle-Calédonie, la France a engagé une coopération étroite avec l'Australie, y compris au Forum des Îles du Pacifique, dont la France est devenue partenaire en 1989 (les collectivités françaises de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française en sont aujourd'hui membres). Depuis l'accord FRANZ de 1992, l'Australie

et la France fournissent (avec la Nouvelle-Zélande) surveillance maritime et aide d'urgence aux pays insulaires de la région. Elles participent également aux exercices réguliers avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga et le Vanuatu, ainsi que dès 2003 aux réunions des ministres de la défense du Pacifique sud et dès 2009 aux pourparlers quadrilatéraux avec les États-Unis.

La coopération franco-australienne s'est beaucoup renforcée ces dernières années. Pendant sa visite en Australie en mai 2018, le Président Emmanuel Macron a signé avec le Premier Ministre de l'Australie Malcolm Turnbull un communiqué sur les relations bilatérales, fortifiant la déclaration de partenariat stratégique rehaussé de mars 2017. Les deux pays soutiennent une coopération politico-militaire dans l'Indo-pacifique, et des liens culturels et scientifiques, ce dernier au travers l'initiative France-Australie (AFIniti). En 2016, l'Australie a conclu un contrat de 50 milliards de dollars australiens avec la société française DCNS pour la construction de sous-marins.

Le dialogue et la coopération franco-australiens sur les questions globales se sont fortifiés, au Conseil de Sécurité des Nations Unies (dont l'Australie fut membre en 2013-2014), au G20 et dans le dialogue ASEM (Asie-Europe). La coopération est forte dans la lutte contre le terrorisme, les contrôles d'armements, le maintien de la paix et le Fonds des Nations Unies pour la démocratie.

Leurs relations commerciales ne cessent de croître, avec plus de 600 sociétés françaises implantées en Australie. En 2018, les investissements australiens en France sont de 58,5 milliards de dollars australiens (50 milliards en sens inverse). En 2018-19 le commerce de marchandises vers la France s'élève à 1,5 milliard de dollars (5,7 milliards vers l'Australie) ; les exportations de services australiens en France sont d' 1 milliard de dollars (2,4 milliards en sens inverse). En juin 2018 l'Australie et l'Union européenne ont commencé des négociations pour un accord de libre-échange. Le programme vacances-travail instauré en 2003 a vu plus de 200,000 jeunes Français en Australie, plus de 23 000 en 2017-18.

Les échanges académiques sont en plein essor : 700 projets de coopération scientifique par an ; quelque 440 conventions relient institutions universitaires et de recherche australiennes et françaises. En 2019, 5 230 Français ont étudié en Australie.

L'Ambassade d'Australie à Paris gère le fonds Australie-France pour activités culturelles, soutenant le premier festival de France à Adelaïde en janvier 2018. Marque durable de l'amitié australienne, en 2013 l'Australie a contribué au Musée du Quai Branly en y installant sur le toit une œuvre monumentale de l'artiste aborigène septuagénaire Lena Nyadbi.

89. Alliance franco-australienne de secours

Peter Brown

L'importance pendant la Première Guerre mondiale* du front ouest où quelque 295 000 soldats australiens combattirent, dont 46 000 ne revinrent jamais, ne cesse de croître dans la mémoire nationale. Mais un aspect de la contribution australienne à la guerre reste largement méconnu : l'Alliance franco-australienne de secours (*French-Australian League of Help*).

Cette Alliance fut fondée à Sydney au début de la Grande Guerre pour venir en aide aux nombreuses veuves et orphelins de Flandres, suite à l'invasion allemande. Marie-Thérèse Playoust, épouse de Georges Playoust, grand commerçant de laine* à Sydney et fondateur de la Chambre française de Commerce (1889), en fut la première présidente, et Augustine Soubeiran, professeur de français et éducatrice renommée, la secrétaire. Pour beaucoup, tant Français qu'Australiens, ce fut la prolongation de leur participation commune à l'Alliance française* de Sydney avant la Guerre. S'y associa aussi dès la première heure le Premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, William Arthur Holman, et l'action de l'Alliance se concentra dans cet État.

À l'origine de cette initiative fut un appel lancé par la Croix Rouge française, repris avec enthousiasme par les autorités australiennes et plus largement par le grand public, fait auquel est dû son succès remarquable.

M. Holman, francophile féru, annonça dès décembre 1914 que son gouvernement allait octroyer la somme de 5 000 livres (soit 200 000 dollars d'aujourd'hui) à cette fin.

L'Alliance recruta beaucoup de bénévoles qui travaillaient d'arrache-pied dans des ouvroirs improvisés, à couper, à coudre, et à emballer pour assurer l'envoi bi-hebdomadaire de vêtements en France pendant toute la durée de la guerre. Ces ateliers finissaient par assumer une dimension industrielle pour laquelle il fallait fournir des tissus. À cet effet, le milieu des commerçants de laine* trouva un moyen original de gagner de l'argent : proposer la vente aux enchères d'une balle de laine* qui avait été donnée à l'Alliance. La balle achetée fut immédiatement cédée pour être de nouveau mise en vente, le prix augmentant chaque fois pour réaliser enfin

une somme de 500 livres (20 000 dollars aujourd'hui). Autre opération d'envergure : en 1916, Mlle Soubeiran organisa la *Loaf Fund* (fonds de pain), qui visait le grand public à qui l'on demandait de donner quatre pence, le prix d'un pain (*loaf of bread*).

Les barons de la presse n'étaient pas en reste. Les journaux de la famille Fairfax contribuèrent généreusement : donations de taille et publicités gratuites (Sydney Morning Herald), en vue de la tenue d'une « Journée France » (*France's Day*) le 14 juillet 1917, largement soutenue par le public. Cette campagne fut un énorme succès, réalisant un bénéfice de près de 8 millions de dollars d'aujourd'hui, couronnée par un concert au Tivoli Theatre de Sydney en la présence du Premier ministre Holman.

Mlle Soubeiran fut ensuite envoyée à Paris pour la distribution de ces fonds par le biais d'un Comité, présidé par Maurice Barrès, qui établit des maisons d'accueil à la campagne : Australie (refuge) ; Mimosa (éducation des jeunes filles) ; Waratah (filles atteintes de tuberculose).

Au lendemain de la guerre, l'Alliance continua à fonctionner pour étayer les activités de la Croix Rouge française. Encore une fois, et en dépit des besoins propres de la société australienne, les autorités (Gouverneur-général ; Maire de Sydney) soutinrent l'initiative, et en 1919 s'organisa un deuxième *France's Day*. Celui-ci réalisa un bénéfice équivalent à 480 000 dollars d'aujourd'hui, dont 25 % de contribution du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud.

La dernière réunion du Comité de distribution eut lieu à Paris le 16 octobre 1919, visant des villages des Ardennes, dont Poilcourt, devenu Poilcourt-Sydney en signe de gratitude. La Franco-Australienne Augustine Soubeiran était de nouveau présente. Elle a marqué son époque et la France lui décerna la Légion d'honneur. En 1933 une foule immense assista à ses obsèques dans le centre-ville de Sydney.

En octobre 1918, la Mission du Général Pau, Président de la Croix Rouge française, qui se rendit en Australie pour y relancer l'économie française d'après-guerre, remercia les Australiens pour la contribution faite par l'Alliance. En effet, cette histoire est un des grands moments des relations franco-australiennes et reflète l'étendue et la profondeur des sentiments pro-français en Australie pendant la Première Guerre mondiale*.

90. Relations avec le Royaume-Uni

Ben Wellings

Les liens entre l'Australie et le Royaume-Uni remontent aux origines de l'Australie moderne. C'est le Royaume-Uni qui fonda des colonies pénales dans ce pays habité par des populations indigènes depuis environ 65 000 ans avant l'installation du premier bagne en 1788.

On estime à 162 000 le nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui furent transportés entre 1788 et 1868. Pendant cette période, les six colonies distinctes que le Royaume-Uni avait établies sur le continent australien se transformèrent : de lieu de punitions sévères le pays développa les opportunités foncières et économiques attirant les ressortissants du Royaume-Uni, notamment avec la découverte de l'or, à partir de 1851 en Nouvelle-Galles du Sud. L'impact de cette migration de masse sur les terres et les ressources fut un désastre pour les populations indigènes.

Au cours du XIX^e^ siècle, les six colonies (Nouvelle-Galles du Sud 1788, Tasmanie 1803, Australie-Occidentale 1827, Australie-Méridionale 1834, Victoria 1851, Queensland 1859) étaient distinctes. Le *Commonwealth d'Australie* (Australie fédérale) fut créé le 1er janvier 1901 par une loi du Parlement britannique. Le recours au commerce libre entre les colonies était un moteur sur le plan national. Sur le plan international, ce fut la défense. La Fédération établit une sorte de « nationalisme colonial ». Des liens affectifs avec la Grande-Bretagne furent maintenus par une focalisation sur la race comme base du socle commun impérial.

La Première Guerre mondiale renforça le développement de cette distinction nationale dans un cadre impérial et racial. Le débarquement à Gallipoli au début de la campagne désastreuse des Dardanelles, voué à l'échec, fournit aux Australiens un mythe important d'unité. Les forces australiennes furent engagées de façon importante dans les batailles en France et en Belgique, de même qu'au Moyen-Orient. L'engagement de l'Australie dans l'effort de guerre fut maintenu tout au long de la Guerre, bien que le projet d'imposer la conscription fut rejeté à deux reprises lors des référendums de 1916 et de 1917.

La Deuxième Guerre mondiale fut une période de grandes tensions pour les relations Australie-Royaume-Uni. Surtout la

défaite des forces britannique, australiennes et indiennes à Singapour en 1942 obligea l'Australie à réévaluer ses intérêts stratégiques. Le Premier ministre (travailliste) de l'époque, John Curtin, indiqua que dorénavant l'Australie se tournerait vers les États-Unis, et non plus vers le Royaume-Uni, pour sa sécurité stratégique. Dans les années 1960 cette réorientation entraîna l'Australie dans la guerre du Vietnam.

Il ne faut pas pour autant exagérer l'importance de ce virement vers les États-Unis. Certes, la signature du Traité ANZUS en 1951 lia l'Australie dans une alliance de défense avec les États-Unis, mais la collaboration importante entre l'Australie et le Royaume-Uni s'est poursuivie à trois niveaux importants : le programme australien de migration assistée pour les ressortissants du Royaume-Uni (1948-1983) ; la mise à disposition du Royaume-Uni de terres pour des tests atomiques (1952-1963) ; une série de tournées royales extrêmement populaires (années 1950 et 1960).

Et pourtant dans le même temps l'Australie trouva de nouveaux marchés pour ses produits agricoles en Asie. L'accession du Royaume-Uni au Marché Commun en 1973 accéléra un changement déjà bien amorcé.

Les relations humaines entre les deux pays sont restées étroites, même si les relations commerciales furent altérées par l'adhésion du Royaume-Uni à la Politique Agricole Commune européenne. Les relations entre les deux pays se normalisèrent pendant les années 1990 quand ils se tournèrent vers leurs régions respectives. En 1999, l'Australie organisa un référendum pour déterminer si elle allait devenir une république. Mais l'électorat a voté pour rester une monarchie. Par ailleurs, dès 2003 l'engagement du Royaume-Uni auprès de l'Europe commença à décliner. Le Brexit a de nouveau mis les relations Australie-Royaume-Uni sur le devant de la scène. Avec le retrait du Royaume-Uni de l'UE, tant le gouvernement que les milieux d'affaires australiens voient le Brexit comme une opportunité pour revitaliser les liens commerciaux et diplomatiques.

Après deux siècles de liens étroits, les relations entre les deux pays ont évolué. N'empêche qu'elles restent fortes, basées sur un socle commun : même langue, mêmes valeurs, vision partagée de la place de chaque pays dans le monde.

91. *Commonwealth* des Nations

Carine David

Le *Commonwealth* ou « *Commonwealth* des Nations » – à ne pas confondre avec le « *Commonwealth* d'Australie » qui désigne la Fédération australienne* – est une organisation gouvernementale originale, créée en 1931, composée de 52 États membres dont la plupart sont d'anciennes colonies britanniques (à l'exception du Mozambique et du Rwanda). Il représente aujourd'hui 2,4 milliards d'habitants (dont la moitié d'Indiens), soit près d'un tiers de la population mondiale. 36 des 52 membres n'ont pas le monarque britannique comme chef d'État et 30 d'entre eux sont des républiques.

La mise en place du *Commonwealth* a visé à substituer à l'Empire britannique une communauté de nations incluant le Royaume-Uni, ses colonies, ses protectorats et un groupe d'États : les *dominions* (incluant alors le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Union Sud-Africaine). Bénéficiant du statut de *dominion* depuis le 1er janvier 1901, l'Australie était alors un État membre de l'Empire britannique, doté de sa propre Constitution* mais non totalement souverain, la Grande-Bretagne gardant le contrôle sur la diplomatie, la citoyenneté*, la plus haute instance judiciaire et la Constitution*.

La déclaration de Balfour de 1926 et le statut de Westminster de 1931 ont atténué substantiellement les pouvoirs de la Grande-Bretagne sur les *dominions*. Le gouvernement britannique ne peut plus légiférer pour un *dominion*, sauf à la demande ou avec l'accord de celui-ci. Néanmoins, les *dominions* ne peuvent pas modifier leur Constitution* sans l'accord du Parlement britannique mais peuvent adopter des lois contraires à la législation qui en est issue. L'Australie, comme la Nouvelle-Zélande, ont cependant tardé à ratifier le statut de Westminster car les gouvernements n'en voyaient pas l'utilité L'Australie ratifia finalement le statut de Westminster en 1942, avec effet rétroactif à 1939. Elle ne coupa néanmoins définitivement les liens avec le Parlement britannique qu'avec l'adoption de l'*Australia Act* de 1986.

Le statut de Westminster mit en place une Couronne pour chaque dominion, distincte de la Couronne britannique. Ainsi en est-il

du Royaume d'Australie. La Reine Elizabeth II est le monarque de l'Australie, indépendamment de sa fonction de chef de l'État britannique.

Le *Commonwealth* n'est pas une confédération, il n'est pas régi par une constitution*, des statuts ou un traité, et les États membres n'ont pas d'obligations réciproques : ils sont simplement réunis autour de valeurs, d'institutions et d'expériences partagées et un intérêt économique commun. Les valeurs communes prônées par le *Commonwealth* sont notamment l'égalité, la non-discrimination, la démocratie et la primauté du droit. La déclaration d'Harare (Zimbabwe) de 1992 a introduit la préoccupation environnementale et le développement durable dans les valeurs du *Commonwealth*. L'action du *Commonwealth* est basée sur la consultation entre les membres, à travers des échanges et des réunions. Chaque État membre désigne un représentant, appelé «Haut-commissaire » et une réunion des chefs de gouvernement des États membres a lieu tous les deux ans. L'organisation ne dispose d'aucun pouvoir de nature politique ou économique. Elle peut néanmoins décider de suspendre un membre qui ne respecterait pas les valeurs de l'organisation (ce fut le cas de Fidji après les coups d'État de 2000 et de 2006).

Son budget annuel de 50 millions de livres (60 millions d'euros) est beaucoup plus faible que celui d'autres organisations internationales.

Le chef du *Commonwealth* est la Reine Elizabeth II. Sa fonction est purement symbolique. Le secrétariat du Commonwealth est un organe permanent du Commonwealth et siège à l'Assemblée générale des Nations Unies en tant qu'observateur.

Les relations entre l'Australie, le Royaume-Uni et le *Commonwealth* sont principalement d'ordre économique, bien que celles-ci aient été atténuées avec l'entrée du Royaume-Uni dans l'Union européenne. Depuis le Brexit, le mouvement républicain australien a lancé une campagne « AusExit », consistant à sortir du *Commonwealth*, à supprimer *l'Union Jack* du drapeau australien et à remplacer le monarque britannique par un Président de la République* australien.

92. Relations avec les États-Unis d'Amérique

Hugh White

Les Australiens n'ont pas toujours considéré les États-Unis d'Amérique comme un ami. Au XIX^e^ siècle, alors que les États-Unis et la Grande-Bretagne étaient des rivaux stratégiques, les Australiens, en tant que sujets loyaux de l'Empire britannique, s'inquiétaient de la croissance de la puissance américaine dans le Pacifique sud. Mais au début du XX^e^ siècle, alors que le pouvoir britannique commençait à décliner, les Australiens se tournèrent de plus en plus vers les États-Unis pour qu'ils prennent la place de la Grande-Bretagne comme protectrice de leur pays. En 1942, la Grande-Bretagne fut humiliée par le Japon lors de la chute de Singapour, et les Australiens se tournèrent vers les États-Unis pour les défendre contre les assauts japonais. Depuis, l'Australie reste un de leurs alliés les plus proches et les plus fidèles.

Le partenariat du temps de guerre a été transformé en une alliance à long terme lorsque le traité ANZUS fut signé en 1951 (incluant la Nouvelle-Zélande, avant qu'elle ne se retire dans les années 1980). L'alliance engage l'Australie et les États-Unis à se soutenir stratégiquement dans la région du Pacifique ; ainsi l'Australie envoya des forces pour combattre avec son allié dans la guerre de Corée et au Vietnam.

La guerre du Vietnam a causé de profondes divisions en Australie et des incertitudes sur l'alliance. Après la guerre, dans les années 1970 et 1980, l'Australie a cherché une position plus indépendante, pour asseoir sa propre position en Asie. Mais dans les années 1990, notamment sous le gouvernement conservateur de John Howard, l'alliance s'est fortifiée plus que jamais. De bien des manières, les États-Unis occupent la place que la Grande-Bretagne avait en tant que « grand et puissant ami » de l'Australie.

Leur relation a toujours été beaucoup plus large que l'alliance stratégique, même si celle-ci reste fondamentale. Les États-Unis sont un partenaire commercial et un investisseur majeur en Australie, et de solides liens culturels et éducatifs ont été tissés, facilités par la langue commune.

La réalité de l'engagement pro-américain de l'Australie s'est manifestée en 2003 lorsqu'elle fut l'un des très rares pays à rejoindre l'invasion voulue par le président Bush en Irak. Cependant à la différence des alliés de l'OTAN, il n'y a pas eu jusqu'à récemment de forces de combat américaines basées en Australie et aucun engagement permanent de contribuer aux opérations dirigées par les États-Unis. L'Australie a souvent envoyé des forces dans les opérations dirigées par les États-Unis au Moyen-Orient, mais ces contingents (et leur coût) ont été faibles.

Ainsi l'alliance américaine a été populaire auprès des Australiens parce que peu onéreuse et considérée comme essentielle. Les Australiens ont toujours supposé qu'ils avaient besoin de ce qu'un ancien Premier ministre, sir Robert Menzies, appelait un « grand et puissant ami », parce que leur population et leur économie sont trop petites pour défendre sans aide un si vaste territoire. Même aujourd'hui, les dirigeants politiques australiens de tous bords disent que l'Australie n'a tout simplement pas d'autre choix que de rester un proche allié de l'Amérique.

L'avenir de l'alliance est néanmoins très incertain, à cause de l'essor de la Chine. Elle est devenue de loin le plus grand partenaire commercial de l'Australie, vital pour l'avenir économique de l'Australie. Mais elle est maintenant aussi un rival stratégique majeur pour les États-Unis en Asie. Les dirigeants politiques australiens affirment que leur pays n'a pas à choisir entre ces deux grandes puissances, mais cela devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que la rivalité entre elles s'accroît. L'Australie veut désespérément que les États-Unis d'Amérique restent la première puissance en Asie, mais elle ne veut pas mettre en danger ses relations économiques avec la Chine.

Quoi que fasse l'Australie, il devient de plus en plus probable que l'Amérique se retirera stratégiquement de l'Asie plutôt que d'affronter le pouvoir et l'ambition croissants de la Chine. Cette tendance qui était claire sous la présidence Obama l'est encore plus sous celle de Trump.

Cela signifie que les Australiens pourraient découvrir que leur grand et puissant ami ne sera bientôt plus une puissance stratégique majeure en Asie. Alors l'Australie sera, pour la première fois, isolée en Asie.

93. Relations internationales

Hugh White

Par de nombreux aspects, l'Australie est une puissance occidentale « moyenne », semblable aux puissances telles que les Pays-Bas ou le Canada. Elle soutient activement l'ordre économique libéral global, fait respecter les principes fondamentaux de l'ONU, prône le libre-échange et cherche à agir comme un citoyen international respectable.

Cependant, cette façade est un peu trompeuse. 230 ans après l'installation des colons européens, l'Australie reste un continent à part. Elle constitue une société largement européenne au cœur de l'Océanie et aux confins de l'Asie. Elle se sent séparée de ses voisins démographiquement, culturellement, diplomatiquement et stratégiquement, et rattachée à des pays à l'autre bout du monde par des liens historiques, linguistiques et sentimentaux. Par-dessus tout, l'Australie s'est toujours tournée vers des alliés éloignés – d'abord l'Angleterre, puis les États-Unis – pour se protéger de ce qui a souvent pu paraître comme une région étrangère et menaçante.

La tension résultant de la confrontation entre son histoire et sa géographie* a joué un grand rôle dans la définition australienne de sa propre place dans le monde au cours de sa courte histoire. Mais aujourd'hui, la dynamique de cette tension évolue grâce à trois grandes mutations : économique, démographique et stratégique. Il faut trouver une réponse à une question que l'Australie a longtemps tenté d'éviter : est-elle occidentale ou asiatique ?

La mutation économique vers l'Asie est la première à s'être développée. L'Australie a toujours été une nation commerçante, mais jusqu'aux années 1960 son marché s'orientait en quasi-totalité vers l'Angleterre. Depuis, elle a développé d'importants marchés avec l'Asie du nord, notamment pour ses abondantes ressources en minerais et en énergie. Le Japon devint rapidement le plus gros marché pour l'Australie avant d'être dépassé par la Chine. Celle-ci constitue à elle seule près de 30 % des exportations australiennes ; l'Asie tout entière : 60 %. Ces chiffres augmentent rapidement avec la croissance des marchés asiatiques au niveau mondial, et plus spécifiquement de celui de la Chine.

La mutation démographique vers l'Asie a lentement évolué à partir des années 1960 avec l'abandon de la politique de «l'Australie blanche » et l'ouverture des frontières aux immigrants venus d'Asie et du reste du monde. Ces dernières années, la proportion de migrants d'Asie a considérablement augmenté, 20 % d'entre eux arrivant d'Inde et 15 % de Chine, et bien plus venant d'autres régions d'Asie. Le niveau général du programme d'immigration* australienne – 190 000 en 2015/2016 – signifie que l'Australie est rapidement en train de devenir un pays plus asiatique que par le passé, ce qui peut être attesté dans les rues des grandes villes* australiennes.

La mutation stratégique est bien plus récente, mais constitue sans doute la plus significative sur la durée. Depuis l'installation européenne sur le continent, les Australiens se sont appuyés sur une puissance mondiale anglo-saxonne – d'abord l'Angleterre, puis les États-Unis. Cette protection anglo-saxonne a souvent été considérée comme acquise, particulièrement après l'émergence des États-Unis en tant qu' « hyperpuissance » mondiale après la guerre froide.

Aujourd'hui, alors que la Chine gagne en puissance, la domination régionale américaine est moindre. Au contraire, il apparaît de plus en plus clairement que la Chine égalera la puissance et l'influence américaine, et peut-être même prendra sa place. Ainsi, l'Australie se trouvera pour la première fois dans une Asie dépourvue de la domination stratégique anglo-saxonne, et potentiellement au cœur de la sphère d'influence chinoise. L'Australie doit en conséquence apprendre à travailler et cohabiter avec l'Asie tout en ayant un support moindre de la part d'alliés anglophones partageant la même vision.

Ces trois éléments semblent accélérer le processus selon lequel l'Australie verra ses racines occidentales faiblir, et ses liens avec l'Asie se renforcer. Ce processus ne sera ni facile ni indolore, particulièrement pour les institutions et les valeurs politiques. Mais les Australiens ont-ils réellement le choix ? Bien entendu, cela ne signifie pas qu'ils perdront complètement leur connexion avec l'Europe. Les multitudes de liens personnels, culturels, économiques et historiques, non seulement avec l'Angleterre mais également avec le reste de l'Europe, resteront forts. Néanmoins, ils deviendront de moins en moins à même de définir l'Australie et sa place dans le monde.

94. Relations régionales (avec les pays de la zone Pacifique)

Cécilia Madeleine

L'Australie est engagée au sein du Pacifique tant par des échanges diplomatiques que commerciaux et d'aide au développement. Elle veut y figurer comme la grande puissance régionale. Les partenariats d'aujourd'hui avec la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et la France sont l'héritage de la Seconde Guerre mondiale* et du jeu des alliances durant la guerre froide.

Aux côtés des États-Unis (présents dans le Pacifique par leur côte occidentale, l'Alaska, Hawaï, Guam, les Îles Mariannes du Nord, les Samoa américaines…), la France est un allié de poids. L'Australie maintient des liens étroits avec les collectivités françaises d'Océanie, particulièrement en matière d'échanges économiques, culturels ou de coopération militaire. Elle a par ailleurs soutenu les candidatures de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie Française au statut de membre à part entière du Forum des îles du Pacifique (FIP), qu'elles ont obtenu en 2016.

L'influence de l'Australie s'étend sur les États insulaires. Elle est membre fondateur des principales organisations régionales que sont le FIP, la Communauté du Pacifique et le Programme Régional Océanien pour l'Environnement.

L'édition 2016 de son Livre blanc sur la Défense souligne que « la stabilisation de la zone, le renforcement de la confiance mutuelle entre les États, et la formation d'une architecture régionale » constituent des objectifs stratégiques principaux. À ce titre, l'Australie entretient des relations de défense étroites avec les puissances régionales (ex : l'accord multilatéral FRANZ avec la France et la Nouvelle-Zélande en 1992) afin de renforcer la coopération mutuelle et l'assistance en cas de catastrophe naturelle dans le Pacifique sud. Elle joue également un rôle sécuritaire auprès des petits États insulaires, qui s'illustre par la contribution massive à la Mission Régionale d'Assistance aux Îles Salomon (RAMSI), initiée par le FIP en 2003 sur demande du gouvernement salomonais, en vue de rétablir l'ordre et la sécurité.

Par son budget d'aide au développement, l'Australie est le principal bailleur de fonds des États insulaires du Pacifique, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Timor-Leste. Cette aide permet la construction d'infrastructures, soutient l'éducation et la santé, renforce les institutions régionales.

Si cette assistance est essentielle pour les États insulaires, elle pèse dans l'économie australienne, qui a par ailleurs largement réduit ses financements (à l'exception de la PNG), au point qu'ils sont au plus bas depuis 1974. Lors du Sommet 2017 des dirigeants du FIP, le Premier ministre Turnbull a annoncé plusieurs mesures visant à consolider l'engagement régional, dont un budget d'aide au développement d'1,1 milliard de dollars sur la période 2017-2018 et la mise en place de visas de travail privilégiés. Ces mesures, positives pour les petits États, contribuent aussi à l'économie australienne face à une pénurie de main-d'œuvre, notamment dans le secteur agricole.

Les relations commerciales de l'Australie avec ses voisins peuvent s'illustrer par les accords SPARTECA (*South Pacific Regional Trade and Economic Cooperation Agreement*), conclus en 1981 et exemptant de droits de douane les 22 États et Territoires du Pacifique sud. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et huit États du Pacifique insulaire ont également signé en avril 2017 l'accord de libre-échange régional PACER Plus (*Pacific Agreement on Closer Economic Relations Plus*).

Les relations de l'Australie avec ses voisins sont inégales et variables. Ainsi les Fidji, sanctionnées et critiquées après le coup d'État militaire de 2006, ont développé des relations avec des acteurs extra-régionaux (Chine, Russie, etc.) et initié, en alternative au FIP, le *Pacific Islands Development Forum*, dans lequel l'Australie n'est pas invitée.

En outre, Canberra est parfois assimilée à la « coalition des égoïstes » du fait de sa tiédeur dans la lutte contre les changements climatiques, dont les États insulaires subissent durement les conséquences. Plus encore, le traitement des migrants clandestins, retenus dans des centres *off-shore* (extra-territoriaux) et interdits d'entrée en Australie, est considéré comme contraire aux droits de l'homme*. Enfin, si l'Australie est une nation du Pacifique sud, elle appartient également à la grande région Indo-Asie-Pacifique. Elle s'inquiète de l'influence grandissante en Océanie de la Chine, qui est devenue son premier partenaire commercial.

95. Relations avec la Nouvelle-Zélande

Michael McKinley

Comprendre les relations entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande revient à reconnaître à la fois leurs affinités et leurs antagonismes. Les premières sont bien connues : la langue anglaise, les invasions anglo-celtes du XVIII[e] siècle, un monarque chef d'État, une politique fondée sur les élections et un gouvernement de cabinet suivant le modèle de Westminster. Dans les deux pays, mais plus en Australie qu'en Nouvelle-Zélande, on fait remonter la naissance du pays à un événement devenu mythique – les débarquements manqués sur la péninsule de Gallipoli* en 1915 par les corps d'armée conjoints (ANZAC*).

Depuis cette date, le récit historique dominant évoque une identité remarquable qui fait preuve de capacités et d'intérêts en matière de conflits – de la Première Guerre mondiale* jusqu'à la guerre du Vietnam. En 1983, l'Australie et la Nouvelle-Zélande proclamaient l'unicité de l'entité stratégique que constituent les deux pays ; de même ils mettaient sur pied un régime global de libre-échange (ANZCERTA) avec l'objectif ultime de constituer un marché unique. Les traversées de la mer de Tasman se font sans visa : 518 000 Néo-Zélandais vivent en Australie et 63 000 Australiens en Nouvelle-Zélande.

Si en matière de culture et d'appartenance ethnique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont majoritairement européennes, elles constituent des États-Nations d'Asie-Pacifique. Le monde environnant est perçu comme étant menaçant, un protecteur est indispensable et les deux pays l'obtiennent au moyen d'une alliance.

Sur le plan géographique, l'Australie fait partie de l'Asie : si environ 2 000 km de mer de Tasman la séparent de la Nouvelle-Zélande, la distance entre Bamaga sur le Cap York et la Papouasie occidentale (l'ancien Irian Jaya) n'est que d'environ 250 km, représentés par le détroit de Torrès ; la côte nord-ouest de l'Australie est plus proche de la mer de Chine méridionale et du Vietnam qu'elle ne l'est de la mer de Tasman. Broome, dans le nord-ouest australien, est à égale distance de Canberra, Bangkok et Manille et plus proche de Djakarta, Singapour et Kuala Lumpur qu'elle ne l'est de Canberra. Toutefois, dans le domaine culturel et

social, l'Australie et la Nouvelle-Zélande font preuve de circonspection quand il s'agit d'intégrer l'Asie, mais il est probable que cette attitude sera impossible à maintenir à l'avenir, étant donné que les deux pays ont des populations asiatiques en augmentation sensible.

Sur le plan économique, l'Australie est le 14e pays par ordre d'importance, la Nouvelle-Zélande le 53e. Le PIB australien par habitant dépasse les 59 000 dollars US américains, celui de Nouvelle-Zélande est de 39 000. La domination dans ce domaine est fondée principalement sur le fait que la Chine est le partenaire commercial le plus important de l'Australie. Pour la Nouvelle-Zélande, c'est l'Australie qui est le partenaire le plus important, suivie par la Chine.

En matière de démographie*, la population australienne d'environ 25 millions d'habitants est cinq fois plus grande que celle de la Nouvelle-Zélande mais occupe un continent dont la superficie n'est que légèrement plus petite que celle des États-Unis continentaux, ce qui provoque un sentiment de vulnérabilité. La Nouvelle-Zélande, où la population est à environ 22 % maori ou océanienne, et qui a la ville polynésienne la plus grande du monde, Auckland, comprend cette inquiétude mais ne la partage pas.

Sur le plan international, l'Australie, consciente de sa taille et de ses richesses en ressources naturelles, fait face à deux réalités opposées : la Chine lui procure sa prospérité économique mais est en concurrence avec les États-Unis, qui théoriquement assurent sa sécurité. La diplomatie de la Nouvelle-Zélande, quant à elle, essaie de tirer profit de ses atouts en se tournant vers le sud-ouest du Pacifique.

L'Australie voit l'alliance avec les États-Unis comme un quasi-dogme exigeant des professions de foi et des dévotions – la guerre mondiale contre le terrorisme et le consensus de Washington en étant les illustrations les plus importantes – alors que la Nouvelle-Zélande a tendance à fournir un soutien *a minima*. À certains moments, elle a même poursuivi une politique que cette alliance a en abomination, l'attitude anti-nucléaire affichée en 1984 qui excluait l'accès des navires américains aux ports néo-zélandais en étant un exemple frappant. La relation qui se dessine entre les deux pays est celle d'étrangers étroitement apparentés.

96. Organisation des Nations Unies

Laurent Sermet

L'Australie fait partie des 50 États membres fondateurs de l'ONU qui négocièrent et signèrent la Charte le 26 juin 1945. À ce titre, elle revendique l'adoption de l'article 56, qualifié de « promesse australienne ». Celle-ci vise l'engagement des États, à titre « individuel et collectif », d'atteindre les buts fixés par l'article 55 : le relèvement des niveaux de vie ; la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social et sanitaire ; le respect effectif des droits de l'homme*. Il est vrai qu'en tant que Président de l'Assemblée générale (1948-49), l'Australien H. V. Evatt fut l'un des auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme*.

L'engagement de l'Australie est visible en matière de maintien de la paix et de la sécurité. Elle fut le premier État à présider le Conseil de Sécurité en 1946 et, depuis, elle a déployé quelque 65 000 personnels dans plus de 50 opérations onusiennes, de maintien de la paix ou opérations de sécurité (respectivement sous les chapitres VI ou VII de la Charte). Des personnels militaires, de police ou des civils australiens ont servi sous bannière onusienne en Corée, au Cambodge, au Koweit, en Somalie, en Sierra-Leone. En Afghanistan, l'Australie a été le plus important contributeur, hors forces de l'OTAN. Au Moyen-Orient et à Chypre les personnels australiens sont présents depuis 1956 et 1964.

Surtout, l'Australie a endossé un rôle de leadership régional en matière de paix et de sécurité sur l'île sécessionniste de Bougainville (opération infructueuse Lagoon en 1994 et opérations Bel Isi I et II en 1997 et 1998) et aux Îles Salomon (opération RAMSI en 2003). Ces opérations ont été faites sans mandat onusien mais à la demande des États concernés. Ce furent des opérations mixtes, militaires et civiles, sans recours à la force et de composition internationale, dont des forces néo-zélandaises. La présence australienne au Timor-Leste, dans le contexte d'accession à l'indépendance, s'est en revanche faite dans le cadre de mandats du Conseil de sécurité. Alors qu'en 1999, l'Indonésie et le Portugal s'accordaient pour confier au Secrétaire général l'organisation d'un référendum portant sur un statut d'autonomie renforcée au sein de l'Indonésie, la MINUTO (Mission d'appui des Nations

Unies au Timor oriental) fut créée avec des forces notamment australiennes. Le choix de l'autonomie interne étant rejeté massivement, une force multinationale fut déployée - Rés. 1264 (1999) - avec mandat de rétablir la paix et la sécurité et assurer la protection de la MINUTO. Son commandement unifié fut confié à l'Australie. Cette force fut remplacée rapidement par une autre opération décidée par le Conseil de sécurité (ATNUTO, Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental/Rés. 1272 (1999)). Celle-ci se présente comme une opération intégrée et multidimensionnelle de maintien de la paix, dédiée à la mise en place d'une administration de transition. L'Australie y participa sans en avoir le commandement. L'indépendance eut lieu en 2002.

Au Conseil de Sécurité, elle est un membre non permanent, exerçant un mandat de deux années sous réserve de l'aval électif de l'Assemblée générale. Élue à cinq reprises, le dernier terme remontant à 2013-2014, elle peut être qualifiée de « puissance sécuritaire moyenne », équivalente à celle de l'Allemagne, de la Belgique, du Chili, qui y ont également siégé à cinq reprises. Elle ambitionne de candidater pour l'exercice 2029-2030.

Dans le cadre de la politique onusienne de décolonisation, l'Australie a intégré les îles Cocos (618 habitants) à l'État en 1984 et a administré trois Territoires sous tutelle : Nauru, la Nouvelle-Guinée, la Papouasie, devenues respectivement indépendantes en 1968 et 1975.

Le désarmement nucléaire est une des préoccupations diplomatiques transversales de l'Australie portées à l'Assemblée, à la conférence des États parties du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (initiative nippo-australienne de 2010), et à la Cour internationale de justice (pérénisation des essais nucléaires français atmosphériques dans le Pacifique sud en 1974).

L'Australie est membre du Conseil économique et social de l'ONU jusqu'à fin 2018. Seul le secrétariat général lui a échappé jusqu'ici.

Chapitre 10
Nouvelle-Calédonie

Relations avec la France

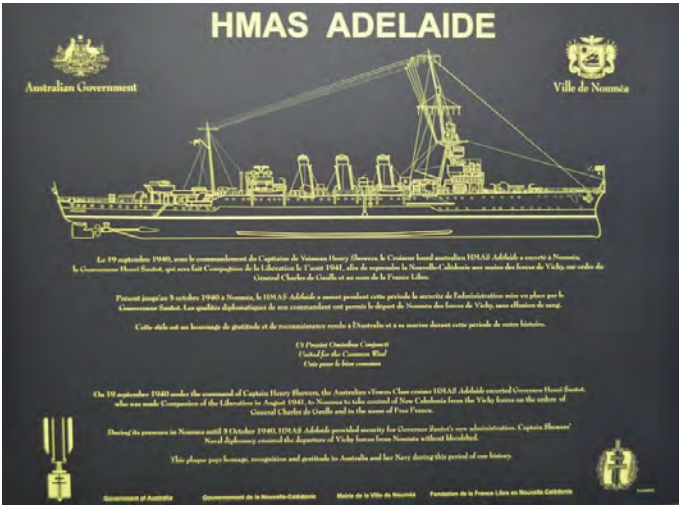

Illustration 43. Plaque commémorative
de l'intervention australienne en Nouvelle-Calédonie en septembre 1940
à la gare maritime de Nouméa inaugurée en 2017.
Crédit : Consulat général d'Australie à Nouméa

Texte français de la stèle commémorative HMAS ADELAIDE

*HMAS : *His Majesty's Australian Ship* (Navire australien de Sa Majesté)

Le 19 septembre 1940, sous le commandement du Capitaine de Vaisseau Henry Showers, le croiseur lourd australien HMAS Adelaide a escorté à Nouméa le gouverneur Henri Sautot, qui sera fait compagnon de la Libération le 1er août 1941, afin de reprendre la Nouvelle-Calédonie aux mains des forces de Vichy, sur ordre du général Charles de Gaulle et au nom de la France libre.

Présent jusqu'au 5 octobre 1940 à Nouméa, le HMAS Adelaide a assuré pendant cette période la sécurité de l'administration mise en place par le gouverneur Sautot. Les qualités diplomatiques de son commandant ont permis le départ de Nouméa des forces de Vichy sans effusion de sang.

Cette stèle est un hommage de gratitude et de reconnaissance rendus à l'Australie et à sa marine durant cette période de notre histoire.

Ut Prosint Omnibus Conjuncti
United for the Common Weal
Unis pour le bien commun

Gouvernement of Australia
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Mairie de la Ville de Nouméa
Fondation de la France Libre en Nouvelle-Calédonie

97. Première Guerre mondiale

Participation des sujets britanniques néo-calédoniens et néo-hébridais dans l'armée australienne

Sylvette Boubin-Boyer

Dans la seconde partie du XIX[e] siècle, des sujets britanniques résidant en Australie s'installèrent dans les territoires français comme négociants ou ouvriers. Leurs enfants nés en Nouvelle-Calédonie ou aux Nouvelles-Hébrides gardèrent généralement leur nationalité d'origine.

En 1914, le départ des volontaires vers Sydney fut facilité par le consul australien à Nouméa et par le Commissaire-Résident britannique de Port-Vila. En Australie, la conscription n'existait pas alors que la mobilisation était obligatoire pour les citoyens français entre 18 et 45 ans où qu'ils se trouvassent. La Grande-Bretagne autorisa l'engagement de ressortissants de l'empire britannique, quelle que fut leur origine. Des étrangers en Océanie française – Italiens, Japonais et des expatriés allemands (*Heimatlosen*) – s'engagèrent dans la Légion étrangère à Nouméa, d'autres dans le corps expéditionnaire britannique à Sydney.

Le 31 juillet 1914, Andrew Fisher, leader de l'opposition qui allait devenir Premier ministre de l'Australie lors des élections de septembre, promit le soutien de l'Australie « jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier shilling » et la création d'une armée nouvelle. Une instruction militaire poussée fut alors donnée aux engagés avant leur départ. Durant huit mois, ils se formèrent au maniement des armes, aux techniques de combat et au creusement des tranchées. La discipline, l'entraînement physique et le respect de l'uniforme furent fermement inculqués. Puis les soldats rejoignirent un bataillon où ils se perfectionnèrent dans leur spécialité (artillerie, sapeurs, etc.).

Les différents centres d'archives militaires d'Australie fournissent des données certaines pour neuf sujets britanniques nés de parents établis en Océanie française qui se portèrent volontaires. Huit autres volontaires peuvent être ajoutés avec une quasi-certitude, grâce aux archives françaises et aux témoignages des familles, en dépit de l'absence d'archives du consulat britannique à Nouméa. Ils s'enrôlèrent à Sydney, d'abord dans l'AIF (*Australian Imperial Force*) créée en août 1914, puis dans

l'ANZAC* (*Australian and New Zealand Army Corps*) formé en octobre 1914.

Les engagés britanniques néo-calédoniens et néo-hébridais avaient entre dix-huit et trente-six ans. L'engagement de l'un d'entre eux résultait de sa rencontre avec les mobilisés calédoniens en escale à Sydney en avril 1915. Il est devenu interprète en Picardie. Un médecin missionnaire protestant de Tanna (Nouvelles-Hébrides) partit accompagné de son domestique. Le parcours d'un « indigène » de Nouvelle-Calédonie installé en Australie, se disant « roi » de Maré (Loyauté), entra dans la légende à plus d'un titre. Plusieurs de ces soldats combattirent successivement sur les fronts d'Orient et de France. Un fut tué à Gallipoli*, deux dans la Somme, un autre en Flandres. Un autre soldat a été prisonnier des Allemands à Münster (Allemagne) et un fut porté disparu. Deux soldats rentrèrent handicapés. L'un d'entre eux a reçu la Croix de guerre. Le nom de quatre de ces soldats morts au champ d'honneur figure sur le monument aux morts de la Grande Guerre à Nouméa.

Le 25 avril 1915, les troupes de l'ANZAC* débarquèrent sur un promontoire étroit des Dardanelles. Des dizaines de milliers de soldats tombèrent entre avril 1915 et janvier 1916. L'avènement des nations australasiennes est réputé « né sur les pentes de Gallipoli* ». En Nouvelle-Calédonie, les cérémonies du centenaire de 2015 ont été empreintes d'une grande émotion et d'une solennité exceptionnelle, associant les consuls généraux d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Vanuatu aux autorités néo-calédoniennes et de l'État français.

Cependant, depuis quelques années la notion d'héroïsme océanien se renouvelle et s'élargit. Le nom mythique et fondateur de Gallipoli* est désormais associé aux noms de villages français et belge : Fromelles (Nord, 1916), Pozières (Somme, 1914-1918), Bullecourt (Pas-de-Calais, 1917), Passchendaele (Belgique, 1917), Villers-Bretonneux (Somme, 1918). Ce dernier, qui est depuis 1938 le site d'un mémorial national australien, est doté, dès le 24 avril 2018, d'un nouveau Centre interprétatif financé par l'Australie (100 millions de dollars). Cette date hautement symbolique commémore le centenaire de l'attaque par les forces australiennes qui libérèrent le village de Villers-Bretonneux (Somme) le lendemain, Anzac Day.

Néo-Calédoniens et Néo-Hébridais qui ont combattu dans l'Australian Imperial Force (ANZAC) en 1914-1918

Les noms en gras sont inscrits sur le monument aux morts de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides, à Nouméa

Amourin Léon Octave

3e bataillon d'infanterie, *Australian Imperial Force*, embarqua à Sydney le 9 août 1915.

Baudœuf Charles

13e bataillon d'infanterie, *Australian Imperial Force*, porté disparu le 11 avril 1917 (fait prisonnier de guerre à Münster, Allemagne, le 23 mai 2017).

Carter Douglas

Cloos Charles Richard

1er bataillon pionnier, *Australian Imperial Force*, mort le 17 août 1916 dans la Somme, enterré à Villers-Bretonneux.

Gaertner Charles

Jean Greer

Willy James Hubbard

Charles Albert

18e bataillon d'infanterie, *Australian Imperial Force*, tué le 22 août 1915 à Gallipoli (front d'Orient).

Jambon Louis Élie

1er bataillon d'infanterie, *Australian Imperial Force*, tué en juillet 1916 à Pozières (Somme).

Johnston Karl

Martin Frederick James

1er bataillon d'infanterie, *Australian Imperial Force*, embarqua à Sydney, le 1er avril 1916.

Nicholson J. Campbell (Nouvelles-Hébrides)

Robertson William (Nouvelles-Hébrides)

Schmidt Léopold Ernest

Tindale dit Gurmes

John Edmond Wallace

décédé le 23 mai 1917 en Flandres des suites de ses blessures ; enterré au cimetière Trois Arbres

« *Commonwealth War Graves* », Steenwerck, Nord-Pas-de Calais.

Watriama William Jacob (Kanak de Maré)

18e bataillon, *Australian Imperial Force*, s'enrôla le 15 décembre 1915, embarqua à Sydney le 5 juin 1915, rentra en Australie le 27 mai 1917.

(Document établi par Sylvette Boubin-Boyer avec l'assistance de Peter Brown pour des sources militaires australiennes)

Illustration 44. ANZAC Australiens
du « *10e Field Corps Engineers* ».
Crédit : Collection Ronald Martin

98. Consulat général d'Australie à Nouméa

Consulat général d'Autralie à Nouméa

Le Consulat général d'Australie à Nouméa tient une place spéciale au sein du réseau de missions diplomatiques australiennes car il est son quatrième plus ancien poste à avoir été ouvert dans le monde après Londres, Washington et Ottawa.

Établi en août 1940 comme bureau de représentation du Gouvernement australien par Bertram Ballard, premier « Représentant officiel » de l'Australie, la fonction initiale de la mission diplomatique s'est vu encadrée par le début de la Seconde Guerre mondiale* et la capitulation de la France métropolitaine deux mois plus tôt.

Ainsi que l'indiquait le 6 août 1940 le ministre australien des Affaires extérieures de l'époque à la Chambre des Représentants australiens, le Gouvernement australien envoyait Ballard à Nouméa pour « assurer un contact régulier avec l'Administration en Nouvelle-Calédonie en vue du maintien des relations économiques et aider la Nouvelle-Calédonie à poursuivre la guerre ».

Ces mots cachaient le dilemme stratégique auquel Ballard eut à faire face et qui visait à encourager l'Administration pro-Vichy à Nouméa à soutenir l'effort de guerre des alliés. Ce dilemme fut résolu par le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre, l'arrivée à Nouméa du Gouverneur Henri Sautot à bord du HMAS Adelaide, navire militaire australien, et la prise de pouvoir de Sautot le 19 septembre 1940. Très peu de missions diplomatiques australiennes ont été témoins actifs d'évènements historiques si importants lors de leur ouverture.

Dans la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui, le Consulat général est la plus grande et la plus ancienne des quatre missions diplomatiques permanentes établies à Nouméa – les autres missions étant celles de Nouvelle-Zélande, d'Indonésie et de Vanuatu. La mission représente tous les ministères et services du Gouvernement australien ; mais son personnel diplomatique, qui bénéficie également de l'aide précieuse d'employés locaux, se compose entièrement de fonctionnaires du Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce extérieur (DFAT).

Outre la Nouvelle-Calédonie, le Consulat général est également accrédité en Polynésie française et à Wallis et Futuna, les personnels du consulat assurant une veille consulaire et maintenant des contacts réguliers et des visites dans ces collectivités. Le Consul général est également le Représentant de l'Australie auprès de la Communauté du Pacifique (CPS) basée à Nouméa.

Dans ce cadre, le Consulat général remplit un certain nombre de fonctions, dont :

- l'amélioration des relations entre les services du Gouvernement australien et les services de l'État français ainsi que des autorités locales dans les trois collectivités françaises du Pacifique – ce qui implique des discussions, liaisons et négociations régulières sur les questions d'intérêt commun, ainsi que le soutien aux visites gouvernementales de haut-niveau ;

- le soutien aux relations d'affaires et d'investissements entre l'Australie et ces collectivités – ceci avec une attention particulière aux exportations de produits et services australiens vers ces collectivités, et aux investissements étrangers vers l'Australie ; la coopération avec les établissements culturels et de formation afin de soutenir les liens personnels tissés entre l'Australie et ces collectivités ;

- la gestion d'un programme de coopération à Wallis et Futuna ;

- la fourniture de services consulaires aux Australiens et également aux Canadiens en difficulté – ce qui constitue une partie de plus en plus importante de son travail en Nouvelle-Calédonie en raison de la croissance soutenue du tourisme* de croisière en provenance d'Australie ;

- la fourniture de services de passeports aux Australiens ;

- et la gestion de la relation stratégique de l'Australie avec la CPS.

De par les développements importants en matière d'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et de Wallis et Futuna, les relations stratégiques toujours plus étroites entre l'Australie et la France, les défis toujours plus nombreux dans le Pacifique où la CPS effectue un important travail de développement, et le volume croissant de travail consulaire, le Consulat général d'Australie à Nouméa est une mission très occupée. Mais il est bon d'être occupé.

99. Influences australiennes en Nouvelle-Calédonie

Jean-Christophe Gay

La Nouvelle-Calédonie, le plus australien des territoires français…

À moins de 1 500 km des côtes de la Nouvelle-Calédonie, l'Australie est la principale destination des Néo-Calédoniens. Ils apprécient la Gold Coast et y investissent dans l'immobilier. L'inverse n'est pas vrai, mais les paquebots de croisière australiens qui fréquentent la Nouvelle-Calédonie sont de plus en plus nombreux et imposants.

Les relations de la Nouvelle-Calédonie avec l'Australie sont antérieures à la prise de possession française (1853), ce qui explique l'importance des emprunts à l'australien dans le français de Nouvelle-Calédonie, notamment dans le domaine de l'élevage, où le vocabulaire australien s'est imposé. Le domaine du propriétaire-éleveur est appelé *station*. Le *stock* désigne le troupeau. Le *stockyard* est l'enclos à bétail : le carré où l'on rassemble les animaux. Le *paddock* est la petite parcelle près de la station. Le *run* est formée des grandes parcelles de l'exploitation. Le *stockman* est l'éleveur et le *stockwhip* son fouet. Quant au *creek*, c'est le nom qu'on donne à un petit cours d'eau sur la Grande Terre. Dans la vie de tous les jours, pour se dire « Au revoir » on se lance un « *Tata* ! », terme venant de l'anglais populaire courant en Australie au XIX^{e} siècle.

À partir des années 1820, des marins et aventuriers anglo-saxons sont venus s'installer en Nouvelle-Calédonie, prenant femmes*, fondant les premières familles métisses et organisant les échanges entre les Kanak et les navires. James Paddon (1812-1861) faisait partie de ces commerçants (*traders*) à l'origine de comptoirs, exploitant le santal, la nacre, l'huile de coco…, ce qui explique que lorsque l'amiral Febvrier-Despointes prit possession de la Nouvelle-Calédonie en 1853, on parlait autant l'anglais que le français à Port-de-France et des familles d'Australiens immigraient. Inversement, les colons français trouvaient leurs épouses en Australie. Un autre courant migratoire se mit en place en Nouvelle-Calédonie avec l'enrôlement de

Loyaltiens pour les plantations de canne à sucre du Queensland (Kanakas*).

Les deux territoires ont en commun la richesse de leur sous-sol. Quand les ruées vers l'or* en Australie s'essoufflèrent, on est venu tenter sa chance en Nouvelle-Calédonie. En 1870, des chercheurs d'or australiens en découvrirent au nord de la Grande Terre dans un lieu qu'ils rebaptisèrent Fern-Hill (Ouégoa). La découverte du nickel en 1864 fit monter la fièvre et des prospecteurs australiens se lancèrent rapidement dans cette exploitation. Angkar et Higginson venus d'Australie se partagèrent le domaine minier. Higginson fut un des cofondateurs de la Société Le Nickel (SLN). Les appuis financiers, l'arrivée de mineurs, de matériels et de charbon d'Australie ont été essentiels. Le rôle de l'Australie reste aujourd'hui important dans l'activité minière avec en permanence la venue d'experts australiens et le rôle des intérêts australiens dans les grands projets miniers et métallurgiques récents.

Sur le plan institutionnel, la France et l'Australie ont des liens étroits. La Nouvelle-Calédonie a accueilli pendant la Seconde Guerre mondiale* des dizaines de milliers de soldats venus non seulement des États-Unis mais aussi d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Les Australiens faisaient partie de la *Robin Force* de défense de la Nouvelle-Calédonie. L'influence australienne s'est renforcée sur le parler calédonien : le bus se prononce à l'anglaise; on ne parle pas de glace mais *d'ice cream*, de *carport* (abri pour les véhicules) ; et le *drive-in*, cinéma de plein air où l'on assiste aux films en restant dans sa voiture a enchanté des générations de Nouméens : après avoir été interrompu, il va être rétabli.

Les relations bilatérales entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie ont débuté en 1940 par l'installation d'un consulat australien à Nouméa. Elles ont connu des phases de crise, lors des « événements », avec l'expulsion du consul australien en janvier 1987, le gouvernement français estimant que l'Australie était trop pro-indépendantiste, notamment après le vote à l'ONU en 1986 en faveur de la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser. La situation aujourd'hui est bien apaisée. En 2015, 1 681 Néo-Calédoniens ont fait l'objet d'évacuations sanitaires vers l'Australie pour y être soignés et de nombreux jeunes y suivent leurs études supérieures. En 1992, les accords FRANZ (FR pour France, A pour Australie et NZ pour Nouvelle-Zélande) permettent de venir rapidement en aide aux

pays du Pacifique victimes de catastrophes naturelles, en mettant en commun leurs moyens civils et militaires.

100. La relation bilatérale Nouvelle-Calédonie-Australie

Yves Lafoy (PhD)

Les relations entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie relèvent d'un rapport « Nord-Nord », fondé sur un dialogue politique de qualité et sur une coopération multisectorielle riche et multiple. Collectivité française du Pacifique au positionnement géographique central et dotée d'une Zone économique exclusive de près de 1,4 millions de km², la Nouvelle-Calédonie présente un intérêt stratégique pour l'Australie, puissance de la grande région Asie-Pacifique. Compte tenu de son histoire contemporaine et de son évolution institutionnelle, la Nouvelle-Calédonie revêt pour le gouvernement australien un enjeu de stabilité régionale important.

En 1940, durant la Seconde Guerre mondiale, Nouméa a été, après Londres, Washington et Ottawa, la quatrième représentation diplomatique établie par l'Australie. Dans un passé moins lointain, depuis 2015, le gouvernement australien a transféré à Nouméa (depuis Fidji) sa représentation permanente auprès de la Communauté du Pacifique (CPS), plus grande organisation intergouvernementale de la région, démontrant ainsi son attachement au positionnement de cette organisation à Nouméa.

L'anniversaire des 80 ans de présence diplomatique australienne en Nouvelle-Calédonie a été célébré le 6 août 2020 au musée de la Seconde guerre mondiale à Nouméa.

1. Un important dialogue politique

L'intérêt porté par la Nouvelle-Calédonie à l'Australie s'est traduit par la signature, en 2002, d'une Déclaration d'intention portant sur les échanges commerciaux et les relations économiques. Depuis, le dialogue politique qui n'a cessé de s'intensifier, s'est concrétisé dès 2010 par le soutien de l'Australie à la candidature de la Nouvelle-Calédonie au statut de membre à part entière du Forum des Îles du Pacifique (FIP). Cette candidature aboutit le 10 septembre 2016 à Pohnpei, lors du 47ème Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements du FIP. En octobre 2016, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a conduit une mission de diplomatie économique en Australie, accompagné du vice-président du gouvernement et du haut-commissaire de la République française.

La visite à Sydney du président de la République (mai 2018), à laquelle était associé le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, a permis de raviver l'intérêt des autorités australiennes pour la Nouvelle-Calédonie, notamment suite à l'annonce de la stratégie « *Pacific Step-Up* » visant à rehausser l'engagement de l'Australie dans le Pacifique (« Livre Blanc » sur la politique étrangère australienne, 2017), à travers quatre approches (Piliers) : diplomatie, économie, sécurité régionale, liens entre personnes.

Le 14 janvier 2019, la nomination du premier *Délégué* pour la Nouvelle-Calédonie en Australie, affecté au sein de l'ambassade de France à Canberra, a témoigné de la volonté politique de la Nouvelle-Calédonie de renforcer ses liens avec l'Australie. Cette nomination accompagne le déploiement de quatre autres délégués dans les postes diplomatiques de l'État dans la région (Australie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Papouasie Nouvelle-Guinée et Vanuatu), illustrant la volonté d'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie. Le déploiement de ce réseau constitue le pendant du premier pilier de la stratégie australienne *« Pacific Step-Up »*, celui de la diplomatie.

En décembre 2019, Sonia Backès, présidente de la province Sud de la Nouvelle-Calédonie et Christopher Gygès, porte-parole et membre du gouvernement, se sont rendus en Australie pour y rencontrer des investisseurs australiens potentiels.

2. Une coopération bilatérale riche et diversifiée

Illustrée par ces visites en Australie, qui avaient permis de présenter les avantages comparatifs de la Nouvelle-Calédonie, la relation bilatérale est particulièrement dynamique. Elle intéresse les domaines de l'économie (mines, tourisme, normes, biosécurité, agriculture), de l'éducation et de la formation, de la coopération universitaire, de la recherche et de l'innovation, de la santé, et de la défense (compétence exercée par l'État). Les dix principaux domaines de coopération d'intérêt mutuel sont détaillés ci-dessous, certains représentant les pendants des quatre piliers de la Stratégie *Pacific Step-Up*.

a) **En matière économique**, le **second pilier de la stratégie « *Pacific Step-Up* »**, malgré le fait que la Nouvelle Calédonie, non éligible à l'aide publique australienne (ODA) compte tenu de son niveau développement, affiche le troisième PIB/habitant de la région Pacifique (après l'AUS et la NZ), la balance des biens demeure largement en faveur de l'Australie (230,8 M€/8,25 M€, 2019).

Avant la pandémie de Covid-19, le tourisme représentait le second

poste d'exportation de la Nouvelle-Calédonie (après le minerai de nickel). Les escales de navires de croisière australiens plaçaient Nouméa au rang de second port de croisière de France (derrière Marseille).

Toujours en matière économique, les points suivants sont à souligner :

- la ligne aérienne Melbourne-Nouméa, ouverte depuis 2014 avec succès, est amenée à être fermée en 2020 en raison de l'impact économique de la pandémie de Covid-19 ;

- l'Office calédonien des postes et télécommunications afin de sécuriser le câble Gondwana-1 (2008) a lancé un appel d'offres (2019) pour un marché d'un montant de 37,25 M€ (4,47 Mds FCFP) comprenant la fourniture et la pose du second câble sous-marin (2022) ;

- afin de relancer l'économie calédonienne en assurant la promotion de son attractivité auprès d'investisseurs de la région, la brochure *Choose New Caledonia* a été élaborée en 2020;

- l'économie maritime (économie bleue). Le bureau du GICAN (Groupement des industries de construction et activités navales) à Adélaïde et le *Cluster* maritime de Nouvelle-Calédonie (CMNC) ont développé une collaboration, soutenue par le Fonds Pacifique en 2020, visant à promouvoir l'expertise de la Nouvelle-Calédonie dans ce secteur, afin de mieux ancrer son intégration régionale ;

b) **En matière d'éducation et de formation**, le français reste la deuxième langue étrangère enseignée en Australie. Le jumelage initié en 1995 entre Nouméa et la ville de Gold Coast, ainsi que les liens entre établissements scolaires, contribuent à placer l'Australie au premier rang des échanges scolaires avec la Nouvelle-Calédonie. Les études en Australie permettent aux jeunes Calédoniens d'apprendre l'anglais et d'appréhender les atouts et enjeux de la région Pacifique. À travers l'approche des relations humaines sur laquelle est basé le **quatrième pilier de la stratégie *« Pacific Step-Up»***, le gouvernement australien attribue des bourses au travers des programmes d'éducation et de formation « *Australia Awards* » et « *Destination Australia* ». Enfin, les premières sections internationales australiennes, expérimentales en Nouvelle Calédonie dès 2017, font l'objet d'un nouveau projet d'accord France-Australie qui, une fois

signé, pourra permettre le renouvellement de ces sections en Nouvelle-Calédonie.

c) En matière de **promotion de la francophonie :**

- le CREIPAC (Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique) joue un rôle clé dans l'organisation du « *Forum de la francophonie* » auquel participent depuis 2008 les Alliances françaises (dont huit basées en Australie) et les postes diplomatiques de la région ;

- l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC) contribue à la formation des professeurs de français australiens, suite à la mise en place, en 2012, d'un partenariat avec l'École supérieure du professorat de de l'Éducation (ESPE) ;

- les échanges scolaires sont bien établis entre le collège Baudoux de Nouméa et le lycée franco-australien de Canberra (*Telopea Park School*) (qui fait partie du réseau AEFE) ;

- la *Délégation* de Nouvelle-Calédonie en Australie a cofinancé l'édition 2020 du Festival du Film français (195 000 entrées en 2019), en partenariat avec *Aircalin*, *New Caledonia Tourism*, ainsi que l'inauguration d'Espaces culturels et éducatifs de Nouvelle-Calédonie (Alliances françaises (Sydney, Canberra) et lycée *Telopea Park School).*

d) **En termes de coopération universitaire**, le *New Colombo Plan*, outil de la diplomatie d'influence australienne dans la région, permet des stages en Nouvelle-Calédonie (jusqu'à six mois dans le privé, l'administration, ou au sein d'ONG) pour des étudiants australiens. L'éligibilité de la Nouvelle-Calédonie au *New Colombo Plan* depuis 2017 lui permet de renforcer son rayonnement dans la région et d'accueillir plus d'étudiants australiens dans les matières du français et des sciences humaines et sociales.

L'UNC, membre du réseau de treize universités de la région (PIURN, *Pacific Islands Universities Research Network*) créé en 2012, a signé des accords de coopération avec des universités australiennes : Australian National University (Canberra), James Cook University (Townsville et Cairns), Universités de Melbourne, Sydney, Wollongong.

Enfin, les universités d'été de l'UNC accueillent des étudiants du Pacifique et permettent l'accueil d'étudiants calédoniens au sein d'universités australiennes pour des semestres de mobilité.

e) **En matière de recherche**, compétence exercée par l'État, la communauté scientifique calédonienne, dans le cadre de la visite de la ministre Frédérique Vidal en 2019, a participé à Canberra aux ateliers du Comité « Science et Innovation » franco-australien, dans les domaines de la biodiversité (récifale notamment), de l'environnement, de l'observation de la Terre, de la santé, et des sciences sociales. Dans le secteur des géosciences marines, la coopération entre des organismes calédoniens et *Geoscience Australia* a été prolifique : programmes ZoNéCo (Inventaire des ressources de la ZEE NC) et EXTRAPLAC (Extension du Plateau continental). En termes d'évolution de la faune et de la flore régionales, une coopération a été initiée en avril 2019 entre la Nouvelle-Calédonie (Parc zoologique et forestier) et le CSIRO (*Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation*).

f) En termes d'innovation, la Nouvelle-Calédonie a déposé plusieurs projets en faveur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité. Le dossier calédonien, centré sur le Parc naturel de la mer de Corail avec pour objectif d'utiliser sa biodiversité comme nouveau modèle de développement et moteur de croissance. La société innovante calédonienne BLUECHAM a obtenu un cofinancement du Fonds Pacifique 2020 (55 k€) pour mettre au point, avec le CSIRO, un outil d'aide à la décision pour la gestion et la protection de la biodiversité marine.

g) **En matière de développement durable**, sur la base de la déclaration d'intention signée en 2010 entre la France-Nouvelle-Calédonie et l'Australie sur la gestion durable de la mer de Corail, les gouvernements à Nouméa et à Canberra ont développé des liens étroits entre l'ensemble des acteurs du secteur maritime. La création du Parc naturel de la Mer de Corail et la volonté du FIP de faire de la préservation des Océans sa priorité d'action, doivent conduire la Nouvelle-Calédonie à accroître son action régionale en la matière.

Dans le secteur des énergies renouvelables, la société Akuo Energy, implantée en Australie, a conclu un contrat avec ENERCAL pour la réalisation d'un parc de serres, et s'est positionnée pour d'autres réalisations dans d'autres communes calédoniennes.

h) **En matière de santé.** En 2019, 77 % des patients calédoniens qui ont fait l'objet d'une évacuation sanitaire, encadrée par la caisse de protection sociale de Nouvelle-Calédonie (CAFAT) et *Austral Accueil*, ont été transportés à Sydney (23% en France), représentant un budget de 39 M€ (4,7 Mds FCFP). Concernant la pandémie de Covid-

19, la région Pacifique a réussi à gérer efficacement les impacts sanitaires de la crise, grâce à la coopération entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie en matière de vols de rapatriements et d'évacuations sanitaires (vols opérés par Aircalin).

i) **En matière de sécurité régionale**, le **troisième pilier de la stratégie « *Pacific Step-Up* »**, dans l'esprit de la déclaration de Boe sur la sécurité régionale (FIP, Nauru, 2018), la Nouvelle-Calédonie a contribué à la création du « Centre de traitement des données du Pacifique » à Canberra (*Pacific Fusion Center*), visant à renforcer l'autorité des gouvernements des pays membres du FIP. La Nouvelle-Calédonie y a détaché (3 mois) un informaticien du gouvernement spécialisé dans le traitement des données environnementales.

j) **En termes de défense** enfin, dont la compétence relève de l'État, la Nouvelle-Calédonie, de par la présence des forces armées de Nouvelle-Calédonie (FANC) sur son sol, est impliquée dans les manœuvres militaires régionales (Croix du Sud, Kakadu) impliquant l'Australie. Par ailleurs, elle contribue à la mise en œuvre de l'Accord FRANZ (1992) relatif aux opérations de secours menées à la suite de désastres naturels survenus dans la région. Enfin, l'*Australian Defence Force* s'apprête à créer un poste d'officier de liaison à Nouméa, dont le rôle sera de renforcer le lien entre les Forces de défense australiennes et les FANC.

3. Les perspectives d'avenir

Depuis 2016, la spécificité et la problématique néo-calédoniennes sont plus présentes dans les réflexions politiques et le débat public australiens, du fait de plusieurs facteurs convergents :

- les référendums d'autodétermination néo-calédoniens (avec des résonances stratégiques pour l'Australie),
- le rehaussement du partenariat stratégique franco-australien (2017), dans lequel les collectivités françaises du Pacifique ont un rôle à jouer, en sciences environnementales notamment,
- l'intégration géopolitique de la Nouvelle-Calédonie dans la région, depuis son admission comme membre à part entière du FIP (2016),
- l'intensification du réengagement australien dans le Pacifique (*Pacific Step-Up, 2017*).

Le futur de la relation bilatérale sera déterminé par deux facteurs clés qui visent le long terme :

– le premier, relatif au référendum d'autodétermination du 4 octobre 2020, qui marque un moment important pour la Nouvelle-Calédonie et pour la région. L'Australie suit avec attention les évolutions institutionnelles de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement fédéral ayant soutenu, dès 1988, le processus d'autodétermination~~;~~

- le deuxième, marqué par la nécessité d'assurer la sécurité et la prospérité de la région, affectée par un contexte géopolitique et des enjeux changeants. En prenant en compte l'excellence de la relation franco-australienne (notamment depuis 2018) et la volonté politique de la Nouvelle-Calédonie de contribuer, aux côtés de la France et par des actions communes à identifier, à la mise en œuvre de la politique australienne de réengagement dans la région, ainsi qu'à la stratégie Indo-Pacifique portée par la France et l'Australie.

Également les questions conjoncturelles liées à la pandémie de Covid-19 n'en sont pas moins importantes pour les relations internationales bilatérales et régionales : mise en place éventuelle de protocoles sanitaires ainsi que de « zone de voyage sécurisée » (bulles).

Pour ne pas conclure

Femmes

Illustration 45. Julia Gillard, Première ministre d'Australie avec la Gouverneure générale d'Australie Dame Quentin Bryce, après son serment comme 27e Premier ministre d'Australie, le 24 juin 2010 à la maison du Gouvernement à Canberra.
Crédit : Office of the Official Secretary to the Governor General

Femmes

Illustration 46. Cathy Freeman (avec ses deux drapeaux) et la frénésie médiatique après sa victoire à la course des 400 mètres aux Jeux olympiques de Sydney en 2000.
Crédit : By Ian, ThePaperboy.com, Creative Commons

Peuples aborigènes, Arts, Femmes, Relations avec la France

Illustration 47. Le toit du musée du Quai Branly (Paris) décoré par l'artiste aborigène Léna Nyadbi.
Crédits : © Lena Nyadbi, représentée par le Warmun Arts Centre, Australie-Occidentale et musée du quai Branly – Jacques Chirac, photo Cyril Zannettacci

101. Femmes

Tamara Somers

L'Australie vit depuis le début de la colonisation une tension intime entre son envie de préserver le rôle maternel traditionnellement attribué aux femmes et le besoin de mobiliser toute la main d'œuvre disponible – dont celle des femmes – pour construire son avenir. Cette tension persiste de nos jours : les Australiennes se sentent libres, fortes et compétentes, malgré d'importantes inégalités structurelles, notamment dans le monde du travail.

L'Australie est le deuxième pays au monde à avoir octroyé aux femmes le droit de vote, en 1902. Cet accès au suffrage plus de quarante ans avant les Françaises suggère une tradition politique plutôt progressiste… mais en 2017, seules 28 % des députés australiens sont des femmes et l'Australie figure au 50e rang du classement de l'Union interparlementaire des femmes qui siègent dans les parlements nationaux, loin derrière la France qui est à la quinzième place.

Au vu du lynchage médiatique sexiste et incroyablement violent dont a été victime l'unique femme à avoir occupé à ce jour le poste de Premier ministre, il est évident que l'Australie est loin d'être à l'aise avec l'idée de confier les plus hautes responsabilités du pays à des femmes. Entre 2010 et 2013, Julia Gillard aura été publiquement traitée de « sorcière », de « femme stérile », et même de « chienne » par ses adversaires politiques.

N'oublions pas cependant qu'une des principales auteures féministes de réputation mondiale est l'Australienne Germaine Greer, ou que parmi les prix Nobel attribués à des Australiens, l'un l'a été à une femme, Elizabeth Blackburn (Médecine, 2009).

Dans le roman national australien, nombreuses sont les histoires de femmes qui accompagnent leur mari pour valoriser les terres ingrates de l'outback*. Elles ont assumé entièrement leur rôle de pionnières. Pendant la Seconde Guerre mondiale*, à l'instar de nombreux pays européens, l'Australie a fait appel à sa main d'œuvre féminine faute d'hommes pour travailler dans les secteurs indispensables à l'effort militaire. Mais l'après-guerre remit chacun dans son rôle traditionnel et les femmes mariées furent interdites dans la fonction publique jusqu'en 1966…

La participation économique des Australiennes stagne depuis plusieurs décennies, alors qu'elles sont plus diplômées, avec de meilleures notes que les hommes. 90,1 % des Australiennes entre 20 et 24 ans sont titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires, contre 86,3 % d'Australiens. Concernant les études post-bac, 40 % de femmes âgées de 20 à 25 ans ont une licence, contre 30 % des hommes.

En Australie, 29 % des emplois correspondent à des temps partiels, ce qui place le pays au 3e rang des mauvais élèves de l'OCDE. Or 72 % de ces emplois à temps partiel sont occupés par des femmes selon le Conseil australien des Syndicats (ACTU : *Australian Council of Trade Unions*) et une très grande majorité d'entre eux sont de nature précaire ; de même, 59 % des femmes seulement participent à l'économie, ce qui est bien moindre que dans beaucoup d'autres pays occidentaux. Selon cette étude syndicale, même lorsqu'elles occupent un poste, 9,4 % des femmes ne cumulent pas assez d'heures pour subvenir à leurs besoins ; seuls 5,7 % des hommes sont dans cette situation. Quant aux salaires, ceux des femmes correspondent en moyenne à 87 % de ceux des hommes. Autre chiffre édifiant : seules 16,3 % des PDG sont des femmes.

La faible participation économique des Australiennes est un frein majeur au développement économique* du pays et correspond à 11 % de PIB perdu. L'OCDE attribue cette situation principalement aux frais de garde des enfants, particulièrement de ceux qui ont moins de 5 ans et ne sont pas encore en âge d'être scolarisés. Une femme australienne dépense entre 30 et 60 % de son salaire pour couvrir les frais de garde, ce qui n'est pas incitatif, notamment dans le cas d'une famille monoparentale. Le congé maternité payé n'a été instauré qu'en 2011 et ne concerne toujours pas celles qui ont un emploi précaire.

Pourtant l'Australie est engagée pour la défense de la condition féminine : le divorce sans faute existe depuis 1975, les violences conjugales ont été criminalisées en 1975 et le viol conjugal est reconnu depuis 1981.

En 2018 c'est une femme, Michelle Simmons, Professeure de physique quantique, leader mondial en nanotechnologie, qui est désignée comme « l'Australienne de l'année ».

Après Aragon pour qui « l'avenir de l'homme est la femme », terminons cet ouvrage en affirmant ici que la femme est l'avenir de l'Australie.

Annexe 1
Chronologie

Jean-Yves Faberon

65 000 ans avant nos jours : Premières arrivées d'hommes sur le continent australien.

Entre 22 000 et 18 000 avant nos jours : Dernier pic glaciaire suivi du réchauffement et de l'augmentation progressive de l'occupation humaine de toute l'Australie.

1606 : Willem Janszoon est le premier Européen qui débarque en Australie (au nord-est).

1770 : James Cook, à Botany Bay, près de Sydney, prend possession de la côte est de l'Australie au nom du roi d'Angleterre George III.

1788 : Le 26 janvier, le Capitaine Arthur Phillip s'installe dans la baie de Port-Jackson à Sydney avec plus de 750 forçats et fonde la colonie pénitentiaire de Nouvelle-Galles du Sud.

1793 : Arrivée des premiers colons libres.

1802 : Rencontre du Britannique Matthew Flinders et du Français Nicolas Baudin en Australie méridionale (Baie de la Rencontre).

1803 : Établissement du bagne en Terre de Van Diemen (future Tasmanie).

1824 : Le nom d'Australie est adopté officiellement, se substituant à celui de Nouvelle-Hollande.

1825 : Fondation de la Colonie de la Terre de Van Diemen (Colonie de Tasmanie en 1856).

1829 : Fondation de la Colonie de la Rivière Swan (Colonie d'Australie-Occidentale en 1832).

1836 : Fondation de la Colonie d'Australie-Méridionale.

1838 : Massacre d'Aborigènes à Myall Creek (Nouvelle-Galles du Sud). 7 colons sont condamnés à mort.

1840 : Fin de la déportation en Nouvelle-Galles du Sud.

1851 :

- Fondation de la Colonie du Victoria.
- Premières ruées vers l'or en Nouvelle-Galles du Sud et dans le Victoria.

1852 : Fin de la déportation en Terre de Van Diemen (Tasmanie).

1854 : Rébellion des mineurs à Eureka (Victoria). 1859 : Fondation de la Colonie du Queensland.

1868 : Abolition de la déportation au bagne.

1891 : Création du parti travailliste.

1901 :

- Le 1er janvier est proclamée la Fédération d'Australie (*Commonwealth of Australia*) qui se dote d'une constitution ;

- *L'Immigration Restriction Act* organise la politique de l' « Australie blanche ».

1902 : Droit de vote des femmes blanches à toutes les élections fédérales.

1907 : Instauration d'un salaire minimum garanti au niveau fédéral.

1911 à 1915 : Création du Territoire du Nord, du Territoire de la Capitale australienne et du Territoire de la baie de Jervis.

1914 : L'Australie entre en guerre contre l'Allemagne : premiers engagements militaires en septembre dans les territoires allemands du Pacifique, notamment en Nouvelle-Guinée allemande.

1915 : 25 avril, débarquement à Gallipoli (ANZAC).

1920 : Fondation de la Compagnie aérienne Qantas.

1924 : Instauration du vote obligatoire.

1927 :

- Canberra est proclamée capitale fédérale.

- Création du Conseil australien des syndicats (ACTU).

1929 : Lancement de l'Australian Broadcasting Corporation (ABC), diffuseur public de télécommunications.

1938 : Le 26 janvier, manifestation des Aborigènes contre la fête nationale qu'ils proclament jour de deuil.

1939 : L'Australie entre en guerre contre l'Allemagne.

1942 :

- Février, Capitulation britannique devant les Japonais à Singapour.

- Février, Bombardement de Darwin par les Japonais.

1945 :

- Fondation du parti libéral par Robert Menzies.

- Création du Ministère de l'Immigration. Politique de « peupler ou périr ».

1948-1949 : Loi sur la nationalité et la citoyenneté australiennes.

1949 : Robert Menzies devient Premier ministre et le restera jusqu'à 1966.

1950 : Participation de l'Australie à la guerre de Corée aux côtés des États-Unis d'Amérique.

1951 : Signature du traité ANZUS, alliant l'Australie et la Nouvelle-Zélande aux États-Unis.

1952 : Premiers essais nucléaires britanniques sur le sol autralien.

1956 : Jeux olympiques de Melbourne.

1962 : Engagement de l'Australie dans la guerre du Vietnam (jusqu'à 1973).

1964 : Institution du service militaire obligatoire (restera en vigueur jusqu'en 1972).

1966 : Création du dollar australien.

1971 : Élection au Sénat du premier Aborigène au Parlement fédéral, Neville Bonner.

1972 :

- Le travailliste Gough Whitlam devient Premier ministre.
- Abolition de la politique de l'Australie blanche.

1973 : Avènement de la politique du multiculturalisme.

1975 :

- Le 16 septembre, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, protectorat australien, devient indépendante.
- Le 11 novembre, le Premier ministre travailliste Gough Whitlam est destitué par le Gouverneur général représentant de la monarchie, en faveur du leader de l'opposition Malcolm Fraser ; celui-ci remporte les élections législatives de décembre.

1976 : Le *Northern Territory Aboriginal Land Rights Act* reconnaît aux Aborigènes le droit à la terre.

1983 : Retour des travaillistes au pouvoir, avec le Premier ministre Bob Hawke qui est remplacé en 1991 par un autre travailliste, Paul Keating.

1986 : *Australia Acts* : législation concomitante des parlements britannique et australien consacrant leur souveraineté respective.

1988 : Bicentenaire de la colonisation britannique ; débats sur la situation des Aborigènes.

1991 : L'Australie participe à la guerre du Golfe contre l'Irak au sein de la coalition des Alliés.

1992 :

- L'Arrêt Mabo de la Haute Cour australienne reconnaît le titre foncier autochtone des Aborigènes et Insulaires du détroit de Torrès (dénonciation de la théorie de la *terra nullius*).
- Le Premier ministre Paul Keating reconnaît les crimes commis contre les peuples indigènes par la colonisation.

1996 : Le conservateur John Howard est élu Premier ministre.

1997 : Rapport sur les « Générations volées » : « Ramenons-les à la maison ».

1998 : Le gouvernement limite les droits fonciers des Aborigènes.

1999 :

- Échec du référendum sur l'instauration de la République.
- Intervention de l'Australie au Timor oriental sous mandat de l'ONU.

2000 : Jeux olympiques de Sydney.

2002 : Le 12 octobre, attentats islamistes à Bali faisant 202 morts dont 88 Australiens.

2003 : L'Australie participe à la coalition américano-britannique en Irak.

2007 : Le 24 novembre, élection comme Premier ministre du travailliste Kevin Rudd.

2008 : Le 13 février, excuses officielles du gouvernement aux Aborigènes victimes des « Générations volées ».

2010 :

- Le 24 juin, Kevin Rudd est remplacé par Julia Gillard à la tête du parti travailliste et comme Premier ministre. Elle est la première femme à occuper ce poste.
- Élection du premier Aborigène député à la chambre des représentants du Parlement fédéral, Ken Wyatt.

2011 : L'Australien Cadel Evans remporte le Tour de France cycliste.

2012 : L'Australie élue membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour deux ans (2013-2014).

2013 :

- Le 26 juin, Julia Gillard est remplacée par Kevin Rudd à la tête du parti travailliste et comme Premier ministre.
- Le 7 septembre, Tony Abbott, à la tête de la coalition conservatrice, devient Premier ministre.

2015 : Le 14 septembre, Tony Abbott est remplacé par Malcolm Turnbull à la tête du parti libéral et comme Premier ministre.

2016 :

- Le 2 juillet, à la suite de la dissolution du Parlement, Malcolm Turnbull est reconduit comme Premier ministre.
- Linda Berny devient la première femme aborigène élue députée à la Chambre des Représentants du Parlement fédéral.

2017 : Le 7 décembre, adoption de la loi sur le mariage de personnes de même sexe.

2018 : Le 24 août, Malcolm Turnbull est remplacé par Scott Morrisson à la tête du parti libéral et comme Premier ministre.

2019 : Le 18 mai, le parti libéral, contrairement aux prévisions des sondages, remporte les élections législatives. Scott Morrisson est reconduit comme Premier ministre.

Fin 2019-début 2020 : Des incendies d'une ampleur sans précédent dévastent le pays qui est ensuite frappé de plein fouet par la pandémie de covid 19.

Jurisprudence de la Haute cour d'Australie :

- arrêt du 13 mars 2019 sur l'indemnisation des Aborigènes par le gouvernement de l'État concerné pour la perte de leurs terres ainsi que pour leur perte culturelle ;
- arrêt du 11 février 2020 interdisant l'expulsion d'Australie des autochtones même non-citoyens australiens.

Annexe 2
Les hymnes nationaux de l'Australie

L'hymne en vigueur en Australie a d'abord été évidemment l'hymne britannique, *God Save the King/ the Queen*. Puis l'émancipation progressive du pays a développé l'adhésion à une musique appropriée à l'Australie et plus précisément à une chanson du terroir, *Waltzing Matilda*, composée en 1895 par Banjo Paterson. Mais une autre musique était aussi assez populaire pour prétendre au rôle d'hymne national : *Advance Australia Fair*, composée par Peter Dods McCormick en 1878. Le choix fut opéré par référendum en 1977 : *Advance Australia Fair* obtint 43,6 % des suffrages ; *Waltzing Matilda* : 28,5 % ; *God Save the Queen* : 18,7 % ; *Song of Australia* : 9,2 %. *Advance Australia Fair* fut officiellement proclamée hymne national par décision du gouvernement travailliste de Bob Hawke le 19 avril 1984. Et *Waltzing Matilda* continue à émouvoir aux larmes beaucoup de celles et ceux qui l'entonnent…

Jean-Yves Faberon

L'hymne national australien officiel : *Advance Australia Fair*

Paroles officielles actuelles

Australians all let us rejoice,
For we are united and free ;
We've golden soil and wealth for toil,

Our home is girt by sea ;
Our land abounds in Nature's gifts
Of beauty rich and rare ;
In history's page, let every stage
Advance Australia fair !
In joyful strains then let us sing,
« Advance Australia fair ! »

Beneath our radiant southern Cross,
We'll toil with hearts and hands ;
To make this Commonwealth of ours
Renowned of all the lands ;
For those who've come across the seas
We've boundless plains to share ;
With courage let us all combine
To advance Australia fair.
In joyful strains then let us sing
« Advance Australia fair ! »

NB : Le 31 décembre 2020, le gouvernement Scot Morrison a décidé d'une modification : au deuxième vers les Australiens ne sont plus désormais désignés comme « jeunes » mais comme « unis ». En effet, il s'agit de ne pas négliger que la population aborigène d'Australie est la plus vieille de la terre.

Traduction en français

Australiens réjouissons-nous tous,
Car nous sommes unis et libres ;
Nous avons un sol doré et de la richesse pour
le labeur,

Notre patrie est ceinte par la mer ;
Notre terre abonde des dons de la nature
D'une beauté riche et rare ;
Dans le livre de l'histoire, qu'à chaque page
Avance la belle et juste Australie !
Aux tons joyeux chantons alors,
« Avance belle et juste Australie ! »

Sous notre Croix du Sud rayonnante,
Nous oeuvrerons avec nos coeurs et nos mains ;
Pour rendre notre Nation
Renommée de toutes les patries ;
Pour ceux venus d'outre-mer
Nous avons des plaines sans bornes à partager ;
Avec courage unissons-nous
Pour qu'avance la belle et juste Australie.
Aux tons joyeux chantons alors
« Avance belle et juste Australie ! »

Paroles d'origine

When gallant Cook from Albion sail'd,
To trace wide oceans o'er,
True British courage bore him on,
Till he landed on our shore.
Then here he raised Old England's flag,
The standard of the brave ;
With all her faults we love her still,
« Brittannia rules the wave ! »
In joyful strains then let us sing
« Advance Australia fair ! »

While other nations of the globe
Behold us from afar,
We'll rise to high renown
and shine
Like our glorious southern star ;
From England, Scotia, Erin's Isle,
Who come our lot to share,
Let all combine with heart and hand
To advance Australia fair !
In joyful strains then let us sing
« Advance Australia fair ! »

Shou'd foreign foe e'er sight our coast,
Or dare a foot to land,
We'll rouse to arms like
sires of yore
To guard our native strand ;
Brittannia then shall surely know,
Beyond wide ocean's roll,
Her sons in fair Australia's land
Still keep a British soul.
In joyful strains the let us sing
« Advance Australia fair ! »

Traduction en français

Lorsque Cook le brave fit voile depuis l'Albion,
Pour naviguer les vastes océans,
Il fut porté par son vrai courage de Britannique,
Jusqu'à ce qu'il atteigne nos rivages.
Là il hissa le drapeau de
la Vieille Angleterre,
L'étendard des braves ;
Malgré tous ses défauts nous l'aimons toujours,
« La Grande-Bretagne domine les océans »
Avec joie chantons donc
« Avance belle et juste Australie ! »

Tandis que les autres nations du globe
Nous observent de loin,
Nous grimperons vers une renommée resplendissante
Comme notre glorieuse étoile du sud ;
Anglais, Écossais, Irlandais,
Vous qui venez partager notre sort,
Joignons tous nos coeurs et nos mains
Pour qu'avance la belle et juste Australie !
Avec joie chantons donc
« Avance belle et juste Australie ! »

Si des ennemis étrangers s'approchent de nos côtes,
Ou bien osent mettre pied sur nos terres,
Nous brandirons les armes comme nos ancêtres
Pour défendre la terre qui nous a vu naître ;
La Grande-Bretagne saura alors sûrement
Qu'au-delà des vagues des vastes océans,
Ses fils en cette belle et juste terre d'Australie
Gardent une âme britannique.
Avec joie chantons donc
« Avance belle et juste Australie ! »

L' « hymne national » affectif des Australiens : *Waltzing Matilda*

Once a jolly swagman camped by a billabong,
Under the shade of a coolibah tree,
And he sang as he watched and waited till his billy boiled
"You'll come a Waltzing Matilda, with me."

Waltzing Matilda, waltzing Matilda
You'll come a-waltzing Matilda, with me.
And he sang as he watched and waited till his billy boiled,
"You'll come a-waltzing Matilda, with me."

Down came a jumbuck to drink at the billabong,
Up jumped the swagman and grabbed him with glee,
And he sang as he shoved that jumbuck in his tucker bag,
"You'll come a-waltzing Matilda, with me".

Waltzing Matilda, Waltzing Matilda
You'll come a-waltzing Matilda, with me.
And he sang as he shoved that jumbuck in his tucker bag,
"You'll come a-waltzing Matilda, with me".

Up rode the squatter mounted on his thoroughbred
Down came the troopers, one, two, three,
"Who's that jolly jumbuck you've got in your tucker bag ?"
"You'll come a-waltzing Matilda, with me".

Waltzing Matilda, waltzing Matilda
You'll come a-waltzing Matilda, with me.
"Who's that jolly jumbuck you've got in your tucker bag ?",
"You'll come a-waltzing Matilda, with me".

Up jumped the swagman, sprang into that billabong,
"You'll never catch me alive," said he,
And his ghost may be heard as you pass by that billabong,
"You'll come a-waltzing Matilda, with me.".

Waltzing Matilda, waltzing Matilda
You'll come a-Waltzing Matilda, with me.
And his ghost may be heard as you pass by that billabong,
"You'll come a-waltzing Matilda, with me."

Traduction en français

Un jour, un brave journalier campait près d'un point d'eau,
À l'ombre d'un eucalyptus,
Et il chantait, en attendant que sa bouilloire se mette à bouillir :
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »

Matilda valse, Matilda valse,
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »
Et il chantait en attendant que sa bouilloire se mette à bouillir :
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »

Un mouton descendit pour boire au point d'eau,
Le gars bondit et l'empoigna en joie,
Et il chantait en fourrant le mouton dans son baluchon :
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »

Matilda valse, Matilda valse,
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »
Et il chantait tout en fourrant le mouton dans son baluchon :
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »

Arriva le propriétaire, monté sur son pur-sang,
Suivi d'un, deux, trois policiers à cheval.
« À qui est ce mouton que tu as mis dans ton baluchon ? »
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »

Matilda valse, Matilda valse,
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »
« À qui est ce mouton que tu as mis dans ton balluchon ? »
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »

Le journalier bondit et plongea dans le billabong,
« Vous ne m'aurez jamais vivant » dit-il,
Et l'on peut entendre son fantôme en passant près du point d'eau :
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »
Matilda valse, Matilda valse,
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »
Et l'on peut entendre son fantôme en passant près du point-d'eau :
« Viens faire valser la Mathilde avec moi. »

Bibliographie et sitographie

1. Bibliographie générale

Fabrice Argounes, *Géopolitique de l'Australie*, Bruxelles, Complexe, Collection « Géo-politique des États du monde », 2006.

Fabrice Argounes, *L'Australie et le Monde. Entre Washington et Pékin*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016.

Bill Bryson, *Nos Voisins du dessous : Chroniques australiennes*, Paris, Payot, Collection « Voyageurs », 2003 (titre original : *Down Under*, Londres, Doubleday, 2000 ; autre titre : *In a Sunburned Country*, New York, Broadway Books, 2001).

Tim Flannery, *The Future Eaters: An Ecological History of the Australian Lands and People*, Chatswood, Nouvelle-Galles du Sud, Reed Books, 1994.

Mélanie Graff, *Vivre l'Australie*, Lille, Hikari éditions, 2015.

Donald Horne, *The Lucky Country*, Melbourne, Penguin Modern Classics, 2008 [1964].

James Jupp (dir.), *The Australian People*, Melbourne, Cambridge University Press, 2001.

Hugh Mackay, *Advance Australia... where?*, Sydney, Hachette Livre Australia, 2008.

Xavier Pons, L'Australie, entre Occident et Orient, Paris, La Documentation française, 2000.

Xavier Pons, *Les Mots de l'Australie*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2005.

Maïa Ponsonnet & Pierre Grundmann, *Australie. Histoire, société, culture*, Paris, La Découverte, 2015.

2. Bibliographie spécialisée

Chapitre 1. Peuples premiers

Peuples aborigènes

Richard Broome, *Aboriginal Australians. A History since 1788*, Sydney, Allen & Unwin, 4e édition, 2010.

Vanessa Castejon, *Les Aborigènes et l'apartheid politique australien*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Mick Dodson & O. Barr, « Breaking the Deadlock: Developing an Indigenous Response to Protecting Indigenous Traditional Knowledge », *Australian Indigenous Law Review*, vol. 11 (2), 2007, p. 19-32.

Laurent Dousset, *Mythes, missiles et cannibales. Le récit d'un premier contact en Australie*, Paris, Société des Océanistes, 2011. http://books.openedition.org/sdo/301

Fanny Duthil, *Histoire de femmes aborigènes*, Presses universitaires de France/Le Monde, Collection « Partage du savoir », 2006.

Fanny Duthil, « Australie. La place non exclusive des Aborigènes », in Jean-Yves Faberon, Viviane Fayaud et Jean-Marc Regnault (dir.), *Destins des collectivités politiques d'Océanie*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2011, vol. 1, p. 245-251.

Barbara Glowczewski, *Du rêve à la loi chez les Aborigènes*, Paris, Presses universitaires de France, 1991.

Barbara Glowczewski, *Rêves en colère. Avec les Aborigènes australiens*, Paris, Plon, 2006.

Marcia Langton & Rachel Perkins, *Aborigènes. Une histoire illustrée des premiers habitants de l'Australie*, Papeete, Au Vent des Îles, 2012 (First Australians – An Illustrated History, Melbourne, Melbourne University Press, 2008).

Stephen Muecke & Adam Shoemaker, *Les Aborigènes d'Australie*, Paris, Gallimard, 2002.

Maryvonne Nedeljkovic, « La reconnaissance des peuples premiers en Australie et en Nouvelle-Zélande : une re-définition différenciée de l'unité nationale », in Paul Deckker et Jean-Yves Faberon (dir.). *L'état pluriculturel et les droits aux différences*, Bruxelles, Bruylant, 2003.

Kevin Rudd, *Apology to Australia's Indigenous peoples*, le 13 février 2008. http://www. australia.gov.au/about-australia/ our-country/our-people/apology-to-australias-indigenous-peoples

Uluru

Nicolas Kurtovitch, *Autour Uluru. Ballade*, Papeete, Au Vent des Îles, Collection« Littératures du Pacifique », 2012 (1ère édition, Paris, éditions Galerie Racine, 2002).

Générations volées

Sir Ronald Wilson (& Mick Dodson), *Bringing Them Home: A Guide to the Findings and Recommendations of the National Inquiry into the Separation of Aboriginal and Torres Strait Islander Children from their Families*, Sydney, Human Rights and Equal Opportunities Commission, 1997.

Arrêt Mabo

« *The judgments of the High Court in the Mabo case inserted the legal doctrine of native title into Australian law* ». Canberra, Museum of Australian Democracy,

« *Documenting a Democracy, Mabo vs Queensland, n° 2, 1992 (Cth)* », Canberra, http://www.foundingdocs.gov.au/item-did-33.html

John Ah Kit, « Revendication foncière et entreprise économique », in Paul de Deckker (dir.), *Coutume autochtone et évolution du droit dans le Pacifique sud*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 212-222.

Murray Chapman, « L'affaire Mabo et ses implications », in Paul de Deckker (dir.) *Coutume autochtone et évolution du droit dans le Pacifique sud,* Paris, L'Harmattan, 2000, p. 198-211.

Régis Lafargue, « La fédération australienne à l'épreuve du titre indigène : le Native Title Act 1993, *Droit et cultures* 1993 (32), p. 85-106.

Régis Lafargue, « La révolution Mabo ou les fondements constitutionnels du nouveau statut des Aborigènes d'Australie », *Revue du Droit public* 1994 (5), p. 1329-1356.

Régis Lafargue, « La révolution Mabo et l'Australie face à la tentation d'un nouvel apartheid », *Journal of Legal Pluralism*, 1999 (43), p. 89-134.

Insulaires du détroit de Torrès

Richard Davis (dir.), *Woven Histories, Dancing Lives: Torres Strait Islander Identity, Culture and History*, Canberra: Australian Institute of Torres Strait Islander Studies, 2004.

Julie Lahn, « The 1836 Lewis Collection and the Torres Strait turtle-shell mask of Kulka: loss to re-engagement », *Journal of Pacific History* 48 (4), 2013, p. 386-408.

Noel Loos & Eddie Mabo, *Edward Koiki Mabo: His Life and Struggle for Land Rights*, Brisbane: University of Queensland Press, 2e édition, 2013.

Martin Nakata, *Disciplining the Savages, Savaging the Disciplines*, Canberra, Australian Institute of Aboriginal Torres Strait Islander Studies, 2007.

Felecia Watkin Lui, « My island home: re-presenting identities for Torres Strait Islanders living outside the Torres Strait », *Journal of Australian Studies* 36 (2), 2012, p. 141-153.

Kanakas

Suzanne Grano, *Embarquement pour le Queensland : Des Loyaltiens en terre australienne ; Across the Coral Sea : Loyalty Islanders in Queensland* ; brochure bilingue français-anglais (catalogue d'exposition), Nouméa, Consulat général d'Australie, 2001.

Chapitre 2. Explorateurs

Noelene Bloomfield, *L'Australie des explorateurs français/The Australia of the French Explorers*, Paris, Somogy éditions d'art, 2015.

Dany Bréelle, « Matthew Flinders et la mise en cartes d'un nouvel espace indo- pacifique », Cybergeo, *European Journal of Geography* [En ligne], *Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique*, document 797, mis en ligne le 7 décembre 2016. URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/27847

Dany Bréelle, « The Hydrographical Work of the Engineer-Geographers of the Baudin Expedition and the Rise of Louis Freycinet as the Cartographer of the Voyage », The Great Circle. Special Issue, French Exploration, édité par Nicolas Bigourdan, *Journal of the Australian Association for Maritime History*, vol. 39, n° 2, 2017, p. 86-119.

Peter Brown, « Jacques Arago: The Artist as Social Scientist in a World in Transition », The Great Circle. Special Issue, French

Exploration, édité par Nicolas Bigourdan, *Journal of the Australian Association for Maritime History*, vol. 39, n° 2, 2017, p. 120-148.

Bruce Chatwin, *Le Chant des pistes*, Paris, Grasset, 1988 (titre original : *Songlines*, Londres, Penguin, 2012 [1987]).

Bertrand Daugeron, *À la recherche de l'Espérance. Revisiter la rencontre des Aborigènes tasmaniens avec les Français (1772-1802)*, Paris, Ars Apodemica, 2014.

Robyn Davidson, *Tracks*, Paris, Stock, 2016 (Flammarion, 1982) (titre original en anglais : *Tracks*, New York, Pantheon Books, 1980).

Bronwen Douglas, « L'idée de race et l'expérience sur le terrain au XIX^e^ siècle : science, action indigène et vacillations d'un naturaliste français en Océanie, *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2009/2, n° 21, p. 175-209.

Bronwen Douglas, *Science, Voyagers, and Encounters in Oceania*, 1511-1580, Londres, Palgrave Macmillan, 2014.

John Dunmore, *Les explorateurs français du Pacifique*, vol. I (XVIII^e^ siècle), Papeete, Les éditions du Pacifique, 1978.

John Dunmore, *Les explorateurs français du Pacifique*, vol. II (XIX^e^ siècle), Papeete, Les éditions du Pacifique, 1983.

Edward Duyker, François Péron: *An Impetuous Life: Naturalist and Voyager*, Melbourne, Miegunyah/Melbourne University Press, 2006.

Edward Duyker, *Marc-Joseph Marion Dufresne, un marin malouin à la découverte des mers australes*, Rennes, Les Portes du Large, 2010.

Edward Duyker, Dumont d'Urville, *Explorer and Polymath*, Dunedin, Otago University Press, 2014.

Miriam Estensen, *The Life of Matthew Flinders*, Sydney, Allen & Unwin, 2002.

Jean Fornasiero, Peter Monteath & John West-Sooby, *Encountering Terra Australis: The Australian Voyages of Nicolas Baudin and Matthew Flinders*, Kent Town, Wakefield Press, 2004.

Jean Fornasiero & John West-Sooby, « Matthew Flinders Through French Eyes: Nicolas Baudin's Lessons from Encounter Bay », *Journal of Pacific History*, 52 (1), 2017, p. 1-14.

Jean Fornasiero & John West-Sooby, « A Cordial Encounter? The Meeting of Matthew Flinders and Nicolas Baudin (8-9 April 2002) », in Ian Coller, Helen Davies & Julie Kalman (dir.), *French*

History and Civilization: Papers from the George Rudé Seminar, vol. 1, 2005, p. 53-61.

Jacqueline Goy, Cédric Crémière, Gabrielle Baglione & Stéphane Schmitt, *Méduses*, Paris, MkF éditions, http://www.editionsmkf.com/produit/meduses-jellyfish/

Michel Jangoux (dir.), *Le Voyage aux Terres australes du commandant Nicolas Baudin, Genèse et Préambule (1798-1800)*, Paris, PUPS, 2013.

Kenneth Morgan (ed.), *Australia Circumnavigated: The Voyage of Matthew Flinders in HMS Investigator, 1801-1803*, Series III, vols. 28-29, Londres, The Hakluyt Society, 2015.

Dave Phoenix, *Following Burke and Wills Across Australia*, Melbourne, CSIRO Publishing, 2015.

John West-Sooby, « Une expédition sous haute surveillance : le voyage aux Terres Australes vu par les Anglais », in Michel Jangoux (dir.), *Portés par l'air du temps, Numéro spécial, Études sur le XVIII^e siècle*, 38, 2010, p. 187-201.

Chapitre 3. Histoire

Histoire précoloniale

« Australie, un bloc de granit peint daté de - 28 000 ans (20/06/12) », *Hominides.* http://www.hominides.com/html/actualites/art-prehistorique-australie-28000-ans-0622.php

Scott Cane, First Footprints: *The Epic Story of the First Australians*. Sydney, Allen and Unwin, 2013.

Chris Clarkson, Zenobia Jacobs, Ben Marwick, Richard Fullagar, Lynley Wallis, et *al.*,«Human occupation of northern Australia by 65,000 years ago», *Nature*, 547 (7663), 2017, p. 306-310.

Peter Hiscock, *Archaeology of ancient Australia*. London, Routledge, 2008.

Installation des premiers humains en Australie : - 65 000 ans. *Hominides*. 21/07/2017. http://www.hominides.com/html/actualites/arrivee-homme-australie-65000- ans-1165.php

Anne-Marie Sémah & Florent Detroit, « Sur les premiers peuplements du Pacifique Sud. *Comptes Rendus Palevol*, 5 (1), 2006, p. 381-393, Académie des Sciences, Elsevier Masson. http://fdetroit.free.fr/IMG/pdf/Semah_Detroit_06_sur_les_premiers_ peuplements_du_Pacifique_S.pdf

Histoire coloniale

Michel Bernard, *La colonisation pénitentiaire en Australie, 1788-1868*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Peter Brown, « Réduire les écarts en Australie (*Closing the Gap*) : quand dire n'est pas faire », in Florence Faberon, Léon Wamytan, Ilaïsaane Lauouvéa et Arnaud Paturet (dir.), *Inégalités sociales et décolonisation. Les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie*, Toulouse, L'épitoge, 2018, p. 282-297.

John Hirst, *Freedom on the Fatal Shore. Australia's First Colony*, Melbourne, Black Ink, 2008.

Robert Hughes, *The Fatal Shore: A History of the Transportation of Convicts to Australia, 1787 - 1868*, London: Collins Harvill, 1986.

Briony Neilson, « The Paradox of Penal Colonization: Debates on Convict Transportation at the International Prison Congresses 1872-1895 », *French History and Civilization*, vol. 6, 2015, p. 198-211. http://h-france.net/rude/wp-content/uploads/2017/08/Neilson Vol6.pdf

Histoire postcoloniale

Peter Brown, « Mémoire et identité nationale : la 'guerre des histoires' en Australie », in Pascal Blanchard, Marc Ferro, Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les Guerres de mémoires dans le monde, Hermès*, 52 (2008), p. 133-138.

Craig Browne & Justine McGill (dir.), *Violence in France and Australia: Disorder in the Postcolonial Welfare State*, Sydney, Sydney University Press, 2010.

Marilyn Lake & Henry Reynolds, Mark McKenna, Joy Damousi, *What's Wrong with ANZAC?: the militarization of Australian history*, Sydney, NewSouth Books, 2010.

Henry Reynolds, *Forgotten War*, Sydney, NewSouth Books, 2013.

Irlandais

Richard Reid, *Farewell My Children: Irish Assisted Emigration to Australia, 1848-1870*, Sydney, Anchor Books, 2011.

Première Guerre mondiale : l'ANZAC, Corps d'armée australien et néo-zélandais

Robert Aldrich & Chris Hilliard, «The French and British Empires», in John Horne (dir.), *A Companion to World War I*, Chichester: Wiley-Blackwell Publishing, p. 524-539. DOI: 10.1002/9781444323634.ch35

Sylvette Boubin-Boyer (dir.), *Révoltes, conflits et Guerres mondiales en Nouvelle-Calédonie et dans sa région*, tome 1, Paris, L'Harmattan, 2008.

Joan Beaumont, *Broken Nation: Australians in the Great War*. Sydney, Allen & Unwin, 2013.

Jeffrey Grey, *A Military History of Australia*, Melbourne, Cambridge University Press, 3e édition, 2008.

Gallipoli

Robin Prior, *Gallipoli: The End of the Myth*, Sydney, UNSW Press, 2009.

Seconde Guerre mondiale

John Robertson, *Australia at War 1939–1945*, Melbourne, Heinemann, 1981.

Chapitre 4. Fédération australienne

Fédéralisme

Alan Fenna, Jane Robbins & John Summers (dir.), *Government and Politics in Australia*, 10e édition, Frenchs Forest, Nouvelle-Galles du Sud, Pearson Australia, 2013.

Cheryl Saunders, « Le Fédéralisme australien et l'autonomie locale », *Pouvoirs*, n° 141, 2012/2, Paris, Seuil, p. 39-50.

Antarctique

SL Chown, A. Clarke, C. Fraser, SC Cary, K. Moon & MA. McGeoch, « The changing form of Antarctic biodiversity ». *Nature*, 522, 2015, p. 431-438. [doi: 10.1038/ nature14505]

Ceridwen Fraser, et al, « Poleward bound: biological impacts of Southern Hemisphere glaciation », *Trends in Ecology and Evolution*, 27, 2012, p. 462-471. [doi: 10.1016/j. tree.2012.04.011]

Ceridwen Fraser, Kay GM, du Plessis M & Ryan P, « Breaking down the barrier: dispersal across the Antarctic Polar Front », *Ecography*, 40, 2017, p. 235-237. [doi: 10.1111/ecog.02449]
Grant A. Duffy, et al., « Barriers to globally invasive species are weakening across theAntarctic », *Diversity & Distributions*, 23 (9), 2017, p. 982-996.

Chapitre 5. Géographie et Environnement

Mer de Corail

Iain McCalman, *The Reef. A Passionate History. The Great Barrier Reef from Captain Cook to Climate Change*, Melbourne, Scribe, 2014.
John E.N. (Charlie) Veron et *al.*, « The Coral Triangle » in *Coral Reefs: An Ecosystem in Transition*, Dordrecht, Springer, 2011, p. 47-55. https: //doi.org/10.1007/978-94-007- 0114-4_5
John E.N. (Charlie) Veron & Mary Stafford-Smith (dir.), *Corals of the World*, 3 vols. (AIMS, 2000), voir aussi : http://www.coralsoftheworld.org/page/authors/
John E.N. (Charlie) Veron & Mary Stafford-Smith, *Coral ID* CD-ROM, 2002.
John E.N. (Charlie) Veron, *A Reef in Time: The Great Barrier Reef from Beginning to End,* Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2008.
https://unchronicle.un.org/fr/article/prot-ger-la-mer-de-corail-le-berceau-de-la- grande-barri-re-de-corail
http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers15-04/010038860.pdf
https: //mer-de-corail.gouv.nc

Climats

Tim Flannery, *Les Faiseurs de pluie. Comprendre et préserver l'équilibre climatique*, Paris, Points, 2007 (titre original : *The Weather Makers. The History and Future Impact of Climate Change*, Melbourne, Text, 2005).

Faune

Ian Fraser & Jeannie Gray, *Australian Bird Names. A Complete Guide*, Melbourne, CSIRO Publishing, 2013.

Flore

Fanny Karouta-Manasse, *Discovering Australian Flora : an Australian National Botanic Gardens Experience*, Melbourne, CSIRO Publishing, 2017.

Chapitre 6. Économie et Développement

Démographie

Bureau australien de statistique, 2017. *Census reveals a fast changing, culturally diverse nation*. http//www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/lookup/Media%20Release3

Monnaie

Peter Rees, *Inside the vault, the history and art of Australian coinage,* Sydney, NewSouth Publishing, 2016.

Laine

Jacqueline Dwyer, *Flanders in Australia*, Melbourne, Australian Scholarly Publications, 2e édition, 2017.

Sciences et technologies

National Innovation and Science Agenda (NISA) 2015 : https://www.innovation.gov.au/

« 20 inventions australiennes qui ont changé le monde » (20 Australian inventions that changed the world).

http://www.australiangeographic.com.au/topics/history-culture/2010/06/australian- inventions-that-changed-the-world/

Chapitre 7. Cultures

Religions

James Jupp (dir.), *The Encyclopedia of Religion in Australia*. Port Melbourne, Cambridge University Press, 2009.

Roger C. Thompson, *Religion in Australia, A History*, Melbourne, Oxford University Press, 2e édition, 2002.

Diversité linguistique

Bureau australien de statistique, (Australian Bureau of Statistics), « *2016 Census : Multicultural. Census reveals a fast changing, culturally diverse nation* », (Recensment 2016), le 27 juin 2017. http//www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/lookup/Media%20Release3

Peintures rupestres

Bruno David, Jean-Jacques Delannoy, Jean-Michel Geneste, et *al*, « A 28,000 year old excavated painted rock from Nawarla Gabarnmang, northern Australia », *Journal of Archaeological Science*, 40 (5), p. 2493-2501.

Arts plastiques et Artisanat

Wally Caruana, L'Art des Aborigènes d'Australie, Paris, Gallimard, « *L'Univers de l'art* », n° 43, 1994.

Sasha Grishin, *Australian Art. A History*, Melbourne, Miegunyah/Melbourne University Press, 2015.

Sasha Grishin, « Reading the Work of Charles-Alexandre Lesueur and Nicolas-Martin Petit », in Jean Fornasiero, Lindly Lawton & John West-Sooby (dir.), *The Art of Science : Nicolas Baudin's Voyagers 1800-1804*, Kent Town, Wakefield Press, 2004, p. 142-153.

Stéphane Jacob, Pierre Grundmann, Maïa Ponsonnet, La peinture aborigène, Lyon, Scala, 2012.

Howard Morphy, *L'art aborigène*, Paris, Phaidon, Collection « Beaux-Arts et Idées », 2003.

Théâtre

Peter Brown, « Theatrical politics. Political Theatrics: The state of play in the Antipodes », *New Zealand Journal of French Studies*, numéro spécial, Littérature et politique en Océanie, (dir. Andréas Pfersmann & Titaua Porcher-Wiart), 2018.

Hilary Glow, Hilary, Power Plays. *Australian Theatre and the Public Agenda*, Sydney, Currency Press, 2007.

Philip Parsons & Victoria Chance (dir.), *Companion to Theatre in Australia*, Sydney, Currency Press/Cambridge University Press, 1995.

Cinéma

Scott Hocking (dir.), *100 Greatest Films of Australian Cinema. Richmond*, Victoria, Scribal, 2006.

Andrew McGregor, *Film Criticism as Cultural Fantasy: The Perpetual French Discovery of Australian Cinema*, Berne & New York: Peter Lang, 2010.

Jonathan Rayner, *Contemporary Australian Cinema: An Introduction*, Manchester, Manchester University Press, 2000.

Danse et opéra

Michelle Potter, *A Collectors' Book of Australian Dance*, Canberra, National Library of Australia, 2002.

Médias

Ann Curthoys, *"Television before television", Continuum: The Australian Journal of Media & Culture, vol. 4, n° 2. 1991.*

Nombre de journaux papiers en circulation : https://mumbrella.com.au/abcs-newspapers-march-2016-australian-afr-fairfax-news-366400

Audimat des chaînes australiennes : http://www.oztam.com.au/documents/2014/OzTAM-20141221-D1MetTTVShrCons.pdf

The A to Z of Australian Radio and Television By Albert Moran, Chris Keating, 2009 : https://books.google.com/books?id=OYRPAH2FrfcC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false

Lois sur les cross media : https://www.aph.gov.au/About_Parliament/Parliamentary_Departments/Parliamentary_Library/Publications_Archive/archive/mediaregulation

Réfugiés, immigration, Nauru, liberté d'information, campagne contre la censure *Right to know* :

https://rsf.org/en/news/australia-suppresses-coverage-refugees-national-security-grounds

https://www.amnesty.org/en/latest/news/2016/08/australia-abuse-neglect-of-refugees-on-nauru/?utm_source=dlvr.it&utm_medium=facebook

https://lareclame.fr/righttoknow-media-liberte-presse-225501

https://yourrighttoknow.com.au/media-freedom/

Alliance française

Ivan Barko, « The Foundation and Early History of the Alliance française of Sydney. Part I », *Explorations*, n° 26, 2010.

Colin Nettelbeck (dir.), *The Alliance française in Australia, 1890-1990: an historical perspective*, Turner, ACT : Fédération des Alliances françaises en Australie ; Clayton, Vic., Institute for the Study of French-Australian Relations, 1990.

Chapitre 8. Institutions et Politiques

Florence Faberon, « Chronique (annuelle) de droit constitutionnel des États d'Océanie », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 118, 2019 ; n° 122, 2020.

Constitution

Michelle Grattan (dir.), *Australia's Prime Ministers*, Chatswood, Nouvelle-Galles du Sud: New Holland Publishers, 2016 (édition revue et augmentée ; 1ère édition, 2000).

Cheryl Saunders, *The Constitution of Australia: A Contextual Analysis*, Collection « Constitutional Systems of the World », Sydney: Hart Publishing, 2011.

République

Benjamin T. Jones, *This Time: Australia's Republican Past and Future*, Melbourne, Black Inc, 2018.

Immigration

James Jupp, *From White Australia to Woomera*, Melbourne, Cambridge University Press, 2002.

Janet Phillips & Harriet Spinks, « *Immigration detention in Australia* », Canberra, Social Policy Section, Australian Parliamentary Library (Bibliothèque du Parlement fédéral), 2013.

http://www.aph.gov.au/About_Parliament/Parliamentary_Departments/Parliamentary_Library/pubs/BN/2012-2013/Detention

Partis politiques

Gwyn Singleton, Don Aitkin, Brian Jinks & John Warhurst, *Australian Political Institutions*, Frenchs Forest, Nouvelle-Galles du Sud, Pearson Education Australia, 9e édition, 2009. éditions en ligne, 2016: https: //singletonauspol.wordpress.com

Dennis Woodward, Andrew Parkin & John Summers, *Government, Politics, Power and Policy in Australia*, 2e édition, Frenchs Forest, Nouvelle-Galles du Sud, Pearson Custom Books, 2013.

Groupes de pression

Darren Halpin, « Pressure Groups and Lobbying », in Rodney Smith, Ariadne Vromen, Ian Cook (dir.), *Contemporary Politics in Australia: Theories, Practices and Issues*, Melbourne, Cambridge University Press, 2012, p. 177-187.

Graham Maddox, *Australian Democracy in Theory and Practice*, 5e édition, Frenchs Forest, Nouvelle-Galles du Sud, Pearson Australia, 2005.

Politiques éducatives

Peter Brown, « Démocratie et éducation en Australie : un enjeu pour la Mélanésie ? », in Florence Faberon (dir.), *Diversité de la Démocratie en Mélanésie*, Clermont-Ferrand, éditions du Centre Michel de l'Hospital, 2016, p. 429-443.

Craig Campbell & Helen Proctor, *A History of Australian Schooling*, Sydney, Allen & Unwin, 2014.

Mick Dodson, « Challenges and Opportunities in Australian Indigenous Education », in Ilana Snyder and John Nieuwenhuysen (dir.), *Closing the Gap in Education? Improving Outcomes in Southern World Societies*, Melbourne, Monash University Publishing, 2010, p. 1- 12.

William Fogarty, Melissa Lovell & Mick Dodson, « A view beyond review: Challenging assumptions in Indigenous education development », UNESCO Observatory *Multi-Disciplinary Journal in the Arts*, vol. 4, n° 2, 2015, p. 1-23.

Politiques sociales

Andrew Herscovitch & David Stanton, « History of social security in Australia », *Family Matters*, n° 80, septembre 2008. https://aifs.gov.au/sites/default/files/hs.pdf

Alison McClelland & Paul Smyth, *Social Policy in Australia: Understanding for Action*, 3e édition, South Melbourne: Oxford University Press, 2014.

Marian Simms & John Warhurst (dir.), Howard's Agenda, St Lucia, Queensland, University of Queensland Press, 2000.

Politiques sociales : syndicats

Bradley Bowden, « *The rise and decline of Australian unionism: a history of industrial labour from the 1820s to 2010* », Brisbane, Griffith Research Online, Griffith University, 2010. https://research-repository.griffith.edu.au

Sean Scalmer, *The Little History of Australian Unionism*, Melbourne, The Vulgar Press, 2006.

Chapitre 9. Relations extérieures

Relations avec la France

Déclaration conjointe de Partenariat Stratégique entre la France et l'Australie, signée le 19 janvier 2012, http://www.ambafrance-au.org/Partenariat-strategique-France

Ivan Barko, « L'Australie face à la politique française dans le Pacifique de 1981-1988 », in Jean-Marc Regnault (dir.), *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique (1981-1988*), Paris, Les Indes Savantes, 2003, p. 507-517.

Éric Berti & Ivan Barko, *French Lives in Australia. A Collection of Biographical Essays,* Melbourne: Australian Scholarly Publishing, 2015.

Peter Brown, « La France et les puissances ascendantes : L'Australie », in Michel Foucher (dir.), *Atlas de l'influence française au XXI^e siècle*, Paris, Editions Robert Laffont, 2013, p. 84-89.

Peter Brown « Créative France. Label australien : culture, commerce, commémoration, défense… », in Arnaud Galy & Charles Moumouni (dir.), *L'Année Francophone Internationale, 2016-2017*, Québec, Agora francophone, 2016,

http://www.agora-francophone.org/afi/afi-no25-2016-2017/article/australie-par-peter-brown?id_mot=27
Denise Fisher, *France in the South Pacific: Power and Politics*, Canberra, ANU Press, 2013.

Secours franco-australien

Peter Brown et Jacqueline Dwyer, « The French-Australian League of Help. Restoring the Record », *The French-Australian Review*, n° 56, 2014, p. 26-54.

Relations internationales

Hugh White, « Without America. Australia in the New Asia », *Quarterly Essay*, Lowy Institute, n° 68, 2017/4. https://www.quarterlyessay.com.au/essay/2017/11/without-america
Hugh White, «United States or China: 'We don't have to choose'», in Mark Beeson and Shahar Hamerri (dir.), *Navigating the new international disorder: Australia in world affairs 2011-2015,* Melbourne, Oxford University Press, 2016, p. 93-108.
Hugh White, « Understanding Australia's Role Leading up to the Intervention », in John Blaxland (dir.), *East Timor Intervention: A Retrospective on Interfet*, South Carlton, Melbourne University Publishing Limited, 2015, p. 26-38.
Hugh White, « Why Australia invaded Iraq: a study in alliance management », in Ramesh Thakur & Jack Cunningham (dir.), *Australia, Canada, and Iraq: perspectives on an invasion*, Toronto, Dundurn Press, 2015, p. 171-185.

Relations régionales

Pierre-Christophe Pantz, « L'influence australienne sur la démocratie en Mélanésie », in Florence Faberon (dir.), *Diversité de la démocratie, théorie et comparatisme : les pays de la Mélanésie*, Clermont-Ferrand, éditions du Centre Michel de l'Hospital, 2016.

Chapitre 10. Nouvelle-Calédonie

Consulat général d'Australie, Nouméa, Australie *Nouvelle-Calédonie 70 ans de relation bilatérale : Fraternité, Animosité, Amitié*, Nouméa, Consulat général d'Australie, 2010.

Première guerre mondiale : Participation des sujets britanniques néo- calédoniens et néo-hébridais dans l'armée australienne

Patsy Adam-Smith, The ANZACS. *The classic account of the men who gave birth to a legend,* Ringwood, VIC, Penguin Books, 1991 [1978].

Sylvette Boubin-Boyer, *De la Première Guerre mondiale en Océanie : Les guerres de tous les Calédoniens*, Villeneuve-d'Asq, éditions universitaires du Septentrion, , 2003.

Frédérick Hadley, *L'armée britannique dans la Grande Guerre*, Péronne : Historial de la Grande Guerre, éditions du Coteau, 2011.

Patrick O'Reilly, *Hébridais, répertoire bio-bibliographique des Nouvelles-Hébrides*, Paris, Société des Océanistes, 1957.

DVD : *La Nouvelle-Calédonie dans la Première Guerre mondiale. Un arrière si lointain*, dir. Patrick Dion et Sylvette Boubin-Boyer, Co-production Vice-Rectorat de la Nouvelle- Calédonie, Centre de Documentation Pédagogique de la Nouvelle-Calédonie, Service de l'Office National des Anciens Combattants, Ville de Nouméa (musée de la Ville), 2014 (Centenaire de la Grande Guerre).

Pour ne pas conclure…

Femmes

Germaine Greer, *La Femme eunuque*, Paris, Robert Laffont (titre original : *The Female Eunuque*), 1970.

Pierre Grelley, « Contrepoint – L'Australie au féminin », *Informations sociales*, 2012/3 (n° 171), p. 127-127. URL : https: //www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-3-page-127.htm

Elizabeth Grosz, *Volatile Bodies, Toward a Corporeal Feminism*, Bloomington, Indiana University Press, 1994.

Beverley Kingston, et *al.* « Les Femmes dans l'histoire australienne du XIX^e^ siècle », *Le Mouvement Social*, n° 167, 1994, p. 61–79. JSTOR, www.jstor.org/stable/3779286.

Marilyn Lake, *Getting equal : the history of Australian feminism*, St Leonard's, Sydney, Allen & Unwin, 1999.

Maybanke Susannah Wolstenholme, « Le mouvement féministe en Australie », *Revue politique et parlementaire*, n° 50, Paris, août 1898.

Table des auteurs

Ambassade d'Australie en France

Ambassade d'Australie en France

Ambassade de France en Australie

Ambassade et consulat de France en Australie

Fabrice Argounes, Université de Rouen, UMR Géographie-Cités, Épistémologie et Histoire de la Géographie et de la Cartographie.

Communications (développement technologiques)

Laurent Babin, Archiviste. Master 2 en Histoire de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Médias

Joan Beaumont, Professeure émérite d'Histoire, Australian National University. Membre de l'Académie australienne des Sciences Sociales.

Gallipoli

Mémorial de guerre

Alexis Bergantz, Maître de conférences, Études globales et Langues, Royal Melbourne Institute of Technology.

Drapeaux

Multiculturalisme

Robert Bertram, Docteur en Droit public, Directeur de la publication de la Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie.

Politiques et systèmes de sûreté intérieure

Thomas Biedermann, Manager, Institut pour l'innovation 3A (Autonomie, Agence, Assurance), Faculté d'Ingénierie et d'Informatique, Australian National University.

Sciences et technologie

Sylvette Boubin-Boyer, Docteur en Histoire contemporaine.

Première Guerre mondiale : l'ANZAC, Corps d'armée australien et néo-zélandais

Première Guerre mondiale : participation des sujets britanniques néo-calédoniens et néo-hébridais dans l'armée australienne

Dany Bréelle, Agrégée et docteur en Géographie, Chercheuse associée à la Faculté des Sciences sociales, Flinders University, Adélaïde.

Expéditions d'Entrecasteaux et Baudin

Dominique Breillat, Professeur émérite de Droit public, Université de Poitiers, Doyen honoraire de la Faculté de droit.

Territoires extérieurs

Richard Broome, Professeur émérite d'Histoire, La Trobe University, Victoria. Membre de l'Académie australienne des Humanités.

Peuples aborigènes

Peter Brown, Professeur au Département de Lettres, Langues et Sciences Humaines, Université de la Polynésie française, membre du Laboratoire de recherche EASTCO (Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie ; EA 4241)

Théâtre

Politiques éducatives

Alliance franco-australienne de secours

Consulat général d'Australie à Nouméa.

Consulat général d'Australie à Nouméa

Carine David, Maître de conférences de Droit public à l'Université de la Nouvelle- Calédonie, Habilitée à diriger des recherches.

Générations volées

République

Citoyenneté

Immigration

Partis politiques

Commonwealth des Nations

Victor David, Chargé d'études à l'Institut de recherches pour le développement - UMR GRED (Gouvernance, Risques, Environnement, Développement), Centre IRD de Nouméa.

Droit de l'environnement

Parcs nationaux et aires protégées

Marc-Olivier Del Grosso, Docteur en Sciences politiques, Relations internationales et Histoire Moderne, Macquarie University, Sydney. Docteur en Sociologie, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Religions

Mick Dodson, Professeur de Droit et Directeur du Centre national d'études indigènes, Australian National University.

Arrêt Mabo

Émilie Dotte-Sarout, Postdoctorante en Histoire de l'Archéologie, Australian National University. Membre associée ArScAn-équipe d'Ethnologie préhistorique.

Histoire précoloniale

Peintures rupestres

Jacqueline Dwyer, Chercheuse indépendante, Sydney. Membre de l'Ordre National du Mérite.

Laine

Jean-Yves Faberon, Professeur honoraire des universités en Droit public.

Chronologie (Annexe 1)

Denise Fisher, Chercheuse associée, Centre d'études européennes, Australian National University. Ancienne diplomate australienne.

Relations avec la France

Ceridwen Fraser, Chercheuse (Future Fellow, Australian Research Council), École Fenner de l'environnement et de la société, Australian National University.

Territoire extérieur de l'Antarctique

Ian Fraser, Naturaliste, auteur, animateur de radio, Canberra.

Faune

Patrick Gaïa, Professeur de Droit public à Aix-Marseille Université.

Jeux olympiques

Jean-Christophe Gay, Professeur de Géographie à l'Université Côte d'Azur. Coordinateur scientifique de l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie.

Tourisme

Influences australiennes en Nouvelle-Calédonie

Patrice Gilles, Délégué général de la Fondation Alliance Française en Australie.

Alliance française

Hélène Goiran, Docteur en Histoire contemporaine.

La Pérouse

Politiques de défense : les armées

Première Guerre mondiale : l'ANZAC, Corps d'armée australien et néo-zélandais

Mélanie Graff, Architecte DPLG.

Architecture

Sports

Suzanne Grano, Chercheuse indépendante. Ancienne conservatrice.

Kanakas (*blackbirding*)

Matthew Graves, Maître de Conférences de Civilisation britannique et du Commonwealth, Aix-Marseille Université.

Histoire postcoloniale

Sasha Grishin, Professeur émérite d'Histoire de l'art, Australian National University. Membre de l'Académie australienne des Humanités.

Arts plastiques

Artisanat

Elizabeth Handsley, Professeur de Droit.

Constitution

Politiques éducatives : universités

Marc Joyau, Professeur de Droit public à l'Université de Nantes.

Terra australis incognita

Cook

Fanny Karouta-Manasse, Biologiste, Docteur en Écologie marine.

Flore

Nicolas Kurtovitch, Écrivain.

Uluru (Ayers Rock)

Yves Lafoy, Délégué pour la Nouvelle-Calédonie à l'ambassade de France à Camberra

La relation bilatérale Nouvelle-Calédonie-Australie

Julie Lahn, Maître de conférences d'Anthropologie, Centre de recherche en politique économique aborigène, Australian National University.

Insulaires du détroit de Torrès

Éléonore Lainé Forrest, Maître de conférences de Littérature anglophone contemporaine à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Temps du rêve (*Dreamtime*)

Bush/*Outback*

Littérature

Erwann Lamand, Géographe.

Eau

Christophe Latham, Musicien, musicologue. Ancien directeur du Festival international de musique, Canberra. Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres.

Musique

Antoine Leca, Professeur à la Faculté de droit d'Aix-en-Provence.

Politiques sanitaires

Politiques sanitaires : médecines complémentaires

Robert Longhurst, Historien.

Kanakas (*blackbirding*)

Lionel Loubersac, Océanologue. Directeur d'Océan Avenir (Nouvelle-Calédonie), Pôle Mer du Conseil Représentatif des Français d'Outre-Mer. Ancien Directeur de l'Ifremer en Nouvelle-Calédonie.

Mer de Corail

Cécilia Madeleine, Déléguée pour la Nouvelle-Calédonie à l'ambassade de France à Wellington, Nouvelle-Zélande.

Relations régionales (avec les pays de la zone Pacifique)

Virginie Masson, Maître de conférences, Faculté des Sciences Économiques, University of Adelaide.

Commerce et industrie

Développement économique

Gastronomie

Andrew McGregor, Maître de conferences, École de Langues et de Linguistique, University of Melbourne.

Cinéma

Michael McKinley, Maître de conférences honoraire en Relations internationales, Australian National University.

Relations avec la Nouvelle-Zélande

Olivier Ménard, Maître de conférences d'Histoire du droit à l'Université de Nantes.

Qui a découvert l'Australie ?

Monnaie

John Minns, Professeur associé de Sciences politiques et Relations internationales, Australian National University.

Groupes de pression

Politiques sociales

Politiques sociales : syndicats

Scarlett Mitran, Assistante de recherche à l'Institut de recherche pour le développement - UMR GRED (Gouvernance, Risques, Environnement, Développement), Centre IRD de Nouméa.

Droit de l'environnement

Parcs nationaux et aires protégées

Briony Neilson, Chargée de cours d'Histoire, University of New South Wales, Sydney.

Histoire coloniale : le bagne

Fanny Pascual, Maître de conférences d'Histoire contemporaine à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Seconde Guerre mondiale

Bert Peeters, Professeur associé, Australian National University et Griffith University, Brisbane.

Communication (relations humaines)

Gilles Pestaña, Maître de conférences de Géographie et aménagement à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

Géographie Climats Démographie Villes Agriculture Mines

David Phoenix, Guide. Docteur en Histoire, James Cook University, Townsville.

Explorateurs des terres

Maïa Ponsonnet, Linguiste, University of Western Australia, Perth. Australian Research Council Future Fellow.

Diversité linguistique

Michelle Potter, Critique de danse. Ancienne directrice, Programme de Danse, Bibliothèque Publique de New York.

Danse et opéra

Richard Reid, Chercheur indépendant. Ancien conservateur,

Musée National d'Australie, Canberra.

Irlandais

André Roux, Professeur de Droit public à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en- Provence, Directeur de la Revue Française de Droit Constitutionnel.

Fédéralisme

Guy Scoffoni, Professeur de Droit public à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, ILF/GERJC, Aix-Marseille Université.

Justice

Laurent Sermet, Professeur de Droit public à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence.

Droits de l'Homme

Organisation des Nations Unies

Tamara Somers, Conseillère culturelle et linguistique, Melbourne, Ancienne Consule générale adjointe d'Australie à Nouméa.

Femmes

Luc Steinmetz, Historien.

Qantas

Christiane Terrier, Agrégée d'Histoire et de Géographie et docteur ès Lettres.

Histoire coloniale

Histoire coloniale : les ruées vers l'or

John Warhurst, Professeur émérite en Sciences politiques, Australian National University.

Fédération australienne : les six États fédérés

Fédération australienne : les trois Territoires

Ben Wellings, Maître de conférences en Relations internationales. Directeur-adjoint, Centre d'études européennes, Monash University, Melbourne.

Relations avec le Royaume-uni

John West-Sooby, Professeur de Lettres, Département d'études françaises, University of Adelaide.
Flinders

Hugh White, Professeur en Études stratégiques, Centre d'études stratégiques et de défense, Australian National University.
Relations avec les États-Unis d'Amérique
Relations internationales

Les traducteurs

Vingt-deux des textes de cet ouvrage, d'auteurs australiens, ont d'abord été rédigés en anglais, puis traduits en français par d'autres auteurs de textes du présent ouvrage.

C'est le cas de :

Kanakas (Blackbirding), rédigé en anglais par Suzanne Grano et Robert Longhurst, est traduit par **Annick Bouchet** ;

Arrêt Mabo, rédigé en anglais par Mick Dodson, *Insulaires du détroit de Torrès*, rédigé en anglais par Julie Lahn, *Groupes de pression, Politiques sociales et Politiques sociales : Syndicats*, tous trois rédigés en anglais par John Minns, ainsi que *Relations avec le Royaume-Uni*, rédigé en anglais par Ben Wellings, sont traduits par **Peter Brown** ;

Fédération australienne : États fédérés ainsi que *Fédération australienne: Territoires* sont rédigés en anglais par John Warhust et traduits par **Carine David** ;

Explorateurs des terres, rédigé en anglais par Dave Phoenix, *Irlandais*, rédigé en anglais par Richard Reid, et *Laine*, rédigé en anglais par Jacqueline Dwyer, sont traduits par **Victor David** ;

Peuples aborigènes, rédigé en anglais par Richard Broome, *Arrêt Mabo*, rédigé en anglais par Mick Dodson, *Gallipoli* et *Mémorial de guerre*, rédigés en anglais par Joan Beaumont, ainsi que *Relations avec les États-Unis d'Amérique*, rédigé en anglais par Hugh White, sont traduits par **Jean-Yves Faberon** ;

Artisanat et Arts plastiques, rédigés en anglais par Sasha Grishin, ainsi que *Relations avec la Nouvelle-Zélande*, rédigé en anglais par Michael McKinley, sont traduits par **Armand Hage** ;

Faune, rédigé en anglais par Ian Fraser, est traduit par **Fanny Karouta-Manasse** ;

Relations internationales, rédigé en anglais par Hugh White, et *Territoire extérieur de l'Antarctique*, rédigé en anglais par Ceridwen Fraser, sont traduits par **Cécilia Madeleine.**

Peter Brown a relu toutes les traductions.

Liste des entrées par ordre alphabétique

Les chiffres renvoient au numéro de chaque entrée.

Agriculture 44
Alliance française 68
Alliance franco-australienne de secours 89
Ambassade d'Australie en France 86
Ambassade et consulats de France en Australie 87
Architecture 58
Arrêt Mabo 5
Artisanat 57
Arts plastiques 56
Bush/*Outback* 32
Cinéma 61
Citoyenneté 71
Climats 34
Commerce et industrie 45
Commonwealth des Nations 91
Communication (relations humaines) 66
Communications (développement technologique) 50
Consulat général d'Australie à Nouméa 98
Constitution 69
Cook 10
Danse et opéra 63
Démographie 41
Développement économique 40
Diversité linguistique 54
Drapeaux 30
Droit de l'environnement 38
Droits de l'Homme 73
Eau 35
Échanges de la Nouvelle-Calédonie avec l'Australie 100
Expéditions d'Entrecasteaux et Baudin 12
Explorateurs des terres 14

Faune 36
Fédéralisme 25
Fédération australienne : les six États fédérés 26
Fédération australienne : les trois Territoires 27
Femmes 101
Flinders 13
Flore 37
Gallipoli 22
Gastronomie 67
Générations volées 4
Géographie 31
Groupes de pression 76
Histoire coloniale 16
Histoire coloniale : le bagne 17
Histoire coloniale : les ruées vers l'or 18
Histoire postcoloniale 19
Histoire précoloniale 15
Immigration 72
Influences australiennes en Nouvelle-Calédonie 99
Insulaires du détroit de Torrès 6
Irlandais 20
Jeux olympiques 85
Justice 74
Kanakas (*blackbirding*) 7
Laine 46
La Pérouse 11
Littérature 59
Médias 65
Mémorial de guerre 24
Mer de Corail 33
Mines 47
Monnaie 43
Multiculturalisme 53
Musique 62
Organisation des Nations Unies 96
Parcs nationaux et aires protégées 39

Partis politiques 75
Peintures rupestres 55
Peuples aborigènes 1
Politiques de défense : les armées 77
Politiques de sûreté intérieure 78
Politiques éducatives 79
Politiques éducatives : universités 80
Politiques sanitaires 81
Politiques sanitaires : médecines complémentaires 82
Politiques sociales 83
Politiques sociales : syndicats 84
Première Guerre mondiale : l'ANZAC, Corps d'armée australien et néo-zélandais 21
Première Guerre mondiale… 97
Qantas 51
Qui a découvert l'Australie ? 9
Relations avec la France 88
Relations avec la Nouvelle-Zélande 95
Relations avec le Royaume-Uni 90
Relations avec les États-Unis d'Amérique 92
Relations internationales 93
Relations régionales (avec les pays de la zone Pacifique) 94
Religions 52
République 70
Seconde Guerre mondiale 23
Sciences et technologies 49
Sports 64
Temps du rêve (*Dreamtime*) 2
Terra australis incognita 8
Territoire extérieur de l'Antarctique 29
Territoires extérieurs 28
Théâtre 60
Tourisme 48
Uluru (Ayers Rock) 3
Villes 42

Index analytique

A
Abbott (Tony) · 208, 209, 229, 292, 293
Aborigène(s) · 1, 7, 13, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 49, 50, 51, 56, 57, 59, 60, 63, 64, 65, 81, 87, 92, 103, 105, 107, 116, 118, 120, 121, 128, 133, 156, 157, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 171, 173, 178, 179, 197, 200, 201, 205, 209, 218, 219, 226, 233, 244, 285, 289, 290, 291, 292, 293, 296, 306, 307, 309, 315, 326
ACTU (Syndicats) · 210, 230, 287, 290
Agricole · 50, 128, 134, 257
Agriculture · 73, 82, 84, 126, 134, 277
Alliance française · 138, 190, 246, 316, 317, 325, 333
Ambassade(s) · 20, 169, 238, 240, 241, 242, 244, 277, 323, 326, 327, 333
Anglais · 19, 22, 32, 60, 107, 160, 161, 164, 165, 241, 272, 278, 308, 309, 331
ANZAC · 64, 68, 69, 70, 71, 73, 75, 133, 189, 212, 239, 258, 267, 268, 269, 290, 311, 312, 323, 326, 335
ANZUS · 213, 249, 252, 291
Archéologique(s) · 9, 25, 56, 64, 163
Architecture · 104, 151, 168, 169, 256, 326, 333
Armées · 74, 75, 195, 205, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 281, 326, 335
Art et artiste(s) · 75, 92, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 172, 173, 176, 178, 180, 181, 222, 244, 285, 308, 310, 314, 315, 326
Artisanat · 166, 167, 315, 326, 331, 333
Asie · 11, 18, 38, 40, 50, 57, 65, 67, 102, 114, 115, 127, 133, 135, 137, 140, 143, 149, 157, 159, 160, 162, 164, 167, 180, 200, 213, 220, 222, 243, 249, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 276
Assimilation · 20, 26, 27, 117, 158
Australia Day · 13, 58, 65
Australie blanche · 10, 33, 59, 63, 65, 129, 187, 201, 202, 205, 211, 255, 290, 291
Australie-Méridionale · 27, 58, 80, 85, 86, 93, 125, 129, 135, 136, 180, 188, 189, 289
Australie-Occidentale · 58, 61, 80, 82, 85, 93, 98, 125, 129, 135, 136, 140, 141, 146, 162, 189, 199, 201, 285, 289
Autochtone(s) · 18, 19, 20, 21, 26, 28, 29, 65, 86, 121, 128, 158, 160, 161, 164, 167, 205, 207, 292, 293, 307

B

Bagne, bagnard(s) · 7, 10, 44, 45, 50, 54, 58, 60, 61, 63, 66, 168, 170, 171, 172, 218, 248, 289, 290, 328, 334
Baudin · 41, 46, 47, 48, 49, 58, 60, 289, 308, 309, 310, 315, 324, 333
Bicentenaire · 65, 133, 291
Biodiversité · 90, 106, 107, 113, 117, 118, 120, 280

Botany Bay · 40, 41, 42, 44, 45, 57, 66, 179, 240, 289
Bringing them Home (Ramenons-les à la maison) · 21, 26, 292
Britannique(s) · 18, 28, 30, 32, 39, 40, 41, 42, 44, 47, 48, 49, 50, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 74, 75, 82, 84, 88, 92, 93, 132, 133, 138, 139, 141, 142, 148, 156, 160, 168, 170, 176, 178, 182, 183, 188, 196, 200, 202, 209, 224, 227, 248, 249, 250, 251, 252, 266, 267, 289, 290, 291, 292, 295, 299, 321, 323, 326
Bush · 15, 50, 63, 97, 103, 104, 105, 146, 170, 179, 213, 253, 327, 333

C

Canberra · 3, 10, 35, 55, 69, 74, 84, 85, 86, 87, 93, 111, 130, 131, 169, 189, 190, 191, 193, 203, 206, 212, 213, 214, 215, 232, 240, 242, 257, 258, 277, 279, 280, 281, 283, 290, 307, 308, 316, 317, 320, 324, 325, 327, 329
Carte(s), cartographie · 37, 38, 41, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 93, 178, 308
Chine · 12, 107, 126, 127, 128, 135, 137, 139, 140, 146, 202, 203, 232, 253, 254, 255, 257, 258, 259
Cinéma · 174, 176, 177, 273
Citoyenneté · 200, 201, 250, 291, 324, 333
Climat(s), climatique(s) · 9, 11, 56, 59, 86, 102, 104, 105, 110, 111, 113, 116, 117, 118, 119, 120, 134, 168, 169, 183, 241, 257, 313, 328, 333
Colonie de peuplement · 7, 41, 58, 59, 60, 61, 66, 128, 146, 164, 233, 289
Colonie pénitentiaire · 58, 172
Colonisation · 7, 18, 41, 42, 47, 48, 49, 51, 58, 59, 60, 61, 62, 66, 82, 84, 89, 91, 92, 107, 128, 132, 141, 142, 146, 156, 164, 168, 172, 182, 183, 214, 218, 228, 230, 233, 240, 248, 250, 289
Commerce · 12, 32, 50, 82, 126, 132, 137, 138, 139, 164, 210, 222, 231, 240, 242, 243, 248, 319
Communication · 13, 57, 63, 147, 186, 187, 197, 215, 239, 328, 333
Constitution · 21, 82, 84, 118, 156, 193, 196, 197, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 218, 250, 317, 326, 333
Consulat général d'Australie à Nouméa · 263, 270, 271, 324, 333
Cook · 35, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 66, 107, 178, 279, 289, 298, 299, 313, 318, 326, 328, 333
Corail · 42, 103, 106, 111, 313
Croissance · 58, 63, 84, 85, 126, 127, 129, 130, 137, 149, 156, 157, 181, 231, 241, 252, 254, 271, 280
Culture aborigène · 1, 20, 233
Culture(s) · 1, 9, 13, 20, 22, 26, 30, 31, 74, 87, 134, 137, 142, 145, 158, 159, 164, 171, 179, 182, 183, 188, 189, 190, 191, 204, 218, 222, 233, 258, 305, 307, 314, 319
Culturel(les) · 18, 21, 29, 30, 33, 118, 120, 130, 158, 160, 163, 177, 178, 187, 190, 205, 218, 219, 232, 239, 240, 241, 243, 252, 255, 256, 258, 271, 279, 293, 329
Curtin (John) · 72, 249

D

Danse · 151, 180, 316, 328, 333
Défense · 82, 83, 108, 144, 203, 204, 212, 213, 214, 215, 238, 240, 241, 242, 243, 248, 249, 256, 273, 277, 281, 287, 319, 330
Défense, politiques de défense · 195, 212, 326, 335
Démographie · 128, 202, 259, 314, 328, 333
Désert(s), désertique(s) · 23, 24, 50, 51, 56, 63, 93, 103, 104, 112, 115, 117, 141, 146, 161, 176
Développement · 5, 8, 83, 85, 88, 105, 107, 113, 118, 123, 126, 127, 136, 142, 144, 146, 162, 163, 168, 181, 220, 228, 238, 239, 240, 241, 248, 251, 256, 257, 271, 277, 280, 287, 314, 323, 324, 327, 328, 333
Développement technologique · 146, 323, 333
Didgeridoo · 1, 23, 155, 178
Diplomatie · 12, 186, 238, 242, 249, 250, 256, 259, 261, 265, 270, 276, 277, 279
Diversité linguistique et langues · 3, 160, 161, 315, 323, 324, 327, 328, 333
Drapeaux · 80, 81, 92, 93, 285, 323, 333
Droits de l'Homme · 11, 26, 185, 196, 197, 203, 204, 206, 257, 260, 329, 333

E

Eau · 23, 24, 25, 99, 102, 112, 113, 114, 117, 118, 119, 131, 163, 183, 272, 302, 303, 327, 333
Économie · 5, 8, 58, 73, 87, 123, 126, 127, 134, 140, 141, 145, 147, 222, 247, 253, 257, 277, 278, 287, 314
Écosystème(s) · 90, 91, 104, 106, 120, 144
Éducation, éducatif(s) · 12, 21, 66, 67, 71, 82, 84, 87, 120, 145, 156, 174, 205, 218, 219, 220, 228, 229, 239, 241, 247, 252, 257, 277, 278, 279, 318
Égalité · 20, 26, 158, 182, 187, 204, 207, 218, 231, 251
Enfant(s) · 20, 21, 26, 27, 61, 129, 138, 161, 173, 178, 202, 204, 228, 248, 266, 287
Entrecasteaux · 41, 45, 46, 47, 107, 324, 333
Environnement · 5, 8, 18, 82, 84, 95, 113, 117, 118, 119, 121, 127, 168, 191, 218, 241, 256, 280, 313, 324, 325, 328, 333
Environnemental(e)(s) · 13, 91, 113, 119, 121, 163, 238, 251
États fédérés · 27, 82, 83, 84, 86, 119, 120, 196, 197, 200, 201, 208, 214, 215, 222, 233, 329, 331, 334
États-Unis · 72, 82, 107, 128, 134, 137, 146, 149, 160, 179, 199, 203, 207, 213, 225, 235, 242, 243, 252, 253, 254, 255, 256, 259, 273, 291, 330, 331, 335
Eureka · 10, 63, 65, 92, 290
Europe, européens · 11, 19, 22, 31, 38, 40, 41, 47, 48, 50, 51, 57, 59, 62, 64, 66, 67, 68, 72, 84, 107, 115, 116, 128, 129, 131, 132, 133, 142, 143, 149, 158, 160, 162, 163, 164, 165, 167, 171, 178, 179, 180, 202, 205, 232, 233, 240, 242, 243, 249, 254, 255, 258, 286, 289, 325, 329

Expédition(s) · 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 58, 240, 310, 324, 333
Explorateur(s), exploration(s) · 9, 39, 40, 41, 43, 46, 49, 50, 51, 56, 58, 108, 139, 164, 168, 240, 308, 309

F

Faune · 9, 42, 56, 90, 93, 98, 105, 114, 115, 118, 162, 164, 166, 168, 170, 280, 313, 325, 331, 334
Fédéralisme · 82, 83, 196, 312, 329, 334
Fédération australienne · 5, 8, 58, 77, 82, 83, 84, 86, 133, 205, 224, 231, 250, 312, 329, 331, 334
Femme(s) · 7, 19, 24, 61, 66, 69, 73, 74, 85, 171, 201, 204, 212, 231, 248, 272, 283, 285, 286, 287, 290, 306, 321, 329, 334
Flinders · 37, 39, 40, 41, 46, 47, 48, 49, 58, 106, 168, 289, 308, 309, 310, 324, 329, 334
Flore · 9, 42, 100, 104, 116, 117, 118, 164, 166, 168, 280, 314, 326, 334
Foncier · 20, 28, 29, 30, 31, 121, 292
Freeman (Cathy) · 233, 285

G

Gallipoli · 10, 65, 68, 70, 71, 75, 176, 242, 248, 258, 267, 268, 290, 312, 323, 331, 334
Générations volées · 26, 27, 171, 173, 233, 292, 307, 324, 334
Génocide · 21, 27, 237
Géographie · 5, 7, 8, 11, 13, 38, 43, 58, 95, 102, 146, 254, 308, 313, 323, 324, 325, 328, 329, 334
Gillard (Julia) · 209, 235, 283, 286, 292
Gondwana · 102, 114, 116, 278
Groupes de pression · 210, 211, 318, 328, 331, 334
Guerre des histoires, guerres de l'histoire · 59, 64, 311
Guerre(s) · 10, 19, 21, 48, 59, 64, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 105, 107, 139, 149, 156, 158, 169, 171, 172, 173, 179, 191, 201, 202, 213, 219, 228, 231, 240, 242, 246, 247, 248, 252, 255, 256, 258, 259, 267, 268, 270, 276, 286, 290, 291, 311, 312, 321

H

Haute Cour · 12, 20, 28, 31, 83, 84, 87, 196, 197, 201, 206, 207, 292
Hawke (Bob) · 65, 71, 90, 199, 291, 295
Histoire · 5, 7, 8, 10, 11, 13, 24, 30, 40, 41, 44, 47, 53, 54, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 64, 65, 73, 75, 92, 93, 102, 105, 107, 114, 128, 130, 146, 169, 170, 176, 178, 184, 191, 204, 212, 213, 228, 237, 239, 240, 241, 242, 247, 254, 265, 276, 297, 305, 306, 308, 309, 310, 311, 321, 323, 324, 325, 326, 328, 329, 334

Histoire coloniale · 11, 54, 58, 60, 62, 65, 204, 311, 328, 329, 334
Histoire postcoloniale · 54, 64, 311, 326, 334
Histoire précoloniale · 11, 54, 56, 310, 325, 334
Howard (John) · 64, 93, 159, 198, 231, 252, 292
Hymne(s) · 5, 9, 10, 13, 105, 179, 295, 296, 300

I

Identité · 10, 13, 30, 67, 68, 102, 104, 113, 131, 146, 167, 169, 173, 182, 205, 220, 242, 258, 311
Immigrant(s), immigration · 10, 59, 62, 65, 66, 67, 85, 128, 129, 156, 157, 158, 159, 161, 183, 200, 202, 203, 205, 206, 208, 255, 290, 316, 317, 324, 334
Industrie · 32, 33, 59, 62, 63, 105, 136, 137, 138, 140, 145, 174, 179, 210, 219, 240, 327, 333
Institutions · 5, 8, 26, 47, 61, 87, 172, 193, 198, 204, 215, 222, 223, 228, 243, 251, 255, 257, 317, 318
Insulaires du détroit de Torrès · 26, 28, 29, 30, 31, 75, 92, 128, 205, 292, 308, 326, 331, 334
Internet · 147, 184
Irlandais(e)(s) · 66, 67, 299, 311, 329, 331, 334

J

Janszoon · 38, 40, 289
Japon · 44, 73, 107, 108, 137, 140, 143, 146, 149, 252, 254
Jeux olympiques · 85, 93, 182, 232, 233, 285, 291, 292, 325, 334
Justice · 158, 206, 207, 219, 261, 329, 334

K

Kanakas · 17, 32, 33, 273, 308, 326, 327, 331, 334

L

La Pérouse · 37, 41, 44, 45, 46, 107, 178, 240, 326, 334
Laine · 59, 72, 105, 126, 135, 137, 138, 139, 240, 242, 246, 314, 325, 331, 334
Littérature · 3, 104, 170, 171, 315, 324, 327, 334

M

Mabo, arrêt Mabo · 20, 28, 31, 65, 105, 204, 292, 307, 308, 325, 331, 333

Maladie(s) · 19, 33, 41, 224, 225, 226, 229
Mateship · 8, 69, 71, 182, 212
Médecine · 145, 226, 227, 286
Médecines complémentaires · 225, 226, 227, 327, 335
Médias · 184, 185, 223, 316, 323, 334
Melbourne · 62, 63, 73, 74, 84, 87, 103, 130, 131, 138, 141, 142, 145, 147, 165, 166, 168, 172, 173, 180, 181, 182, 183, 190, 230, 232, 233, 240, 241, 278, 279, 291, 305, 306, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 317, 318, 319, 320, 323, 327, 329
Mémorial de guerre · 55, 74, 87, 212, 323, 331, 334
Mer de Corail · 89, 97, 107, 108, 242, 280, 313, 327, 334
Mer(s), Maritimes · 19, 24, 28, 30, 38, 40, 41, 42, 45, 50, 56, 58, 86, 89, 92, 93, 97, 102, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 129, 133, 136, 146, 188, 191, 203, 205, 212, 215, 242, 243, 258, 263, 278, 280, 297, 308, 309, 313, 327, 334
Mines, mineurs · 45, 63, 83, 85, 103, 116, 125, 134, 136, 140, 141, 203, 210, 230, 240, 273, 277, 290, 328, 334
Mondialisation · 146, 219
Monnaie · 88, 132, 133, 314, 328, 334
Mouton(s) · 19, 59, 126, 135, 137, 138, 169, 230, 302
Multiculturalisme · 10, 21, 65, 128, 157, 158, 159, 160, 171, 188, 202, 218, 291, 323, 334
Musique · 1, 104, 155, 172, 178, 179, 295, 327, 334
Mythe · 10, 23, 64, 156, 248

N

Navigateur(s) · 18, 38, 39, 40, 43, 45, 107, 238
Niveau de vie · 21, 143
Nouvelle-Calédonie · 5, 7, 8, 32, 33, 45, 46, 58, 61, 63, 68, 72, 106, 107, 133, 149, 191, 242, 256, 263, 265, 266, 267, 268, 270, 271, 272, 273, 276, 280, 312, 320, 321, 323, 325, 327, 328, 333, 334
Nouvelle-Galles du Sud · 7, 43, 44, 45, 48, 50, 58, 60, 62, 66, 80, 82, 84, 86, 87, 88, 93, 104, 111, 129, 132, 135, 141, 143, 146, 147, 188, 189, 230, 240, 246, 247, 289, 305, 312, 317, 318
Nouvelle-Hollande · 39, 42, 46, 289
Nouvelle-Zélande · 42, 43, 68, 70, 88, 106, 133, 137, 143, 201, 213, 225, 243, 250, 252, 256, 257, 258, 259, 267, 270, 273, 291, 306, 327, 331, 335

O

Opéra de Sydney · 151, 169, 172, 181, 233

P

Pacifique · 11, 32, 33, 42, 44, 67, 68, 72, 73, 88, 102, 106, 107, 127, 129, 133, 137, 146, 149, 201, 213, 220, 233, 240, 241, 242, 252, 256, 257, 258, 259, 261, 271, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 290, 307, 309, 310, 319, 327, 335
Papouasie-Nouvelle-Guinée · 30, 56, 57, 88, 106, 107, 129, 203, 243, 257, 291
Partis politiques · 20, 208, 318, 324, 335
Patrimoine culturel · 33, 163, 168
Paysage(s) · 1, 33, 116, 120, 130, 140, 156, 157, 163, 165, 169, 176, 177
Peinture · 23, 64, 104, 153, 162, 164, 165, 167, 315
Peintures rupestres · 153, 162, 315, 325, 335
Peuple(s) aborigène(s), peuple(s) premier(s) · 5, 8, 10, 13, 15, 18, 22, 23, 28, 29, 50, 59, 75, 92, 105, 156, 164, 168, 202, 205, 218, 233, 285, 306, 324, 331, 335
Pionniers · 7, 130, 142, 143, 148, 166, 170, 172, 226, 268
Politique(s) · 5, 7, 8, 10, 12, 20, 25, 26, 27, 33, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 73, 74, 77, 83, 84, 85, 86, 91, 110, 113, 127, 129, 144, 146, 158, 159, 161, 169, 173, 174, 185, 187, 190, 193, 195, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 205, 208, 209, 210, 211, 212, 214, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 226, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 238, 239, 242, 249, 251, 253, 255, 258, 259, 261, 276, 277, 281, 282, 286, 290, 291, 305, 306, 315, 317, 318, 319, 321, 323, 324, 326, 327, 328, 329, 331, 335
Politiques éducative(s) · 218, 222, 318, 324, 326, 335
Politiques sociales · 11, 228, 229, 230, 319, 328, 331, 335
Population(s) · 9, 10, 13, 18, 19, 20, 30, 31, 58, 60, 62, 64, 66, 67, 68, 70, 75, 83, 84, 86, 91, 92, 103, 105, 115, 126, 128, 130, 134, 136, 141, 147, 156, 157, 159, 160, 169, 176, 178, 180, 183, 198, 199, 201, 202, 205, 207, 209, 211, 215, 219, 222, 228, 248, 250, 253, 259, 296
Port Jackson · 41, 44, 47, 48, 49, 58, 60, 164
Première Flotte · 58, 66, 156
Première Guerre mondiale · 67, 68, 70, 73, 74, 75, 92, 139, 148, 191, 212, 238, 239, 240, 242, 246, 247, 248, 258, 266, 312, 321, 323, 326, 335
Prix Nobel · 8, 145, 170, 286
Propriété(s), propriétaire(s) · 18, 19, 23, 25, 28, 29, 31, 73, 89, 121, 138, 184, 185, 197, 272, 302

Q

Qantas · 123, 147, 148, 149, 290, 329, 335
Queensland · 17, 27, 32, 33, 40, 58, 80, 82, 85, 89, 93, 103, 104, 111, 129, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 145, 146, 147, 148, 163, 168, 172, 180, 181, 188, 189, 200, 201, 230, 233, 248, 273, 290, 307, 308, 319

R

Référendum · 10, 64, 65, 89, 93, 197, 198, 199, 201, 249, 260, 282, 292, 295

Réfugié(s) · 10, 129, 157, 158, 159, 185, 202, 203, 205, 316
Relations avec la France · 242, 263, 285, 319, 325, 335
Relations extérieures · 5, 8, 82, 235, 319
Relations humaines · 186, 249, 278, 328, 333
Religion(s) · 153, 156, 157, 197, 204, 314, 324, 335
  Christianisme · 19, 20, 30, 38, 66, 67, 156, 157, 219
  Église(s) · 30, 156, 219
  institutions religieuses · 26
  Islam, islamiste · 157, 208, 292
  Missionnaire(s) · 30, 32, 267
Réparation · 26, 27
République · 10, 158, 159, 198, 199, 232, 241, 251, 276, 277, 292, 317, 324, 335
Réserve(s) · 19, 20, 89, 120, 121, 136, 140
Ressources · 18, 49, 59, 83, 85, 91, 107, 113, 118, 119, 120, 134, 136, 140, 141, 144, 206, 210, 248, 254, 259, 280
Rituel(s) · 18, 163, 164
Royaume-Uni · 58, 72, 73, 88, 89, 137, 146, 149, 202, 203, 225, 250, 251, 331, 335
Rudd (Kevin) · 21, 27, 64, 172, 209, 210, 292, 307
Rural(es) · 85, 104, 139, 147, 208

S

Sahul · 54, 56
Santé, politiques sanitaires · 18, 26, 47, 82, 84, 120, 145, 156, 182, 222, 224, 225, 226, 228, 257, 277, 280, 327, 335
Sauvage · 19, 46, 56, 57, 105, 211
Sciences · 8, 144, 145, 222, 239, 279, 280, 281, 309, 310, 314, 323, 324, 327, 328, 329, 335
Sciences et technologie · 144, 145, 314, 323, 335
Seconde Guerre mondiale · 69, 71, 72, 73, 74, 75, 113, 139, 141, 143, 157, 158, 166, 172, 184, 211, 213, 240, 256, 270, 273, 276, 286, 312, 328, 335
Singapour · 65, 72, 75, 89, 146, 148, 249, 252, 258, 290
Soldat(s) · 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 139, 212, 239, 240, 242, 246, 266, 267, 273
Sport(s), sportif(s) · 142, 182, 183, 186, 233, 326, 335
Sûreté intérieure · 214, 215, 323, 335
Sydney · 1, 7, 19, 41, 44, 47, 48, 49, 50, 55, 57, 58, 60, 64, 66, 67, 74, 84, 87, 93, 103, 111, 130, 131, 138, 139, 141, 142, 147, 148, 149, 154, 155, 163, 164, 168, 169, 172, 173, 176, 178, 180, 181, 182, 184, 190, 195, 215, 218, 232, 233, 240, 241, 242, 246, 247, 266, 267, 268, 269, 277, 279, 280, 285, 289, 292, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312, 314, 315, 317, 318, 321, 324, 325, 328
Syndicats · 210, 230, 231, 287, 290, 319, 328, 331, 335

T

Tasmanie · 39, 40, 41, 42, 46, 48, 54, 56, 57, 58, 61, 80, 82, 85, 93, 110, 115, 129, 130, 136, 188, 189, 211, 233, 248, 289
Technologies · 108, 113, 144, 147, 222
Temps du rêve, *Dream Time* · 15, 22, 23, 30, 57, 156, 327, 335
Terra australis incognita · 38, 39, 42, 326, 335
Terra nullius · 28, 65, 105, 204, 292
Terre d'Arnhem · 22, 56, 161, 162, 163
Terre(s) · 1, 9, 18, 19, 22, 23, 24, 28, 29, 33, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 56, 58, 60, 63, 64, 68, 85, 89, 92, 102, 104, 105, 107, 110, 115, 119, 121, 126, 135, 137, 138, 140, 159, 161, 162, 163, 171, 189, 202, 205, 212, 248, 249, 272, 273, 280, 286, 289, 291, 293, 296, 297, 299, 308, 310, 328, 331, 333
Territoire de la baie de Jervis · 82, 86, 290
Territoire de la capitale australienne · 81, 82, 86, 93
Territoire du Nord · 25, 27, 81, 82, 86, 87, 93, 99, 104, 129, 136, 148, 153, 161, 201, 290
Territoire extérieur de l'Antarctique · 79, 325, 331, 335
Territoires extérieurs · 88, 89, 119, 324, 335
Torrès · 18, 26, 28, 30, 31, 33, 42, 44, 45, 57, 81, 102, 106, 166, 258
Tourisme, touriste(s) · 12, 62, 71, 120, 126, 136, 142, 143, 147, 239, 241, 271, 277, 325, 335
Travailleur(s) · 17, 33, 62, 157, 204, 230, 231
Travailliste (parti) · 208, 209, 219, 230, 231, 290, 292
Turnbull (Malcolm) · 145, 199, 204, 208, 209, 243, 257, 293

U

Uluru · 17, 21, 24, 25, 120, 142, 307, 326, 335
Union européenne · 127, 134, 137, 243, 251
Union Jack · 92, 251
Université(s) · 3, 2, 25, 48, 87, 144, 145, 174, 210, 218, 222, 223, 279, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 335

V

Valeur(s) · 75, 107, 134, 137, 187, 190, 204, 212, 218, 228, 241, 242, 249, 251, 255
Van Diemen · 39, 40, 42, 58, 61, 85, 289
Victoria · 12, 19, 20, 27, 50, 51, 57, 58, 62, 63, 80, 82, 84, 93, 104, 111, 129, 130, 135, 140, 141, 146, 147, 154, 163, 165, 180, 181, 189, 226, 230, 248, 289, 290, 315, 316, 324
Ville(s) · 1, 11, 25, 32, 40, 42, 63, 64, 84, 87, 103, 104, 130, 131, 142, 143, 146, 148, 164, 169, 170, 172, 176, 181, 232, 233, 241, 247, 255, 259, 265, 278, 321, 328, 335

W

Whitlam (Gough) · 12, 65, 158, 196, 219, 229, 291

Table des illustrations

Illustration 1. Armoiries de l'Australie.
© 123RF.com 2

Illustration 2. Lever de soleil dans le Bush.
© Kimberley Forrest 15

Illustration 3. Uluru (Ayers Rock).
© Pixabay - Creative Commons 17

Illustration 4. Kanaka. Jeune travailleur insulaire dans une plantation de canne à sucre,
Bingera, près de Bundaberg, vers 1898.
© La Bibliothèque du Queensland et la Bibliothèque John Oxley, négatif 2252. 17

Illustration 5. Portrait de James Cook par Nathaniel Dance – 1775.
© Service de Documentation, Bibliothèque Nationale d'Australie, Canberra 35

Illustration 6. Louis XVI donnant ses instructions au capitaine de vaisseau La Pérouse.
Nicolas-André Monsiau (1754 - 1837).
© Photo RMN - Grand Palais (Château de Versailles)/ Gérard Blot 37

Illustration 7. Carte des voyages de Matthew Flinders.
© Summerdrought - Creative Commons 37

Illustration 8. Représentation des parties émergées du plateau continental de Sahul.
© Carte modifiée par Émilie Dotte-Sarout et reproduite avec la permission de Carto GIS Services, College of Asia and the Pacific,The Australian National University 54

Illustration 9. Le bagne de Port Arthur, Tasmanie.
© Briony Neilson 54

Illustration 10. Fresque murale de Redfern (Sydney).
© Florence Faberon 55

Illustration 11. Mémorial de guerre (Canberra).
© Bidge..... 55

Illustration 12. Australie politique.
© Gilles Pestaña 77

Illustration 13. Iceberg près de l'île de la Déception (Shetland du Sud).
© Ceridwen Fraser 79

Illustration 14. Station baleinière désaffectée et vieux os de baleines, île de la Déception
(Shetland du Sud).
© Ceridwen Fraser 79

Illustration 15. Drapeaux de l'Australie.
© domaine public et 123RF.com 80

Illustration 16. Australie physique.
© Gilles Pestaña 95

Illustration 17. Bush.
© Clancy Sinnamon..... 97

Illustration 18. Mer de Corail, limites en rouge.
© Microsoft Maps et travail de Lionel Loubersac 97

Illustration 19. Émeus près d'Esperance.
© Ian Fraser..... 98

Illustration 20. Kangourous, Australie-Occidentale.
© Ian Fraser..... 98

Illustration 21. Dingo (Canis lupus dingo), Alice Springs, Territoire du Nord.
© Ian Fraser..... 99

Illustration 22. Crocodile d'eau douce (*Crocodylus johnstoni),* Katherine Gorge, Nitmiluk NP, Territoire du Nord.
© Ian Fraser 99

Illustration 23. Forêt d'eucalyptus.
© Fanny Karouta-Manasse 100

Illustration 24. Telopea 'Canberry Gem' ; Proteaceae.
© Fanny Karouta-Manasse 100

Illustration 25. Banksia coccinea ; Proteaceae.
© Fanny Karouta-Manasse 101

Illustration 26. Chorizema retrorsum ; Fabaceae.
© Fanny Karouta-Manasse 101

Illustration 27. Boeing 747-400.
© 123RF.com 123

Illustration 28. Vignoble de McLaren Vale, Australie-Méridionale.
© 123RF.com 125

Illustration 29. Mine d'or à ciel ouvert, Kalgoorie, Australie-Occidentale.
© 123RF.com 125

Illustration 30. L'Opéra de Sydney.
© Florence Faberon 151

Illustration 31. Richard Johnson par Garnet Terry.
© domaine public - Wikimedia Commons 153

Illustration 32. Peinture rupestre, Parc national de Kakadu, Territoire du Nord.
© Nico Smit,123RF.com 153

Illustration 33. Contrastes architecturaux à Sydney.
© Florence Faberon 154

Illustration 34. Queen Victoria Building, Sydney.
© Florence Faberon 154

Illustration 35. St Mary's Cathedral, Sydney.
© Florence Faberon 155

Illustration 36. Joueurs de didgeridoo.
© Florence Faberon avec l'autorisation de Koomurri (koomurri.com.au) 155

Illustration 37. Parlement de l'État fédéral, Canberra.
© Jpp, Creative Commons 193

Illustration 38. Cénotaphe de Martin Place, Sydney.
© Florence Faberon 195

Illustration 39. Le Mémorial du régiment royal australien, Sydney.
© Florence Faberon 195

Illustration 40. Le président américain Barack Obama faisant une passe de ballon avec la Première ministre Julia Gillard dans le bureau ovale, 7 mars 2011.
© avec l'aimable autorisation de la Maison Blanche, photo de Pete Souza 235

Illustration 41. Signature en 1948 à l'ONU de la convention sur le génocide par le Dr Herbert V Evatt, président de l'Assemblée Générale, au nom du gouvernement australien.
© Service des Archives/Histoire, Ministère des affaires étrangères d'Australie 237

Illustration 42. Julie Bishop, ministre australienne des affaires étrangères avec le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki Moon, lors d'une réunion du Conseil de Sécurité de l'ONU en 2013.
© avec l'autorisation du Ministère des affaires étrangères d'Australie 237

Illustration 43. Plaque commémorative de l'intervention australienne en Nouvelle-Calédonie en septembre 1940 à la gare maritime de Nouméa inaugurée en 2017.
© Consulat général d'Australie à Nouméa..... 263

Illustration 44. ANZAC Australiens du « 10e Field Corps Engineers ».
© Collection Ronald Martin..... 269

Illustration 45. Julia Gillard, Première ministre d'Australie avec la Gouverneure générale d'Australie Dame Quentin Bryce, après son serment comme 27e Premier ministre d'Australie, le 24 juin 2010 à la maison du Gouvernement à Canberra.
© Office of the Official Secretary to the Governor-General..... 283

Illustration 46. Cathy Freeman (avec ses deux drapeaux) et la frénésie médiatique après sa victoire à la course des 400 mètres aux Jeux olympiques de Sydney en 2000.
© By Ian, ThePaperboy.com, Creative Commons..... 285

Illustration 47. Le toit du musée du Quai Branly (Paris) décoré par l'artiste aborigène Léna Nyadbi.
© Lena Nyadbi, représentée par le Warmun Arts Centre, Australie-Occidentale et Musée du quai Branly – Jacques Chirac, photo Cyril Zannettacci..... 285

Table des matières

Sur les illustrations de couverture 1
Avant-propos 3
Sommaire 5
Préface par Jean-Yves Faberon et Peter Brown 17

Chapitre 1 : Peuples premiers 15
Peuples aborigènes 18
Temps du rêve (*Dreamtime*) 22
Uluru (Ayers Rock) 24
Générations volées 26
Arrêt Mabo 28
Insulaires du détroit de Torrès 30
Kanakas (*Blackbirding*) 32

Chapitre 2 : Explorateurs 35
Terra australis incognita 38
Qui a découvert l'Australie ? 40
Cook 42
La Pérouse 44
Expéditions d'Entrecasteaux et Baudin 46
Flinders 48
Explorateurs des terres 50

Chapitre 3 : Histoire 53
Histoire précoloniale 54
Histoire coloniale 58
Histoire coloniale : le bagne 60
Histoire coloniale : les ruées vers l'or 62
Histoire postcoloniale 64
Irlandais 66
Première Guerre mondiale : l'ANZAC, Corps d'armée australien et néo-zélandais 68
Gallipoli 70
Seconde Guerre mondiale 72
Mémorial de guerre 74

Chapitre 4 : Fédération australienne 77
Fédéralisme 82
Fédération australienne : les six États fédérés 84
Fédération australienne : les trois Territoires 86
Territoires extérieurs 88
Territoire extérieur de l'Antarctique 90
Drapeaux 92

Chapitre 5 : Géographie et Environnement 95
Géographie 102
Bush/Outback 104
Mer de Corail 106
Climats 110
Eau 112
Faune 114
Flore 116
Droit de l'environnement 118
Parcs nationaux et aires protégées 120

Chapitre 6 : Économie et Développement 123
Développement économique 126
Démographie 128
Villes 130
Monnaie 132
Agriculture 134
Commerce et industrie 136
Laine 138
Mines 140
Tourisme 142
Sciences et technologies 144
Communications (développement technologique) 146
Qantas 148

Chapitre 7 : Cultures 151
Religions 156
Multiculturalisme 158
Diversité linguistique 160
Peintures rupestres 162
Arts plastiques 164

Artisanat 166
Architecture 168
Littérature 170
Théâtre 172
Cinéma 176
Musique 178
Danse et opéra 180
Sports 182
Médias 184
Communication (relations humaines) 186
Gastronomie 188
Alliance française 190

Chapitre 8 : Institutions et Politiques 193
Constitution 196
République 198
Citoyenneté 200
Immigration 202
Droits de l'Homme 204
Justice 206
Partis politiques 208
Groupes de pression 210
Politiques de défense : les armées 212
Politiques de sûreté intérieure 214
Politiques éducatives 218
Politiques éducatives : universités 222
Politiques sanitaires 224
Politiques sanitaires : médecines complémentaires 226
Politiques sociales 228
Politiques sociales : syndicats 230
Jeux olympiques 232

Chapitre 9 : Relations extérieures 235
Ambassade d'Australie en France 238
Ambassade et consulats de France en Australie 240
Relations avec la France 242
Alliance franco-australienne de secours 246
Relations avec le Royaume-Uni 248
Commonwealth des Nations 250

Relations avec les États-Unis d'Amérique 252
Relations internationales 254
Relations régionales (avec les pays de la zone Pacifique) 256
Relations avec la Nouvelle-Zélande 258
Organisation des Nations Unies 260

Chapitre 10 : Nouvelle-Calédonie 263
Texte français de la stèle commémorative HMAS ADELAIDE 265
Première Guerre mondiale : participation des sujets britanniques néo-calédoniens et néo-hébridais dans l'armée australienne 266
Consulat général d'Australie à Nouméa 270
Influences australiennes en Nouvelle-Calédonie 272
Échanges de la Nouvelle-Calédonie avec l'Australie 276

Pour ne pas conclure 283
Femmes 286
Annexe 1 – Chronologie 289
Annexe 2 – Les hymnes nationaux de l'Australie 295
Bibliographie et sitographie 305
Table des auteurs 323
Les traducteurs 331
Liste des entrées par ordre alphabétique 333
Index analytique 337
Table des illustrations 347
Table des matières 353

Le projet de consacrer à l'Australie un ouvrage de la collection *« L'essentiel pour comprendre… »*, ces petites encyclopédies de vulgarisation, tout en visant à l'excellence scientifique, était ambitieux. En effet le sujet est monumental, rassemblant tous les champs du savoir sur une immense étendue : une histoire très reculée, une géographie démesurée, une sociologie très diversifiée, des politiques plurielles, une organisation originale, tout cela sur fond de débats toujours actuels… sans oublier un point de vue spécifique, celui de l'archipel français voisin de Nouvelle-Calédonie. Il faut savoir à quel point l'Australie compte pour tous les Calédoniens. Devant la diversité des approches de son sujet général, ce livre se divise en plus de cent contributions, réparties en dix chapitres : Peuples premiers, Explorateurs, Histoire, Fédération australienne, Géographie et environnement, Économie et développement, Cultures, Institutions et Politiques, Relations extérieures, Nouvelle-Calédonie.

Pour faire rayonner ces éclairages si divers, nous avons fait appel à un ensemble de spécialistes : 69 auteurs. Ils sont répartis à peu près par moitié entre Australiens et Français et parmi ces derniers, à peu près par moitié entre ceux de France métropolitaine et ceux de Nouvelle-Calédonie. Les deux directeurs de ce livre illustrent eux-mêmes cette nécessaire diversité. Peter Brown, Australien, est professeur de lettres à l'Australian National University de Canberra, chercheur invité à la Central European University (Budapest) et actuellement en poste à l'Université de Polynésie française ; Jean-Yves Faberon, Français installé en Nouvelle-Calédonie, professeur honoraire de droit public et de sciences politiques est fondateur de l'Institut de droit d'outre-mer et de la *Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie* et il est président de la Maison de la Mélanésie.

PEM – Presses électroniques de la Maison de la Mélanésie - Paul-de-Deckker

http://www.maison-de-la-melanesie-pauldedeckker.com

ISBN : 978-2-9558903-3-2